NF
QUOTIDIEN
Téléphone
027/23 30 51
Publicité: Publicitas - Sion
Téléphone 027/21 21 11
Le no 70 ct.

La plus fabuleuse exposition de
meubles rustiques campagnards
unique en Suisse
Trisconi & Fils
Meubles rustiques
à Monthey, à 50 m de la Placette
La maison n'a pas de succursale
Tél. 025/71 42 32

Nouvelliste
et Feuille d'Avis du Valais

L'abbé Maurice Follonier est mort

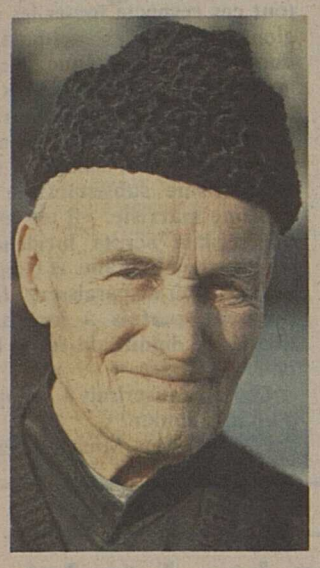

Hier matin, est décédé, à l'hôpital de Sion, où il avait été admis à la suite d'un accident de la route, l'abbé Maurice Follonier, personnage haut en couleur et en sainteté de la vie ecclésiastique valaisanne.

L'abbé Follonier fut longtemps curé de Saillon, où il a laissé le souvenir d'un homme auréolé de légende. Son humour caustique, son sens de la répartie et toutes ses autres qualités faisaient de lui un prêtre aimé et respecté.

Il s'est éteint à l'âge de 92 ans.

Voir page 38

L'initiative de M. Oehen

Un bradage vertical

Le 26 octobre dernier, l'Action nationale de M. Valentin Oehen déposait à la Chancellerie fédérale une initiative populaire «contre le bradage du sol national». Il y a deux jours, le 27 novembre, la *Feuille fédérale* annonçait que cette initiative avait abouti, munie de 108 210 signatures valables. En clair, le peuple et les cantons suisses devront tôt ou tard se prononcer sur ce problème, puisqu'il s'agit d'une modification proposée à l'art. 22 quinquies de la Constitution.

A la lecture des chiffres désormais fournis par la *Feuille fédérale*, une première constatation me semble s'imposer: il suffit de quatre cantons alémaniques pour qu'une large moitié de signatures soient récoltées.

En effet, si j'additionne le nombre de signatures recueillies dans les cantons de Berne, de Zurich, de Bâle-Ville et d'Argovie, j'obtiens un total de 77 062!... Plus qu'il n'en faut, ou presque, pour se dispenser de sérieusement consulter le reste de la Suisse.

Je ne veux pas faire ici le procès de toute une Suisse alémanique, car j'imagine d'abord que l'effort des partisans de M. Valentin Oehen s'est principalement porté sur les cantons cités (et favorablement prédisposés) – car je devrais également relever que le canton de Neuchâtel, par exemple, a enregistré 5577 signatures... alors que le canton du Valais se limitait à 80, et que le canton du Jura se signalait remarquablement par ses 6 petites signatures – mais je ne peux pas éviter de souligner que la campagne «contre le bradage du sol national» rencontre surtout de l'écho dans le fameux «triangle d'or» et de l'industrie de la Suisse alémanique. Dans ce contexte, qui veut convaincre le pays de ses bonnes intentions (essor touristique = rattrapage économique) sait maintenant où se manifestent les réticences et les méfiances.

Le nombre de signatures rassemblées par cette initiative m'incite à m'arrêter plus particulièrement sur le canton d'Argovie (8503 signatures), car celui-ci me paraît refléter un refus singulier de ne point confondre le vertical et l'horizontal.

PAR ROGER GERMANIER

Aujourd'hui, un vaste courant d'opinion estime que des Suisses, essentiellement des Valaisans, ne cessent de brader «le sol national». Mais ce courant d'opinion, inlassablement alimenté par une statistique unijambiste, néglige constamment un élément majeur de la question. Pour se fortifier dans ses convictions, ce courant ne compte et ne regarde que la quantité d'autorisations délivrées. Jamais il ne retient cet autre critère, pourtant fondamental, celui de la surface en mètres carrés. Comme si la notion de «bradage» d'un sol pouvait se concevoir en dehors de toute super-

Suite page 3

Avancer tous ensemble, grâce aux premiers de cordée

Nous assistons à une extraordinaire révolution sociale presque aussi importante, en signification historique, que la Révolution française, et comparable certainement, par ses dimensions, aux bouleversements qui ont marqué la fin de l'empire romain.

La seule différence, c'est que cette révolution a une tournure pacifique, qu'elle s'échelonnera sur plusieurs décennies, voire sur plusieurs générations.

Nous assistons en fait à la naissance d'une société entièrement nouvelle, qui n'est déjà plus la bourgeoisie capitaliste, qui n'est pas encore l'humanisme économique, dont a parlé Jacques Maritain, mais qui est déjà orientée par des exigences profondes et des objectifs précis.

L'une de ces exigences, c'est que, précisément, désormais, ce n'est plus la richesse, c'est-à-dire la propriété d'un portefeuille d'actions qui sera la source du pouvoir dans les entreprises, mais bien davantage la compé-

Suite page 3

O. de Cry

IRAN
Banisadr claque la porte

Abolhassan Banisadr, qui était responsable des affaires étrangères iraniennes, a claqué la porte et laissé sa place à Sadegh Ghotbzadeh, directeur de la radio et télévision, à la suite d'une manœuvre de ce dernier auprès de Khomeiny!

Voir page 48

Kennedy menacé!

WASHINGTON (ATS/AFP). – Une femme d'une vingtaine d'années, armée d'un poignard, a tenté de pénétrer par surprise, hier matin, dans le bureau du sénateur Edward Kennedy au Capitole et a été arrêtée par des agents du «Secret Service».

La police chargée de la protection du Congrès a indiqué que Susan Osgood a été appréhendée alors qu'elle se trouvait dans le salon, qui est attenant au bureau du sénateur démocrate du Massachusetts. La police a précisé que la femme avait blessé un des agents chargés de la protection de M. Kennedy, avant d'être arrêtée.

LE PAPE EN TURQUIE

Le pape reçu par le président de la République M. Fahri Koroturk. Bélino UPI

UN ACCUEIL GLACÉ

ANKARA (ATS/AFP/Reuter). – Le pape Jean Paul II est arrivé hier à Ankara pour une visite de trois jours en Turquie, visite dont l'objet principal est une rencontre avec le patriarche orthodoxe Dimitrios Ier, à Istanbul. Le pape a été accueilli à sa descente d'avion par le président de la République, M. Fahri Koroturk, et le ministre des affaires étrangères, M. Hayrettin Erkmen. Avant de prendre l'avion hier matin, à Rome, le souverain pontife avait déclaré que le but de ce voyage était de rechercher l'unité entre les Eglises catholique et orthodoxe «au nom de l'œcuménisme».

A son arrivée à l'aéroport d'Ankara, le pape s'est agenouillé et a baisé le sol, puis il a échangé quelques mots avec M. Koroturk, qui lui a présenté les personnalités présentes: le président du Sénat, le président de l'Assemblée nationale, le premier ministre Souleiman Demirel et le chef de l'opposition Bulent Ecevit. Un vaste dispositif de sécurité avait été mis en place à l'aéroport en raison d'une menace de mort proférée la veille par un extrémiste de droite. Hôtes forcés d'un invité dont ils ne comprennent visiblement pas les intentions, les dirigeants turcs ont réservé à Jean Paul II un accueil poli, mais glacé. Le baiser au sol, devenu un rite pour le pape, n'a provoqué aucun applaudissement. Aucune foule ne se trouvait sur place, du reste, pour applaudir: le chef du Vatican avait pour seul «public» les détachements de l'armée turque venus lui rendre les honneurs. Pas de discours, non plus, mais douze coups de canon réglementaires pendant le passage en revue de la garde d'honneur et les présentations d'usage.

On était bien loin des visites du pape au Mexique, en République dominicaine, en Pologne, en Irlande ou aux Etats-Unis. A Ankara, pas de banderoles, pas de foules en délire. Seules les façades de la résidence de M. Koroturk et du ministère des affaires étrangères arboraient le drapeau du Saint-Siège et celui de la République turque.

Voir page 48

LE NOUVEL HÔPITAL RÉGIONAL

Pour que le malade soit mieux soigné, la maladie mieux combattue, pour moins de peine et un peu plus de bonheur

Début décembre, le nouvel hôpital régional de Sion-Hérens-Conthey, dans la plaine de Champsec, sera opérationnel.

Les architectes, les ingénieurs civils et les ingénieurs spécialisés présentent aujourd'hui à nos lecteurs le résultat de tant d'études et de travaux.

Photo NF

Voir pages 25 à 34

Six cantons voteront ce week-end

Les corps électoraux des cantons de Vaud, Berne, Argovie, Thurgovie, Grisons et Zurich se déplaceront aux urnes ce week-end.

Vaud

Nous avons déjà présenté les deux objets soumis aux citoyens et citoyennes vaudoises **dans notre édition de mardi** (initiative législative du parti socialiste pour la suppression de l'arrêt de progression dans l'impôt communal à laquelle est opposé un contreprojet et une initiative législative des mouvements écologistes pour des mesures d'économie, sans contre-projet).

Zurich

ZURICH. – Comme dans les cantons de Neuchâtel et de Schaffhouse, les citoyens zurichois s'accorderont peut-être le droit de se prononcer sur la construction d'installations nucléaires dans le canton ou dans ceux avoisinants. Le souverain zurichois votera en effet dimanche une loi sur les droits populaires lors de la construction d'installations nucléaires par laquelle les citoyens sanctionnent, par la voie du référendum obligatoire, la prise de position du Conseil d'Etat dans le cadre de la procédure de consultation fédérale précédant l'accord par le Conseil fédéral de l'autorisation générale pour des centrales nucléaires, de retraitement ou pour des dépôts de déchets radioactifs. En cas d'acceptation de ce projet de loi, dont le rejet a été recommandé par le seul parti radical ainsi que par le gouvernement zurichois, un vote consultatif concernant Kaiseraugst sera organisé le plus rapidement possible. Les Zurichois se prononceront en effet dimanche sur un seul objet cantonal dont l'urgence est due à l'échéance, le 17 décembre, de la consultation fédérale sur l'autorisation générale à accorder ou non à la centrale nucléaire de Kaiseraugst pour laquelle on le sait la preuve du besoin doit être apportée. Aucune date n'a encore été fixée à Zurich pour ce vote consultatif et le Conseil d'Etat se réserve de donner son avis dans le temps imparti et de communiquer ultérieurement l'avis de la population zurichoise à ce sujet.

Berne

Le corps électoral du canton de Berne se prononcera dimanche sur un crédit de rénovation de 44 millions de francs pour le pénitencier de Witzwil, dont 25 millions à la charge du canton de Berne qui a conclu un concordat d'utilisation avec onze autres cantons au sujet de ce pénitencier. Ses installations ne répondent plus aux exigences de l'heure, sur le plan hygiénique notamment. Le projet prévoit de construire neuf immeubles de deux étages, en plus des locaux communs pour le travail et les loisirs. Le nombre des employés devrait passer de 90 à 110. Le nouvel immeuble doit favoriser la réinsertion sociale des détenus.

Argovie

AARAU. – Les citoyens argoviens auront à se prononcer, le week-end prochain sur différents sujets, notamment sur la poursuite de la révision totale de la Constitution du canton d'Argovie. Si cet objet est accepté les votants devront prendre position sur la transmission du travail de changement constitutionnel à un nouveau conseil constitutionnel.

L'issue de cette votation est incertaine. Certains partis y sont opposés, dont l'union démocratique du centre, le parti socialiste, le parti républicain et l'Action nationale. les autres partis sont en faveur d'une continuation de la révision totale de la Constitution.

Thurgovie

Deux objets sont soumis dans ce canton : l'un concerne la loi sur l'hôtellerie et l'autre un crédit pour la construction d'un office fédéral de la circulation à Märstetten.

Grisons

On votera sur trois objets aux Grisons : la loi sur les soins aux malades, la loi sur le tourisme et la révision partielle de la loi d'encouragement à l'économie.

BANDITISME ET RELIGION

Lorsque des clercs de notre religion chrétienne abusent de leurs pouvoirs, nous savons distinguer l'Eglise de son personnel, séparer et préserver la sainteté de la première des fautes ou des crimes des seconds. Ne doit-il pas en être ainsi pour la religion islamique? La défense des principes de leur religion doit du reste être un souci fort pesant pour les actuels théologiens musulmans quand un descendant d'Ali en propage une caricature éhontée. Le shah, au fond, n'avait pas totalement tort de mépriser l'inculture et le sectarisme de certains membres du clergé chiite. L'histoire confirmera son jugement. Mais elle ne l'épargnera pas, lui non plus. Lorsqu'on a choisi d'agir en despote, comme Pierre-le-Grand, il faut s'attendre à la haine des traditionnalistes. Mais il faut aussi agir de sorte que cette haine se maintienne dans les limites du nouvel ordre qu'on entend créer. La conduire, la canaliser, au besoin l'utiliser à des fins appropriées au régime, tel est l'art du politique. Mais l'ignorer au point de se laisser déborder par elle en l'espace de quelques mois, ce n'est ni un crime ni une faute, c'est tout simplement le comble de l'aveuglement. Un despote doit savoir que la répression est l'envers fatal des progrès qu'il entend imposer par la force à son peuple. S'il veut qu'à la longue ce peuple les accepte, il doit faire preuve de souplesse en temps voulu, c'est-à-dire lorsqu'il est fort. Le shah a commencé à donner des gages à la révolution quand son trône vacillait déjà. Ses concessions ont apporté la preuve que sa foi au progrès technique et industriel n'était pas aussi forte qu'il pouvait le laisser penser officiellement et qu'en son for intérieur un scrupule religieux subsistait. C'est ce scrupule qui l'a perdu.

Mais sa foi également, car on ne peut la donner durablement à une entité aussi abstraite que l'argent. La fascination de l'affairisme occidental peut bien faire illusion un temps. Elle ne saurait créer un substitut aux valeurs de culture traditionnelles et aux croyances religieuses. Ne nous leurrons pas : la défaite du shah en Iran est aussi notre défaite. Des peuples nouveaux accèdent à la puissance sur le plan international grâce aux richesses de leur sous-sol ; et ce sont ces peuples qui refusent aujourd'hui le modèle de société que nous leur donnons. La société laïque? Ils n'en veulent pas. Les clivages politiques et idéologiques qui nous sont familiers et qui oscillent entre l'apologie du capitalisme et celle du socialisme? Ils les récusent également. Nos distinctions entre le domaine religieux et le domaine profane? Ils ne semblent pas les comprendre... Du coup l'incompréhension s'agrandit d'une rive à l'autre de la Méditerranée. Le petit livre vert de l'imam Khomeiny suscite l'ironie condescendante des intellectuels européens. Mais l'imam Khomeiny n'est pas l'islam, et l'on peut douter que sa politique s'inscrive dans la stricte observance des enseignements du prophète. En particulier la prise d'otages cadre mal avec la personnalisation des crimes introduite par cette religion chez des peuplades qui jusqu'alors connaissaient la responsabilité tribale.

En fait, ce qui se passe est plus qu'un accident. La contestation religieuse qu'à l'intérieur du monde catholique nous ne voulons pas voir parce que nous rejetons toute référence aux doctrines traditionnalistes donnant à l'Eglise le droit d'agir non seulement sur les rapports privés mais également sur la législature des Etats, ceci au nom de la prétendue caducité des condamnations du libéralisme ou de leur absence d'intérêt contemporain, ce droit, voilà qu'il est hautement proclamé et apliqué sans scrupules, hélas sans nuances aussi, par les musulmans. Nous pouvons leur donner le sens du relatif et le respect des distinctions qui ont permis l'émancipation individuelle en Occident, gage du progrès technique et moral. Mais notre cause ne sera jamais entendue si nous persistons à subvertir l'ordre naturel des choses en rabattant le dogme religieux au rang de l'opinion et en érigeant le relativisme en principe absolu. Sachons donc tirer la meilleure leçon possible pour notre avenir de la révolution islamique. Le leur en profitera également car dégagés des anathèmes hâtifs, il

PAR **MICHEL DE PREUX**

n'est pas inconcevable que l'ensemble des monothéistes puissent concevoir une nouvelle forme de vie sociale. Dans cette confrontation, nous gagnerions deux choses essentielles : la redécouverte que seules les plus hautes vérités de l'esprit peuvent rassembler les hommes sans les aliéner, vivifier les cultures et briser les idoles, celle du Veau d'or entre autres. Et puis, second enseignement majeur, qui devrait nous être cher en Occident : le sens de la tolérance. Nous est-il donc si difficile de reconnaître humblement que des hommes du tiers monde nous révèlent l'impasse du libéralisme politique et l'inanité d'une civilisation qui met les valeurs d'argent au-dessus de tout?

Parce qu'un Etat musulman est livré au banditisme religieux, et parce que, se trompant d'adversaire, il s'en prend à une puissance qui certes a commis des erreurs mais n'en est pas mauvaise pour autant, qui en tout cas respecte toutes les religions, toutes les opinions et donc n'en hypothèque aucune au départ, ne nous trompons pas d'ennemi. L'islam peut nous devenir un sérieux appui, à nous autres chrétiens, contre le seul totalitarisme subsistant : le socialisme marxiste. «Il est temps que l'islam scrute lucidement les horizons lointains et y repère le camps où disparaissent effectivement, parfois à jamais, la liberté, la dignité, la foi et l'espoir.»

Qui ne souscrirait à cet appel d'un musulman?

Michel de Preux

VIENT DE PARAITRE

«La médecine entre deux barbaries»

Par le professeur Jean Delacrétaz

Cet ouvrage, traitant de «la médecine entre deux barbaries», est le 99e ouvrage des «cahiers de la Renaissance vaudoise». D'ores et déjà, nous savons que le 100e ouvrage sera dû à la plume de Me Marcel Regamey, avocat, mais le titre n'en est pas encore connu.

Auteur du livre *La médecine entre deux barbaries*, fort de quelque 110 pages, le professeur Jean Delacrétaz, né en 1920, est titulaire de la chaire de la Clinique dermatologique et vénéréologique de l'université de Lausanne – ce qui lui a sans doute inspiré une étude intitulée «L'université et le pouvoir» en 1977, 92e cahier de la Renaissance vaudoise. Il fut également le recteur de l'université de Lausanne, de 1964 à 1966. Il est actuellement président de la Société suisse de dermatologie.

Faire de la médecine une science et une technique, voilà la première barbarie. La seconde est une réaction à la première: sous prétexte de retourner à la nature et de mettre le malade et les relations humaines à la première place, elle rejette le formidable acquis scientifique dont dispose la médecine contemporaine.

L'une et l'autre barbarie «laisse l'homme seul avec son mal, face à un ordinateur pour la première, livré aux faux prophètes pour la seconde». Comment échapper à l'une sans tomber dans l'autre?

L'auteur le montre en faisant ressortir les vrais problèmes qui se posent, trop souvent occultés aujourd'hui par une mise en question personnelle et idéologique, tant de la médecine que du corps médical. Quels sont les fondements de la médecine occidentale contemporaine? Quels rôles y jouent la science positive, l'empirisme, la magie? Dans quelles mesures et sous quelles conditions peut-elle collaborer avec les médecines parallèles, dont les deux plus connues sont l'homéopathie et l'acupuncture? Quels sont les relations du médecin avec son malade, avec la recherche, l'enseignement?

Quel est le statut du médecin en Suisse? Ses rapports avec les caisses d'assurance-maladie, avec l'Etat?

Autant de questions, autant de réponses et beaucoup d'autres que l'on trouvera dans cet ouvrage, volontairement écrit dans le but d'être accessible à tous. Bref, ce livre, s'il n'étaie pas un certain malaise qui plane sur la médecine actuellement, qu'il ne fait pas directement le procès de certaine médecine marginale, ni ne met de façon péremptoire en doute les médecines venant d'Orient ou d'Afrique, ou certains traitements par les plantes, est cependant une incitation à un examen de conscience.

Simone Volet

TRIBUNE LIBRE

Les articles placés sous cette rubrique n'engagent pas la responsabilité de la rédaction

Les droits de l'enfant

Nous vivons une époque dans laquelle le mépris de la vie devient monnaie courante. Nous constatons que le respect dû aux êtres les plus infortunés et les plus faibles est mis à la poubelle de l'indifférence et aux gadoues du souverain mépris du spirituel. Certains gouvernements s'arrogent le droit de supprimer purement et simplement les êtres qui ne correspondent pas aux directives doctrinales de leurs idéologies. Ces gouvernements n'hésitent pas un instant de se servir de la fragilité de jeune esprit afin de les forger à leurs idéaux destructeurs, si ce n'est de les conditionner vers un fanatisme aberrant, contre telle doctrine ou tel Etat, et, par là, d'en faire de futurs assassins ou terroristes.

Notre époque évoluée (Sic...) est aussi celle où la débauche des jeunes gens, voir de jeunes enfants, atteint son paroxisme. La prostitution juvénile prônée et répandue par une certaine presse à sensation et par des revues érotico-bestiales, ou encore par les romans pornographiques, incitent des jeunes filles ou de jeunes garçons à se prostituer pour un peu de fric, de la drogue, ou plus simplement pour être à la mode du dragage. Lorsque des jeunes de dix à quinze ans sont poussés vers l'abîme de perdition par les aînés, il nous est permis de poser la question des droits de l'enfant. Comme depuis une vingtaine d'années, le fric et le sexe sont devenus les dieux du monde moderne, nous nous interrogeons sur le devenir des droits de l'enfant. Quels sont-ils ces droits? Les droits de l'enfant sont inaliénables; nul gouvernement, nul homme politique, nul être humain, n'a le droit d'en oublier les lois fondamentales. L'enfant a le droit à la vie. L'enfant a le droit à l'amour (dans le sens véritable et profond du terme). L'enfant a le droit au respect. L'enfant a le droit à sa liberté d'être. L'enfant a le droit au bonheur. L'enfant a plus que quiconque le droit à la nourriture. L'enfant a le droit de contempler la nature (ceci pour les avorteurs). L'enfant a le droit aux égards de tous. Nous sommes loin de tous ces droits en cette fin du XXe siècle, puisque des milliers d'enfants végètent ou meurent de faim. Des centaines de milliers d'enfants se trouvent dans un tel état de dénuement nutritionnel, que la mort pour eux devient une délivrance. Pendant ce temps-là, le quart de la population du globe se gave comme des pourceaux.

Il faut avoir vu dans quelles conditions et dans quelles misères, des femmes, des enfants et des hommes travaillent dans les plantations de thé, pour enrichir de grandes compagnies. Il faut savoir, que les grandes sécheresses du Sahel réduisent des populations entières à une vie végétative. Il faut connaître, la vie miséreuse des populations de l'Amérique centrale, qui sont exploitées par quelques grandes familles propriétaires du 80% des terres, et comprendre ainsi l'atroce souffrance et la profonde misère de milliers d'enfants. Je comprends que celà ne vous intéresse guère, du moment que vous n'êtes pas concernés directement. Vous dites: «Après moi le déluge, pourvu que j'ai tout ce qu'il me faut, les autres, qui se trouvent dans de lointains pays, ne me concernent pas, je m'en fiche royalement!» Sans nul doute, êtes-vous d'une superbe indifférence devant la prostitution des jeunes? Nul doute aussi, que vous vous en fichez également que des milliers de gosses soient afamés, exploités, torturés, blessés volontairement, estropiés, défigurés, mutilés, assassinés par la cruauté et la bêtise humaine? Vous vous en fichez aussi du trafic e la prostitution des enfants. De même que vous vous fichez éperdument de tout et de tous, hormis l'intérêt que vous portez à votre misérable petite personne égocentrique et vaniteuse!

Parler de 1979, comme l'«année de l'enfance» en laissant périr des milliers de gosses innocents, cela relève d'un cynisme à toute épreuve.

Gilbert-Bernard Lathion,
écrivain-poète

«Ne dites pas à ma mère que je suis dans la publicité, elle me croit pianiste dans un bordel»

par Jacques Seguela

Jacques Séguéla a fait un beau chemin. Après le journalisme (il était à *France-Soir* avec Pierre Lazareff), il s'est lancé dans la publicité et a fondé sa propre agence qui est devenue la deuxième de France, avec un poids de 450 millions de chiffre d'affaires.

C'est cette aventure qu'il nous raconte ici.

«Je suis entré en publicité, dit Jacques Séguéla, comme on entre en religion.» Et également: «Notre métier, c'est un peu Lourdes. Chaque soir s'endort sur une petite catastrophe, chaque matin s'éveille sur un nouveau miracle.»

Car cette histoire d'une vie est aussi celle d'un métier – métier de fou que l'auteur aime à la folie et qui lui a valu de folles émotions. Il nous conte ici, à coups de formules à l'emporte-pièces, sur un ton vif, à cent à l'heure, les tâtonnements de ses débuts puis son entrée par la grande porte dans le grand club de la grande consommation; ils nous présente le monde de la publicité (monde de la précipitation, de la superficialité, mais qui offre à chacun la magie du rêve et le désir), dit la lutte sans merci que se livrent les agences, parle des gens qu'il a rencontrés, clients ou amis: Dali, le baron Bich, Yves Rocher, Pierre Lazareff, Jacques Douce, les Frères Willot, Mitterrand, J.-P. Soisson, etc., et tout cela est l'occasion d'anecdotes et de réflexions qui aboutissent à un étonnant éloge de la publicité: «En tout consommateur, il y a un poète qui sommeille. C'est lui que la publicité doit éveiller».

Ce livre drôle et percutant est en même temps un document sur la communication, ses règles et ses limites. Tout en s'amusant, le lecteur, quel qu'il soit, apprendra beaucoup. Rencontrer Jacques Séguéla en train de guerroyer sur le sentier de la grande consommation, cela vaut le détour...

LA COMPAGNIE ÉTAT-MAJOR DU RÉGIMENT CYCLISTE 4 EN SERVICE À COSSONAY

Connaissez-vous Cossonay? Si oui tant mieux, si non il vous faut absolument combler cette lacune.

La ville de Cossonay est un véritable musée. C'est un paradis pour les amateurs de vieilles pierres et de bâtiments anciens de styles roman et gothique. En outre, elle possède une infrastructure remarquable et la population est très accueillante, à l'image de son merveilleux patrimoine.

Si je vous parle de Cossonay, c'est parce que j'y suis pour accomplir mon cours de répétition dans le cadre de la cp EM rgt cyc 4 qui a mobilisé le 12 novembre dernier. La grande nouveauté de l'année est incontestablement la reprise en main par le colonel EMG J.-J. de Watterville des destinées du régiment auparavant commandé par le colonel valaisan Summermater. Suite à la réorganisation de l'armée, notre place de mobilisation a également été changée. Un changement qui n'a pas empêché le bon déroulement de la grande journée des chefs de matériel.

La prise de l'étendard sur le terrain de football de Flamatt, en présence du colonel divisionnaire Châtelain, a été marquée par l'apparition de la neige qui gêna considérablement les exercices de mobilité des différentes compagnies.

Ceci dit, parlons d'une compagnie qui m'est chère: la compagnie état-major du régiment cycliste 4. Depuis cette année, elle est commandée par un Valaisan de Steg, le capitaine Hermann Schnyder, un officier intègre sachant reconnaître les valeurs humaines et les utiliser à bon escient. Fait paradoxal, la compagnie est vaudoise mais plusieurs Valaisans la commandent.

A l'instar de la cp can ach 14, notre compagnie est indépendante. Elle est très souvent engagée au service des officiers de l'état-major, c'est-à-dire des différents chefs de services du régiment. Remarquable, l'état d'esprit de la compagnie constitue un soutien moral pour la durée du cours de répétition.

Quelques cadres et soldats ont bien voulu répondre à certaines question:

«Pourquoi êtes-vous là?

– Pour servir mon pays, en tant que citoyen suisse, et pour me couper trois semaines du train-train quotidien de la vie civile.

Telle est certainement la réponse la plus fréquemment entendue.

– Ces trois semaines vous apportent-elles quelque chose?

– Oui, du point de vue de la camaraderie, mais pour le reste...

J'ai ensuite demandé au capitaine Schnyder ce qu'il pensait de sa compagnie?

– J'en suis fier et je la commande avec plaisir. Les hommes s'engagent bien et font preuve de trois qualités remarquables:

– une saine disposition envers la cause militaire,
– les cadres sont supérieurs à la moyenne,
– la compagnie jouit d'un niveau physique élevé.

Au nom de toute la compagnie, j'aimerais aussi remercier les autorités et la population de Cossonay-la-Ville ainsi que tous les organes militaires et civils qui ont permis le bon déroulement du cours de répétition 1979.

Adj. Sof Moix J.-C.

Hit-parade 45 tours

Enquête No 46

ò

1. *Ils ont le pétrole mais c'est tout, Michel Sardou.*
2. *Aline, Christophe*
3. *Gimme gimme gimme, Abba*
4. *Video killek the radio star, Buggles*
5. *Toujours là, Johnny Hallyday*
6. *Heartache tonight, Eagles*
7. *Capri c'est fini, Hervé Villard*
8. *We don't talk anymore, Cliff Richard*
9. *Où est passée ma bohème, Julio Iglesias*
10. *Gotta go homme, Boney M*
11. *Celui qui n'essaie pas, Véronique Sanson*
12. *La plage aux romantiques, Pascal Danel*
13. *My Sharona, The Knack*
14. *The logical song, Supertramp*
15. *C'est pas facile d'aimer, Daniel Guichard*
16. *Marylou, Danyel Gérard*
17. *Spacer, Sheila et B. Devotion*
18. *D.I.S.C.O., Ottawan*
19. *Monday tuesday, Dalida*
20. *O! j'cours tout seul, William Sheller.*

Nouveaux venus: Nos 12, 18 et 20.

Ciba-Geigy: proposition de boycott par les vétérinaires suédois

STOCKHOLM (AFP/ATS).-Le boycottage de tous les produits de la société pharmaceutique suisse Ciba-Geigy a été recommandé par l'Association des vétérinaires suédois à ses quelque 1200 membres, a-t-on appris hier à Stockholm.

Cette mesure a pour objectif de protester contre la vente par cette société de médicaments destinés à combattre des maladies d'ordre gastro-intestinal. Ces produits à base d'oxykinoline se sont en effet relevés «dangereux pour les animaux et leurs propriétaires», estiment les vétérinaires suédois.

Les vétérinaires suédois entendent également protester contre l'attitude «immorale», selon eux, des grandes compagnies pharmaceutiques qui continuent à vendre ce type de produits, responsables de la maladie connue sous le nom de «Smon», dans les pays où ils n'ont pas été interdits.

Ciba-Geigy a été condamné pour des motifs analogues au Japon où la société a dû verser d'importantes sommes au titre de dommages-intérêts aux victimes du «Smon», rappelle le communiqué des vétérinaires.

Une quarantaine de Suédois qui s'estiment également lésés par les produits de Ciba-Geigy ont l'intention d'intenter un procès à la société.

Aveuglante tyrannie

STOCKHOLM. – Le dissident Anatoli Chtcharanski est privé de soins médicaux malgré une grave maladie des yeux et pourrait rapidement perdre la vue, a rapporté hier un émigré soviétique de passage à Stockholm. Anatoli Chtcharanski se trouve actuellement incarcéré à Tchistopol (à l'est de Kazan) dans la République autonome des Tatars. Sa maladie des yeux «va s'aggravant» et il ne peut plus lire qu'un quart d'heure par jour, a déclaré M. Oulanovski.

Agé de 31 ans, Chtcharanski a été arrêté en 1977 et condamné en juillet 1978 à treize ans de travaux forcés pour «espionnage».

Procès de Varèse
Des questions de procédure

VARÈSE (ATS). – A Varèse, où s'est ouvert lundi le procès de sept personnes, parmi lesquelles trois Suisses, accusés d'importation illégale en Italie d'explosifs et d'armes, on avance à petits pas. Au cours des deux premiers jours du procès, le tribunal s'est occupé exclusivement de questions de procédure. La défense demandait en effet la suspension du procès. Après plusieurs heures de délibérations à huis clos, le tribunal a jugé mardi qu'il n'y avait pas lieu de suspendre ce procès.

Les trois Suisses accusés dans cette affaire ont eu maille à partir avec la justice zurichoise en 1977 dans une affaire de vols d'explosifs.

Les bons plats... font aussi plaisir aux personnes du troisième âge

L'indispensable théorie avant de s'approcher des fourneaux.

SION (gé). – Hier après-midi, à la cuisine de l'école ménagère du complexe scolaire du Sacré-Cœur, s'est donné le deuxième cours de cuisine, mis sur pied par l'Université populaire de Sion, en collaboration avec Pro Senectute, à l'intention des personnes du 3e âge.

Vingt personnes, dont trois messieurs, fréquentent ce cours avec un intérêt particulier.

M. Joseph Maye, chef de cuisine, avec beaucoup de gentillesse, de pédagogie, apporta à ces «cordons bleus» hormis les connaissances de base, le petit truc, la petite astuce de sa longue expérience dans le métier.

Il est beaucoup question à notre époque de ce souci de l'art de bien vivre, de savoir s'accorder un plaisir, une satisfaction. Ce cours est une heureuse occasion pour les participantes et les participants de se faire des connaissances et d'apprendre à préparer de succulents plats.

Initiative de M. Oehen
UN BRADAGE VERTICAL

Suite de la première page

ficie! comme si le «bradage» d'un sol était de nature exclusivement verticale!

A mon avis, et jusqu'à preuve du contraire, le «bradage du sol national» se mesure à l'étendue d'un terrain, et non pas à la hauteur d'un bâtiment. Je l'ai déjà dit, le canton du Valais détient certainement une sorte de record en matière d'autorisations sollicitées... encore faut-il s'entendre sur ce record avant de crier au «bradage». Car le canton du Valais ne vend pas forcément des hectares lorsqu'il vend des étages. Nuance!... A ce sujet, je me contenterais de citer deux chiffres: une autorisation accordée au Valais correspond, en moyenne, à quelque 420 mètres carrés; pendant ce même temps, une autorisation accordée en Argovie, toujours en moyenne, correspond à plus de 6000 mètres carrés! C'est pourquoi, je m'obstine à prétendre, à soutenir, que le canton du Valais ne brade pas «le sol national»... à moins d'inclure l'air et l'infini du ciel dans la surface du territoire!

L'initiative de l'Action nationale sera difficile à combattre, tant il est aisé d'éveiller, d'entretenir des passions sur l'idée de «bradage». Sans l'ombre d'un doute, M. Valentin Oehen bénéficiera de toute une faveur populaire en défaut de précise information. Aussi devient-il indispensable, dans une première étape, d'inviter les Confédérés à se débarrasser en l'occurrence de la verticale pour se mettre enfin à l'horizontale.

Roger Germanier

Dimanche, élections test au Portugal

LISBONNE (ATS). – Cinq ans et demi après la chute de Caetano, le Portugal choisira dimanche un nouveau Parlement. Environ sept millions d'électeurs sont invités à élire les 250 députés à l'Assemblée nationale. La campagne électorale, ouverte officiellement le 9 novembre et rondement menée à coups d'affiches, de tracts et de visites porte à porte, approche de la ligne d'arrivée. Les attaques de front n'ont pas manqué. Huit partis et deux regroupements se proposent au choix des votants. Les chances, toutefois, ne se partagent qu'entre les partis représentés au Parlement, soit les socialistes, les démocrates du centre, les sociaux-démocrates, les communistes et l'Union populaire démocratique. L'élection est une élection intermédiaire et, selon la Constitution, c'est l'automne prochain, à la fin de l'actuelle législature, que le Parlement devra, une nouvelle fois, être réélu.

A la suite de trois crises gouvernementales, M. Eanes, chef de l'Etat, avait dû, à la mi-juillet, dissoudre le Parlement, de nouvelles élections constituant la seule chance de voir se former une majorité politique stable.

Les adversaires en présence

Il est de plus en plus douteux que l'on puisse sortir de l'actuelle paralysie caractérisant la situation politique du pays. Le peuple portugais est, à l'évidence, divisé en trois blocs se combattant de plus en plus vigoureusement. Au cours de la campagne électorale, des coups au-dessous de la ceinture ont été échangés en nombre – provoquant le dégoût et les commentaires désabusés de nombreux Portugais. Cible des feux de la critique, se trouve le parti socialiste (PS) qui, en 1976, se présentait comme le plus fort parti (environ 35 % des voix). Avec son secrétaire général et ex-chef du gouvernement, M. Mario Soares, le PS s'est posté à la pointe de la bataille électorale. Le parti se présente en même temps comme le seul choix démocratique et comme gardien des idéaux du 25 avril. Il se trouve attaqué aussi bien par la droite que par la gauche et ses dirigeants ne voient aucune possibilité de coalition avec l'un ou l'autre côté.

Principal adversaire des socialistes, l'Alliance démocratique, regroupement de sociaux-démocrates (PSD), de démocrates du centre (CDS) et de monarchistes (PPM), qui avait obtenu, lors des dernières élections, près de 40 % des suffrages. Ses dirigeants, le professeur Freitas Do Amaral et G. Ribeiro Teles, présentent l'alliance comme un mouvement politique nouveau, démocratique, décidé à débarrasser la Constitution de son idéologie socialisante et à dissoudre le Conseil de la révolution. L'alliance prône une démocratie libérale, telle qu'elle existe dans les pays européens, et l'introduction d'une économie de marché. Tous les partis de gauche accusent l'AD de visées fascistes. Elle-même vise l'obtention d'une majorité absolue.

Pour le groupe APU (formé par les communistes et l'Union populaire démocratique, qui obtinrent ensemble 16 % des voix en 1976), il s'agit d'abord – selon les déclarations du secrétaire du parti communiste, M. Alvaro Cubhal, de stopper l'avance de l'Alliance démocratique, laquelle accuse la gauche de porter seule la responsabilité des difficultés économiques du pays.

En cas de victoire, l'APU chercherait à former une coalition avec les socialistes – socialistes, par ailleurs accusés d'avoir trahi la Constitution – et les institutions démocratiques.

Issue incertaine

Les prévisions sur l'issue du scrutin ne sont pas seulement difficiles parce que les sondages sont interdits dans le pays, mais également parce que de nombreux électeurs sont manifestement indécis. Par ailleurs, le poids de l'abstention jouera un rôle important.

Le président Eanes, simultanément commandant en chef des forces armées et président du Conseil de la révolution – soit, en quelque sorte gardien des institutions démocratiques voulues par la révolution – a exprimé, dimanche, à Estemoz, des convictions précises : il souhaite, pour le pays, la démocratie, la liberté et la tolérance, dans la perspective des élections prochaines. Il a également souligné la nécessité d'une coexistence démocratique entre tous ceux auxquels le peuple accordera ses voix. L'esprit de revanche et l'intolérance politique ne seront pas admis, a-t-il encore affirmé.

Hommage à Germaine Pitteloud

«Travaux de campagne terminés. Enfin, je peux tricoter». Cette image d'un labeur terminé se reflète à travers ce qu'elle m'a dit ce jour-là.

Germaine est encore présente en moi, parce que sa serviabilité, sa disponibilité étaient là. Mère de trois enfants, François-Xavier, Pierre-Antoine et Nicolas, elle, avec Xavier, son mari, fait de sa famille des membres unis. Tous deux ont su faire passer, et cela en se référant à cette réflexion philosophique de l'auteur français Edmond Abou : «Nous sommes les associés de ceux qui vivent, les héritiers de ceux qui sont morts, la providence de ceux qui naissent», ce formidable héritage que sont la bonté, la serviabilité, la disponibilité.

Je suis sûr que Xavier, homme admirable, à l'énorme cran des hommes de la vallée, ainsi que François-Xavier, Pierre-Antoine et Nicolas, vont se serrer les coudes pour préserver ce lien familial qui est un élément indispensable pour mieux traverser ces durs moments de la vie.

Un dernier souhait, merci à tous pour votre élan de sympathie d'hier soir, pour votre recueillement, pour votre présence, mais merci aussi pour votre soutien dans le futur.

Son beau-frère Mohamed

Avancer tous ensemble, grâce aux premiers de cordée

Suite de la première page

tence dans les différentes matières aux multiples échelons de l'activité économique.

Cette compétence va engendrer la technocratie, c'est-à-dire que la nouvelle classe dirigeante sera celle des techniciens à tous les échelons. Déjà, ils concentrent progressivement entre leurs mains la réalité du pouvoir, comme le maire du palais avait su le faire avant eux, dans le haut Moyen Age. Cette évolution comporte d'incontestables progrès, mais également des risques, dont l'un des plus importants, c'est que la société nouvelle qui est encore dans les langes pourrait être sculptée selon les lois et les impératifs de la science et de la technique, sans autres références à des valeurs supérieures, c'est-à-dire à des valeurs humaines, donc morales. C'est un risque qu'il faut assumer et puisque nous en sommes déjà conscients, la possibilité nous est offerte de le dominer et de donner ainsi à l'humanité nouvelle ce dont elle a le plus besoin : une âme universelle.

Déjà cependant, cette référence à la compétence comme source du pouvoir économique comporte des conséquences sur le plan social immédiates. L'une de ces conséquences, c'est la tendance qui se fait jour de tenir compte davantage, dans la structure et l'évolution des salaires, de la formation professionnelle, c'est-à-dire que la plupart des entreprises dans leur politique salariale tendent à augmenter la différence entre les salaires des travailleurs qualifiés et des non qualifiés. Et même, parmi les cadres, on crée des catégories nouvelles pour permettre à l'entreprise de reconnaître d'une manière tangible les mérites de ceux de ses subordonnés dont elle estime qu'ils font preuve de plus de compétences, de plus d'initiative, de plus de dynamisme.

C'est la raison pour laquelle, il faut tout mettre en œuvre pour offrir à tous la possibilité de monter dans l'échelle sociale, s'ils s'en sentent capables et s'ils sont prêts à assumer des responsabilités. Une société ouverte est nécessairement plus juste qu'une société sclérosée, fermée sur ses privilèges et sur ses castes.

Il y a, dans cette direction, un effort essentiel qui s'accomplit dans notre canton. Autorités et partenaires sociaux se sont rendu compte que ce serait une grave injustice de laisser les plus compétents, les plus forts, les plus chanceux, se débrouiller seuls, parce qu'ils en sont capables et parce qu'ils en ont la possibilité. La solidarité est une des exigences de la justice et la condition essentielle d'une société saine et bien équilibrée. L'oublier comporterait pour nous de très graves risques.

Il est donc nécessaire que les plus forts aident les plus faibles à s'aider eux-mêmes, non pas en leur accordant une charité condescendante, mais en les aidant à atteindre par eux-mêmes leur liberté et le bien-être auxquels ils aspirent légitimement.

Il en est ainsi dans la vie sociale, il en est ainsi dans les rapports entre nations riches et nations pauvres.

Dans la société nouvelle que nous avons à bâtir, il sera nécessaire que nous soyons tous encordés, comme des alpinistes qui montent à l'assaut d'un sommet, les plus forts marchant en tête, mais responsables aussi de tous leurs camarades, de tous leurs frères les hommes. Les plus faibles, de leur côté, fourniront l'effort nécessaire, par eux-mêmes, pour ne pas ralentir le rythme de la marche. Les premiers avanceront peut-être un peu moins rapidement, mais l'essentiel, c'est que nous avancions tous ensemble, parce que la rupture de cette corde signifierait pour tous la catastrophe.

Il en est ainsi entre nations riches et nations pauvres, il en est ainsi également entre les plus forts et les plus faibles, entre les plus riches et les moins riches, entre les plus compétents et les moins doués, à l'intérieur de la même nation.

O. de Cry

● BOGOTA. – Le tremblement de terre et les inondations qui se sont produits le week-end dernier en Colombie ont fait au total 145 morts et 600 blessés, a annoncé hier une commission chargée par le gouvernement d'organiser les secours.

Le séisme, qui a ébranlé le centre et le sud-ouest du pays, a fait 45 morts et 500 blessés, tandis que les inondations, provoquées par la crue de trois rivières près de Bogota, ont fait cent autres victimes, une centaine d'autres blessés et 1500 sans abri.

UN CADEAU de... 365 jours...
Nouvelliste
et Feuille d'Avis du Valais

JURA
Plaques allergiques au lavage...

DELÉMONT. – Le véritable roman que constitue l'histoire de la fabrication des plaques d'immatriculation des véhicules à moteur dans le canton du Jura s'est enrichi hier d'un nouveau chapitre, avec la réponse un brin embarrassée du gouvernement à la question écrite déposée à ce sujet par le groupe libéral-radical, trouvant dans cette affaire une occasion rêvée de jouer son jeu d'opposition. Au-delà des péripéties de détail, l'affaire est simple : pour avoir voulu confier à une entreprise du canton un travail roulant sur plusieurs centaines de milliers de francs, le nouveau gouvernement s'est trouvé confronté à des difficultés imprévues qui n'étaient cependant pas imprévisibles. Fabriquer de telles plaques exige en effet l'utilisation d'un tel appareillage que les échantillons accompagnant les soumissions ne pouvaient qu'avoir été confectionnés à l'extérieur du canton. D'où des problèmes dans la phase de réalisation pratique, auxquels s'est ajoutée une défectuosité de la peinture utilisée. Et voilà pourquoi court une bonne histoire selon laquelle l'automobiliste jurassien qui désire laver son véhicule doit au préalable enlever ses plaques, s'il n'entend pas que leur numéro disparaisse, sous la forme de peinture s'écaillant.

La mésaventure n'en coûtera pas un sou directement à l'Etat. Mais la collaboration technique de l'administration bernoise devra être maintenue l'an prochain, car 5000 à peine des 22 000 plaques ont déjà été distribuées à ce jour. Or, cette collaboration figure pour quelque 300 000 francs au budget de 1980.

Cette affaire est un des exemples des difficultés de mise sur pied du nouveau canton, mais il n'y a pas lieu d'en tirer des conclusions sur le plan politique, puisque ce sont bien des motifs techniques qui en sont à l'origine.

Sierre

Médecin de garde. – Téléphoner au N° 111.
Pharmacie de service. – Pharmacie Cina, tél. 556440.
Hôpital d'arrondissement. – Heures des visites: semaine et dimanche de 13 h. 30 à 15 h. 30 et de 18 heures à 19 h. 30. En privé, de 13 h. 30 à 20 h. 30. Prière d'observer strictement ces heures.
Clinique Sainte-Claire. – Heures des visites: en privé: de 10 à 20 heures; en commune: de 13 à 16 heures et de 19 à 20 heures; en pédiatrie: de 15 à 17 heures; en maternité: de 12 à 14 heures, de 15 à 16 heures et de 19 à 20 heures.
Centre médico-social régional, hôtel de ville, aile ouest, tél. 55 51 51.
Soins: à domicile, soins au centre, du lundi au vendredi, de 13 h. 30 à 14 h. 30.
Consultations pour nourrissons: sur rendez-vous, de 13 h. 30 à 16 h. 30, le mardi et le jeudi.
Cours: «Soins à la mère et à l'enfant».
Service d'aides familiales: responsable Michelle Fasnacht.
Assistantes sociales: service de la jeunesse, de la famille, du 3e âge centre social.
Services spécialisés: (peuvent être atteints au même numéro).
– Service social pour handicapés (AVHPM)
– Service psycho-social
– Ligue valaisanne contre les toxicomanies
– Office cantonal des mineurs
– Ligue valaisanne contre le rhumatisme
– Caritas Valais
– Service médico-pédagogique / Erziehungsberatung (tél. 57 11 71).
Samaritains. – Dépôt d'objets sanitaires, téléphone 55 20 72.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. – Appeler le numéro 111.
Ambulance. – SAT, tél. 55 63 63.
Auto-secours pour pannes et accidents des garagistes valaisans. – 24 heures sur 24. Garage sierrois, téléphone jour et nuit: 55 55 50.
Auto-secours sierrois. – 24 heures sur 24. Téléphone 55 24 24. SOS pannes - accidents
Grône Samaritains. – Objets sanitaires et matériel de secours, tél. 58 14 44.
Pompes funèbres. – Jean Amoos, téléphone 55 10 16. Eggs et Fils, tél. 55 19 73.
Groupe AA. – Chippis, tél. 55 76 81.
A l'écoute (La main tendue). – Difficultés, problèmes, angoisse, solitude, etc., 24 heures sur 24, tél. 143.
Bibliothèque. – Tél. 55 19 64. Ouverture: lundi, mardi, mercredi, vendredi, de 14 h. 30 à 18 h. 30; jeudi de 14 h. 30 à 20 h. 30; samedi, de 10 heures à 11 h. 30 et de 14 heures à 16 h. 30.
Centre d'information planning familial. – Mardi et vendredi, de 14 heures à 15 h. 30 ou sur rendez-vous, tél. 55 58 18. Permanence téléphonique tous les jours entre 8 et 9 heures. Adresse: hôtel de ville, bureau N° 28, 2e étage.
Centre de loisirs et culture Aslec. – Ouvert du mardi au samedi de 9 à 12 heures et de 14 à 17 heures, ainsi que le soir selon programme propre des activités. Tél. 55 65 51.
Centre d'information permanente socio-culturel. – Le programme des manifestations de la quinzaine, tél. 55 66 00.
Taxi Saint-Léonard. – Service jour et nuit, téléphone 027/31 12 69.
Bibliothèque Aslec. – Ouverture: mardi, 17 à 19 heures; mercredi 15 à 19 heures; jeudi et vendredi, 17 à 19 heures; samedi, 15 à 17 heures.
Dancing La Locanda. – Ouvert tous les soirs de 21 h. 30 à 3 heures et 4 heures suivant la saison, tél. 55 18 26.
CPM centre de préparation au mariage. – Tél. 55 44 33. Rencontres avec un couple tous les vendredis dès 20 heures à l'hôtel de ville de Sierre, entrée ouest, 2e étage.
Crans. – Galerie de l'Etrier: expo de Pierre et Yvon Devanthéry.

Sion

Médecin de garde. – Le N° 111 renseignera.
Pharmacie de service. – Jours ouvrables, 8 h. à 12 h. et 13 h. 45 à 21 h. Dimanches et fêtes: 9 h. à 12 h. et 15 h. à 21 h. En dehors de ces heures: pour ordonnances médicales urgentes seulement: 21 21 91 (poste de police); surtaxe de 5 francs.
Jeudi 29: Magnin, 221579.
Vendredi 30, samedi 1er: Fasmeyer, 221659.
Service dentaire d'urgence. – Téléphoner au numéro 111.
Service vétérinaire d'urgence. – Téléphoner au N° 111.
Hôpital régional. – Permanence médicale assurée pour tous les services. Heures des visites, tous les jours de 13 à 15 heures et de 19 à 20 heures. Tél. 21 11 71.
Permanence Association des parents de Sion et environs. – L'APS répond tous les lundis, de 19 à 21 heures, au numéro de téléphone 22 95 91.
Ambulance. – Police municipale de Sion, téléphone 21 21 91.
Dépannage électricité et carburation. – 24 heures sur 24, tél. 22 57 16.
Auto-secours sédunois. – 24 heures sur 24, tél. 23 19 19. SOS pannes - accidents.
Auto-secours pour pannes et accidents des garagistes valaisans. – 24 heures sur 24. Garage Olympic, A. Antille, Sion, jour: 233582, nuit: 233776.
Service de dépannage du 0,8‰. – Téléphone 38 23 63 et 86 34 50.
Dépannage installations frigorifiques. – Samedi et dimanche sans supplément: Val-Frigo-Technic Sion-Crans, tél. 027/23 16 02.
Pompes funèbres. – Barras S.A., tél. 22 12 17, Max Perruchoud, tél. 22 16 99, 55 03 02; 55 18 48. Vœffray, tél. 22 28 30.
Garderie. – Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14 heures à 16 h. 30 au rez-de-chaussée de l'école protestante.
Service social de la commune de Sion, avenue de la Gare 21, tél. 22 86 88.
Dispensaire médical: ouvert l'après-midi.
Crèche - garderie d'enfants: ouverte de 7 heures à 18 h. 30.
Consultation pour nourrissons, cours de puériculture Croix-Rouge «Soins à la mère et l'enfant»: tél. 23 30 96. Renseignements et inscriptions, l'après-midi du lundi au vendredi, de 14 à 18 heures.
AA. – Réunion le mardi à 20 h. 30, rue Saint-Guérin N° 3, au-dessus du parking.
Croix-d'Or, centre d'accueil. – Bâtiment service social, chaque vendredi dès 20 heures.
Service d'aides familiales. – Mme Oggier-Meytain, rue du Chanoine-Berchtold 20, Sion, tél. 22 86 22 du lundi au vendredi de 8 heures à 11 heures et de 17 à 19 heures.
Centre de planning familial, Service famille-jeunesse. – Consultations sur rendez-vous, avenue de la Gare 21, salle N° 24, le lundi et le vendredi après-midi et le mardi soir. Téléphone 23 46 48 de 14 h. 30 à 15 h. 30.
Bibliothèque municipale. – Ouverture: les mardis et mercredis de 15 à 19 heures, les jeudis et vendredis de 14 à 18 heures.
Baby-sitters. – Tél. 22 38 20 et 22 96 63 durant les heures des repas et 22 42 03 le matin.
Châteauneuf-Conthey. – Piscine du Résident-Parc, couverte et chauffée – Bassin de 17 m x 7 m.
Taxis de Sion. – Service permanent et station centrale gare, tél. 22 33 33.
Dancing Le Galion. – Ouverture tous les soirs de 22 h. à 3 h. et 4 h. suivant la saison Dimanche fermé.
Dancing-discothèque La Matze. – Ouvert jusqu'à 3 heures. Dimanche dès 16 heures: disco dansant. Tél. 22 40 42.
Musée des costumes – vivarium: route de Sierre, Uvrier: ouvert tous les jours, sauf les dimanches et lundis, de 13 à 18 heures.
Samaritains. – Dépôt d'objets sanitaires téléphone 22 11 58, Mme G. Fumeaux, avenue Pratifori 29, ouvert de 11 à 13 heures.
Consommateur-information: rue de la Porte-Neuve 20, ouvert le jeudi de 14 à 17 h. et non 16 h. comme précédemment.
Haute-Nendaz. – Discothèque Bleusidilic, tous les vendredis, samedis et dimanches soirs de 22 h. à 3 h. Tél. 88 23 42.

Martigny

Pharmacie de service. – Téléphoner au N° 111
Médecin de service. – Appeler le numéro 111.
Hôpital. – Heures des visites, chambres commune tous les jours de 13 h. 30 à 15 heures et de 19 à 20 heures; privées de 13 h. 30 à 20 heures.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. – Appeler le numéro 111
Ambulance officielle. – Tél. 2 24 13 et 2 15 52.
Pompes funèbres. – Ed. Bochatay, 2 22 95. Gilbert Pagliotti, 2 25 02. Marc Chappot et Roger Gay-Crosier 2 24 13 et 2 15 52.
Centre de planning familial. – Avenue de la Gare 28, tél. 2 66 80.
Centre femmes. – Tous les mardis de 15 à 19 heures, échanges d'idées, d'expériences, etc., place du Midi 1, tél. 2 51 42.
Dépannage jour et nuit. – ACS Martigny, téléphone 026/2 32 32.
Dépannage et accidents. – R. Granges et Cie, carrosserie du Simplon, 22655/23463.
Fondation Pierre-Gianadda. – Musée gallo-romain (expo archéol.), ouvert tous les jours de 10 à 12 heures et de 14 à 18 heures (lundi, excepté). Jusqu'au 30 décembre: expo d'automne, six peintres valaisans.
Service d'aide familiale: pour tous renseignements, s'adresser à la responsable du service: Mme Philippe Marin, infirmière, chemin de la Prairie 3, Martigny, tél. 2 38 42. Tous les jours de 7 à 9 heures et à partir de 18 heures
A.A. – Groupe de Martigny, réunion le vendredi à 20 h. 30, local Notre-Dame-des-Champs N° 2. Tél. 026/2 11 55 et 5 44 61 et 8 42 70.
Groupe alcooliques anonymes «Octodure». – Bâtiment de la Grenette, Martigny: réunion tous les mercredis à 20 h. 30. SOS, téléphones 2 49 83 et 5 46 84.
Bibliothèque municipale. – Mardi de 15 à 17 h., mercredi, de 15 à 17 h. et de 19 h. 30 à 20 h. 30; vendredi, de 15 à 17 h.; samedi, de 15 à 17 heures.

Saint-Maurice

Pharmacie de service. – Pharmacie Gaillard, tél. 65 12 17.
Médecin de service. – En cas d'urgence en l'absence de votre médecin habituel, clinique Saint-Amé, tél. 65 12 12.
Service dentaire d'urgence. Pour le week-end et les jours de fête, appeler le numéro 111
Pompes funèbres. – Albert Dirac, tél. 65 12 19, François Dirac, tél. 65 15 14.
Samaritains. – Dépôt de matériel sanitaire, Mme Marie Rappaz, chemin des Iles, téléphone 65 23 39.
Exercices: 2e mardi de chaque mois, dès 20 heures.
Service médico-social du district. – Hospice Saint-Jacques, tél. 65 23 33.
Taxiphone. – Service jour - nuit, tél. 71 17 17.

Monthey

Pharmacie de service. – Pharmacie Carraux, tél. 712106.
Médecin. – Service médical jeudis après-midi, dimanches et jours fériés, tél. 71 11 92.
Samaritains. – Matériel de secours, téléphone 71 14 54 et 71 23 30.
Ambulance. – Tél. 71 62 62.
Hôpital. – Heures des visites, chambres communes et mi-privées, mardi, jeudi, samedi et dimanche, de 13 h. 30 à 15 heures; privées, tous les jours de 13 h. 30 à 19 heures.
Service dentaire d'urgence. Pour le week-end et les jours de fête, appeler le 111.
Pompes funèbres. – Maurice Clerc, 71 62 62, J.-L. Marmillod, 71 22 04, Antoine Rithner, 71 30 50.
Dancing Treize-Etoiles. – Ouvert jusqu'à 3 h. Fermé le lundi.
Taxis de Monthey. – Service permanent, station place Centrale, tél. 71 48 84.
Taxiphone. – Service jour et nuit, tél. 71 17 17.
CIRENAC. – Centre d'information de régulation des naissances et d'aide aux couples, tél. 71 66 11.
Dépannage. – Téléphone jour et nuit: 71 43 37
Bar Le Corso. – Ouverture jusqu'à 24 heures.
Centre Fitness du Chablais. – Tél. 71 44 10, piscine chauffée, saunas, solarium, gym., ouverture de 8 à 21 heures.
Alcooliques anonymes. – Réunion tous les vendredis au café Industriel, à 20 h. 30. Roger, tél. 71 18 32; Jean, tél. 71 13 39.

Viège

Pharmacie de service. – Pharmacie Burlet, 462312.
Service dentaire d'urgence. Pour le week-end et les jours de fête, appeler le numéro 111

Brigue

Pharmacie de service. – Pharmacie Marty, 231518.
Alcooliques anonymes. – Réunion tous les jeudis à 20 h. 15, avenue de la Gare 9, téléphone 23 43 53, 23 62 46 et 23 80 42. Naters tél. 23 12 61.
Dépôt de pompes funèbres. – André Lambrigger, tél. 23 73 37.
Patrouilleurs TCS. – Tél. 022/140 ou 031/140.

AUJOURD'HUI madame

Un menu

Jambon - salade
Tomates fermières
Fromage
Yogourts

Le plat du jour

Tomates fermières

Pour quatre personnes: 4 grosses tomates, 200 g de champignons, une gousse d'ail écrasée, 1 échalote hachée, 1 poivron vert, 2 œufs durs, sel, poivre, poudre de muscade, un citron.

Choisir de belles tomates bien fermes. Leur enlever un couvercle et les évider. Eplucher les champignons en enlevant la partie terreuse, les laver, les émincer finement, les faire macérer dans un bol avec le jus du citron. Couper en dés le poivron vert et le blanc d'œuf, les mélanger avec les champignons. Ajouter l'ail et l'échalote hachés, saler, poivrer, muscader très légèrement. Garnir chaque tomate avec cette composition. Placer le couvercle de la tomate sur le côté et, avant de servir, parsemer avec le jaune d'œuf écrasé.

Recettes

Liqueur de citron

5 citrons, 1 g de cannelle, 1 g de clou de girofle, O,5 g de safran, 1 litre d'alcool à 90°, 500 g de sucre, 1 litre d'eau.

Pelez soigneusement le zeste des citrons, sans entamer la peau blanche. Hachez finement et faites macérer dans l'alcool avec les aromates, pendant trois jours. Passez la macération, filtrez-la. Faites un sirop avec le sucre et l'eau. Mélangez les deux éléments. Mettez en bouteilles.

Liqueur d'orange

2 oranges, 1 litre d'eau-de-vie à 40°, 1 gousse de vanille, 750 g de sucre, 1 verre d'eau.

Faites fondre le sucre dans l'eau, en chauffant doucement, retirez du feu juste avant l'ébullition. Laissez refroidir. Dans un bocal fermant hermétiquement, placez les oranges entières et la gousse de vanille coupée en petits fragments. Mélangez le sirop et l'eau-de-vie. Versez le mélange dans le bocal. Fermez. Laissez macérer pendant 2 mois. Passez la liqueur, filtrez et mettez en bouteilles. Laissez vieillir avant de consommer.

Conseils pratiques

Le saviez-vous?

– Le jaune d'œuf délayé dans de l'alcool à 90° sert à entretenir les reliures de cuir anciennes.
– Le blanc d'œuf battu en neige et additionné de quelques gouttes de vinaigre est le produit de nettoyage idéal du bois doré.

Egalement battu en neige et passé au pinceau, il est utilisé pour remettre en état les sièges de cuir.
– L'oignon blanc coupé, sert au nettoyage des cuivres. Dès que la surface entamée est sale, vous la coupez et vous recommencez. (Mieux vaut travailler avec une paire de gants de caoutchouc).

Votre élégance

Si vous n'aimez pas les chapeaux

Trente centimètres de tulle peuvent remplacer le plus prestigieux des chapeaux. Achetez-vous un petit métrage de voilette. Sur cheveux courts comme sur cheveux longs, la voilette auréole le visage et fait mieux ressortir le maquillage qui doit être alors très soigné. Choisissez-la noire ou d'un ton beige doré. Portez des boucles d'oreilles assez volumineuses pour mieux l'accompagner. Nouez la voilette derrière la tête en l'étalant bien sur tout le visage. Suivant votre coiffure, faites ou non ressortir les cheveux.

Les réconciliations en amour sont des buvards qui sèchent les taches d'encre mais ne les effacent pas.
P. Veber

La tendance sur les marchés européens

PARIS : se replie.
Après plusieurs séances consécutives de hausse, la bourse parisienne s'est modérément effritée au fil des compartiments.
FRANCFORT : en baisse.
Sous l'influence de quelques réactions d'ordre technique, tous les secteurs ont sensiblement cédé du terrain durant une bourse calme.
AMSTERDAM : irrégulière.
Dans un marché hésitant, la cote s'est quelque peu dépréciée sous la conduite des valeurs internationales.
BRUXELLES : irrégulière.
Dans un volume de transactions peu important, de nombreux titres de premier rang ont fait preuve de fermeté.
MILAN : affaiblie.
Pour des raisons d'ordre politique, toutes les subdivisions de la bourse milanaise ont fluctué d'une manière irrégulière voire en baisse.
LONDRES : en hausse.
Dès l'ouverture, le Stock Exchange s'est orienté à la hausse sous la conduite des valeurs industrielles, énergétiques et bancaires.

DE PLANS D'INVESTISSEMENTS DE MM. HENTSCH ET Cie, GENÈVE

Chemical Fund	D	8.37	9.15
Technology Fund	D	9.81	10.72
Europafonds	DM	23.48	—
Unifonds	DM	15.70	16.50
Unirenta	DM	35.10	36.20
Unispecial 1	DM	57.20	60.10
Crossbow Fund	FS	3.63	3.70
CSF-Fund	FS	16.27	16.60
Intern. Tech. Fund	D	10.02	10.21

BOURSE DE ZURICH

Total des titres cotés	178
dont traités	114
en hausse	65
en baisse	30
inchangés	19
cours payés	272
Tendance générale	meilleure
bancaires	meilleures
financières	meilleures
assurances	irrégulières
industrielles	meilleures
chimiques	meilleures
obligations suisses	faibles
obligations étrangères	plus faibles

La reprise amorcée la veille a continué à produire ses effets aujourd'hui mercredi. Durant cette seule séance, l'indice général de la SBS a avancé de 2,3 points pour atteindre le niveau remarquable de 326.2. Chez les hors-bourse à Bâle, les trois catégories de titres de Roche ont assez nettement progressé.

Sur le marché officiel, les bancaires se sont bien comportées. En revanche, les valeurs des secteurs des financières et des assurances ont évolué plus irrégulièrement. Les grandes gagnantes de la journée se trouvent dans le groupe des industrielles. Parmi ces derniers titres, mentionnons plus particulièrement les Roco porteur, Sandoz porteur, Bührle porteur, Nestlé porteur, Charmilles porteur et la Schindler porteur.

Dans la partie étrangère de la cote, les mines d'or continuent à monter sous l'influence naturellement de la progression du cours du métal jaune.

Les titres à revenus fixes, pour leur part, évoluent toujours à la baisse.

CHANGES – BILLETS

France	39.—	41.—
Angleterre	3.45	3.70
USA	1.60	1.70
Belgique	5.55	5.80
Hollande	83.—	85.—
Italie	18.75	20.75
Allemagne	93.—	95.—
Autriche	12.90	13.15
Espagne	2.25	2.55
Grèce	3.50	4.50
Canada	1.35	1.45
Suède	38.—	40.—
Portugal	2.85	3.85
Yougoslavie	7.—	8.50

PRIX DE L'OR

Lingot	21 600.—	21 800.—
Plaquette (100 g)	2 160.—	2 200.—
Vreneli	163.—	173.—
Napoléon	163.—	175.—
Souverain (Elisabeth)	166.—	176.—
20 dollars or	810.—	850.—

BOURSE DE ZURICH

Suisse	27.11.79	28.11.79
Brigue-Viège-Zermatt	100 d	100 d
Gornergratbahn	915 o	—
Swissair port.	775	780
Swissair nom.	773	782
UBS	3315	3325
SBS	382	386
Crédit Suisse	2175	2185
BPS	1880	1880
Elektrowatt	2100	2100
Holderbank port.	542	547
Interfood port.	4800	4800 d
Inter-Pan	5.5	5.5 d
Motor-Columbus	670	665
Oerlikon-Bührle	2390	2425
Cie Réassurances port.	5750	5750
Winterthur-Ass. port.	2220	2230
Zurich-Ass. port.	12800	12700
Brown, Boveri port.	1790	1795
Ciba-Geigy port.	1220	1235
Ciba-Geigy nom.	682	684
Fischer port.	725	740
Jelmoli	1370	1390
Héro	2800 d	2850 d
Landis & Gyr	1295	1315
Losinger	710 d	700 d
Globus port.	2240	2225 d
Nestlé port.	3440	3490
Nestlé nom.	2205	2220
Sandoz port.	4150	4200
Sandoz nom.	1930	1930
Alusuisse port.	1140	1155
Alusuisse nom.	460	463
Sulzer nom.	2730	2730
Allemagne		
AEG	35.75	35.25
BASF	131	131.5
Bayer	120.5	119.5
Daimler-Benz	234.5	234
Commerzbank	184	181.5
Deutsche Bank	245.5	244
Dresdner Bank	186.5	—
Hoechst	117	117
Siemens	245.5	245
VW	180	179.5
USA et Canada		
Alcan Alumin.	63.5	63.25
Amax	65.25	66.25
Beatrice Foods	33.5 d	33.5 d
Burroughs	132	129.5
Caterpillar	89	88.5
Dow Chemical	52.75	51.25
Mobil Oil	87	84

Divers	27.11.79	28.11.79
AKZO	21.5	21.25
Bull	26.5	27.75
Courtaulds	2.9 d	2.9 d
de Beers port.	14	14.25
ICI	12.75	12.5 d
Péchiney	39	39 d
Philips	18	17.75
Royal Dutch	130	128.5
Unilever	96	95.5
Hoogovens	19.5	19.25

Bourses européennes

		27.11.79	28.11.79
Air Liquide	FF	—	474.5
Au Printemps		—	102.1
Rhône-Poulenc		—	137
Saint-Gobain		—	132.2
Finsider	Lit.	90	90
Montedison		155	154.75
Olivetti priv.		1285	1272
Pirelli		716	702
Karstadt	DM	255	253
Gevaert	FB	938	960

Fonds de placement (hors cote)

	Demande	Offre
America Valor	317	327
Anfos 1	143	145
Anfos 2	126	127.5
Foncipars 1	2470	—
Foncipars 2	1335	—
Intervalor	48	49
Japan Portfolio	308	318
Swissfonds 1	475	485
Swissvalor	220.5	223.5
Universal Bond	63.5	64.5
Universal Fund	69	70
AMCA	21.5	22
Bond Invest	57	57.25
Canac	73.25	74.25
Espac	74.75	76.75
Eurit	126	127.5
Fonsa	95.5	96
Germac	90	—
Globinvest	51.75	52
Helvetinvest	103	103.5
Pacific-Invest	59	59.75
Safit	229	230
Sima	217	219
Canada-Immobil	530	540
Canasec	435	445

BOURSE DE NEW YORK

	27.11.79	28.11.79
Alcan	38 7/8	39
Burrough	79 3/4	79 3/4
Chessie System	27 7/8	27 5/8
Chrysler	5 7/8	5 3/4
Coca-Cola	33 5/8	34 1/8
Conti Oil	47 1/8	46 3/8
Corning Glas	56 3/8	57
Dow Chemical	31 3/4	32
Dupont	39 5/8	40 3/8
Kodak	48 5/8	48 1/2
Exxon	57	57 5/8
Ford	301/2	30 3/4
General Electric	47	47
General Foods	33 1/2	33 3/4
General Motors	52 1/8	52 3/8
General Tel. & Tel	27 5/8	28 3/4
Goodyear	12 3/8	12 3/4
Honeywell	78 1/2	79 1/8
Inco	18 3/4	19
IBM	64 1/2	65 7/8
Paper	37 1/4	37 1/2
ITT	26	26
Kennecott	26	26 1/4
Lilly Elly	62 7/8	62 3/8
Litton	37 1/2	38 1/2
Minnesota	50 1/2	50 1/4
Distillers	28 1/4	28 7/8
NCR	66 3/4	65 3/4
Pepsico	25 1/4	25 1/8
Procter	73 1/2	74
Rockwell	42 7/8	43 1/8
Sperry Rand	49 3/8	48 7/8
Uniroyal	3 3/4	3 7/8
US Steel	18 3/8	17 1/4
United	39	38 7/8
Woolworth	26 1/2	26
Xerox	62 3/8	63 1/8
Zenith Radio	9 7/8	9 7/8

Utilities	108.01 (+0.47)
Transport	250.59 (+1.18)
Dow Jones	830.46 (+4.61)

Crédit Suisse Bonds	60	61
Crédit Suisse Intern.	57.5	58.5
Energie-Valor	90.25	91.25
Swissimmobil 61	1140	1150
Ussec	428	438
Automation-Fonds	57	58
Eurac	240.5	242.5
Intermobilfonds	63	64
Pharmafonds	106.5	107.5
Poly-Bond int.	60.75	61.75
Siat 63	1160	1170
Valca	65	67

CINEMAS

SIERRE — **Bourg** Tél. 027 55 01 18

Ce soir deux films, horaire spécial
A 20 heures – 14 ans
Le dernier film de Belmondo
FLIC OU VOYOU
A 22 heures – 18 ans
Du sexe joyeux dans
LOVE-HOTEL EN HAUTE-BAVIÈRE
v.o. - s.t. fr.

SIERRE — **Casino** Tél. 027 55 14 60

Ce soir à 20 h. 30 – 16 ans
Sally Field, prix d'interprétation Cannes 1979
NORMA RAE
Un formidable portrait de femme...

CRANS — **Le Cristal** Tél. 027 41 11 12

Ce soir à 21 heures – 16 ans
CHANTAGE ILLÉGAL
avec George Barrie et Linda Purl
L'histoire tragique de faux amis

HAUTE-NENDAZ — **Cinalpin**

Ce soir à 21 heures – 18 ans
LA CARRIÈRE D'UNE FEMME DE CHAMBRE
de Dino Risi avec Agostina Belli,
Vittorio Gassman et Ugo Tognazzi

SION — **Arlequin** Tél. 027 22 32 42

Ce soir à 20 h. 30 – 16 ans
ALIEN
Le 8e passager

SION — **Capitole** Tél. 027 22 20 45

Ce soir à 20 h. 30 – 18 ans
PROPHECY, le monstre
Un film de John Frankenheimer

SION — **Lux** Tél. 027 22 15 45

Ce soir à 20 h. 30 – 16 ans
LE TAMBOUR
Film de Schlöndorff d'après le roman de Günter Grass, palme d'or 1979 à Cannes

ARDON — **Cinéma** Tél. 027 86 12 59

Vendredi et samedi – 16 ans
LES 21 HEURES DE MUNICH

FULLY — **Michel**

Ce soir à 20 h. 30 – 16 ans
Du nouveau dans le genre « fantastique »
STARCRASH, LE CHOC DES ÉTOILES
Dès vendredi à 20 h. 30 – 16 ans
Un « western » prestigieux, colossal
LA CONQUÊTE DE L'OUEST

MARTIGNY — **Corso** Tél. 026 2 26 22

Jusqu'à dimanche, à 20 h. 30 – 16 ans
Clint Eastwood et Sondra Locke dans
DOUX, DUR ET DINGUE
Aventures, gags, poursuites, bagarres

Location de voitures AB
Nous louons depuis plus de vingt ans
voitures, bus, camionnettes pour voyages, déménagements, etc.
Par jour: dès Fr. 15.– et par km: 22 ct.
A. Bonvin, Sion, rue de Loèche 22.
Tél. 027/22 42 22.

MARTIGNY — **Etoile** Tél. 026 2 21 54

Jusqu'à dimanche, à 20 h. 30 – 16 ans
L'événement de l'année au cinéma
LES SŒURS BRONTË
d'André Téchiné avec Isabelle Adjani,
Marie-France Pisier et Isabelle Huppert
Trois vies, trois destinées, vues par le plus sensible des réalisateurs.

ST-MAURICE — **Zoom** Tél. 025 3 76 86

Dès ce soir à 20 h. 30 – 16 ans
L'inoubliable succès mondial
LE DOCTEUR JIVAGO
de David Lean avec Omar Sharif,
Alec Guinness et Julie Christie

MONTHEY — **Monthéolo** Tél. 025 71 22 60

Ce soir à 20 h. 30 – 16 ans
Romy Schneider et Yves Montand dans le célèbre film de Costa-Gavras
CLAIR DE FEMME
Un des plus grand succès du film français de cette saison !

MONTHEY — **Plaza** Tél. 025 71 22 61

Ce soir à 20 h. 30 – Admis dès 12 ans
Jean-Paul Belmondo dans son plus grand succès !
L'ANIMAL
Un record d'éclats de rire !

BEX — **Rex** 63 21 77

Ce soir à 20 heures – 16 ans
Sylvester Stallone
LA TAVERNE DE L'ENFER
On y risque sa vie pour cinq dollars !
A 22 heures – Dès 18 ans révolus
DEMOISELLE À PÉAGE

VOUS ÊTES CONCERNÉ...
par les grands sujets d'actualité
choisir
Mensuel chrétien d'actualité
Chaque mois, des personnalités traitent, analysent, développent et commentent les grands thèmes de l'actualité économique, politique, sociale, religieuse et artistique dans **CHOISIR, mensuel chrétien d'actualité.**
Pour une meilleure réflexion sur les grands sujets de notre société, **ABONNEZ-VOUS A CHOISIR:**
Je souhaite recevoir gratuitement un numéro récent de **CHOISIR** ☐
Nom: _____
Prénom: _____
Adresse: _____
N°. Postal: _____
Localité: _____
Je m'abonne ☐
Abonnement:
1 an (11 num.) Frs. 40.–
6 mois (6 num.) Frs. 26.–
1 an (étudiants) Frs. 26.–
A expédier à:
CHOISIR
Mensuel chrétien d'actualité
14B, av. du Mail – 1205 Genève

TÉLÉVISION

Suisse romande

13.55 Point de mire
14.05 Football
15.40 Ces merveilleuses pierres
3e épisode.
16.40 La burette
Aujourd'hui: l'enfant.
– Variétés: des chansons amusantes avec les Padygros.
– Une interview de Marcel Payrard, éducateur.
– 3e et avant-dernier film de la série sur le développement de l'intelligence de l'enfant: «Les poupées».
17.30 Téléjournal
17.35 TV-labyrinthe
Une émission du Service jeunesse.
17.45 Chronique montagne
Aujourd'hui: Entre professionnels...
18.10 Courrier romand spécial Genève
Emission consacrée à l'Union internationale des télécommunications (UIT).
18.35 Boule et Bill
Pour les petits.
18.40 Système D
Le jeu des incollables.
19.00 Un jour, une heure
1re partie
19.30 Téléjournal
19.45 Un jour, une heure
2e partie.
20.00 Le menteur
Le jeu des incollables, avec l'invitée du soir: Anne-Marie Carrière.
20.25 Temps présent
Le magazine de l'information.
Ce soir: La République centrafricaine.
21.25 Opération trafics

3e épisode: La bataille de l'or.
22.20 L'antenne est à vous
L'Association suisse des arbitres (section genevoise).
22.40 Téléjournal
22.50 Football

Suisse alémanique

16.00 Seniorama
16.45 Petit guide des antiquités
12. La porcelaine
17.00 Pour les enfants
La maison où l'on joue
17.30 TV scolaire
Le langage des images: 3. Image et effet
18.00 Astronomie
12. Les planètes et leurs voies
18.30 Follow me
Cours d'anglais (8)
18.45 Fin de journée
18.50 Téléjournal
19.05 Des hommes, des marchés, des musiciens
Les marchés macédoniens
19.35 Point de vue
20.00 Téléjournal
20.25 Der legendäre Howard Hughes (3)
Film en 4 parties, avec Tommy Lee Jones, Ed Flanders, James Hampton
21.15 Rundschau
Nouvelles de l'étranger
22.00 Téléjournal
22.15 Football
Reflets filmés des matches de coupe d'Europe
22.25–23.10 Les débats aux Chambres fédérales

Suisse italienne

18.00 Ces quatre
Le football. Série animée pour les petits
18.05 Nature amie
Guide du monde animal, végétal et minéral
18.50 Téléjournal
19.05 Ecole ouverte
Le monde de l'éducation et ses problèmes
19.35 Ici Berne
Chronique des Chambres fédérales
20.05 Magazine régional
20.30 Téléjournal
20.45 ■ All'ultimo minuto
(L'hommes à femmes). Film policier, de J.-G. Cornu, avec Danielle Darrieux Mel Ferrer, Pierre Brice, Claude Rich et Catherine Deneuve
22.20 Troisième page
La restauration de l'église de San Stae à Venise
23.05 Téléjournal
23.15–23.45 Football
Coupe UEFA. Résumé des rencontres de la semaine

France 1

12.15 Réponse à tout
12.33 Midi première
13.00 TF1 actualités
13.35 Télévision régionale
13.50 Objectif santé
Cure de désintoxication alcoolique
14.00 Les vingt-quatre jeudis
14.03 Histoires naturelles. 14.28 Le rêve de Marie (2) 14.33 Images d'autrefois, photos d'aujourd'hui. 14.55 Les enfants multipliés. 15.07 Demain, des paysans. 15.36 Les choix du photographe. 15.50 Dire son expérience. 16.00 Le désert demain. 17.00 Calcul mental, calcul rétro. 17.30 Le romantisme
18.00 TF quatre
18.34 1, rue Sésame
18.57 C'est arrivé un jour
Une grande petite annonce
19.12 Une minute pour les femmes
19.20 Actualités régionales
19.44 Les inconnus de 19 h. 45
20.00 TF1 actualités
20.30 Mon ami Gaylor (3)
Série avec Romain Trembleau
21.27 L'enjeu
Magazine économique et social. Dossier: Ormuz, le goulot d'étranglement
22.45 TF1 actualités

Antenne 2

12.05 Passez-donc me voir
12.29 Les amours de la belle époque
Ces dames aux chapeaux verts (9)
12.45 A2 1re édition du journal
13.35 Magazine régional
13.50 Face à vous
14.00 Aujourd'hui madame
La France des bas salaires
15.05 Le fugitif
11. Mère Véronique
16.00 L'invité du jeudi
Jacques Villeret
17.20 Fenêtre sur...
Portrait d'un chevalier: Gérard Philipe
17.50 Récré A2
18.30 C'est la vie
18.50 Des chiffres et des lettres
19.20 Actualités régionales
19.45 Assemblée parlementaire
Assemblée nationale
20.00 Journal de l'A2 3e édition
20.35 Le grand échiquier

23.15 Journal de l'A2 4e édition

France Régions 3

18.30 FR3 jeunesse
18.55 Tribune libre
19.10 Soir 3
19.20 Actualités régionales
19.40 Télévision régionale
19.55 Bucky et Pepito
Dessin animé
20.00 Les jeux de 20 heures
20.30 Les Shadoks
20.35 Les pirates du métro

Un film de Joseph Sargent
Avec: Walter Matthau, Robert Shaw, Martin Balsam, Hector Helizondo, James Broderick
21.55 Soir 3

Allemagne 1-2-3

ALLEMAGNE 1. – 16.15 Pour les femmes. 17.00 Pour les enfants. 17.50 Téléjournal. 18.00 Programmes régionaux. 20.00 Téléjournal. 20.15 Evacuer ou prier? 21.00 Café in Takt, variétés. 21.45 Fast wia im richtigen Leben. 22.30 le fait du jour. 23.00 Auf dem Chimborazo, télépièce. 0.55-1.00 Téléjournal.

ALLEMAGNE 2. – 17.10 Wickie et les hommes forts. 17.40 Plaque tournante. 18.20 Wie erziehe ich meinen Vater, série. 19.00 Téléjournal. 19.30 Nos félicitations à Peter Alexander. 21.00 Téléjournal. 21.20 Point commun. 22.05 11 × 14, télépièce. 23.25 Téléjournal.

ALLEMAGNE 3. – 18.00 Pour les enfants, série. 18.30 Telekolleg I. 19.00 Marcel Carné: un metteur en scène en quatre époques. 21.00 Sports sous la loupe. 21.45-22.15 Magazine régional.

Autriche 1

AUTRICHE 1. – 10.30-12.00 Die Abenteuer des braven Kommandanten Kuppes, film. 17.00 AM, DAM, DES. 17.25 Pan Tau. 18.00 Magazine culinaire. 18.25 Téléjournal. 18.30 Programme familial. 19.00 Images d'Autriche. 19.30 Magazine d'actualités. 20.15 Buddenbrooks (6). 21.15 Arguments. 22.15-22.45 Télésports.

RADIO

Radio romande I

Informations à toutes les heures de 6.00 à 23.00 et à 12.30 et 23.55
6.00 Top-matin
Le journal d'informations et variétés
6.00 7.00, 8.00 Editions principales
6.30 Top-régions
6.50 Top-sports
6.58 Minute œcuménique
7.32 Billet d'actualité
8.00 Revue de la presse romande
8.25 Mémento des spectcles et des concerts
8.30 Sur demande
Le (022) 282838 pour vous servir
Edition du jeudi: Conseils-santé
9.30 Saute-mouton
par Janry Varnel
9.40 L'oreille fine
Concours organisé avec la collaboration des quotidiens suisses romands
10.10 La musardise
par Madeleine Caboche
11.30 Ne tiquez pas!
12.00 Le bal masqué
12.30 Le journal de midi
Edition principale et magazine d'actualité
13.25 Hue dada!
Un jeu de Michel Dénériaz
13.30 La pluie et le beau temps
par Jacques Donzel
15.30 Le saviez-vous?
Le (022) 209811 vous répond
Sciences humaines
16.00 Le violon et le rossignol
par Gil Caraman
17.00 En questions
par Jacques Bofford
18.00 Inter-régions-contact
18.20 Soir-sports
18.30 Le journal du soir
19.02 Revue de la presse suisse alémanique
19.05 Actualité-Magazine
19.30 Transit
par Jean-François Acker
21.30 Spectacles-première
Le quotidien des manifestations culturelles en Suisse romande
22.30 Petit théâtre de nuit
Nuages à Cappella
d'Anne Demareuil
Avec: Claire Viret, Claire Camil, Marie-Françoise Sillières.
23.00 Blues in the night
par Madeleine Caboche

Radio romande II

7.00 Les titres de l'actualité
7.05 (s) Suisse-musique
Production: Radio suisse romande
9.00 Le temps d'apprendre
Production: Véra Florence
Présentation: Jacqueline Damien
Cours d'allemand
par le Goethe-Institut: Familie Baumann
9.20 Domaine allemand
Femmes écrivains, par Cornelia Niebler
9.30 Journal à une voix
9.35 Portes ouvertes sur la vie
par Véra Florence
Psychologie des jeunes couples
10.30 Rencontres
10.58 Minute œcuménique
11.00 (s) Perspectives musicales
Musiciens suisses, par Rina Tordjman.
12.00 (s) Stéréo-balade
par Andréanne Bussien
12.50 Les concerts du jour
13.00 Formule 2
Le journal de la mi-journée
13.15 (s) Vient de paraître
14.00 Réalités
Production: Danielle Bron
Réalisation: Imelda Goy
Présentation: Madeleine
15.00 (s) Suisse-musique
Production: Radio suisse alémanique
17.00 (s) Hot line
Production: Pierre Grandjean
Rock line
par Gérard Suter
18.00 Jazz line
18.50 Per i lavoratori italiani in Svizzera
19.20 Novitads
Informations en romanche
19.30 Journal à une voix
19.35 La librairie des ondes
20.00 (s) Opéra non-stop
Des disques, une voix: Nicolaï Ghiaurov
20.45 Opéra-Mystère
par Georges Schürch
21.00 Ce soir à l'opéra-comique
Une émission d'Antoine Livio et Jean-Pierre Tille.
Leonore
21.30 Gazette lyrique internationale
par Ami Châtelain
21.35 Anthologie lyrique
par Claudine Perret
Il Prigioniero
(Le Prisonnier).
Un prologue et un acte d'après Villiers de l'Isle-Adam et Charles de Coster.
23.00 Informations

Beromunster

Informations à 6.00, 6.30, 7.00, 8.00, 9.00, 11.00, 12.30, 14.00, 16.00, 18.00, 22.00, 23.00.
6.05 Bonjour
8.00 Notabene
10.00 Agenda
12.00 Musique champêtre
12.15 Félicitations
12.40 Rendez-vous de midi
14.05 Pages de Suppé, J. Strauss, Bériot, Saint-Saëns, Granados et Heuberger
15.00 Kurt Felix au Studio 7
16.05 Théâtre
16.50 Intermède
17.00 Tandem
18.30 Sport
18.45 Actualités
19.30 Tout sur Eroll Garner
20.30 Passepartout
21.30 Famille et société
22.05 Nouvelles du jazz
23.05 – 24.00 Country et Western

Monte Ceneri

Informations à 6.00, 7.00, 8.00, 10.00, 12.00, 14.00, 16.00, 18.00, 22.00, 23.00, 23.55.
6.00 Musique et informations
9.00 Radio-matin
11.20 Théâtre
11.50 Programmes du jour
12.10 Revue de presse
12.30 Actualités
13.10 Feuilleton
13.30 Chants populaires italiens
14.05 Radio 2-4
16.05 Après-midi musical
18.05 Le monde du travail
18.30 Chronique régionale
19.00 Actualités
20.00 Table ronde
20.40 Orch. de la RTSI
21.50 Chroniques musicales
22.05 Disques à gogo
22.30 Orch. Radiosa
23.05 - 24.00 Nocturne musical

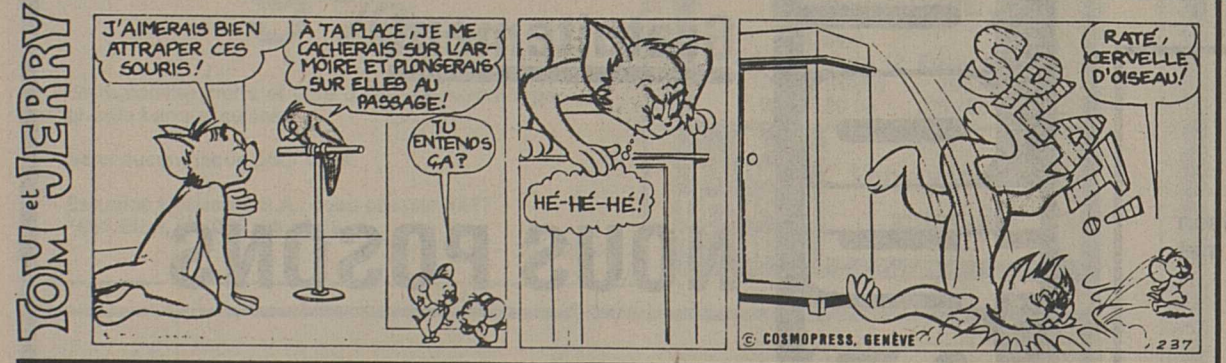

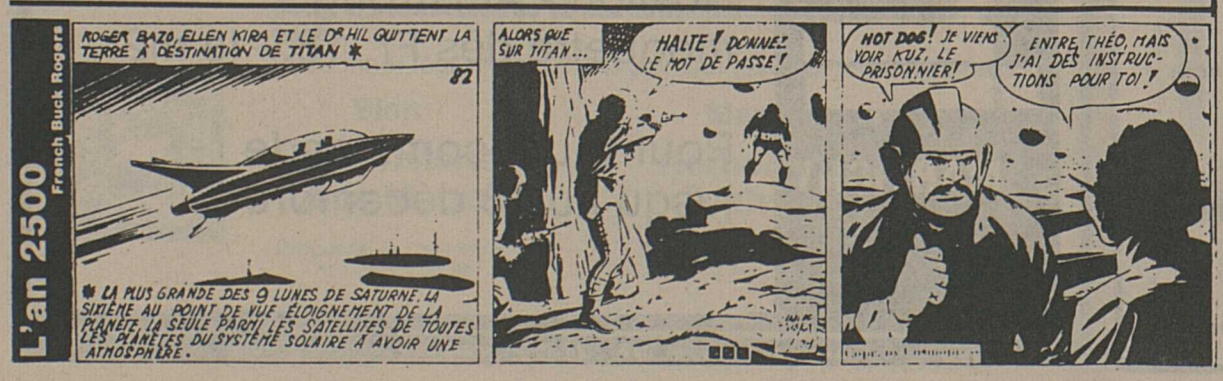

météo

Toujours doux en altitude

Pour toute la Suisse : sur le Plateau, brouillard ou stratus, plus persistant en Suisse alémanique. Au-dessus et dans les autres régions, temps en général ensoleillé. La température sera voisine de 10 à 12 degrés cet après-midi. Limite de zéro degré vers 3300 mètres. Vents faibles.

Evolution pour vendredi et samedi : brouillard sur le Plateau, ailleurs assez ensoleillé. Vendredi augmentation de la nébulosité dans l'ouest et le nord-ouest. Temps doux.

A Sion hier à 13 heures : serein, 8 degrés. 6 (couvert) à Zurich, 6 (serein) à Genève, 8 (serein) à Berne, 9 (nuageux) à Bâle, 11 (peu nuageux) à Locarno, 3 au Säntis, –1 à Helsinki, 1 (neige) à Moscou, 2 (brouillard) à Toulouse, 3 à Vienne, 9 à Milan, 10 à Paris et Francfort, 11 à Amsterdam, 14 à Athènes, 15 à Rome, 17 à Tunis, Barcelone, 20 à Pau.

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

Saas-Fee

On cherche pour la saison d'hiver

sommelier/sommelière
pour bar-dancing; congé la journée

fille de bar et de buffet
pour bar-dancing; conge la journee

sommelier/sommelière
pour salle à manger

cuisinier

apprenti cuisinier
Faire offre à fam. Supersaxo et Sierro, hôtel Dom, 3906 Saas-Fee, 028/59 11 01.

La boutique FLASH à Sion
cherche

une couturière qualifiée

avec quelques années d'expérience, capable d'assurer également la vente.

Travail à mi-temps. Date d'entrée: tout de suite ou à convenir.

Téléphonez à M. Rey au numéro 027/22 14 40. 36–2480

Hôtel Farinet, Verbier, cherche

une lingère

Place à la saison.
Entrée tout de suite.

Faire offre à l'hôtel ou téléphoner au 026/7 66 26.

36–33196

---

bar le bolero

Sion, cherche tout de suite

sommelière-barmaid
Travail par rotation – une semaine le matin – une semaine le soir.

Se présenter au bar ou téléphoner au 027/22 45 56. 36–1337

Restaurant La Tour, Sion, cherche

un casserolier
ou
une fille de cuisine

Entrée tout de suite ou à convenir.

Tél. 027/22 96 56.

36–1215

Café-restaurant Le Carrefour, Montana, cherche, pour la saison d'hiver

une sommelière

et

une fille de cuisine

Pas de travail le soir.

Tél. 027/41 38 63.

36–33182

Multipack

Papier de ménage TISSUES MAISON

2 couches, doux, absorbant et résistant.
Indispensable dans votre cuisine, pour bricoler, pour entretenir votre voiture, etc.
Emballage de 2 rouleaux de 100 feuilles chacun, **1.60**

2 emballages (= 4 rouleaux/400 feuilles) **2.70** au lieu de 3.20

MIGROS

Prix. Qualité. Choix.

L'Union valaisanne du tourisme
cherche, pour ses services de comptabilité et d'information, une

employée de bureau

pour le 1er janvier 1980 ou date à convenir.

Nous offrons:
— travail intéressant et varié,
— place stable et bien rétribuée,
— avantages sociaux et semaine de cinq jours.

Nous demandons:
— diplôme d'une école de commerce ou certificat équivalent,
— bonne connaissance du français et de l'allemand.

Prière d'adresser une offre écrite et détaillée avec prétentions de salaire à
la direction de l'Union valaisanne du tourisme, 1951 Sion.

36–7204

FONDERIE D'ARDON SA

1917 ARDON (Valais)
Tél. 027/86 11 02

cherche, pour entrée immédiate ou à convenir

serruriers de construction
aides-serruriers
manœuvres

Publicitas: 21 21 11

Entreprise de menuiserie à Grône
cherche

menuisiers

pour la pose et l'établi.

Tél. 027/58 12 42.

36–33012

Bar à café
cherche

une dame

habitant à Sion à la demi-journée.

Entrée immédiate.

Ecrire sous chiffre P 36–33144 à Publicitas, 1951 Sion.

Verbier, on cherche

une jeune fille

pour garder deux enfants 3½ ans et 16 mois et aider au ménage.

Entrée tout de suite ou à convenir.

Tél. 026/7 62 27.

36–33155

+SSR

Société suisse de radiodiffusion et télévision

Dans la perspective du départ du titulaire actuel, qui se retirera pour raison d'âge au début de 1981, la Société suisse de radiodiffusion et télévision met au concours le poste de

directeur général de la SSR

Aux termes de la concession et des statuts de la SSR, le directeur général assume la gestion des affaires de la société, la direction générale et la surveillance des programmes de radio et de télévision.

La nomination est du ressort du comité central de la SSR, sous réserve de l'agrément du Conseil fédéral.

Traitement et entrée en fonction à convenir.

Dépôt des candidatures: jusqu'au 31 décembre 1979.
Discrétion assurée.

L'autorité de nomination se réserve la possibilité d'attribuer ce poste par voie d'appel.

Les personnes intéressées voudront bien adresser leur candidature, accompagnée des pièces usuelles, au président de la Société suisse de radiodiffusion et télévision,
Me Ettore Tenchio, avocat
Obere Plessurstrasse 36, 7000 Coire.

05–10586

---

innovation

MARTIGNY

Gratuitement

NOUS POSONS VOS REVÊTEMENTS de SOLS

Novilon - Amstrong
moquette dès Fr. 18.– le m2

Pour toute commande jusqu'au 13 décembre

Parking gratuit – Tél. 026/2 28 55 – Livraison à domicile gratuite

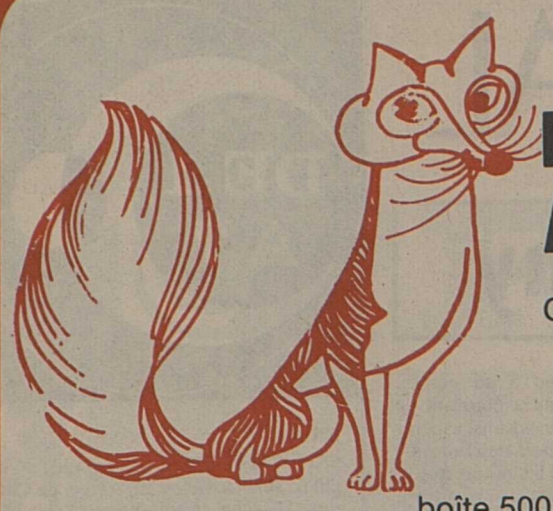

Pralinés Ambassador

Cailler

boîte 500 g **15.50**

Pralinés Trianon

Suchard

boîte 500 g **14.90**

Pralinés surfins

Raymond confiseur

boîte 500 g **11.50**

Café Hag

en grains

paquet 200 g **3.–**

la Source

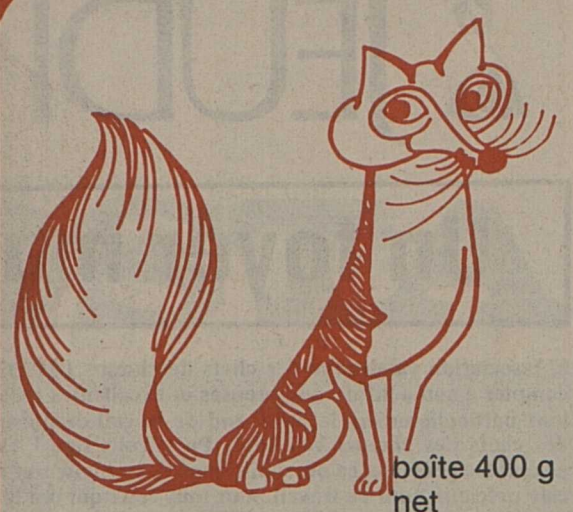

Tomates pelées

Tesori

boîte 400 g net **–.55**

Farine fleur

Usego

kilo **–.95**

Sensationnel!

Jeu de puzzles

avec image au choix de

Abba, John Travolta, Elvis Presley, Bee Gees, Smokie et Bonney-M.

le jeu **17.90**

la Source

Pour toutes vos annonces: Publicitas 027/21 21 11

Pourquoi vos épargnes sont-elles si peu rentables?

Si vos épargnes ne vous rapportent que du 2 à 4%, vous n'avez pas fait de bons placements. Votre capital travaille pour les autres et vous devriez chercher de meilleures possibilités. Nous vous en offrons une; une où votre argent travaillera pour vous.

9%

de rentabilité, nette et libre d'impôts, garantie par une grande banque suisse.

Sans aucun risque pour vous.

Estudios Hoteleros S.A., case postale 3227
1951 Sion, tél. 027/88 13 59.

36–32832

Essen CR stéréo

drive•fi Center Blaupunkt.

Autoradio
3 longueurs d'ondes
L. M. U
UKW stéréo
Lecteur de cassettes stéréo
Puissance de sortie 2 x 5 watts

Monté tout compris
Fr. 698.– seulement
(montage standard)

P. Guex
Gd-St-Bernard 42
1920 Martigny
026/2 20 06

Edgar Nicolas
1951 Sion
027/23 22 62

BLAUPUNKT drive•fi Center.

Votre spécialiste autoradio

4.79.1.f.

Vraie, Vivante, Virginie

La robe chic qui vous accompagnera durant les fêtes

Virginie

Au Brin de Laine

Rue du Rhône – Mme Amoos-Romailler

SION

LE BEURRE DE CHÈVRES

est utilisé depuis des générations dans le canton d'Appenzell lors de
«douleurs dans les os et articulations»,
maux nommés aujourd'hui arthrose, goutte, rhumatisme articulaire.

Maintenant il existe la

FRICTION Caprisana

Pot 75 g **12.80**
Pot 200 g **30.—**

à base de beurre de chèvres et d'essences de plantes.
«CAPRISANA» (capra = chèvre; sanare = guérir) **a une efficacité prouvée en cas de rhumatisme, arthrite, arthrose, douleurs musculaires et des articulations, inflammation des nerfs.**
Frictionner légèrement 2 fois par jour les endroits douloureux.

Sion

Herboristerie de la Matze

Droguerie A. Thévenon
Tél. 027/22 38 89

Martigny

Herboristerie B. Crettex

Droguerie, rue du Rhône 1
Tél. 026/2 12 56

DE 33
A 45

Disque
Festival Varga, Sion

– Vivaldi: concerto pour 2 violons et violoncelle.
– Vivaldi: «Domine ad adjuvandum me festina» (chœur et orchestre); «Credo».
– Mendelssohn: symphonie N° 4.

Avec: l'Orchestre symphonique du festival, le chœur du festival. Solistes: Tibor Varga et Judith Justice (violons), Martin Ostertag (violoncelle), Brigitte Balleys (soprano). Et l'Orchestre de chambre de Detmold. Direction: Tibor Varga.

Nous passons assez rapidement sur la symphonie N° 4 de Mendelssohn (une œuvre attachante et fort bien rendue ici) pour nous attarder davantage sur la première face de ce 13e disque du Festival Tibor Varga.

En effet, plusieurs points méritent d'être relevés. Tout d'abord le fait que, pour des soucis d'éclectisme fort louables, le festival du «violon» associe ici les voix grâce à l'intéressante expérience réalisée il y a deux saisons, avec un chœur ad hoc de chanteurs expérimentés. Vivaldi, que ce soit le double chœur (motet) ou le chœur mixte (credo) se prête admirablement à ce genre de gravure-souvenir d'excellente qualité technique. Nous aurons particulièrement remarqué le «Sicut erat» fort bien équilibré alors que nous avons été un rien déçus en ce qui concerne l'équilibre orchestre-voix pour l'allegro initial, lui-même précédé par une partie orchestrale fort bien interprétée.

Si la gravure de ce genre de disques hors commerce bénéficie de spécialistes, de bons techniciens, elle ne peut s'appuyer sur les facilités d'une grande maison de marque. Aussi est-il peut-être quelque peu risqué d'enregistrer chœurs et orchestre en une œuvre commune. Mais j'applaudis à ce risque car le résultat est bon et laisse un merveilleux souvenir. Et c'est là aussi l'un des objectifs de ces disques hors commerce mais que vous pouvez trouver auprès de l'Association du festival, ce en devenant membre. Merci pour le choix et le soin apporté!

N. Lagger

JEUDI MUSICAL

Un foyer musical à Martigny

L'Association valaisanne des chefs de chœurs (AVCC), malgré sa jeunesse, peut compter à son actif de nombreuses et excellentes réalisations. Parmi celles-ci, citons particulièrement le week-end de travail organisé chaque année au bénéfice des chefs des chœurs valaisans. Puis, voici que l'AVCC, dans le cadre de son assemblée générale, ce prochain samedi, va inaugurer à Martigny son «foyer musical» précieux outil de travail pour tous ceux qui ont le souci d'apporter leur collaboration culturelle et artistique aux sociétés chorales locales.

Quel genre de foyer?

En 1976, suite à de nombreuses discussions dans le cadre des week-ends de travail, l'AVCC était arrivée à la conclusion qu'un foyer musical pourrait précieusement aider les chefs de chœurs dans leurs tâches.

Ce foyer – c'étaient là les intentions – devrait être d'abord un lieu de rencontres entre les chefs partageant les mêmes préoccupations; puis on devrait y trouver du matériel susceptible d'apporter des informations efficaces aussi bien sur le plan de la littérature musicale chorale que sur celui de la technique. De ce fait, le foyer, catalysant le travail individuel et communautaire, pouvait avoir les prétentions d'un instrument de perfectionnement si nécessaire à tous les chefs de chœur qui, eux aussi, ressentent régulièrement le besoin de renouveler, de dynamiser leur activité à la tête des sociétés. Pour être complet, ce foyer devrait donc disposer d'une salle de rencontre, d'une salle de partitions répertoriées, d'une bibliothèque et d'une discothèque. Ceci dans un cadre qui pourrait être simple mais qui devrait être facilement accessible et accueillant.

La réalisation

L'objet étant d'importance, il fallut à l'AVCC et plus particulièrement à son comité plus de deux ans pour passer de la théorie (si bien intentionnée) à la pratique (si efficacement réalisée).

En ce qui concerne le lieu, après analyse et réflexion, Martigny eut la préférence. De fait, l'AVCC de caractère romand, recrute ses membres de Sierre à Saint-Gingolph et Martigny se situe bien au centre de ce Valais romand.

En Octodure, on put rapidement disposer de trois locaux dans l'ancienne maison Supersaxo à la rue des Alpes. Ces locaux furent simplement meublés et aménagés de façon fonctionnelle. A ce jour le foyer lui-même, le salon de rencontre, et la salle des partitions sont déjà mis en place et ouverts depuis août 1979. Il est entendu que cet aménagement, l'entretien et l'animation qu'il nécessite, ne vont pas sans des dépenses. Celles-ci, peut-on espérer, seront comblées par une assistance financière aussi bien de l'officialité que des sociétés de chant et de membres individuels.

Nous aimerions ici lancer un appel aux comités des chœurs et chorales: puissiez-vous, dans l'avenir, prévoir dans votre budget une modique participation annuelle au foyer AVCC! Je puis témoigner que ce subside serait fort bien placé dans une entreprise qui, par l'intermédiaire de votre chef de chœur et de votre commission musicale, vous rendra d'immenses et réguliers services. Plus particulièrement en ce qui concerne l'information, la documentation (renouvellement du répertoire) et des échanges entre les diverses sociétés.

Merci aux animateurs

Cette exceptionnelle réalisation issue d'une idée qui n'avait rien d'officiel, ne vit le jour que grâce à l'enthousiasme et à la disponibilité de quelques chefs de chœurs qui ne comptèrent ni temps ni argent pour parvenir aux buts fixés par l'AVCC. Nous nous permettons ici de les remercier tous, et plus particulièrement MM. P.-M. Darbellay, E. Delaloye, L. Jordan, B. Oberholzer et Michel Roulin qui a accepté d'assurer la responsabilité de l'animation au foyer AVCC.

Ce prochain samedi, tous les chefs de chœurs pourront vérifier de visu les fruits d'une patiente, longue et difficile entreprise née de l'enthousiasme de certains.

Ce foyer musical répond à un besoin, c'est sûr! Son avenir dépendra pourtant de l'usage qu'on en fait. Nous osons espérer que nombreux seront les chefs de chœurs – et pourquoi pas, avec eux, les organistes et des chanteurs eux-mêmes – prendront l'habitude de fréquenter ce foyer où, lors de rencontres fortuites, bien des décisions peuvent être prises pour le bien des sociétés chorales valaisannes, partant, pour l'art choral en général.

L'AVCC et son assemblée

Samedi 1er décembre 1979, dès 14 heures, au collège Sainte-Marie à Martigny, se tiendra l'assemblée générale annuelle de l'Association valaisanne des chefs de chœurs (AVCC). Les différents points à l'ordre du jour témoignent du souci de l'actuel comité: il y a dix ans que l'AVCC a été mise sur pied; il s'agit maintenant, plus que jamais, de poursuivre et d'accentuer son activité (et le foyer musical peut dans ce sens servir de catalyseur).

L'AVCC est ouverte à tous ceux qui se soucient de l'art choral en Valais. Sont donc invités à cette réunion, non seulement les membres AVCC, mais aussi les amis du chant choral, ceux qui, parmi les chefs, désireraient adhérer à l'association pour bénéficier de son expérience.

Après l'assemblée générale (durant laquelle il sera notamment procédé à la nomination d'un membre du comité et discuté sur le week-end choral 1980), l'on aura l'occasion de visiter le foyer musical sous la conduite des responsables qui l'ont mis en place au nom de l'AVCC.

Que cette assemblée générale 1979 (dix ans!) serve de prétexte à une joyeuse rencontre entre de nombreux chefs de chœurs, organistes et chantres! Que cette journée, grâce à notre nombreuse participation, soit un encouragement pour le comité de l'AVCC qui ne manquera pas de donner à cette sympathique association un nouvel élan dans la magnifique ligne que l'AVCC a déjà tracée jusqu'ici! A samedi à Martigny!

N. Lagger

DE 1
A 7

Jeudi 29

SAINT-MAURICE, grande salle (20 h. 30): La vie est un songe, **de Calderon.** *Mise en scène: Stuart Seide. Pour l'interprétation de cette célèbre pièce, le* Théâtre de la tempête *est l'invité des Jeunesses culturelles du Chablais-Saint-Maurice.*

Vendredi 30

LAUSANNE, aula collège des Bergiers (20 heures): concert donné par l'Orchestre de chambre de Saint-Paul. Direction: Daniel Baatard. Soliste: Aline Baruchet-Demierre (piano).

Le programme comporte des œuvres de Schubert (ouverture), de Mendelssohn (symphonie N° 5) et, avec Aline Baruchet-Demierre au clavier, le concerto en si bémol N° 2 opus 19.

SION: salle Supersaxo (20 h. 30): Assemblée constitutive du «Cercle des manifestations artistiques». L'invitation s'adresse à chaque personne qui s'intéresse à l'activité culturelle à Sion et qui tient à avoir son mot à dire. Objets à l'ordre du jour: nomination du comité et acceptation des statuts. Vu l'importance de cette assemblée nous insistons pour que chaque secteur culturel (musique, théâtre, danse, arts, chant choral, festivals, etc.) soit représenté par plusieurs personnes. Pour de plus amples renseignements, l'Office du tourisme à Sion (rue de Lausanne) tient à disposition les projets de statuts. A vendredi soir!

Samedi 1er décembre

MARTIGNY, collège Sainte-Marie (14 heures): assemblée générale annuelle de l'Association valaisanne des chefs de chœurs, suivie d'une visite commentée du foyer musical (voir ci-contre!).

Lundi 3 décembre

AIGLE, salle du Château (20 heures): «Trio Abegg». *Programme: Mozart, Killmayer, Beethoven, Ravel. Dans le cadre de l'émission «L'Oreille du monde». Organisation: Jeunesses culturelles du Chablais-Saint-Maurice et l'Association du Château d'Aigle.*

Mercredi 5 décembre

MARTIGNY, fondation Pierre-Gianadda: Quintette baroque de Winterthour.

N. Lagger

GUEX
MARTIGNY
Tél. 026/2 20 06

Auto-électricité
Alternateur – Démarreur
Allumage – Eclairage
Batterie – Auto-radio – Stéréo
Carburation – Dépannage
Magasin de vente

BOSCH SERVICE

A vendre

Austin Mini 1000
1974, 42 000 km.
Parfait état.
Expertisée.
Fr. 3500.–.

Honda Civic
1979, 6000 km.
Etat de neuf.
Fr. 7900.–.

Tél. 027/86 31 25
86 34 07
midi ou soir.
36–2931

Machines à laver linge et vaisselle
marques suisses, d'exposition, neuves avec garanties.

GROS RABAIS
Facilités de paiement.

Fr. 30.–
par mois
12 mois minimum

Nos occasions dès Fr. 390.—.
Réparations toutes marques sans frais de déplacement.

SAM
Appareils ménagers
Sion
Tél. 027/23 34 13
140.263.584

Garage-box

simple seul. 2200.–
double seul. 3500.–
triple seul. 5200.–
dim. 2,7x5,4 m, neuf, toit plat, éléments complets à monter soi-même. Sur désir rendu posé.

Réservez tout de suite chez Unionorm Lausanne
Tél. 021/37 37 12

A vendre

Mercedes 450 SLC

1975.

Tél. 025/26 41 98
dès 18 heures.

36–33150

A vendre

Chevrolet Malibu

Classic, 1979, expertisée, V8, automatique, climatisée, radio-cassettes, etc.

Prix intéressant.

Tél. 026/6 23 73.
36–401251

A vendre

Peugeot 305

Modèle 1978, 35 000 km.
Expertisée.

Tél. 027/38 17 13.
36–303039

publicité:
027/21 21 11

LES DISQUES DE LA SEMAINE

Jefferson Starship
Freedom at point zero
(Grunt BZL 1-3452)

Lorsque le légendaire Jefferson Airplane se scinda, les propos les plus pessimistes furent tenus sur l'avenir de ses musiciens. Et si l'on ne parle plus guère de Hot Tuna, force nous est de constater que l'Airplane modernisé sous le nom de Starship poursuit une carrière remarquable.

Et ce n'est pas un hasard si le vaisseau spacial connaît autant de succès que ce bon vieil avion. Le grand leader de la formation américaine n'a rien perdu en quinze ans de son imagination ni de son punch. Et ce magistral Paul Kantner nous propose une leçon de rock que nous ne sommes pas près d'oublier. Il est bien secondé par ses petits collègues d'ailleurs. Surtout par le keyboardiste David Freiberg et par le démoniaque batteur Aynsley Dunbar. Celui-là, il peut vous garantir le frisson dans le dos. Génie du contre-temps, baroque et agressif, il masse son instrument avec force et précision, pressentant toujours intuitivement à quel moment il devra accentuer ou diminuer sa frappe. Aynsley Dunbar possède vraiment cette présence qui fait les légendes. C'est en tous cas un batteur qui ne risquera jamais d'être au chômage.

Mais Jefferson Starship, ce n'est pas seulement un ensemble d'excellents musiciens. C'est surtout un style propre, un son personnel et une longue expérience. Les compositions de *Freedom at point zero* sont des modèles du genre. Une mélodie simple sur laquelle sont greffées des orchestrations ultra-sophistiquées pour chaque instrument. Ecoutez la guitare solo dans *Rock Music*. Un long riff qui soutient la partition vocale sans la supplanter, tout en restant parfaitement indépendant. L'art de la nuance et de la mesure. Le juste mélange entre la démonstration de virtuosité et l'accompagnement sage.

Enfin, remarquons encore la qualité des harmonies vocales de Jefferson Starship. Ça tient à la fois de Uriah Heep, par les longues phrases à quatre voix, et de Steve Miller par le chant solo.

Freedom at point zero est un disque peut-être trop travaillé, trop étudié jusque dans ses moindres détails. Il n'y a, à ce niveau, plus place pour une quelconque hésitation, pour le semblant d'une ombre d'un risque d'éventuelle erreur. Mais peut-on reprocher la perfection?

Toto – Hydra
(CBS 36229)

On l'attendait avec une certaine appréhension, ce deuxième album de Toto. Après l'immense succès de *Hold the line*, on se demandait comment la formation américaine pourrait assumer son avenir.

Et alors est arrivé *Hydra*, un 30 cm plein de bonnes choses. C'est un disque assez différent de son prédécesseur. Toto a vite grandi. Il a mûri, et sa musique aussi. Contrairement à d'autres groupes célèbres (ACDC, Boston...), il ne fait pas figure de sauvage, même si son rock est plutôt... musclé. Toto, c'est tout d'abord une mélodie que l'on a ensuite durcie à coups de basse et d'éclats de voix. Et c'est terriblement efficace. Si vous avez envie de vous défouler, vous ne trouverez certainement pas mieux.

Toutes les chansons de Toto sont écrites dans de l'acier trempé. Et c'est là qu'il faut chercher la force de ce groupe. Même dans les thèmes plus calmes, les Américains ne se départissent jamais d'un tempo ravageur, à côté duquel les réputés gros bras (Motorhead, Judas Priest et autres) font figure de parents rachitiques. Et ce pour la seule raison que Toto, ce n'est pas du bruit.

On ne voudrait pas être trop optimiste, mais il semble qu'avec The Knack et Toto, on a peut-être trouvé des émules et successeurs de Fridjid Pink ou de Free. De toute façon, on constate de plus en plus que les bons groupes de rock viennent des Etats-Unis où le genre semble connaître un regain certain d'intérêt. C'est très bien comme ça.

Nouveautés

– Les Shadows ont sorti un nouveau disque plus que décevant. Ils se sont contentés de reprendre des tubes célèbres dans le genre *Heart of glas*. L'équipe à Bruce Welch en nette baisse de forme.
– Vient de paraître un Greatest hits de Abba.

Je vous signale que la semaine prochaine nous essayerons d'établir les tendances principales qui ont dominé l'année 1979 dans le domaine de la musique pop. Et dans quinze jours, je ferai une petite liste des disques les plus importants parus pendant l'année. J'espère ainsi vous aider à faire votre choix pour les éventuels disques que vous voudriez acheter pour Noël.

Allez, salut...

Gérard

Ne pas faire de publicité pour économiser signifie... arrêter sa montre pour gagner du temps

Compacts, systématiques, incomparables. Et rien de plus.

Vous deviez naguère choisir entre la compacité ou un Nikon. Mais les temps changent: Avec les Nikon FM et FE (à réglage automatique de l'exposition), vous pouvez opter entre deux appareils compacts intégrés dans le célèbre système Nikon. Deux appareils qui se muent instantanément en instruments professionnels à moteur. Car ils ont de qui tenir!

Cela facilite la photographie créatrice – et la décision d'achat!

Garantie ISFL Service
Exigez la garantie originale

Nikon
Qui dit mieux?

INFORMATIONS

Informez-moi sur le Nikon FM/ le Nikon FE (soulignez ce qui convient).

Nom:
Adresse:
NPA/localité: NF

A retourner à Nikon S.A., Kaspar Fenner-Str. 6, 8700 Küsnacht.

Prêts personnels
pour tous et pour tous motifs

C'est si simple chez Procrédit.
Vous recevez l'argent dans le minimum de temps et avec le **maximum de discrétion.**

Vous êtes aussi assuré en cas de décès. Vos héritiers ne seront pas importunés; notre assurance paiera.

Prêts de Fr. 1.000.– à Fr. 30.000.–, sans caution. **Votre signature suffit.**

1.115.000 prêts versés à ce jour

Une seule adresse:

Banque Procrédit
1951 Sion, Avenue des Mayennets 5
Tél. 027-23 50 23

Je désire Fr.
Nom Prénom
Rue No.
NP Lieu
L

ROADSTAR®

79285

299.-

Autoradio ROADSTAR RS-3700 OM/OUC recherche automatique des programmes avec lecteur de cassettes autoreverse

Notre garantie: satisfait ou remboursé!

Lecteur de cassettes ROADSTAR RS-850 autostop 79.90

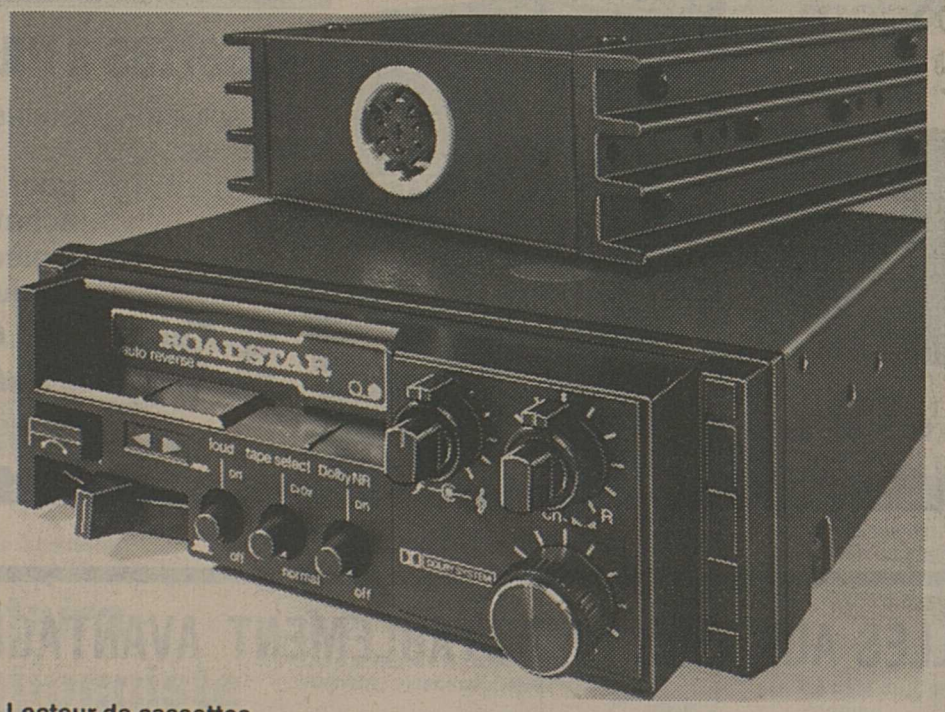

Lecteur de cassettes ROADSTAR RS-1550 avec ampli RS-57 2 x 15 W RMS noir 398.-

Lecteur de cassettes ROADSTAR RS-1100 avec ampli RS-57 2 x 15 W RMS argent 249.-

Tuner ROADSTAR RS-1650 OM/OUC argent/noir 199.-

PLACETTE

No 1 en Suisse Romande

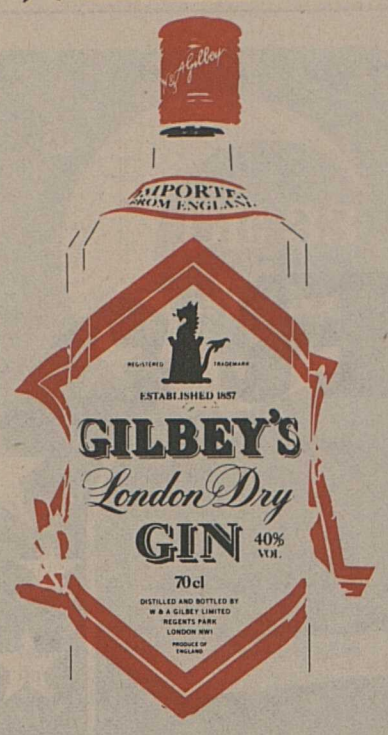

Importeur: Distillerie A.Weber
6422 Steinen, Tel. 043 41 13 06

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

A remettre à Sierre
près de l'hôpital

un café

Petite restauration possible.
Pour traiter: Fr. 60 000.–.

Pour tous renseignements,
s'adresser à
Agence Marcel Zufferey, Sierre.
Tél. 027/55 69 61.

36–242

A louer à Sion, à l'avenue du Gd-Champsec, à 800 m du nouvel hôpital

appartements de 3 et 4 pièces

subsidiés

Fr. 353.–/Fr. 357.– plus charges. Libres tout de suite ou à convenir.

Renseignements: Régie J. Pellet, rue de la Dent-Blanche 20, Sion. Tél. 027/22 16 94.

36–263

A louer à Sion
Bât. Elysée, Dent-Blanche 17

grand appartement

tout confort, très ensoleillé, avec cave et galetas, à partir du 1er février 1980.

Faire offres sous ch. P 36-33102 à Publicitas, 1951 Sion.

A louer à **Sion, quartier Wissigen** (près du nouvel hôpital)

un studio meublé

Date d'entrée: 15 décembre ou à convenir.

Agence immobilière Armand Favre, Sion.
Tél. 027/22 34 64. 36–207

A vendre à Sion
dans un endroit calme et ensoleillé, à quelques minutes du nouvel hôpital

un studio

de 25 m2, cuisine séparée.

Prix intéressant.
Libre tout de suite ou à convenir.

s.s.g.i. jed Kramer s.a.
société de surveillance générale immobilière
maison fondée en 1881
Place de la Gare 2 · Sion · Tél. 027.22 85 77

Châteauneuf-Conthey
A louer dans immeuble Grand-Plaine, magnifique

appartement 5 pièces

avec cuisine complètement agencée.
Loyer Fr. 650.– par mois plus charges.

Tél. 027/36 10 52 - 36 12 52.

36–5202

TERRAINS
A VENDRE
Conthey - Vétroz
Grimisuat - Savièse
M. CLERC - Courtier patenté
39, av. de la Gare - 1950 SION
Tél. 027 / 22 80 50 - 52

DENNER

valable de 29.11.79

économie garantie!

JACOBS CRONAT GOLD

Café lyophilisé soluble, fait de grains de tout premier choix fraîchement torréfiés.

200 g ~~9.90~~ **8.50**

sans caféine

200 g ~~10.80~~ **9.40**

de nos caves

Pinot Noir

Rubival
Vin du Valais

fruité et harmonieux

70 cl ~~6.75~~ **5.75**

Farine fleur

vitaminée avec B1, B2 et Pp

1 kg ~~1.05~~ **–.75**

Raisins sans pépins	360 g*	**1.90** (100 g –.53)
Quartiers de pamplemousses	300 g*	**1.60** (100 g –.53)
Quartiers d'oranges	300 g*	**1.60** (100 g –.53)
Cubes de melons	300 g*	**1.60** (100 g –.53)
Figues	320 g*	**1.95** (100 g –.61)
Cerises rouges	230 g*	**2.25** (100g –.98)

* Poids égoutté

ZWEIFEL Flips de cacahuètes

accompagne toute boisson ou se mange tout seul

115 g ~~1.30~~ **–.95** (100 g –.83)

nouveau chez DENNER

Vicks bleu

bonbons extra frais pour la gorge

Vicks Citron Plus

avec vitamine C
augmente la résistance

75 g ~~1.65~~ **1.30** (10 g –.17)

Sacs à provisions

en diverses grandeurs et plusieurs dessins

7.90 **11.80** **12.–**

nouveau chez DENNER

Cassettes à musique

Tubes actuels – Evergreens – Variétés etc.

1 pièce **5.20**

pour tout achat de 2 pièces et plus **4.20** (la pièce)

DO-48/291179

FOURRURES SENSATIONNELLES AUX PRIX INCROYABLEMENT AVANTAGEUX

Karoll FOURRURES S.A.

Rue Caroline 1 Tél. 021/23.31.87
Lausanne

La maison Karoll Fourrures présente
sa merveilleuse collection d'environ 400 pièces.

Vous trouverez un choix incomparable pour tout budget (facilités de paiement).

Seulement 2 jours

le 30 décembre de 9 h. à 18 h. 30 et le 1er décembre de 9 h. à 17 h. à **l'hôtel de la Gare,** place de la Gare, **SION**

Tél. 027/23 28 21.

140.375.869

MISE EN GARDE!

Le rayonnement mondial de la marque Omega incite certaines personnes à imiter nos produits et à les vendre par les voies les plus diverses.

Il est évident que ces contrefaçons ne bénéficient ni de la garantie internationale, ni du service d'entretien Omega.

Pour éviter toute mauvaise surprise aux consommateurs qui font confiance à notre marque, nous tenons à rappeler que:

1. nos produits sont vendus exclusivement par des magasins d'horlogerie spécialisés concessionnaires de la marque;
2. la vente d'une montre Omega neuve doit s'accompagner obligatoirement de la remise du bulletin de garantie Omega dûment rempli par le vendeur;
3. seul le bulletin de garantie Omega donne droit aux prestations du Service mondial Omega.

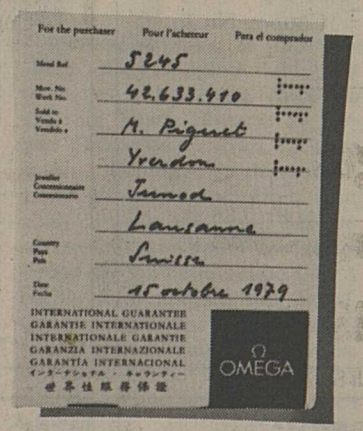

En Valais, la vente de nos produits est confiée aux magasins spécialisés suivants:

Martigny:	**MORET**	Avenue de la Gare 5
Monthey:	**IMOBERDORF**	Rue du Midi 2
Sierre:	**TITZÉ**	Carrefour du Centre
Sion:	**TITZÉ**	Rue de Lausanne 13
	TITZÉ	Rue des Remparts 5
Verbier:	**MORET**	

MEMBRE
ASSOCIATION SUISSE DES HORLOGERS

Ils sont tous membres de l'Association Suisse des Horlogers et se signalent à votre attention par la présence de cet emblème sur la façade de leurs magasins.

Ω OMEGA

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

Hôtel Terminus Sierre
cherche
pour date à convenir

secrétaire-réceptionniste

Faire offres à
M. André Oggier.
Tél. 027/55 04 95.
36–3408

A Sion
on cherche

personne

pour s'occuper d'un jardin fruitier situé au nord de la ville (pommes, poires, etc.).

Ecrire sous chiffre P 36–33176 à Publicitas, 1951 Sion.

On cherche
pour **Martigny**

cuisinier

Sérieuses références exigées.

Entrée tout de suite.

Tél. 026/2 16 68.
*36–401253

Le Raccard, restaurant-bar à Crans-Montana, cherche, **pour sa réouverture le 1er décembre**

1 cuisinier
travaillant seul
cuisine simple, mets de brasserie

1 pizzaiolo

et pour Villeneuve

1 sommelier de 1re force

Faire offres à l'hôtel-restaurant Au Vieux-Pêcheur, Villeneuve-Montreux.
22–16805

Pour assurer tous ses travaux de secrétariat et la réception de la clientèle, notre **bureau des ventes immobilières** cherche, pour tout de suite, une

secrétaire-hôtesse

expérimentée, de bonne présentation, trilingue (français, allemand et anglais, parlé et écrit), désirant travailler en station (pour la saison ou à l'année).

Faire offre à F. Pache, bureau des ventes immobilières, 1973 **Thyon.**
Tél. 027/81 16 08.
97–401.957

On cherche

une jeune fille

pour s'occuper de deux enfants et aider au ménage.

Vie de famille.
Entrée immédiate.

Tél. 027/22 10 52.
36–33038

Le café du Commerce à Aigle
cherche

une serveuse

Tél. 025/26 41 98.
36–33150

Dame

cherche

conciergerie

Région de Sion.

Tél. 027/23 26 25
après 19 heures.
*36–303009

Verbier-Station
Cherche

vendeuse

pour magasin d'alimentation, pour la saison d'hiver.

Tél. 026/7 44 55.
36–33152

Wollen Sie Ihre Arbeitszeit selbst bestimmen?
Infolge Wegzug suche ich eine Nachfolgerin als

Kosmetik-Beraterin

Reisegebiet: Oberwallis. Bestehende Kundschaft. Gute Verdienstmöglichkeiten.

Rufen Sie mich an:
027/55 97 62.
36–33141

Assistante médicale

diplômée, 12 ans de pratique, cherche place à mi-temps (le matin) chez médecin, dentiste ou hôpitaux, région de Sion - Martigny.

Libre tout de suite ou date à convenir.

Tél. 026/6 20 35
026/8 26 63
heures repas.
*36–401250

Jeune homme
de 20 ans, ayant terminé son apprentissage de commerce et 7 mois d'activité en tant qu'employé

cherche place
à Sion, dans le domaine de la comptabilité.
Parle français, anglais et connaissances scolaires d'allemand.

Entrée prévue pour début juillet 1980.

Ecrire sous chiffre P 36–33166 à Publicitas, 1951 Sion.

Homme
d'âge mûr
de bonne éducation

cherche place
comme

aide-magasinier

Ecrire sous chiffre P 36–33167 à Publicitas, 1951 Sion ou tél. 027/58 11 29.

Jeune homme
ayant certificat de poseur de sols, cherche place comme

magasinier-livreur
ou
concierge
dans bureaux, magasins ou banques.
Emploi à mi-temps, région de Sion.

Tél. 027/38 18 32.
*36–303042

Manutentionnaire

cherche place
à Sion ou environs.

Pour le début janvier.

Faire offre sous chiffre P 36-303040 à Publicitas, 1951 Sion.

Nous cherchons

une dame

pour nettoyage des bureaux
une demi-journée par semaine.

Tél. 027/22 01 31
entre 14 et 18 heures.
Garage Hediger, Sion
36–2818

Jeune homme
17 ans
cherche emploi dans **station** pour

remonte-pentes
ou autres.

Tél. 022/21 05 30.
Mme Mettan.
*18–332504

---

publicité:
027/21 21 11

Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais

Jour et nuit à votre service.

Prolongation liquidation totale Lucky-Meubles – Sierre

Pour le 31 décembre 1979, **TOUT DOIT ÊTRE VENDU...**

35% de rabais minimum... 80% maximum

Grâce à vous, nous avons réalisé une excellente liquidation totale; cependant, il nous reste encore du choix, soit:

* chambres à coucher
* plus de 50 salons cuir et tissu
* plus de 30 parois modernes, rustiques, classiques
* plus de 100 petits meubles
* tapis mur à mur dès Fr. 10.– le mètre carré
* tapis mécanique, plus de 100 pièces, dès Fr. 174.–
* tapis d'Orient, plus de 100 pièces, dès Fr. 74.–
* matelas, sommiers (toutes les grandeurs)

Faites **LA BONNE AFFAIRE** de la fin de l'année...

Venez choisir vos meubles à la liquidation totale Lucky-Meubles, Sierre

MEUBLES Lucky Sierre

P

Avenue du Marché 20
(sur la route du Relais du Manoir)
3960 Sierre

Horaire:
lundi matin: fermé – après-midi: 13 h. 30 - 18 h. 30
mardi-vendredi: 9 h. - 12 h./13 h. - 18 h. 30
samedi: 9 h. - 12 h./13 h. - 17 h.

• Entreposage gratuit des meubles jusqu'au 31 décembre 1979 au plus tard.

CEE

CENTRE EQUIPEMENT EQUESTRE
1531 SASSEL ✆ (037) 64 22 34

Ouverture: jeudi, vendredi, samedi
de 14 h. à 19 h.

Expo d'Ussières
ouvert 9-12 h. et 13 h. 30 - 17 h. 30
fermé dimanche et lundi
Tél. 037/64 22 34

40 types de selles exposées dont: selles nues: Club **288.–**; R.D.A. **360.–**; type Siegfried **594.–**; type Danloux **585.–**; type Parziwal **882.–**; Jumping-Moll **1062.–**
Selles **complètes:** Madinga avec brides-rênes, filet, sangle nylon, chabraque, étrivières, étriers **684.–**, etc.
Catalogue sur demande gratuit.

Chaînes à neige Rapid Batterie

PNEUVAL

Tél. 027/
22 27 70
SION

Centre arredamenti FRANZINI s.n.c.

Domodossola
Strada Statale
del Sempione 34
Tél. 0324/43.045

B. & B. - Cinova - Artemide
Saporiti - Bernini
Etude de projets d'architecture
pour intérieurs

46–1915–92

TORO

chasse la neige – à coup sûr

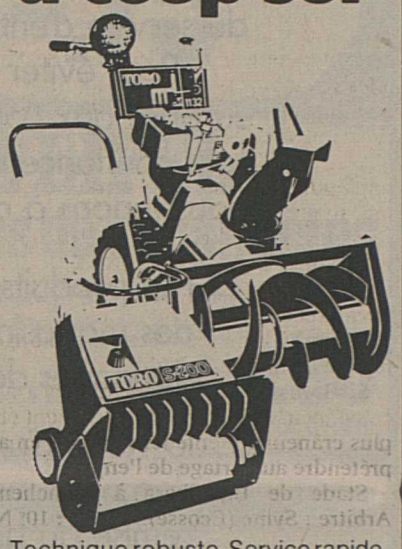

Technique robuste. Service rapide, avantageux à l'achat comme à l'entretien – typiquement TORO.
Faites donc un essai – sans engagement!
Votre agence TORO viendra faire une démonstration à votre domicile.
Représentation générale pour la Suisse + FL
ALTORFER SAMEN AG
8047 ZURICH
Fellenbergstrasse 276, tél. 01/54 57 57

Paiement des coupons

des fonds de placement Intrag

au 30 novembre 1979

	SIMA Fonds Suisse de Placements Immobiliers	**HELVETINVEST** Fonds de Placement en Valeurs Suisses à Revenu Fixe	**EURIT** Fonds d'Investissement en Actions Européennes	**ROMETAC-INVEST** Fonds de Placements Internat. dans le Secteur des Matières Premières et l'Industrie Energétique
	Coupon No 29	Coupon No 8	Coupon No 26	Coupon No 7
Aux porteurs de parts domiciliés en Suisse	Fr. 7.50	Fr. 4.30	Fr. 4.40	Fr. 8.90
Moins impôt anticipé suisse de 35%	Fr. 2.625	Fr. 1.505	Fr. 1.54	Fr. 3.115
Montant net	Fr. 4.875	Fr. 2.795	Fr. 2.86	Fr. 5.785
Aux porteurs de parts non domiciliés en Suisse, avec déclaration bancaire	Fr. 4.875*	Fr. 2.795*	Fr. 3.80	Fr. 8.–

	ESPAC Fonds de Placement en Actions Espagnoles	**FRANCIT** Fonds d'Investissement en Actions Françaises	**GERMAC** Fonds de Placement en Actions Allemandes	**ITAC** Fonds de Placement en Actions Italiennes
	Coupon No 24	Coupon No 22	Coupon No 22	Coupon No 23
Aux porteurs de parts domiciliés en Suisse	Fr. 6.–	Fr. 3.40	Fr. 2.60	Fr. 2.40
Moins impôt anticipé suisse de 35%	Fr. 2.10	Fr. 1.19	Fr. –.91	Fr. –.84
Montant net	Fr. 3.90	Fr. 2.21	Fr. 1.69	Fr. 1.56
Aux porteurs de parts non domiciliés en Suisse, avec déclaration bancaire	Fr. 6.–	Fr. 2.40	Fr. 2.20	Fr. 2.40

* Déclaration bancaire non admise. Les détenteurs de parts peuvent demander à bénéficier des allégements fiscaux prévus par d'éventuelles conventions contre la double imposition.

Les répartitions annuelles peuvent être réinvesties **à des conditions préférentielles, jusqu'au 28 décembre 1979,** en parts du même fonds.

Les coupons peuvent être encaissés aux domiciles de souscription et de paiement suivants:

Union de Banques Suisses, Zurich, siège central et succursales

Lombard, Odier & Cie, Genève
Chollet, Roguin & Cie, Lausanne
La Roche & Co., Bâle
Banque Cantrade S A, Zurich

S UBS G

Union de Banques Suisses

On cherche à acheter

gobelets, médailles et montres de tir, monnaies, médailles et montres anciennes

Martin J.-L., ch. des Pyramides 20, 1007 Lausanne. Tél. 021/25 98 36.
Déplacement sur rendez-vous.

Nous achetons et payons comptant

VIEIL OR

Toute sorte de bijoux anciens et d'occasion, brillants, objets en argent, dents en or ainsi que montres avec boîtier et anciennes montres de poche en argent ou en or. Antiquités et également anciennes cartes postales. Dès réception de votre envoi nous vous faisons une offre par écrit ou par téléphone. En cas de non-accord, objets renvoyés immédiatement.

Gloor-Zwingli, horlogerie-bijouterie
Zöpfli 30, 6004 Lucerne.
112.169.843

Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais
Sports

Avant le choc du Hardturm

Un supporter allemand mortellement blessé

Le déplacement à Zurich pour le match Grasshopper - VfB Stuttgart s'est terminé tragiquement pour un supporter du club allemand, âgé de 20 ans. A l'arrivée du train en gare de Zurich, il est descendu du wagon par la mauvaise porte et il s'est retrouvé sur la voie, où il a été happé par un train. Il a été tué sur le coup.

UEFA

8es de finale Matches aller

Diosgyoer - Kaiserslautern	0-2 (0-1)
Borussia Mönchengladbach - Uni Craiova	2-0 (1-0)
Bayern Munich - Etoile Rouge Belgrade	2-0 (0-0)
Grasshopper Zurich - VfB Stuttgart	0-2 (0-1)
AS Saint-Etienne - Aris Salonique	4-1 (1-1)
Eintracht Francfort - Feyenoord Rotterdam	4-1 (2-0)
Lokomotive Sofia - Dynamo Kiev	1-0 (1-0)
Standard Liège - Zbrojovka Brno	1-2 (1-0)

Les matches retour seront disputés le 12 DÉCEMBRE.

Mönchengladbach - Uni Craiova 2-0 (1-0)

Nickel, c'est de l'or

Ex-champion de RFA, Borussia Mönchengladbach a poursuivi sa série victorieuse aux dépens de l'Universitatea Craiova, en match aller comptant pour les huitièmes de finale de la coupe de l'UEFA, invaincus en championnat depuis sept journées, les Allemands ont pris le meilleur sur le club roumain par 2-0 (mi-temps 1-0).

Les 20 000 spectateurs présents au stade du Bökelberg ont pu applaudir une fois de plus le buteur-maison, Harald Nickel, qui a marqué les deux buts de son équipe, aux 10e et 77e minutes. Les deux réussites de Nickel ont toutefois été longuement contestées par les Roumains. Sur la première, ils estimaient que la balle était sortie lorsque Fleer expédia le centre qui fut repris victorieusement par l'avant-centre allemand. Toujours selon les Roumains, Nickel était en position de hors-jeu lorsqu'il prolongea dans les buts de Boldici une reprise de la tête de Kulik.

Si Borussia Mönchengladbach a gagné, il n'en a pas pour autant convaincu. Si les Roumains avaient été plus ambitieux et s'ils avaient plus crânement tenté leur chance en attaque, ils auraient fort bien pu prétendre au partage de l'enjeu.

Stade de Bökelberg à Mönchengladbach. 20 000 spectateurs. Arbitre : Syme (Ecosse). – **Buts :** 10e Nickel 1-0 ; 77e Nickel 2-0.

● Lokomotive Sofia - Dynamo Kiev 1-0 (1-0)

Stade Vassil Levsky à Sofia. 10 000 spectateurs. Arbitre : Prokop (RDA). – **But :** 39e Michailov 1-0.

● Standard Liège - Zbrojovka Brno 1-2 (1-0)

Stade de Liège : 30 000 spectateurs. **Arbitre :** Galler (S). **Buts :** 6e Voordeckers 1-0 ; 60e Svoboda 1-1 ; 85e Osek 1-2.

Note : Renquin (Liège) a été expulsé du terrain.

Diosgyoer - Kaiserslautern 0-2 (0-1)

LES ALLEMANDS TOUJOURS INVAINCUS

Le FC Kaiserslautern a pris une sérieuse option sur sa qualification pour les quarts de finale de la coupe de l'UEFA en s'imposant par 2-0 (mi-temps 1-0) à Miskolc, face au VTK Diosgyoer. Devant 22 000 spectateurs, les Allemands n'ont pas connu de gros problèmes et ils auraient pu s'imposer plus nettement encore. Ils restent ainsi invaincus cette saison en coupe de l'UEFA. Ils avaient auparavant réussi 3-1 et 5-1 devant le FC Zurich puis 2-2 et 2-0 devant le Sporting Lisbonne.

A Miskolc, par un temps brumeux et froid et sur un terrain glissant, ils ont ouvert le score dès la 14e minute par Wendt, le Suédois, puis ils ont porté leur avance à deux longueurs en seconde mi-temps par Bongartz. Les réactions hongroises ont échoué sur un autre Suédois, le gardien Hellstroem, qui fut une fois de plus parmi les meilleurs de son équipe. Hellstroem a notamment réussi deux interventions qui furent peut-être décisives au cours des premières minutes de la rencontre, sur des actions de Szanto et de Fekete.

Stade de Diosgyoer à Moskolc. 22 000 spectateurs. – Arbitre : Platopoulos (Grèce). – Buts : 14e Wendt 0-1 ; 55e Bongartz 0-2.

Görgei (8) et les jambes de son gardien Vereb : un duo insuffisant pour empêcher Bongartz d'inscrire le second but pour Kaiserslautern, toujours invaincu dans cette compétition.
(Bélino UPI)

Sundermann a manqué son rendez-vous au Hardturm

Grasshopper - Stuttgart 0-2 (0-1)

Grasshopper: Berbig; Meyer; Nafzger, Montandon, Heinz Hermann; Wehrli, Egli, Ponte; Pfister, Herbert Hermann, Sulser.

VFB Stuttgart: Greiner; Holcer; B. Förster, Martin, K.-H. Förster; Ohlicher, Hattenberger, Müller; Kelsch, Klotz, Volkert.

Buts: 15e Klotz (0-1), 80e Hadewicz (0-2).

Notes: Stade du Hardturm archicomble (35 000 spectateurs). Bon arbitrage de M. Christov (Tchécoslovaquie) qui avertit Egli (23e) et Ohlicher (35e). A Grasshopper, entrée de Traber pour Herbert Hermann à la 71e. A Stuttgart, Hadewicz remplace Hattenberger à la 46e et Schmider entre pour Klotz à la 54e. Corners: 7-6 (4-5).

★

A ce stade de la compétition, l'hésitation ne pardonne pas. Elle condamne sans rémission ni retenue. Hier soir, dans ce stade du Hardturm où il avait déjà multiplié les exploits à plusieurs reprises jusqu'ici, Grasshopper a découvert la face cachée de la médaille, celle qui chasse en fait les derniers espoirs, balaye les ultimes chances de qualification.

Quoiqu'inversé, le parallélisme est frappant. Il y a quelques semaines, face à Ipswich Town, l'équipe de Jürgen Sundermann avait su faire preuve d'emblée de détermination, d'engagement. Hier soir, dans ce stade qui l'avait déjà vu si souvent multiplier les courbettes devant cette coupe UEFA pleine d'attention à son égard, elle a malencontreusement manqué son nouveau rendez-vous. Par maladresse bien sûr – les occasions manquées se sont multipliées en seconde mi-temps avec une constance affolante – mais surtout par inconstance et, peut-être, par manque de culot.

Il y a deux ans, lorsqu'il dynamitait les forteresses les unes après les autres, Grasshopper n'aurait vraisemblablement jamais perdu cette rencontre. Il est vrai qu'il disposait alors d'un Sulser en pleine possession de ses moyens et surtout d'un Ponte prodigieux par la richesse de ses idées et l'incroyable diversité de son talent. Aujourd'hui, l'ex-Veveysan continue de «brouter» dans les pâturages de l'erreur avec une insistance désolante et l'Italo-suisse éprouve toujours autant de peine à revenir à son meilleur niveau. Et cela suffit momentanément à dérégler la machine.

De notre envoyé spécial Gérard Joris

Mais si Grasshopper, hier soir au Hardturm, a vraisemblablement dit un adieu définitif à la coupe UEFA, il n'en est tout de même pas le seul responsable. Dans la mesure où Stuttgart a su faire preuve d'une étonnante maîtrise collective, en première mi-temps notamment, dans la mesure aussi où il a su profiter au maximum de ses occasions de buts son succès ne paraît aucunement usurpé.

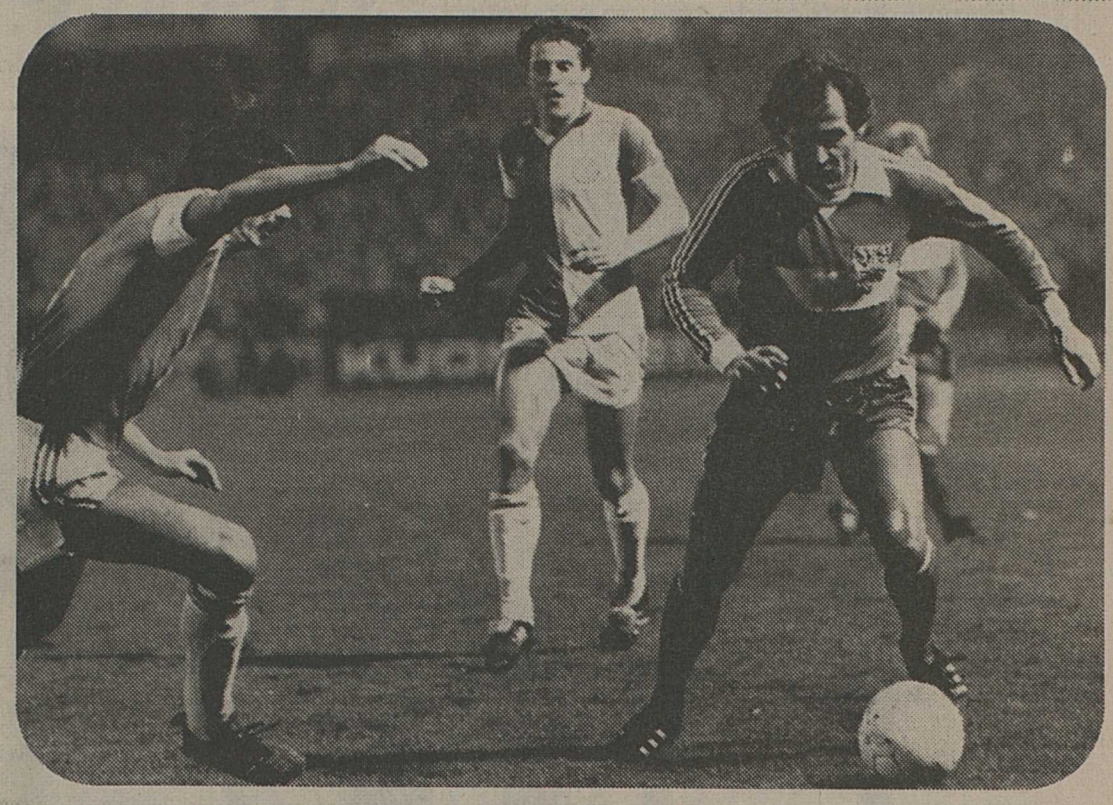

Ce n'est pas parce que Volkert (à droite) a eu 34 ans hier que Stuttgart a été à la fête au Hardturm. Les Allemands se sont quand même imposés. Pourtant, Nafzger (à gauche), Sulser (au centre) et leurs coéquipiers ont donné tout ce qu'ils avaient... mais trop tard !
(Bélino UPI)

En une mi-temps

Au Hardturm, les Allemands ont en fait bâti leur succès durant les quarante-cinq premières minutes de jeu, au moment où la fraîcheur physique de son milieu de terrain et son étonnante complémentarité multipliaient les ravages dans la défense zurichoise. Après le thé, les événements ont certes pris une tout autre tournure mais c'est alors le talent de Greiner, intraitable sur la ligne comme sur les balles hautes, la lucidité du libero Holcer et l'expérience d'une équipe formée à la bonne école de la Bundesliga que nous avons découvert. Que la domination de Grasshopper, soudain retrouvé, n'ait débouché à ce moment-là sur aucun résultat concret relève peut-être de l'invraisemblable mais les Zurichois avaient en fait tellement tergiversé en première mi-temps que leur échec ne tenait plus du pur hasard. A l'occasion échue à Heinz Hermann en première mi-temps (21e), s'étaient certes ajoutées celle de Sulser (47e), qui a manqué à cette occasion l'immanquable alors qu'il venait d'intercepter une passe de Bernd Förster, celle d' Herbert Hermann (53e) et surtout celle de Nafzger (67e), mais face à une formation aussi équilibrée que celle de Stuttgart le mal était devenu irréparable.

Au terme de la première mi-temps, où le doute et l'effacement quasi volontaire avaient trop nettement pris le pas sur la confiance, Grasshopper avait pratiquement déjà tout perdu. Dès lors, son baroud d'honneur final, entaché d'un deuxième but parfaitement évitable – la double faute de Montandon et de Berbig était évidente – ne pouvait guère réparer l'irréparable. Jürgen Sundermann venait de manquer, lui, son grand rendez-vous!

Coupe UEFA
Suite en page 17

Bayern Munich - Etoile Rouge 2-0 (0-0)

Devant 15000 Yougoslaves!

Bayern Munich a obtenu les deux buts d'avance qu'il souhaitait dans son match aller de la coupe de l'UEFA contre Etoile Rouge Belgrade. Devant 38 000 spectateurs, parmi lesquels 15 000 supporters yougoslaves, il s'est imposé par 2-0 (mi-temps 0-0). Ce n'est toutefois pas sans peine que les Bavarois ont réussi à creuser cet écart. Ils durent attendre la 51e minute pour surprendre enfin la défense adverse et ouvrir la marque par Rummenigge. Le 2-0 fut l'œuvre de Janzon, à la 69e minute. Le manque de réussite du Bayern fut confirmé à six minutes de la fin, lorsque Breitner rata la transformation d'un penalty.

En première mi-temps, Bayern eut généralement l'initiative des opérations, mais il ne trouva jamais la faille au sein d'une défense yougoslave hermétique. Après l'ouverture du score par Rummenigge, Etoile Rouge Belgrade eut quelques belles réactions, mais Junghans, le gardien allemand, fut alors à la hauteur, à la 53e minute notamment, lorsqu'il intervint sur un violent tir de Repcic qui, s'il avait terminé sa course au fond des filets, aurait sans doute tout remis en question.

Stade olympique de Munich: 38 000 spectateurs. **Arbitre :** Casarin (It). **Buts :** 51e Rummenigge 1-0 ; 69e Janzon 2-0.

Note : 84e, Stojanovic retient un penalty de Breitner.

E. Francfort - Feyenoord 4-1 (2-0)

Les Hollandais dépassés

Eintracht Francfort peut envisager avec tranquillité le match retour des huitièmes de finale de la coupe de l'UEFA, qui l'opposera à Feyenoord Rotterdam, le 12 décembre, en Hollande. Devant 38 000 spectateurs ravis, les Allemands ont en effet nettement dominé leurs rivaux bataves lors du match aller, l'emportant de manière absolument méritée par 4-1 (2-0). Le Sud-Coréen Bum Kun Tscha (19e), Nickel (30e) avant la pause, ainsi que Müller (55e) et Lottermann (59e) après le repos ont assuré ce succès allemand. Quant à Feyenoord, très décevant, il a dû se contenter de sauver l'honneur à quatre minutes de la fin du match par Van Dungen.

Dès le coup d'envoi, les anciens vainqueurs de la coupe d'Europe des champions ont été acculés sur la défensive par une formation allemande très décidée. Et, finalement, ce score de 4-1 apparaît encore flatteur pour les Hollandais, tant la domination d'Eintracht Francfort fut nette. C'est ainsi, notamment, que Tscha (5e) et l'Autrichien Pezzey (13e) avaient déjà bénéficié de chances en or avant que le Sud-Coréen n'ouvre la marque. Après la pause, Feyenoord eut une bonne réaction, mais ses velléités offensives furent rapidement annihilées par la double réussite, en l'espace de quatre minutes, de Müller et Lottermann.

Francfort : 38 000 spectateurs. **Arbitre :** Hunting (GB). **Buts :** 19e Tscha 1-0 ; 30e Nickel 2-0 ; 55e Müller 3-0 ; 59e Lottermann 4-0 ; 86e Van Dungen 4-1.

Médiator

USRT SERVICE

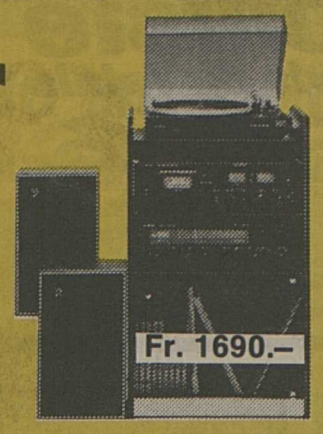

j-p antonelli
Radio – Télévision
Pont-de-la-Morge
36 28 28

g. chervet TV
Maîtrise fédérale
Loèche 26, Sion
22 95 95

Radio-Art
B. MUHLEMATTER
Ch.-Berchtold 7, Sion
22 22 53

Perdu

bracelet en or

avec pendentifs.

Récompense.

Tél. 027/22 57 15.
36–33192

On placerait

vaches génissons veaux
en hivernage
tout de suite.

Tél. 025/65 24 34.
36–425606

L'industrie graphique enrichit votre vie.

Le cadeau de Noël de grande classe et néanmoins avantageux

une BERNINA matic electronic.
La machine à coudre aux nombreux avantages mondialement connus de BERNINA.
Le cadeau de Noël que le magasin spécialisé BERNINA se fera un plaisir de vous présenter sans engagement.

BERNINA
matic electronic

Martigny: R. Waridel, avenue de la Gare
Tél. 026/2 29 20
Monthey: M. Galetti, place de Tübingen 1
Tél. 025/71 38 24
Sion: Constantin Fils S.A., rue des Remparts 21. Tél. 027/22 13 07
Sierre: C. Plaschy

A vendre

Simca 1100 Spécial

1974, 48 000 km.
Expertisée.
Equipement hiver.
Fr. 4500.–.

Tél. 027/41 28 32
heures des repas.
36–33183

Particulier vend

Opel Rekord 1900 S

1972, en parfait état.
75 000 km.
Expertisée.
Fr. 3800.– à discuter.

Tél. 025/79 18 44
à 12 h. ou dès 18 h.
36–33178

A vendre

2 pneus neige

175/70 - 13
pour Golf GTi
roulé 1000 km.
Prix neuf Fr. 290.–
cédé à Fr. 120.–.

Tél. 027/86 13 69
heures des repas.
89–44575

A vendre
superbe

Mercedes 350 SL

gris métallisé, 1973,
expertisée.

Tél. 021/35 34 22.
22–308210

A vendre

une fraise à neige

66 cm.
Prix intéresant.

Tél. 027/86 37 35
le soir.
36–33180

A vendre

chaudière de chauffage central

simple, en fonte,
25 000 calories, avec brûleur monté, circulateur Cuénod
et thermostat.
Parfait état.
Fr. 350.–.

Tél. 027/22 38 61.
36–303051

A gauche: robe de chambre moelleuse dans un chaud tricot acryl. Coloris rose, ciel ou blanc. Tailles 36 – 46. **75.–**

Au centre: chemise de nuit longue en jersey pur coton, ornée de dentelles romantiques. Coloris rose ou bleu. Tailles 36 – 50. **35.–**

A droite: pyjama pratique à manches longues. Dans un très agréable jersey 50% coton et 50% Modal, avec un fin motif. Coloris rose, bleu ou vert. Tailles 36 – 46. **30.–**

C&A Sion, Centre Métropole, Tél. 027/22 93 33

Préparez vos fêtes de fin d'année!

Danse moderne
Rock'n Roll, valse, tango, paso doble, charleston, disco

1¼ h. chaque semaine
dès **jeudi 29 novembre**
à 18 h. 45
par mois Fr. 42.–

Gastronomie
Une spécialité, entourée du décor propre à une bonne table, est apprêtée et dégustée selon la tradition Ecole-Club.

3 h. – 2 fois par mois
par mois Fr. 39.–

Renseignements
et inscriptions:
Ecole-Club Migros Martigny,
tél. 026/2 10 31.

ECOLE-CLUB MIGROS

La maison valaisanne d'ameublement à l'avant-garde du progrès et avec service de conseil personnalisé. Les fiancés et les amateurs de beau mobilier savent que meubles Furrer offre davantage

MEUBLES FURRER

CENTRE DU MEUBLE
Sion, av. de Tourbillon 47, tél. 027/23 33 93
Viège, Kantonsstrasse 39-41, tél. 028/46 11 12

Coupon

Demandez notre documentation d'aménagement 140 pages
Vous la recevrez gratuitement et sans engagement!

Nom: .....
Prénom: .....
Rue: .....
NP et localité: .....
Envoyer à: Meubles Furrer
3930 Viège

ANNONCES DIVERSES

PRÊT-A-PORTER

MOIX

POUR MOI

LA CROISEE - SION

Les nouveautés de Paris, en jersey/laine jusqu'à la taille 58

ENTENDRE, C'EST VIVRE!..

Vous entendez mal ? — c'est désagréable pour vous et votre entourage. Nos appareils très sélectifs et pratiquement invisibles vous restituent une excellente compréhension de la parole dans le bruit et à distance... sans résonance !

CENTRE D'ACOUSTIQUE MEDICALE

M. DARDY

Av. de la Gare 43 bis 1003 Lausanne tél. 021 / 23 12 45

Consultations gratuites et sans engagement par un personnel hautement qualifié et doté d'un matériel ultra-moderne de haute précision.

Nous assurons les démarches et formalités auprès des assurances (invalidité, etc.).

CONSULTATIONS A LAUSANNE OU A

Sion

Optique Pierre Gaillard

Grand-Pont 9

Vendredi 30, de 9 à 12 heures

1979 année de l'enfant

Petit à petit...
...préparez sa vie

Cette nouvelle tirelire que vous pouvez obtenir gratuitement sera pour son avenir un gage de sécurité

CAISSE D'EPARGNE DU VALAIS

DIRECTION: SION

37 AGENCES ET REPRESENTANTS EN VALAIS

Publival Sion

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

A vendre à **Savièse**

appartement 3½ pièces

meublé, **Fr. 110 000.–.**

Renseignements et vente:
M. Clerc, courtier
Avenue de la Gare 39, 1950 Sion.
Tél. 027/22 80 50.

36–239

A vendre à **St-Jean (Anniviers)**

un pré 1800 m2 une demi-écurie et grange

Tél. 027/55 05 96.

36–33179

Montana-Crans.
A louer à l'année

appartement de 4½ pièces

Fr. 450.– par mois (plus charges).

Tél. 027/55 01 10
55 03 42.

36–33154

A louer à Sion, Petit-Chasseur 61

appartement 3½ pièces

avec cave et galetas.

Confort.
Fr. 390.– par mois, plus charges.
Libre le 1er janvier 1980.

Tél. 027/22 14 30.

36–2620

Dépêchez-vous de compléter votre bar!

Riccadonna	Vermouth di Torino rouge et blanc	1 litre	~~6.90~~ **5.90**
KIRSCH DE ZOUG	40 Vol. % Fine Eau-de-Vie de Cerises Distillerie Landtwing, Zug	70 cl	~~18.40~~ **15.40**
Eau-de-Vie de Pruneau	40 Vol. %	1 litre	~~17.25~~ **14.95**
Schwyzer Chrüter	Eau-de-Vie aux herbes 40 Vol. %	1 litre	~~15.85~~ **13.85**
WILLIAM	Distillerie Landtwing, Zug 40 Vol. % Fine Eau-de-Vie de poires	70 cl	~~18.35~~ **15.90**
COGNAC G.GAUTIER	40 Vol. %	1 litre	~~29.50~~ **26.90**
BLACK MOOR	Scotch Whisky 40 Vol. %	70 cl	~~18.45~~ **15.45**
WHITE HORSE	Fine Old Scotch Whisky 43 Vol. %	70 cl	~~27.45~~ **24.80**
WÓDKA WYBOROWA	40 Vol. %	70 cl	~~19.30~~ **17.75**
RHUM COLONIAL	40 Vol. %	1 litre	**19.90**

A des prix **DENNER** sensationnels!

Une réponse à votre problème

MEUBLES EMILE Thoret & fils S.A.

34 VITRINES

MARTIGNY-CROIX

026) 2 22 12

ARCIONI S.A.

a choisi pour cet hiver

DUNLOP

Av. Mce-Troillet 65
Sion
Tél. 027/23 53 23
36–7432

Transformation et retouche
de
vestons - pantalons
manteaux - robes
costumes
RÉPARATION
de poches
et fermetures éclair
à pantalons
SUR MESURE
costumes - manteaux
et robes
R. POFFET
Tailleur, Ecluse 10
Neuchâtel
Tél. 038/25 90 17
87–108

Si vous avez besoin de personnel...

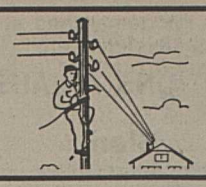

insérez une annonce dans le NF

Cadeaux, suggestions originales.

En haut à gauche:
Echarpes à franges torsadées.
A gauche: pur lambswool, double face 28.–

Au centre: cachemire uni 32.–

A droite: cachemire rayé 35.–

En bas à gauche:
Robe de chambre pur coton.
Tailles S–XL. 120.–

Portée sur un pyjama coton. Tailles S–XL. 40.–

En haut à droite:
Veste tricot en pure laine.
Tailles S–L. 65.–

Se porte sur une chemise en flanelle coton.
Tailles S–XL. 25.–

En bas à droite:
Set écharpe et cravate en pure laine. 30.–

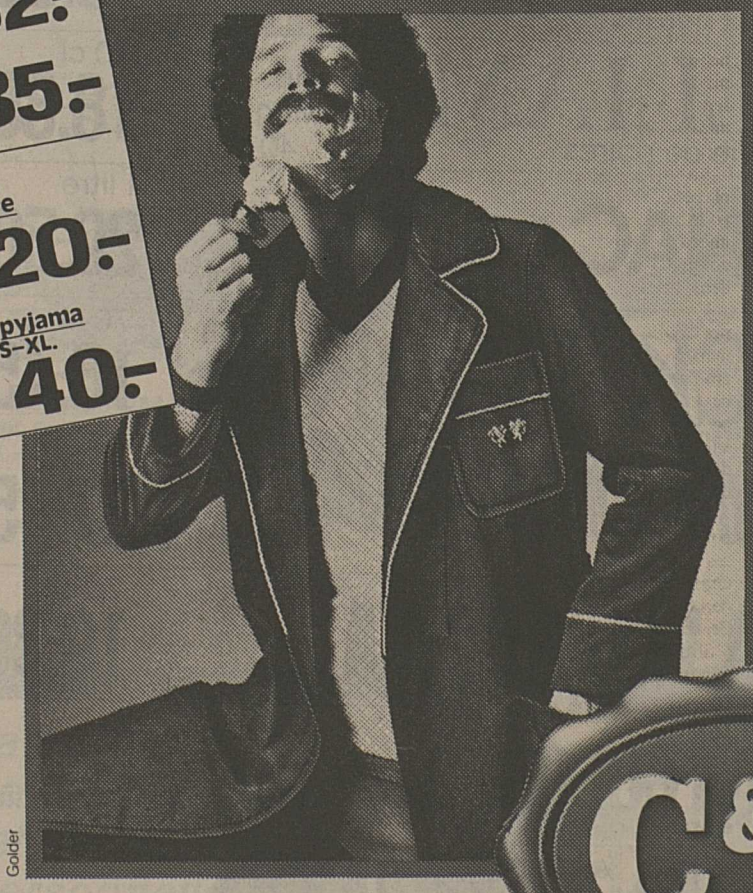

Golder

Des cadeaux pratiques dans toute la maison.

C&A

C&A Sion, Centre Métropole, Tél. 027/22 93 33

8es DE FINALE DE LA COUPE U.E.F.A.

Saint-Etienne - Salonique 4-1 (1-1)

Le brouillard puis Platini !

Geoffroy-Guichard était dans le brouillard, hier soir. Mais la classe de Platini éclaircit majestueusement les idées stéphanoises. Par exemple, en inscrivant, ici, le premier but sur penalty. Le gardien grec Panzarias était pourtant parti du bon côté. (Bélino UPI)

Dans un stade Geoffroy-Guichard, noyé de brouillard et dans des conditions frisant l'irrégularité, Saint-Etienne a pris une sérieuse option sur sa qualification pour les quarts de finale de la coupe de l'UEFA. En match aller des huitièmes de finale, les Stéphanois ont en effet nettement battu Aris Salonique, « tombeur », précédemment de Benfica Lisbonne et de Perugia, par 4-1 (1-1). Cet avantage de trois buts devrait suffire aux joueurs de Robert Herbin en prévision du match retour, qui aura lieu le 12 décembre en Grèce.

Acquise de manière nette, cette victoire a pourtant été assez longue à se dessiner pour Saint-Etienne. Durant toute la première mi-temps, les Grecs ont en effet démontré de réelles qualités autant techniques que physiques et c'est assez logiquement que le repos était atteint sur un score nul de 1-1. Mais, après la pause, la fougue des Stéphanois, habituelle devant leur public, a eu raison d'une formation grecque, qui a souvent été dépassée.

Le grand homme du match fut Michel Platini. L'international français marqua en effet deux des quatre buts de son équipe et il se trouva à l'origine des deux autres réussites de sa formation. Platini ouvrit tout d'abord la marque sur un penalty dicté par l'arbitre allemand, M. Eschweiler, pour une faute du capitaine Firos sur Zimako (14e minute). Après l'égalisation de l'avant-centre Semerdzidis, lequel profita de la seule bévue du match du gardien Curkovic (35e), Larios redonnait l'avantage à son équipe, en profitant d'une habile feinte du même Platini sur une ouverture de Lopez.

C'est encore Platini qui se retrouvait à la réception d'un coup franc, botté par Zimako pour battre le gardien Grec Patzarias de la tête, à la 53e minute, avant de servir dans d'excellentes conditions le « joker » de l'équipe de Robert Herbin, le jeune Laurent Roussey, qui fêtait une fois de plus son entrée sur le terrain par un but (77e). On le voit, l'apport de l'ex-Nancéen dans cette rencontre qui fut assez hachée et où l'engagement physique fut souvent impressionnant a été prépondérant.

Stade Geoffroy-Guichard : 30 000 spectateurs. **Arbitre :** Eschweiler (RFA). **Buts :** 14e Platini (penalty) 1-0 ; 35e Semerdzidis 1-1 ; 46e Larios 2-1 ; 53e Platini 3-1 ; 77e Roussey 4-1.

Saint-Etienne : Curkovic ; Lopez ; Janvion (80e Lestage), Oleksiak, Farison ; Elite, Larios, Santini ; Rep (68e Roussey), Platini, Zimako.

Aris Salonique : Patzarias ; Firos ; Mokalis, Venos, Tzifopoulos ; Kovis, Ballis (84e Papafloratos), Skobe ; Zindros, Semerdzidis, Vanguis (80e Dramis).

Quatre internationaux polonais sanctionnés

La commission de discipline de la Fédération polonaise de football a sanctionné quatre internationaux pour «conduite incorrecte» envers les journalistes de leur pays, a annoncé l'agence polonaise de presse PAP.

Les contrevenants qui figurent parmi les meilleurs de l'équipe fanion, se sont vu infliger les peines suivantes : Zbigniew Boniek et Stanislaw Terlecki : chacun six mois de suspension, Grzegroz Lato et Antoni Szymanowski, capitaine de l'équipe nationale : trois mois de suspension chacun. Les récalcitrants ont cependant bénéficié du sursis, mais seront mis à l'épreuve pendant un an.

A la suite des résultats décevants des footballeurs, qui ont été éliminés de toutes les plus importantes compétitions (Jeux olympiques, championnat d'Europe des moins de 21 ans, championnat d'Europe des nations), la presse ne leur avait pas ménagé ses critiques. Certains joueurs, dont les internationaux mis en cause, n'ont guère apprécié les remontrances et le ton acerbe des commentaires.

Le conflit latent qui opposait les deux parties a explosé à l'aéroport d'Amsterdam où le onze national s'était rendu en octobre dernier pour affronter les Néerlandais.

Malgré de nombreuses places disponibles dans leur autobus, les joueurs refusèrent d'accueillir les journalistes. Ensuite, à l'hôtel où ils étaient descendus, ils déclarèrent péremptoirement à ces derniers qu'ils «ne voulaient pas dormir sous le même toit que leurs bourreaux», les qualifiant même de «plumitifs acerbes».

L'avenir de l'Argentin Heredia

Le joueur argentin du FC Barcelone, Juan Carlos Heredia, écarté de l'équipe pour indiscipline, a été déclaré «transférable» par la direction du club. Barcelone réclame un million de dollars pour le transfert de Heredia, qui semble intéresser le club argentin de Boca Juniors et le Cosmos de New York.

Heredia, qui porte pourtant depuis cinq ans le maillot rayé bleu et grenat du FC Barcelone, ne s'est jamais adapté à la vie espagnole, et désire revenir en Argentine.

• L'équipe des juniors UEFA (16-18 ans) de la Hollande a battu celle de l'Ecosse par 2-1 (1-1) à Dötinchem.

• **FRANCE. – Match en retard du championnat de France de 2e division, groupe B :** Martigues - Auxerre 1-2.

• **LUXEMBOURG. – Eliminatoire du tournoi pour juniors de l'UEFA :** Luxembourg - RFA 1-5 (1-1). Match retour le 26 février 1980.

Crise au FC Zoug

Douze des quatorze membres du cadre de la première équipe du FC Zoug ont donné leur démission avec effet immédiat. Ils ont estimé que le climat de confiance indispensable entre les joueurs et le comité n'existait plus (un nouveau comité avait été élu le 21 novembre dernier).

Le FC Zoug occupe actuellement la dernière place du groupe 4 du championnat de première ligue. Deux joueurs et quelques juniors ont participé aux séances d'entraînement de cette semaine.

SKI

Licence B pour Stenmark ?

Le Suédois Ingemar Stenmark pourrait demander une licence B (son détenteur est considéré comme «semi-professionnel») après les Jeux olympiques de Lake Placid, a indiqué à Stockholm M. Carl-Gustav Braindt, président de la commission alpine de la Fédération suédoise de ski.

«Nous étudions actuellement les possibilités de faire bénéficier Ingemar et les autres skieurs d'une licence B, **a en effet déclaré M. Briandt.** *Un tel brevet autorise son détenteur à participer notamment aux compétitions de coupe du monde, mais l'exclut des Jeux olympiques.»*

Ces indications sont de nature à infirmer les rumeurs sur un prochain passage de Stenmark, 23 ans, dans le camp des «pros», estime-t-on à Stockholm.

Le triple vainqueur de la coupe du monde, qui se trouve actuellement pour un ultime entraînement en Italie du Nord, ne possède à son palmarès aucune médaille d'or olympique, mais il a remporté les titres du géant et du spécial aux championnats du monde 1978 à Garmisch-Partenkirchen.

La première (et pour l'instant la seule) fédération à avoir donné la possibilité à ses skieurs d'opter pour la licence B est la Fédération suisse, ce dont ont profité Bernhard Russi et Heini Hemmi.

CYCLISME

Vélo-Club Excelsior de Martigny

Assemblée générale demain

A 20 heures, à l'hôtel des Trois-Couronnes, à Martigny-Bourg.

Ordre du jour

1. Liste des présences et paiement des cositations. Les membres non présents peuvent payer leur cotisation 1980 avec le bulletin de versement à la convocation reçue. Coureurs licenciés, cotisation 15 francs Membres et vétérans, cotisation 20 francs
2. Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée.
3. Lecture des comptes.
4. Rapport des vérificateurs des comptes.
5. Rapport du président.
6. Rapport de la commission sportive et compte rendu de l'activité des coureurs durant la saison écoulée.
7. Programme de la saison 1980.
8. Admissions, démissions et exclusions.
9. Nominations :
   1. Comité
   2. Président
   3. Vérificateurs des comptes
   4. Commissions diverses
10. Activité des vétérans.
11. Divers.

Le Vélo-Club Excelsior de Martigny compte sur votre présence.

Le comité

Les Six Jours de Zurich

La deuxième étape des Six Jours amateurs a vu la victoire de Sigmund Hermann et Roland Vögeli (Lie/S), qui se sont imposés avec un tour d'avance et ont ainsi pris la première place du classement général. Les vainqueurs de la première étape, les Belges Pascal De Hanssens et Eddy D'Herde, ont concédé deux tours et ils ont rétrogradé à la cinquième place du classement provisoire, classement qui se présente ainsi au terme de la 2e étape :

1. Sigmund Hermann - Roland Vögeli (Lie/S) 12 points ; **à un tour : 2. Urs Dietschi - Max Hürzeler (S) 20 ;** 3. Georges Romano - Patrick Clerc (Fr) 15 ; 4. Manfred Donike - Bruno Zollfrank (RFA) 13 ; 5. Pascal De Hanssens - Eddy D'Herde (Be) 1. **A deux tours : 6. Marcel Summermatter - Daniel Girard (S) 16.**

Agostinho ne sera plus seul

Joaquim Agostinho, le seul coureur cycliste professionnel portugais, va vraisemblablement recevoir le renfort d'un compatriote, Marco Chagas, 22 ans, jeune espoir du cyclisme amateur de son pays.

Marco Chagas, qui a gagné le dernier tour du Portugal avant d'être déclassé pour «usage de produits stimulants», est en pourparlers avec les dirigeants de l'équipe «Puch», dirigée par Jean de Gribaldy et dont les leaders pour la saison prochaine seront l'Allemand de l'Ouest Dietrich Thurau et Joaquim Agostinho.

Seul problème pour l'engagement du jeune espoir portugais, celui de la répartition dans l'équipe «Puch» des coureurs étrangers et français.

Retour d'Allegro chez les amateurs

Les établissements Allegro, après une absence de deux ans, ont créé une nouvelle équipe d'amateurs qui s'aligneront en catégorie élite. Pour la conduite de ce nouveau groupe sportif, Allegro a fait appel à Robert Ochsner, ancien entraîneur de l'équipe nationale des juniors, comme directeur sportif, à Erich Sörensen comme entraîneur et à Hansrudolf Stoller (administration et coordination).

L'équipe sera formée d'Urs Berger, Urban Fuchs, Beat Käslin, Thomas Landis, Toni Manser, Dino Rey, Karl Trinkler et Willy Wittwer.

Un nouveau groupe suisse

L'Argovien René Franceschi, ex-directeur du groupe Willora, qui se retire de la compétition à la fin de l'année, se retrouvera à la tête d'une nouvelle formation helvétique, qui sera celle du fabricant de cycle «Cilo» et de la banque «Aufina».

Franceschi, qui avait trempé dans une histoire de doping au cours du dernier Tour de Suisse, désire mettre sur pied une équipe solide, composée exclusivement de coureurs helvétiques.

Aide française au cyclisme britannique

Une société de liqueurs française a annoncé à Londres qu'elle financera une série de courses cyclistes amateurs en Grande-Bretagne, destinées à sélectionner les coureurs britanniques pour les Jeux olympiques de Moscou.

Ces courses, a précisé M. Bruno Le Grand, directeur de la société «Bénédictine», se dérouleront à l'échelon régional sur 189 km, soit la distance du parcours olympique de Moscou.

Ce que vous cherchez peut-être

ATHLÉTISME

Le cross du CHP à Genève

La 14e édition du cross du CHP aura lieu dimanche au stade de Champel à Genève. Plus de 300 concurrents seront en lice, dont une soixantaine en catégorie élite. Parmi les inscrits, on trouve les Bernois Peter Wirz, vainqueur l'an dernier chez les juniors et Renato Roschi, le Français Jean-Michel Lenta, qui s'était imposé en 1977 à Champel et l'Irlandais Paul Brady, quatrième l'an dernier. Chez les juniors, on peut citer Hansueli Aeschlimann, champion suisse du 2000 m steeple et Jean-Marc Tissot, du club organisateur, vice-champion suisse du 3000 mètres.

Les premiers départs seront donnés dès 12 h. 30 (écoliers).

Les concurrents de l'élite s'élanceront à 15 h. 50. La distance sera pour eux de 8 km 400.

Mariages en série en RDA

Plusieurs athlètes féminines est-allemandes de premier plan se sont mariées récemment et participeront désormais sous un nouveau nom aux compétitions sportives.

Barbel Eckert, double championne olympique aux Jeux olympiques de Montréal sur 200 mètres et au relais 4 x 100 m, est devenue pour l'état civil Barbel Wöckel. Romy Schneider, membre du relais 4 x 100 mètres détenteur du record du monde, s'appelle maintenant Romy Müller. Quant à Klepp, qui a remporté le 400 m haies de la coupe du monde et à Gabriele Kotte, membre du relais 4 x 400 mètres vainqueur aux dernières coupes du monde et d'Euope, elles portent pour le meilleur et pour le pire respectivement les noms de Barbel Broschat et de Gabriele Löwe. Enfin, la spécialiste de saut en hauteur Doris Matzen est devenue Doris Haverney.

CURLING

Le programme du championnat suisse

Le championnat suisse de curling 1979-1980 va débuter ce week-end. 423 équipes sont inscrites dans les différents championnats suisses, 108 participants aux éliminatoires de la région romande selon le programme suivant :

Champéry : 30 novembre et 2 décembre 1979 (seniors). – **Genève :** 1er et 2 décembre 1979 (seniors). – **Lausanne-Morges :** 1er et 2 décembre 1979 (juniors). – **Champéry-Lausanne :** 15 et 16 décembre 1979 (messieurs). – **Château-d'Œx-Leysin :** 15 et 16 décembre 1979 (open-air). – **Champéry :** 4 et 6 janvier 1980 (juniors). – **Gstaad :** 4 et 6 janvier 1980 (seniors). – **Genève :** 11 et 13 janvier 1980 (messieurs, 1er tour). – **Sierre :** 11 et 13 janvier (open-air). – **Genève :** 18 et 20 janvier 1980 (messieurs, 2e tour). – **Loèche :** 19 et 20 janvier 1980 (dames). – **Lausanne :** 25 et 27 janvier 1980 (mixte).

JUDO

Les meilleurs Suisses à Morges

Nippon Zurich a décidé de terminer la saison invaincu samedi à Morges, dans le dernier tour du championnat suisse par équipes, et de s'attribuer ainsi son huitième titre en onze ans.

Pour la première fois, les neuf équipes de la LNA se rencontreront au même endroit, et non pas comme jusque-là dans trois villes différentes, de sorte que ce dernier tour aura véritablement le caractère d'une finale.

Seul le néo-promu en LNA, Morges, pourrait encore inquiéter les Zurichois, a condition de remporter tous ses combats et que le club de Jurg Röthlisberger perde tous les siens. Autant dire que Nippon Zurich est déjà assuré du titre.

Cette compétition, une semaine avant les championnats du monde de Paris, donnera aux sept sélectionnés pour les mondiaux l'occasion d'affiner leur forme.

La lutte contre la deuxième place de relégué (Budokan Bâle, volontairement retiré, est la première «victime») opposera Shundokan Genève à Wettingen-Baden.

Voici la composition des groupes pour cette 8e et dernière manche du championnat suisse : groupe 1 : Granges, Nippon Berne et JKJC Lausanne. – Groupe 2 : Olympia Berne, Shundokan Genève et Wettingen-Baden. – Groupe 3 : Morges, Budokan Bâle et Nippon Zurich.

Le classement actuel : 1. Nippon Zurich, 28 points ; 2. Morges 26 ; 3. Budokan Bâle 20 ; 4. Granges 12 ; 5. JKJC Lausanne (tenant du titre) 12 ; 6. Nippon Berne 10 ; 7. Olympia Berne 8 ; 8. Shundokan Genève 6 ; 9. Wettingen-Baden 4.

TENNIS

Les résultats à l'étranger

• **MILAN. – «Master Brooklyn». Les résultats de la deuxième journée. Simple messieurs :** Adriano Panatta (It) bat Peter Fleming (EU) 6-3, 6-2 ; Guillermo Vilas (Arg) bat Vitas Gerulaitis (EU) 7-6, 6-1 ; John McEnroe (EU) bat Corrado Barazzutti (It) 6-3, 6-3 ; Bjorn Borg (Su) bat Roscoe Tanner (EU) 6-2, 6-4.

BOXE

Les classements du WBC

Poids lourds : champion du monde Larry Holmes (EU). – Challenger. 1. Earnie Shavers (EU), 2. Leroy Jones (EU), 3. Mike Weaver (EU), 4. Ron Lyle (EU), 5. Scott Ledoux (EU), 6. Lorenzo Zanon (It).

Super mi-lourds : titre vacant. 1. Marvin Camel (EU); 2. Mate Parlov (You); 3. Carlos De Leon (Porto-Rico), puis: 9. Sylvain Watbled (Fr).

Mi-lourds : Matthew Saad Muhammad (EU); 1. John Conteh (GB); 2. Eddie Gregory (EU); 3. Lotte Mwale, puis: 7. Rudi Koopmanns (Ho).

Moyens : Vito Antuofermo (It); 1. Alan Minter (GB); 2. Marvin Hagler (EU); 3. Ron Harris (EU).

Superwelters : Maurice Hope (GB); 1. Rocco Mattioli (It); 2. Tadashi Mihara (Jap); 3. Tony Chiaverin (EU).

Welters : Wilfredo Benitez (Porto-Rico); 1. Roberto duran (Par); 2. Ray Leonard (EU); 3. Tomas Hearns (EU).

Superlégers : Sanghyun Kim (CDS); 1. Saoul Mamaby (EU); 2. Juan José Gimenez (Arg); 3. Joseph Kimpuani (Fr).

Légers : Jim Watt (GB); 1. Villomar Fernandez (R. Dom.); 2. Howard Davis (EU); 3. Alfredo Pitalua (Col).

Superplumes : Alexis Arguello (Nic); 1: Rafaël Limon (Mex), Frankie Baltazar (EU); 3. Victor Echegaray (Arg).

Plumes : Danny Lopez (EU); 1. Salvador Sanchez (Mex); 2. Eddie Ndukwu (Nig); 3. Sergio Palma (Arg).

Supercoq : Wilfredo Gomez (P.R.); 1. Carlos Zarate (Mex); 2. Alberto Davila (EU); 3. Julian Solis (P.R.).

Coq : Guadalupe Pinto (Mex); 1. Guty Espadas (Mex); 2. Adelaido Galindo (Mex); 3. Charlie Magri (GB).

Mini-mouche : Sugjun Kim (CDS); 1. Hilaro Zapata (Pan); 2. Hector Ray Melendez (R.D.); 3. Martin Vargas.

OLYMPISME

Taipeh doit se décider

Le Comité international olympique (CIO) a invité le Comité national de Taïwan à faire savoir, jusqu'au 1er janvier 1980, s'il accepte les conditions posées par le CIO à son maintien dans le mouvement olympique.

Le Comité olympique de Taïwan devrait également déterminer quels seront le drapeau, l'hymne et l'embème des délégations de Taipeh aux prochains Jeux olympiques. Aucune date n'a été fixée pour la réponse à ce deuxième point. Toutefois, le comité exécutif du CIO a précisé dans sa lettre à Taipeh que la possibilité d'avoir son propre drapeau lui serait retirée tant pour les Jeux d'hiver que pour ceux d'été, si le Comité national de Taïwan ne prend aucune décision à ce sujet.

Partir c'est bien. Arriver c'est mieux.

Pour les sports d'hiver, une vraie sportive:

SANDMEIER BSR

PEUGEOT 305

Une voiture construite pour la Suisse:

- traction avant
- suspension indépendante sur les quatre roues
- répartition idéale des masses
- chauffage/dégivrage avec soufflerie à trois vitesses, créé spécialement pour la Suisse
- glace arrière chauffante

Découvrez donc par vous-même comme c'est facile pour une Peugeot 305 de maîtriser les routes de l'hiver: faites un essai!

Au cours de l'hiver, offre exceptionnelle: quatre roues gratuites, équipées de pneus radial hiver valeur Fr. 700.–.

centre commercial MAGRO

Pois des Gourmets fins Hero	1/1	la boîte	2.50
Pois et carottes des Gourmets Hero	1/1	la boîte	2.50
Choix de légumes des Gourmets Hero	1/1	la boîte	4.—
Farine fleur	5 x 1	le kilo	–.96
Chocolat Cailler Fémina	500 g	la boîte	12.70

Grands choix d'articles de fête
– Vins
– Champagnes
– Chocolats de grande marque

UVRIER-SION
ROCHE (VD)

PARKING GRATUIT
ESSENCE

A vendre
veaux d'engraissement
Tél. 027/22 45 67.
36–303045

Je vends
orgue Lancia
Très bon état.
Prix avantageux.
Tél. 027/22 13 96.
36–5218

A vendre
jeep Willys
révisées,
en parfait état
et
tonneaux ovales
de 600 à 3000 litres
Tél. 027/22 11 61
heures des repas.
36–303035

publicité:
027/21 21 11

Gérard et Nicole
anciens tenanciers des Diablerets à Ardon
ont le plaisir de vous inviter pour l'ouverture de la
crêperie du Savolayre
à Morgins
samedi 1er décembre
à l'apéro, de 18 à 20 heures
36–33194

Scott Fitzgerald

Droits de presse Cosmopress, Genève 36

TENDRE EST LA NUIT

10

Tout a commencé au moment où l'auto de Brady dépassait l'auto Diver arrêtée au bord de la route... Violet McKisco racontait à Mrs. Abrams quelque chose qu'elle avait découvert au sujet des Diver ; elle était montée au premier à un moment donné et avait été témoin de quelque chose qui l'avait beaucoup troublée. Mais Tommy est un vrai chien de garde pour tout ce qui touche aux Diver. En fait, elle est assez formidable, et lui, de son côté... enfin, le couple Diver est plus important pour leurs amis que certains d'entre eux ne s'en rendent compte. Naturellement, cela ne va pas sans sacrifices. Parfois ils nous font l'effet de charmants danseurs de ballet et dignes de l'attention qu'on accorde à un ballet. Mais ils sont bien autre chose que cela. Il faut connaître leur histoire. En tout cas, Tommy est l'un des hommes que Dick admet près de Nicole, et quand Mrs. McKisco a voulu raconter son histoire, Barban est intervenu :

« Mrs. McKisco, je vous prie de ne pas parler de Mrs. Diver.

— Ce n'est pas à vous que je parlais, remarqua-t-elle.

— Je crois qu'il vaut mieux abandonner ce sujet.

— Ces gens-là sont-ils sacrés ?

— Laissez-les en paix. Parlez d'autre chose ! »

Il était assis sur l'un des strapontins, à côté de Campion. C'est Campion qui me l'a raconté.

« Dites-moi, vous le prenez de bien haut, il me semble ! » répliqua Violet.

Vous savez ce que sont les conversations en auto, le soir. Il y a des gens qui causent, d'autres qui n'y font pas attention, qui sont fatigués, ou ensommeillés. Eh bien ! personne ne sait au juste ce qui s'est alors passé, mais l'auto s'est arrêtée et Barban a crié à haute voix — une voix qui a réveillé tout le monde, une voix de commandement de cavalerie :

« Faites-moi le plaisir de descendre ici. Nous ne sommes qu'à un mille de l'hôtel, et vous pouvez y aller à pied — ou je me charge de vous y traîner. *En tout cas, vous n'avez qu'à la fermer, et votre femme comme vous !*

— Espèce de brute ! fit McKisco. Vous savez que vous avez de meilleurs muscles que moi. Mais je n'ai pas peur de vous ; ce qu'il nous faut, c'est un code de duel... »

Là, il a gaffé, parce que Tommy, qui est Français, s'est penché et lui a flanqué une gifle, et alors le chauffeur a remis la voiture en route. C'est à ce moment que vous nous avez dépassés. Et alors les femmes ont commencé un boucan... Et les choses en étaient là quand on est arrivé à l'hôtel.

A suivre

Après l'assemblée du club du Chablais

Le «Bon Père» à Cyril Nicod meilleur équipage valaisan

IL FUT à l'honneur samedi dernier lors de l'assemblée générale du Club de la voile du Chablais au Bouveret. Vous l'avez deviné, il s'agit du Valaisan d'adoption Cyril Nicod (47 ans), directeur de la maison des Fils d'Urbain Germanier à Magnot-Vétroz. En effet, ce grand sportif a réalisé cette année une saison exceptionnelle à la barre de son *Bon Père*, un tiolu de onze mètres, pesant deux tonnes avec un spi de 156 mètres carrés. Se classer quatrième au général (ABC, association des bateaux de croisière), sur le Léman, est une performance remarquable et jamais réalisée par un Valaisan. D'ailleurs, sa victoire de la régate des 100 miles de Pentecôte eut un retentissement jusqu'aux Bermudes, où l'équipage de la Transat, formé de Philippe Durr et de Bruno Barde, l'apprit par la radio au moment où leur bateau virait la bouée. A leur retour au pays, ils s'empressèrent de dire à Cyril: «Nous avons ouvert une bonne bouteille, lorsque nous avons appris ta victoire!» Mais nous avons voulu en savoir plus sur la saison de cet excellent navigateur et nous lui avons rendu visite à Magnot. C'est avec plaisir que Cyril Nicod a répondu à nos questions.

« Depuis quand pratiquez-vous la voile sur le Léman et qui vous a donné cette passion ?

– C'est en 1970 que j'ai commencé à la barre d'un corsaire, acheté à Amiguet de Saint-Gingolph. Mais ma passion pour la voile, je la dois à mon oncle, Roger Deperrot, qui était ingénieur naval à Neuchâtel, officier caponier et initiateur du canal Rhône-Rhin.

– Mais avant le bateau, vous avez pratiqué le vol à voile?

– C'est exact, durant de nombreuses années je me plaisais à voir les choses d'en-haut. J'ai présidé aux destinées du club durant plusieurs années. Mais j'ai dû arrêter cette discipline sportive pour raisons familiales. Il n'était pas possible d'emmener ma femme et mes enfants, alors qu'en bateau, c'est faisable.

– Depuis quand faites-vous de la compétition avec le Bon Père?

– J'ai acheté cet excellent bateau en 1977, cela fait deux ans que je dispute les régates avec mon équipage.

– Cette année, vous avez réalisé un exploit, quelle est votre plus belle victoire et comment est formé votre équipage?

– C'est la première fois, à ma connaissance, qu'un Valaisan termine quatrième au classement général. Précisons que les cinq meilleurs résultats de la saison comptent pour établir le classement. Quant à ma plus belle victoire, c'est bien entendu celle des 100 miles de Pentecôte, la plus importante de la saison, où tous les chevronnés sont au départ. Mon équipage est formé de Michel Mauron, Francois Van Muyden, Gaston Burdet (équipier de Fehlmann sur *Disque d'Or*, et de Pierre-Alain Vaudroz. Au Bol d'Or, je termine également premier Valaisan.

– Quel est donc le classement final de cette saison?

– En catégorie 1, il s'établit de la manière suivante: 1. *Améthyste*, Grobéty; 2. *Jelmo*, Fehlmann; 3. *Le Niolu*, Brera; 4. *Bon Père*, Nicod; 5. *Oursin*, Ricci; puis les autres Valaisans, 17. *Le Bacouni*, J.-Cl. Rudaz; 24. *Le Bruel*, B. Chappaz; en catégorie 4: 2. *Amigo*, Amiguet; 20. *Barjac*, Batilana; 41. *Le Guelu*, Merminod.

– Quelles sont les aptitudes d'un bon équipage?

– Elles sont de plusieurs ordres. Tout d'abord, le chef (barreur-skipper) doit faire un choix judicieux de son équipage en tenant compte essentiellement du caractère de l'homme. Je résumerai ainsi les qualités d'un bon équipage: aimer naviguer en toutes circonstances, avoir un caractère de batailleur, de la volonté, de la concentration dans le travail et avoir une excellente condition physique.

– Combien d'années faut-il pour former un bon équipage?

– Je dirai trois ans, car c'est vraiment un dur travail. Jugez plutôt, lorsque nous devons changer cinq fois les voiles en un quart d'heure, il faut de l'expérience et de la volonté.

Cyril Nicod, un excellent navigateur, qui a déjà traversé plus de dix fois la Manche.

– Et maintenant, quels sont vos projets?

– Je n'en ai pas, j'ai vendu mon bateau et je souhaite effectuer quelques croisières en mer. J'ai d'ailleurs mon permis B de skipper-mer, et l'année dernière j'ai passé avec succès mon examen du brevet deux étoiles de plongée. Mon rêve, bien sûr, serait de prendre part à des compétitions de plus haut niveau. Mais je n'ai plus l'âge, ni le temps, ni l'argent. Avec le commerce, je ne peux pas m'absenter. Il faut aider les jeunes à réaliser leurs projets.

– Si ce sport est onéreux, comment les jeunes peuvent-ils y accéder?

– Les clubs font beaucoup pour les jeunes. Voyez le Verbiérain Claude Guanziroli; il s'occupe de toute une équipe de jeunes avec des «moths» au Bouveret. D'un autre côté, Pierre Fehlmann va entreprendre de nombreuses régates avec des jeunes afin de sélectionner son équipage pour *Disque d'Or 3*. D'autre part, le Cruising-Club suisse, avec son siège à Berne, organise des cours d'astronautisme, de mécaniciens, de radiotéléphonistes et met à disposition des bateaux-écoles.

– Que pensez-vous des sponsors dans les compétitions de la voile?

– Il en faut et c'est heureux que certains commanditaires s'intéressent à financer les compétitions sportives, sinon il n'y aurait plus de grands rendez-vous mondiaux possibles. Certainement que chacun y trouve son compte. Voyez la publicité pour *Disque d'Or*, la troisième aventure a déjà débuté. En définitive, cela doit être payant.

– En guise de conclusion, que croyez-vous que les jeunes recherchent dans cette aventure?

– En tout premier lieu, un changement radical et un apprentissage de la vie, de s'aguerrir en naviguant dans toutes conditions; croyez-moi, cela vaut et de loin une école de recrues. Le jeune qui s'engage dans cette aventure en revient totalement changé. Mon souhait serait que de nombreux jeunes, à l'image de Fehlmann, pratiquent la compétition en mer.»

Tout en félicitant Cyril Nicod et son équipage pour cette brillante saison, nous espérons que son appel soit entendu par nos jeunes Valaisans, et qui sait dans quelques années, à l'image de Philippe Fournier, d'autres navigateurs du Vieux-Pays prendront part aux futures Transat en mer.»

Peb.

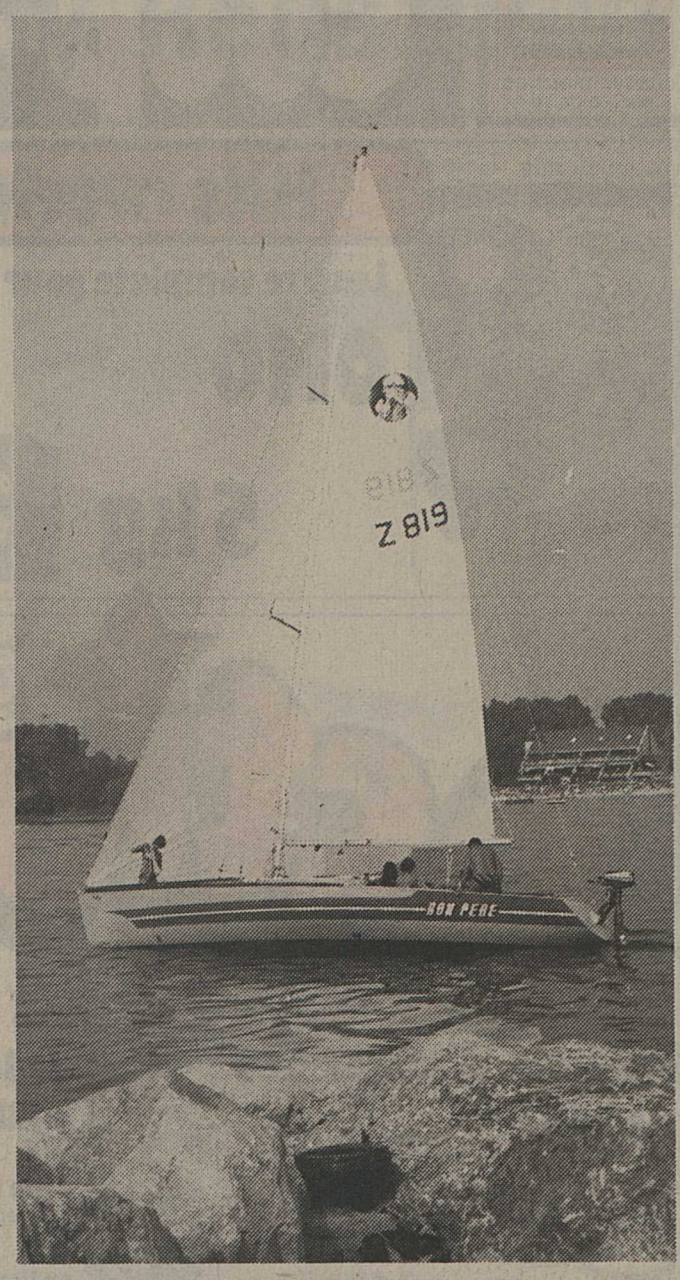

Le Bon Père *a réalisé une excellente saison avec son barreur Cyril Nicod et son équipage.*

Volleyball: en championnat et en coupe

Beaux succès valaisans

1re ligue nationale masculine

Monthey - Yverdon	3-0
Schmitten - Meyrin	1-3
Sense - Montreux 2	3-1
Fribourg - LUC 2	?
Gatt GE - EOS Lausanne	2-3
Schmitten - Fribourg	0-3

MONTHEY - YVERDON 3-0
(15-1, 15-7, 15-8)

Un match de faible niveau, car Yverdon n'a montré aucune résistance et des fautes de placements coupables très bien utilisées par Monthey.

A l'échauffement, Yverdon donnait l'impression d'être en pleine forme avec des schmahs puissants et bien dirigés.

Aussi, Monthey a-t-il pris ce match très au sérieux. Le résultat du 1er set le prouve alors que le dernier set laissait entrevoir un même résultat quand Monthey s'est désuni, voyant l'issue déjà, mais il a fallu sept balles de match pour entendre le coup de sifflet final.

Avec cette victoire, Monhey remonte au classement en occupe le milieu.

CLASSEMENT

1. Meyrin	6	12	18- 4
2. Sense	6	10	15- 8
3. EOS	6	8	13-11
4. LUC 2	5	6	11- 7
5. Fribourg	5	6	10- 6
6. Monthey	**6**	**6**	**11-12**
7. Montreux 2	6	6	12-14
8. Gatt GE	6	2	10-16
9. Yverdon	6	2	8-16
10. Schmitten	6	2	3-18

PROCHAINE RENCONTRE:
Samedi 1er décembre
Sense - Monthey à 17 heures.

1re ligue nationale féminine:

Montreux - Yverdon	0-3
Fides - Fiviéra	3-1
Star Servette - Carouge	?
Lausanne - Marly	3-1
Sion - Chênois	3-0

SION - CHÊNOIS 3-0
(15-8, 15-3, 15-8)

Sion, préparé pour recevoir Chênois sur un tempo supérieur à ce qui s'est déroulé réellement, a très bien joué et à aucun moment les joueuses ne se sont relâchées.

Très bonnes en réception, les Sédunoises ont pris confiance en elles-mêmes et ont prouvé qu'il fallait compter sur elles, même si l'équipe fut privée de sa chef de file, Romaine, durant un set.

Toutes ont fait un très bon match et Véronique Praz doit maintenant prendre conscience de ses possibilités et se maîtriser, surtout dans les moments les plus critiques.

Le problème des services subsiste, mais cela commence à venir et l'accent est porté là-dessus aux entraînements, car encore trop de balles sortent ou vont dans le filet.

PROCHAINE RENCONTRE:
Samedi 1er décembre
Sion - Montreux à 18 heures à la salle de Sainte-Marie-des-Anges.

2e ligue masculine

Fully 1 - Sion 1	1-3
Naters 1 - Monthey 3	3-1

De plus en plus, Naters et Sion 1 confirment avec un goal average presque égal. La rencontre du 1er décembre à Sion va être déterminante pour Sion s'il veut rejoindre son adversaire du jour au classement.

Fully 1 et Monthey 2 n'ont pu s'affirmer que sur un set alors que Martigny devra attendre sa nouvelle rencontre contre Monthey le 19 décembre pour prendre sa revanche et faire ses premiers points.

CLASSEMENT

1. Naters 1	5	10	15- 7
2. Sion 1	5	8	15- 8
3. Fully 1	5	4	11- 9
4. Monthey 2	5	2	7-13
5. Martigny	4	0	3-12

PROCHAINES RENCONTRES:
1er décembre
Sion 1 - Naters à 17 heures au collège des garçons.

3e ligue masculine

Sion J. - Sion 2	3-2
Monthey J. - Sion 3	3-2
Viège J. - Naters 2	0-3
Fully 2 - Savièse	1-3

Sion J. a battu Sion 2 mais Monthey-Juniors, en se défaisant après cinq sets de Sion 3, 1er du classement, a créé la surprise et fait ses premiers points.

Naters reste ainsi seul en tête mais se rend, ce soir, mercredi, chez Sion 3. Y aura-t-il égalité de points? Attendons.

CLASSEMENT

1. Naters 2	**5**	**10**	**15- 0**
2. Sion 3	**5**	**8**	**14- 8**
3. Sion 2	**5**	**6**	**13- 9**
4. Savièse	**5**	**6**	**11- 9**
5. Viège J.	**5**	**4**	**7-10**
6. Sion J.	**5**	**4**	**8-13**
7. Monthey J.	**5**	**2**	**7-14**
8. Fully 2	**5**	**0**	**3-15**

PROCHAINES RENCONTRES:
28.11 Sion 3 - Naters 2
28.11 Sion J. - Fully 2
29.11 Monthey J. - Viège J.

2e ligue féminine

Ayent - Monthey	2-3
Martigny 1 - Sierre	2-3
Savièse - Sion-Fémina	2-3
Fully 1 - Bramois 1	3-1

La rencontre au sommet entre Fully et Bramois a tourné à l'avantage des Bas-Valaisannes en quatre sets alors que les trois autres rencontres ont vu une victoire longue à se dessiner car toutes se sont déroulées en cinq sets.

CLASSEMENTS

1. Fully	5	10	15- 2
2. Bramois	5	8	13- 5
3. Monthey	4	6	10- 7
4. Sierre	5	6	11-11
5. Sion-Fémina	5	4	9-10
6. Ayent	4	2	7-10
7. Martigny	4	2	6-10
8. Savièse	4	2	6-11
9. Brigue	4	0	2-12

PROCHAINES RENCONTRES
30.11 Sion - Fémina - Brigue 1
1er.12 Bramois 1 - Martigny 1

3e ligue féminine: groupe A

Sion 2 - Martigny J.	1-3
Chamoson - Saint-Maurice	0-3
Fully 2 - Sion J.	3-0

Saint-Maurice après sa victoire sur Martigny-Juniors, est seul en tête et les places sont déjà bien définies, sans équipe à égalité.

CLASSEMENT

1. Saint-Maurice	5	10	15- 3
2. Martigny J.	5	8	14- 7
3. Fully 2	5	6	11- 8
4. Sion J.	5	4	7- 9
5. Chamoson	5	2	4-12
6. Sion 2	5	0	1-15

GROUPE B

Brig-Simplon 2 - Bramois 2	3-0
Rarogne - Nendaz	3-0
Grimisuat - Nendaz	3-0
Grimisuat - Viège	1-3

Plus serré est le classement du groupe B où Bramois à la suite de sa nette défaite à Brigue est rejoint par son adversaire. Grimisuat est toujours à la recherche de ses premiers points mais a tout de même gagné un set chez lui, face à Viège.

CLASSEMENT

1. Bramois 2	5	8	12- 8
2. Brigue 2	5	8	13- 3
3. Viège	5	6	11- 7
4. Rarogne	5	6	10- 7
5. Nendaz	5	2	4-12
6. Grimisuat	5	0	2-15

Coupe suisse
Monthey qualifié
Monthey - Muttenz 3-2

(12-15, 15-6, 17-15, 14-16, 15-6)

Dimanche, Monthey s'est montré sous son plus beau jour et a réussi à se qualifier pour les 16es de finale en coupe suisse où entreront en lice les équipes de ligue nationale B.

Pourtant Monthey avait été impressionné à l'échauffement par Muttenz, équipe de 1re ligue nationale, groupe B, qui a un meilleur classement que l'équipe valaisanne.

Nettement battu au début du 1er set, Monthey a mis un certain temps pour prendre la température et a bientôt trouvé la bonne position pour contrer.

L'équipe valaisanne, bonne en réception, en défense, en contres, en attaque, a présenté le meilleur match de la saison. Prête à remporter ce match à 3-1, au 4e set, car menant par 14-8, Monthey s'est fait remonter à la suite d'énervement et a dû recourir au 5e set.

Mais au 5e set, très bien soutenu par son public, Monthey a réussi à obtenir cette qualification mais seulement après 25 minutes, preuve que les rotations se sont multipliées.

gc

Les sports à la Télévision romande

Le service des sports de la Télévision romande annonce le programme suivant les 1er-2 décembre:

Samedi 1er

22.45 Hockey sur glace. Retransmission partielle et différée d'un match de ligue nationale.

Dimanche 2

17.55 Football. Retransmission partielle et différée d'un match de ligue nationale.

18.50 Les actualités sportives. Résultats et reflets filmés. Hockey solo (Reto Durst, Guy Dubois). Une émission du service des sports.

19.45 Sous la loupe. Full-contact: sport ou cirque? Une émission de Roger Félix et Jean Rigagataux.

Studio Coop du mercredi
chaque mercredi entre 19.15–19.25

Coop-informations

W 48/797/TP

Hits ‹weekend› du jeudi 29 novembre au samedi 1er décembre 1979

Lessive complète pour automates
OMO
5 kg 13.90 au lieu de 15.90

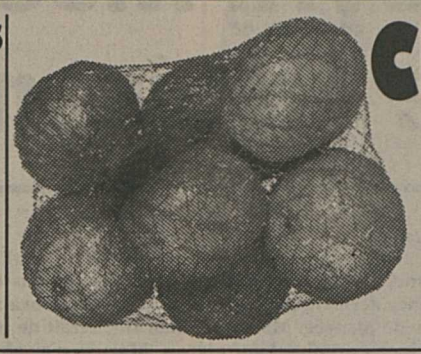

Clémentines
en filet
le kg 1.50

Un livre, le cadeau idéal

«Le livre des animaux» et «Le livre de la terre», avec plus de 200 images et planches en couleurs.

Le livre 8.90

Action

...voici bientôt Noël. Profitez-en!

Pointes d'asperges
MONDIAL
2 boites de 280 g
Poids égoutté: 200 g
au lieu de 3.60 **2.60**

Garniture de légumes avec chanterelles
midi Gastronome
Boite de 425 g
Poids égoutté: 260 g
au lieu de 2.65 **2.25**

Haricots fins
midi Gastronome
2 boites de 425 g
Poids égoutté: 200 g
au lieu de 3.50 **3.–**

Pêches
moitiés, MONDIAL
Boite de 822 g
Poids égoutté: 510 g
au lieu de 1.80 **1.40**

Ananas
MONDIAL
10 tranches
2 boites de 567 g
Poids égoutté: 350 g
au lieu de 2.80 **2.–**

Cocktail de fruits
MONDIAL
Boite de 822 g
Poids égoutté: 525 g
au lieu de 2.20 **1.70**

Hits hebdo 28.11.–4.12.1979

Nescafé Gold
Verre de 100 g
avec caféine **5.75** au lieu de 6.50
sans caféine **6.20** au lieu de 7.10

Fromage à raclette étranger
en tranches, paquet de 250 g, le kg **11.50** au lieu de 13.60
en blocs, pièces d'env. 500 g, le kg **10.–** au lieu de 13.–
1/4 de meule, pièces d'env. 1,2 kg, le kg **9.–** au lieu de 11.–

Pâte dentifrice
Colgate Fluor S Tube de 115 g **2.20** au lieu de 2.95
Antiplaque Tube de 125 g **2.15** au lieu de 2.90
Pepsodent fluor fresh Tube de 120 g **2.20** au lieu de 2.95
Vous économisez –.75 par tube

Margarine ‹bonjour›
avec 10% de beurre
Paquet de 500 g (= 4 portions de 125 g) **2.–** au lieu de 2.60

Farce à vol-au-vent
Boîte de 830 g **3.90** au lieu de 4.90

Aliment complet pour chats
Fido Boulettes
avec viande de bœuf et légumes
2 boîtes de 400 g **1.90** au lieu de 2.60

Aliment complet pour chiens
Fido Boulettes
avec viande de bœuf et légumes
2 boîtes de 400 g **1.90** au lieu de 2.60

Coop compte pour qui sait compter!

coop-ol

coop valais
de MARTIGNY à BRIG
Rayon de Martigny à Brigue

36–1065

Foire au lard dans les magasins Coop

Jambon frais n'ayant pas été congelé — kilo **8.20**
Lard frais n'ayant pas été congelé — kilo **6.20**
Viande de bœuf pour sécher (tranche carrée) — kilo **16.80**

ANNONCES DIVERSES

Garage du Canal
Valmaggia Frères S.A.

Occasions

Ford 1600 GXL, 74
Kadett 1200 S, 75
Peugeot 504 Ti, 20 000 km, 78
Renault 4, 77

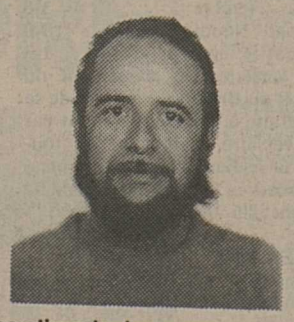

Gérard Valmaggia – Réparations toutes marques
Route de Chandoline, **Sion,** tél. 027/22 53 41
36–2933

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

Pour différents secteurs en Suisse romande, nous engageons, au plus vite

des agents

pour la vente de nos articles exclusifs.

Voiture désirée.
Poste fixe.
Gain intéressant.

Tél. 038/25 30 85
de 9 à 12 h. et de 14 h. à 17 h. 30.
87–31119

Tea-room Baumgartner à Sierre
cherche

une dame de buffet

Tél. 027/55 66 76, le matin.
36–33197

Important commerce de Martigny cherche

un chauffeur-livreur

Ecrire sous chiffre P 36–900563 à Publicitas, 1951 Sion.

URGENT!
Hôtel du Castel, Sion
cherche

une femme de chambre

pour le matin.

Tél. 027/22 91 71.
36–3464

On cherche pour **Sion**

une femme de ménage

pour magasin.

Tél. 027/22 57 40.
36–33185

Boulangerie Gaillard, Sion
cherche

un boulanger

Entrée tout de suite ou à convenir.

Tél. 027/23 46 26.
36–2647

URGENT!

Infirmière diplômée

est cherchée par cabinet médical de groupe dans station valaisanne.

Tél. 026/7 40 24.
36–33159

AUTOMOBILISME

Changements de dates en F 1

Le calendrier initial du championnat du monde de F 1 1980 a subi quelques modifications.

Les grands prix de Suède (prévu le 14 juin) et des Etats-Unis, à Watkins Glen (12 octobre) ont été annulés. Le Grand Prix du Mexique a été reporté d'une semaine au 13 avril, en raison des tracasseries douanières prévisibles à la frontière américano-mexicaine. Le Grand Prix d'Allemagne a lui aussi été retardé d'un dimanche (il aura lieu le 10 et non le 3 août), les Jeux olympiques de Moscou se clôturant à la date préalablement prévue. Enfin, le Grand Prix des Etats-Unis, à Las Vegas, se déroulera à la place de celui de Watkins Glen, le 2 novembre.

Quelques craintes subsistent encore concernant les deux premières courses de la saison, en Amérique du Sud : si l'interdiction de pratiquer des sports motorisés au Brésil est maintenue, cela menacerait également le Grand Prix d'Argentine, prévu quinze jours plus tôt, car les frais de transport élevés nécessités par le voyage outre-Atlantique, ne seraient pas rentabilisés par une seule épreuve.

VOICI LE NOUVEAU CALENDRIER, ENCORE PROVISOIRE :

13 janvier : GP d'Argentine, à Buenos Aires. **27 janvier :** GP du Brésil, à Sao Paulo. **1er mars :** GP d'Afrique du Sud, à Kyalami. **30 mars :** GP des Etats-Unis, ouest, à Long Beach. **13 avril :** GP du Mexique, à Mexico City. **4 mai :** GP de Belgique, à Zolder. **18 mai :** GP de Monaco, à Monte-Carlo. **1er juin :** GP d'Espagne, à Jarama. **29 juin :** GP de France, au Castellet. **12 juillet :** GP d'Angleterre, à Brands Hatch. **10 août :** GP d'Allemagne, à Hockenheim. **17 août :** GP d'Autriche, à Zeltweg. **31 août :** GP de Hollande, à Zandvoort. **14 septembre :** GP d'Italie, à Imola. **5 octobre :** GP du Canada, à Montréal. **12 octobre :** GP des Etats-Unis, « centre », à Las Vegas.

Huit moteurs pour Clay Regazzoni !

DEMAIN, outre-Manche, pendant qu'à Silverstone son compatriote Marc Surer se saisira pour la première fois du volant de sa nouvelle monture (AST), Clay Regazzoni quittera l'île de Madère pour rejoindre Chasetown, ville où se situe l'usine britannique Ensign. But de cette excursion du soleil vers la grisaille anglo-saxonne : opérer le moulage définitif de son siège : c'est-à-dire que la construction de son bolide arrive à terme et que, comme prévu, il devrait être en mesure de l'essayer au Castellet d'ici Noël.

« J'attends cette date avec impatience. La naissance d'une voiture de course constitue toujours un événement, de nos jours surtout, où l'influence du matériel est prépondérante. Bien conçue, l'Ensign peut s'avérer d'emblée dans le coup et me permettre d'effectuer une saison aussi bonne que cette année avec la Williams. Voilà pourquoi, j'ai hâte de la conduire...», nous confiait l'autre jour le Tessinois. A Madère, Clay était l'invité d'Unipart, le nouveau « sponsor » de l'écurie Ensign. Unipart est une très grosse firme, apparentée à la British Leyland, qui s'occupe de pièces détachées. **« Ses dirigeants sont dynamiques et généreux, mais dans le climat social difficile que traverse actuellement l'Angleterre, ils préfèrent se montrer discrets...»** Du point de vue de l'approvisionnement des moteurs Cosworth V8, Ensign en possédera huit au total, tous réservés pour Clay Regazzoni. A quelque chose comme soixante mille francs la pièce, cela représente déjà une somme non négligeable...

Pour les amateurs d'anecdotes et de statistiques, notons que les deux Ensign à sa disposition revêtiront une robe blanche à parements rouges et bleus (rappelons que la Shadow en 1978 et la Williams en 1979 étaient déjà blanches...), qu'elles porteront le numéro 14 et que, pour ses besoins propres, Clay a reçu deux Jaguar, produits de luxe de la British Leyland. En ce qui concerne la décision de n'engager qu'un pilote et d'écarter par conséquent la candidature de Marc Surer, il pilota l'Ensign au Canada et aux Etats-Unis, **« elle a été prise par Mo Nunn »**, reconnaît Rega. **« Préparer deux autos, c'eût été au-dessus des possibilités techniques de l'équipe et en cela, il a eu raison d'agir de la sorte »**, ajoutait Surer.

Comme vous le savez, Regazzoni devrait encore meubler ses week-ends 1980 de grands prix, en disputant la série Procar (avec Beat Blatter) pour le compte du « team » Sauber-Mader, alors que Marc Surer, dont le budget Buler vient d'être viré à ATS, se retrouve démuni, et cherche un nouveau « sponsor » pour défendre ses chances (avec Heidegger) dans des courses servies en hors-d'œuvre des affrontements de formule 1.

ABOLITION DES PNEUS DE « QUALIFS » ?

Outre la résurrection du GPDA (Grand Prix Drivers Association) qui, dès sa réorganisation, mène des croisades fermes à l'égard des circuits inadaptés sur le plan de la sécurité (Interlagos et Imola, par exemple), le projet de l'abolition des pneus de qualification constitue une mesure extrêmement importante. En gros, il consisterait à obliger tous les pilotes à se présenter sur la grille de départ de la course avec les mêmes gommes (poinçonnées entre-temps, comme cela se pratique à Indianapolis) utilisées 48 heures plus tôt aux entraînements officiels. Cependant, avant même qu'elle devienne effective, cette solution ne semble pas faire l'unanimité : **« C'est un faux problème. Une telle mesure ne résoudrait rien. Ce serait à nouveau la loterie car, que se passerait-il si, comme c'est souvent le cas, la température changeait de dix degrés entre le vendredi et le dimanche... ?»**, précisait Jean-Pierre Jabouille.

Par ailleurs, Goodyear abandonnera désormais son centre européen, situé à Wohlerjampton (Angleterre) pour rassembler toute sa production et sa distribution à Akron (USA) : **« La qualité de la fabrication y est meilleure et plus régulière. Seul le coût de transport vers les circuits risque de renchérir. Mais au moins, Goodyear se mettra à l'abri des grèves qui désorganisent l'économie anglaise et qui font que, pour répondre aux mêmes besoins des écuries liées au manufacturier américain, il ne faudra plus dix mais seulement trois jours de travail...»**, ajoutait, pour sa part, Jacques Laffite.

Quant à Michelin, son grand rival et champion du monde, puisque les Français équipaient les Ferrari, l'option de ne poursuivre son effort en F 1 qu'avec deux écuries a été accueillie avec une certaine déception à Clermont-Ferrand : **« Renault avec son moteur turbo, Ferrari avec sa fausse « Wing-Car » et son 12 cylindres à plat étant des exceptions technologiques dans les milieux actuels de la F 1, les ingénieurs de chez Michelin auraient souhaité pouvoir travailler avec d'autres « teams », plus classiques, comme Ligier et Williams. Mais la décision finale appartenait à M. Michelin seul et il a refusé catégoriquement d'accroître son soutien au département compétition... Lui forcer la main, c'eût été le pousser à tout plaquer »**, concluait Jabouille.

J.-M. W.

Roux : dans 15 jours à Verbier

Trois semaines après sa délicate opération à la colonne vertébrale, Philippe Roux, affublé d'une imposante « minerve », se meut presque sans problèmes dans les couloirs de la clinique Cecil, à Lausanne. Il poursuit avec une stupéfiante rapidité sa période de rééducation. Au début de cette semaine, en plus de ses séances quotidiennes de physiothérapie, il a commencé à enfourcher un « home-trainer » (vélo statique). Depuis son arrivée dans la capitale vaudoise, Philippe a un appétit féroce et il a déjà repris cinq des douze kilos qu'il avait perdus durant son séjour outre-Manche. Ses médecins se montrent très satisfaits de l'évolution de ses blessures. Une radiographie effectuée récemment a notamment révélé que « tout se remettait très bien en place ». Selon eux, Roux sera en mesure de rejoindre Verbier d'ici une quinzaine de jours et y célébrer en famille les fêtes de fin d'année.

J.-M. W.

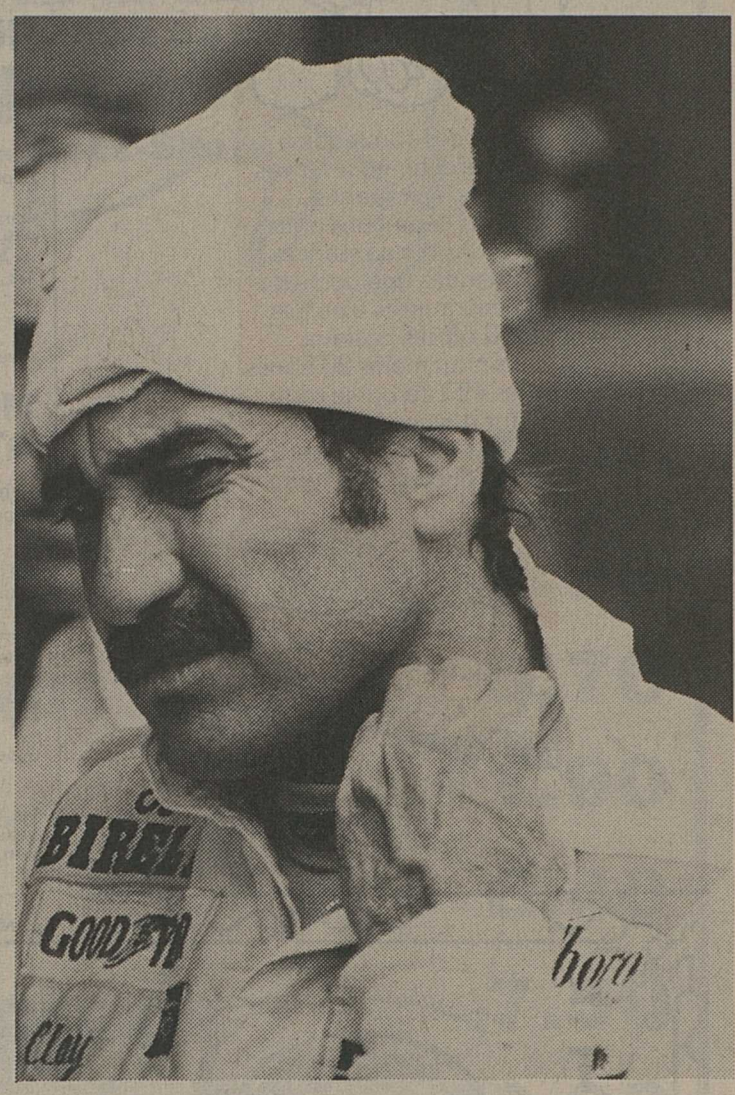

Clay Regazzoni : huit moteurs et... deux Jaguar pour la saison prochaine... **(Photo Flash)**

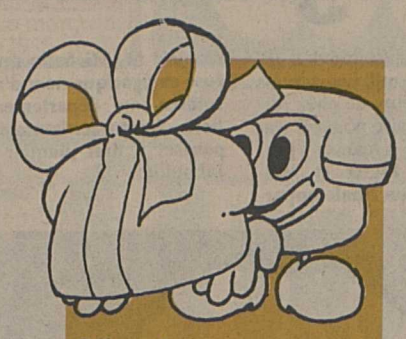

Offrez des communications téléphoniques à vos parents, aux grands-parents, à de bons amis ou à des connaissances. Demandez une pochette-cadeau auprès d'un des 4000 offices postaux. Versez au moins 20 francs – les PTT feront le reste. Offrir des communications téléphoniques: un «ne-m'oubliez-pas» toute l'année.

VEHICULES AUTOMOBILES

A vendre

Vauxhall 1800

Expertisée.
Fr. 1500.–.

Tél. 026/2 31 63
heures des repas.
36–401246

Mitsubishi break Gallant 1600

1978, 11 000 km.
Expertisée.

Garage du Mont-Pèlerin S.A., Vevey
Av. Gén.-Guisan 52
Tél. 021/52 88 52.
22–16498

A vendre

MGB GT

39 000 km.
Expertisée.

Tél. 027/23 57 91
heures des repas.
36–33122

A vendre

Opel 1700

Expertisée déc. 78.

Tél. 027/36 23 79
Denis Duc, électricien, Plan-Conthey.
36–303043

ETAINS

Le plus grand choix en Valais

Constantin fils s.a. sion

Les spécialistes électroménagers AEG en Valais recommandent:

Cuisinières électriques AEG

5 cuisinières à encastrer ou non, de l'économique à 3 plaques au modèle de luxe à cuisson automatique et nettoyage pyrolytique. AEG garantit la qualité – et nous un service soigné!

Ayent
René Aymon
027 38 14 05

Fully
V. Sarrasin &
R. Pellouchoud
026 5 31 53

Martigny
A. Monnier-Gasser
026 2 22 50

Saxon
R. Farinet
026 6 26 02

Sion
B. Schenkel
027 22 55 37

Vissoie
Charly Zufferey
027 65 18 40

AEG
Synonyme de qualité

Des machines qui tournent à plein ne prouvent de loin pas qu'une affaire marche bien.

C'est en tout cas vrai si vos machines seules sont pleinement occupées. Pour qu'il en soit autrement, il suffirait que votre personnel dispose du nombre voulu de machines adaptées aux besoins de votre production. En nous confiant le financement à 100% de vos nouvelles acquisitions, vous pourrez consacrer vos capitaux propres et les crédits disponibles aux frais d'exploitation.

Le leasing rend celà possible. En plus, il vous donne un droit de préemption à l'échéance du contrat. Vous aurez dès lors la possibilité de devenir à bon compte propriétaire des objets pris en leasing. En outre, vous créerez ainsi une situation budgétaire claire, pour une période de plusieurs années, car les intérêts du leasing ne sont pas indexés.

Téléphonez donc à Mademoiselle Zeni. Elle fera en sorte que vous soyez en possession d'une offre concrète, sans engagement pour vous bien sûr, dans les deux jours. Vous saurez alors fort bien comment occuper à plein et vos machines et votre personnel, pour la plus grande prospérité de votre entreprise.

Une précision encore: nous sommes une filiale de seize banques cantonales.

Lisca Leasing SA,
Route d'Oron 2, 1010 Lausanne, tél. 021/33 51 61

Lisca Leasing AG

Pampers

Nouveau

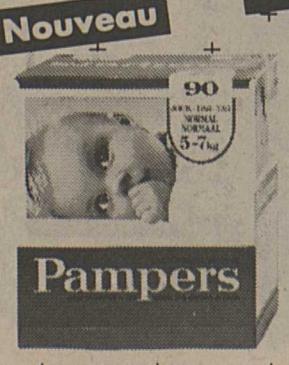

Nouveau

4 emballages jumbo récompensent votre fidélité

avec 10.– francs

Bons dans votre droguerie

avec les conseils du spécialiste pour votre bébé.

A prix égal
favorisez les commerçants valaisans!

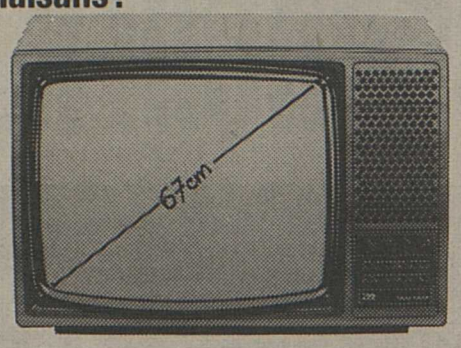

ITT 3601
TV couleurs
grand écran 67 cm
12 programmes
Rendu posé **1690.–**

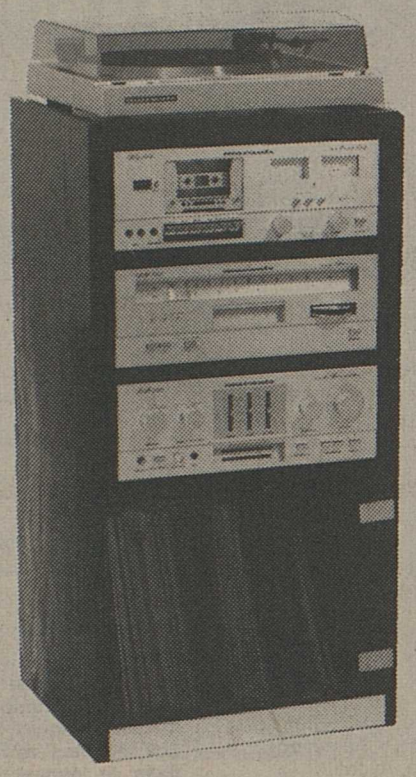

Marantz 250 PM
1 amplificateur 80 W.
1 platine
1 lecteur de cassettes
1 tuner 3 ondes **1470.–**

Service après vente

Une sélection rigoureuse des meilleures marques

MARTIGNY 026/2 61 16 EYHOLZ 028/46 41 57

Michel Clausen

SION, AV. GARE 12; TEL. 027/22 68 14

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

On cherche à louer

un terrain pour cultures maraîchères

Tél. 026/5 42 49.
*36–401214

A louer à Vouvry

appartement de 2½ pièces
balcon, Fr. 346.–, charges comprises.
Libre dès le 1.12.79.

Tél. 025/81 15 82.
*36–425607

A remettre

commerce
de moyenne grandeur, vins et eaux minérales, aux environs de Lausanne.

Faire offres sous chiffre PG 308366 à Publicitas, 1002 Lausanne.

Cherchons sur **commune de Sion**

terrain à bâtir
1000 m2 au minimum

Ecrire sous chiffre P 36–33199 à Publicitas, 1951 Sion.

A louer

un atelier de machines agricoles équipé
Raison de santé.
Avec agence et reprise du stock.
Valais central.

Faire offre sous chiffre 89–44576 Annonces Suisses S.A. ASSA, place du Midi 27,. 1950 Sion.

Sion-Ouest.
A louer

appartement de 1½ pièce
Confort.
Libre tout de suite.

Tél. 027/22 23 63.

Châteauneuf-Conthey

Devenez propriétaire de votre

APPARTEMENT

dans immeubles complètement rénovés
avec une mise de fonds de **Fr. 5000.– à Fr. 10 000.–,** le solde au moyen d'un crédit à un taux favorable.

Possibilité de visiter le samedi.
Directement du promoteur.

Renseignements au
027/36 10 52 – 36 12 52.

36–5202

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

Villeneuve, à vendre

appartement de 3½ pièces
très bien équipé, dans petite résidence avec cachet.
Surface 90 m2.
Prix de vente: Fr. 190 000.–.
Loyer raisonnable avec Fr. 40 000.– de fonds propres.

Pour rens.:
Agence immobilière
1860 Aigle, r. Farel 9.
Tél. 025/26 17 87/88
Court. aut.:
Y. Veillard.

A louer à **Saint-Pierre-de-Clages**

appartement de 3 pièces
Fr. 400.–, charges comprises.
Date d'entrée: 1er janvier 1980.

Agence immobilière
Armand Favre,
Sion.
Tél. 027/22 34 64.
36–207

A louer à **Sion** quartier Saint-Guérin

appartement de 5 pièces très spacieux
pour le 1er avril 1980.
Fr. 995.–.
Tél. 027/23 52 43
charges comprises.
36–32914

A vendre à **Haute-Nendaz-Station**

un studio meublé
éventuellement échange contre place à bâtir ou vigne.

Ecrire sous chiffre P 36–33170 à Publicitas, 1951 Sion.

A vendre à **Sion** centre commercial City

local pour bureaux, 80 m2
Ecrire sous chiffre P 36–33171 à Publicitas, 1951 Sion.

Vieille ville

appartement de luxe
3 chambres, 1 séjour, 2 pièces d'eau, entièrement rénové.
Entrée tout de suite ou courant 1980.

Ecrire sous chiffre P 36-900558 à Publicitas, 1951 Sion.

Villa
à vendre entre Martigny et Sion.

Affaire urgente.
Fr. 250 000.–.

Ecrire sous chiffre 484600 à Publicitas, Vevey.

A vendre, dans région touristique du Bas-Valais

un groupe commercial
comprenant: hôtel, restaurant, bazar, épicerie
à prix avantageux.

M. Clerc, courtier
Avenue de la Gare 39, 1950 Sion.
36–239

Vétroz, à vendre

une villa jumelée
avec terrain env. 500 m2.

Surface habitable 120 m2 et 60 m2 de sous-sol, soit au prix de 1420.– le mètre carré, formule clé en mains, aménagements au gré du preneur.

Burn immobiliers
1915 Chamoson.
Tél. 027/86 45 53.
36–232

On cherche à louer

à Martigny ou environs
jusqu'au 31.12.1980

un studio meublé

Faire offre sous ch. P 36–900559 à Publicitas, 1951 Sion.

Centre Commercial

GRANDE FOIRE AU LARD
au supermarché de la
PLACETTE
Monthey – Noës-Sierre

Lard frais paré et sans côte	le kg	**6.–**
Lard séché	le kg	**9.90**
Demi-porc frais dépouille gratuite	le kg	**6.70**
Carré frais avec quasi	le kg	**11.90**
Jambon frais avec pieds	le kg	**8.40**
Epaule avec pieds	le kg	**7.50**
Epaule de bœuf sous vide, sans os	le kg	**12.90**
Viande de bœuf fraîche, pour fabrication	le kg	**8.90**

Découpe gratuite

Faites vos réserves pour l'hiver à des prix Placette

PLACETTE

MONTHEY **NOËS-SIERRE**

Pour toutes vos annonces: Publicitas 027/21 21 11

Mouton retourné à prix de fabrique

Il n'y a guère de vêtement offrant le confort au porter et la chaleur douillette que procure un manteau ou une jaquette en véritable mouton retourné. Il faut toutefois relever que qualité et finition jouent à cet égard un rôle déterminant. Avec notre longue expérience de spécialistes en peaux, nous avons sélectionné à votre intention les plus belles qualités. Et créé une collection plus riche que jamais: manteaux de luxe doublés de fourrure de classe, jaquettes en mouton Nappa cuir mat et lisse de qualité insensible aux intempéries, blousons très solides et gilets spéciaux pour le travail, entre autres choses. Le tout de qualité supérieure à prix étonnamment avantageux!
Venez directement au magasin de la fabrique!
(ma–ve 8–12/13.30–18 h, sa 8–12/13–17 h)

Peaux, fourrures, cuirs
G. Neuenschwander Fils S.A.
Avenue des Platanes 3
(près de la carrosserie Torsa)
3960 Sierre Tél. 027/55 02 65

PRIX DE FABRIQUE

FOOTBALL
Championnat suisse
2e tour

SION ET LUCERNE VONT S'ACCROCHER...

ON A TERMINÉ le premier tour le week-end passé en LNA et l'on sera encore sur la brèche une dernière fois avant la pause hivernale dans trois jours avec plusieurs matches dignes d'intérêt, notamment des derbies à Lucerne, Lugano, Neuchâtel et Genève. En prévision des grandes bagarres de mars, avril et mai, la qualification au tour final, on peut dire que deux clus occupent actuellement une position qui les met particulièrement en vedette. Il s'agit de Lucerne et du FC Sion, les deux révélations de la saison, qui se partagent le cinquième rang et qui ont trois points d'avance sur la meute des poursuivants. Or, ceux-ci vont tout tenter pour se raccrocher au bon wagon qui aura l'infime privilège de disputer encore dix rencontres en mai et juin 1980. Dimanche, les Sédunois accueillent Bâle qui vient d'étriller le très faible Lugano (7-0) et les Lucernois reçoivent le prestigieux Grasshopper qui fait plus que jamais figure de favori numéro 1 pour le titre au moment où le FCZ et Servette sont en perte de vitesse.

Cet étonnant Jeandupeux!

Lucerne surpend vraiment dans la mesure où il n'a guère d'autres joueurs connus que Nielsen et Peter Risi. Son atout inestimable par les temps qui courent, c'est son public. Il y a d'ailleurs gros à parier que l'Allmend sera comble dimanche dès 14 h. 30 pour voir les joueurs de Sundermann qui pratiquent un football de plus en plus convaincant. L'atout du FC Sion, c'est évidemment son remarquable état d'esprit, son jeu collectif qui met en valeur les potentialités de tous les joueurs. Mais, en un mot, cette recette provient de l'entraîneur Daniel Jeandupeux qui, à 30 ans, a conquis Tourbillon et tout le football suisse. Espérons que cette foi qui commence à se propager dans les rangs des spectateurs ne se laissera pas ébranler par les routiniers bâlois qui n'ont tout de même perdu que deux fois en treize matches dans ce début de championnat...

Sur d'autres stades, l'ambiancè sera au derby. Servette doit se refaire une santé face à La Chaux-de-Fonds qui a l'air de ressentir les nuisances de l'hiver en altitude. Cela dépend aussi des soucis défensifs que provoquent les blessures de Trinchero et Guyot. Si Pazmandy résout cet aspect, la machine devrait se remettre à fonctionner. A Neuchâtel, l'équipe locale, que Mantula n'a toujours pas remis en selle, a également une belle occasion de faire des points en recevant Chênois secoué par toutes sortes de difficultés. A Lugano, le derby sera encore plus explosif avec la venue de Chiasso qui a le vent en poupe. Si Bang est remis de sa blessure, les Chiassesi peuvent jouer à nouveau un vilain tour au gardien Wagner qui a été chercher sept fois la balle au fond des filets à Saint-Jacques!

Et puis, il y aura dimanche deux confrontations qui n'annoncent rien de bien particulier. Au Letzigrund, le FCZ a les moyens de battre Young Boys qui manque de culot à l'extérieur. A Saint-Gall, la troupe de Sommer aura de la peine à digérer sa défaite cinglante de Chiasso (3-0). Face au Lausanne-Sports qui a enfin gagné un match (cela n'était plus arrivé depuis le 29 août), l'affaire sera corsée. La présence de Chapuisat paraît faire revivre la formation lausannoise qui a vraiment grand besoin d'entamer la pause hivernale avec un moral «retapé». C'est pourquoi ce déplacement à l'Espenmoos ne sera pas négligé par Charly Hertig!

– Ma –

Au Hardturm, au match aller, Grasshopper avait battu Lucerne par 5-0. Dimanche, sur l'Allmend, Sulser et Heinz Hermann (de gauche à droite) connaîtront certainement plus de difficultés devant le gardien Waser (à terre).
(Photo Bild + News)

LIGUE NATIONALE B

Des Fribourgeois déroutants

Principal porte-parole de la Suisse romande en LNB, le FC Fribourg s'est accordé une belle fantaisie dimanche passé. Il aspirait à un exploit à Aarau qui lui aurait permis de reléguer son adversaire du jour à trois longueurs et de s'installer carrément au sommet du tableau avec Bellinzone et Nordstern. Cela ne s'est pas produit et fut bien loin de se produire puisque les joueurs de Brosi ont perdu 7-1 en laissant pantois tous leurs supporters qui avaient fait le déplacement nombreux au Brügglifeld où se massaient 3400 spectateurs. Faut-il attendre un rachat des «Pingouins» qui accueillent samedi déjà le robuste Bellinzone qui est la seule équipe à n'avoir pas encore connu la défaite? On ne sait jamais mais l'heure est de toute manière à la perplexité dans ce championnat de LNB où personne ne paraît par exemple disposé à songer à la relégation. Il y a en effet sept équipes séparées par deux «petits» points qui se livrent d'épiques duels. Il y a là Vevey qui a décidément de la peine à prendre son rythme de croisière, et puis Rarogne qui se bat avec énergie pour ne pas perdre du terrain. A noter aussi que Bienne ne va pas mieux puisque il n'a toujours pas connu la victoire en 12 matches où il a obtenu huit fois le partage des points.

Au sommaire de ce week-end, c'est bien sûr le choc de Saint-Léonard qui retient l'attention. Pendant que Fribourg tâchera d'effacer son récent faux pas, Aarau (son bourreau) viendra à Vevey et Nordstern (un autre ténor) comptera bien empocher les deux points face à Rarogne qui lui rend visite. Les arguments offensifs des Haut-Valaisans (Kuljanin et U. Kalbermatter notamment) pourraient toutefois «parler» à nouveau...

– Ma –

PROGRAMME DU WEEK–END

LNA

Lugano - Chiasso
Lucerne - Grasshopper
NE Xamax - Chênois
Saint-Gall - Lausanne
Servette - Chaux-de-Fonds
Sion - Bâle
Zurich - Young Boys

LNB

Baden - Bienne
Berne - Winterthour
Frauenfeld - Kriens
Fribourg - Bellinzone
Granges - Wettingen
Nordstern - Rarogne
Vevey - Aarau

Première ligue
GROUPE I

Bulle - Meyrin
Carouge - Renens
Fétigny - Martigny
Leytron - Viège
Monthey - Stade Lausanne
Nyon - Montreux
Orbe - Malley

PREMIÈRE LIGUE — Les dernières cartouches

Les joueurs de première ligue vont disputer dimanche le dernier match avant la pause qui sera vraiment la bienvenue pour tout le monde au moment où décembre annonce ses rigueurs! Presque pour tout le monde devrions-nous dire, puisque le FC Monthey par exemple souhaiterait pouvoir continuer sur sa lancée qui lui permet de se retrouver à un point du quatrième Renens. Les Montheysans ont effectivement réalisé les progrès que plusieurs observateurs prédisaient en début de saison au moment où il fallait beaucoup de courage pour l'entraîneur Camatta. Reconstruite pour une bonne part avec des joueurs venus de l'extérieur (de ligues inférieures généralement) et sans point fort apparemment, la formation montheysanne a évolué en crescendo. Elle va maintenant recevoir Stade Lausanne qui est aussi en reprise et elle a les moyens d'offrir un nouveau succès à son public qui retrouve gentiment le chemin du stade.

Pour Martigny, le constat est inverse dans la mesure où les joueurs – qui ont de réelles possibilités – accusent une certaine lassitude. En déplacement à Fétigny, ils doivent cependant savoir que les Fribourgeois ne sont actuellement pas des foudres de guerre. Le week-end ne s'annonce pas trop mal à Leytron où le derby contre Viège semble plutôt destiné à raffermir la position des hommes de Naselli dans le milieu du classement. Ceux-ci doivent surtout chercher à renforcer leur confiance en pratiquant un football qui soit moins axé sur la manière forte. Avec le libero Crittin qui dirige habilement la manœuvre derrière et avec des attaquants qui sont en forme, l'équipe locale ne devrait pas «glisser» sur la pelure de banane viégeoise. Outre les trois rencontres occupant les clubs valaisans, il faut encore signaler le déplacement de l'étonnant Renens à Carouge. En quelque sorte, il s'agit là d'une des dernières occasions de réduire l'écart entre les deux grands et les autres dans la course... aux finales.

– Ma –

Sport-Toto

Programme des matches pour le concours au résultat N° 48 des 1er et 2 décembre 1979:

1.	Lugano - Chiasso	3	4	3
2.	Lucerne - Grasshopper	4	3	3
3.	Neuchâtel X. - Chênois	5	3	2
4.	St.-Gall - Lausanne-S.	6	2	2
5.	Servette - Chx-de-Fonds	7	2	1
6.	Sion - Bâle	4	3	3
7.	Zurich - Young B.	6	2	2
8.	Baden - Bienne	4	4	2
9.	Berne - Winterthour	3	3	4
10.	Frauenfeld - Kriens	6	2	2
11.	Fribourg - Bellinzone	3	4	3
12.	Granges - Wettingen	5	3	2
13.	Vevey-Sp. - Aarau	4	3	3

Toto-X

Les autres rencontres comptant pour le concours du Toto-X sont les suivantes:

14.	Nordstern - Raron	7	2	1
15.	Etoile C. - Renens	6	3	1
16.	Fétigny - Martigny-Sp.	4	4	2
17.	Monthey - Stade Laus.	5	3	2
18.	Nyon - Montreux	2	4	4
19.	Orbe - Malley	4	3	3
20.	Birsfelden - Lengnau	6	3	1
21.	Central - Boncourt	5	4	1
22.	Düdingen - Aurore	3	3	4
23.	Köniz - Allschwil	5	3	2
24.	Muttenz - Delémont	4	3	3
25.	Blue Stars - Sursee	2	4	4
26.	Derendingen - Turicum	5	3	2
27.	Emmen - Suhr	5	4	1
28.	Herzogenb. - Solothurn	3	4	3
29.	Oberentfeld. - Emmenb.	3	3	4
30.	Schaffhaus. - Young F.	5	3	2
31.	Ibach - Rüti	5	3	2
32.	Locarno - SC Zug	6	3	1
33.	Mendrisiostar - Vaduz	5	4	1
34.	Stäfa - Altstätten	3	3	4
35.	Uzwil - Morbio	5	3	2
36.	FC Zug - Gossau	5	4	1

AVF: communiqué officiel N° 24

① **Résultats des matches des 21, 24 et 25 novembre 1979**

Les résultats des matches cités en marge parus dans notre communiqué officiel du lundi 26 novembre 1979 sont exacts à l'exception de:

Quatrième ligue
Saint-Maurice 2 - USCM 2 1-2

② **Avertissements**

Baumgartner Philippe, Sierre, Jean Pierre-André, Sierre; Carron Vincent, Fully; Zumhofen J.-Bernard, Salgesch; Schallbetter Marcel, Salgesch; Balet Pascal, Grimisuat; Beney Erhard, agarn; Bayard César, Varen; Schmid Klaus, Naters; De Marchi Franco, Chippis; Campari Soria Jean-Miguel, Montana; Voirol Patrick, Grimisuat 2; Métrailler charles-Henri, Grône; Coupy Jean-Michel, Sierre 2; Amherdt Nicolas, Conthey 2; Prastaro Salvatore, Vionnaz 2; Cajeux Louis, Fully 2; Pinto Valentin, Sion 3; Casto Rocco, Sion 3; Coudray Maurice, Chamoson 2; Bonvin André, Sierre, Juniors B.

③ **Joueurs suspendus pour trois avertissements reçus**

Un dimanche
Baumgartner Philippe, Sierre (16-19-24); Jean Pierre-André, Sierre (16-19-24); Carron Vincent, Fully (12-18-24); Zumhofen J.-Bernard, Salgesch (18-19-24); Beney Erhard, Agarn (18-23-24).

④ **Suspensions**

2 dimanches
Neurohr Jean-François, Grône; Monty Philippe, Sion 3; Pommaz Pierre, Chamoson 2; Beney Philippe, Ayent 2.

3 dimanches: Courtine Gabriel, Grimisuat 2.

Ces décisions sont susceptibles de recours dans les huit jours auprès de la commission de recours de l'AVF, par son président, Me Charles-Henri Crittin, avocat, 1916 Saint-Pierre-de-Clages et selon le règlement en vigueur.

⑤ **Liste d'adresses - Saison 1979-1980**

FC Grône, président de la commission des juniors: M. Charles-Emile Vuistiner, Petit-Chasseur 26, 1950 Sion.

⑥ **Arbitre - Nouvelle adresse**

M. Tagliabue Jean-Claude, avenue du Château 11, 3960 Sierre.

⑦ **Demandes de congés**

Les clubs qui, pendant la période de début mars 1980 a fin janvier 1980, auraient leur terrain indisponible, voudront bien en aviser la commission de jeu de l'AVF, case postale 28, 1951 Sion, **d'ici au vendredi 30 novembre 1979.**
Passé cette date, plus aucune demande ne sera prise en considération.

⑧ **Reprise du championnat**

Deuxième ligue
Dimanche 23 mars 1980 avec journée de championnat le samedi de Pâques 5 avril 1980. Les matches en retard seront fixés le dimanche 16 mars 1980.

Troisième, quatrième et cinquième ligues
Dimanche 13 avril 1980. Les matches en retard seront fixés le dimanche 30 mars 1980 et le samedi de Pâques 5 avril 1980.

Seniors
Samedi 29 mars 1980

Juniors régionaux A, B, C, D, E
Samedi 12 et dimanche 13 avril 1980.

AVF - Comité central

BASKETBALL

L'élimination de Nyon

Battus de neuf points à l'aller, les Nyonnais ont dû se contenter de limiter les dégâts dans leur match retour de coupe Korac à Tours, où l'Aspo s'est imposée cette fois par 107-96 après avoir mené au repos par 50-41. Dominés en taille et surtout en puissance, les Suisses ont néanmoins crânement défendu leur chance jusqu'au bout, se battant sur toutes les balles mais sans jamais vraiment inquiéter les Tourangeaux, qui menèrent constamment à la marque.

L'Aspo avait dû se priver au dernier moment des services de Gérard Brun, son meilleur marqueur du match aller, victime d'une blessure à un genou. Dans l'ensemble, la rencontre, suivie par 1200 spectateurs, fut d'un niveau moyen. De part et d'autre, de nombreuses balles furent perdues par excès de précipitation. Comme à l'aller, Kevin Gœtz a été le meilleur réalisateur de la rencontre. Il avait réussi 38 points à Nyon, il en a marqué 44 cette fois.

Tours: 1200 spectateurs. Arbitres: Villagrasa-Bader (Esp-Ecosse).

Tours: Senegal (16), Léo (6), Dolven (4), Bonneau (16), Pondexter (26), Cachemire (23), Leftvich (14).

Nyon: Jordan (26), Gœtz (44), Nussbaumer (6), Briachetti (12), Girardet (2), Paredes (6).

Les coupes européennes

- **Coupe des vainqueurs de coupe.** – Huitièmes de finale, matches retour: Caen (Fra) - Uppsala (Sue) 82-85, Caen qualifié; Zadar (You) - Hapoel Ramath Gan (Isr) 96-90, Zadar qualifié; Panathinaikos (Gre) – Cska Sofia (Bul) 100-85, Panathinaikos qualifié; Sunair Ostende (Bel) - Eczacibasi Istanbul (Tur) 79-77, Istanbul qualifié. Le résultat du match Varese - Totka sera donné ultérieurement.
- **Coupe Korac.** – Huitièmes de finale, matches retour: Borac (You) - Fleurus (Bel) 111-85, Borac qualifié; Orthez (FRA) - Forli (It) 87-75, Orthez qualifié; Eveil Monceau (Bel) - Tofas Bursa (Tur) 89-72. Tofas Bursa qualifié; Tours (Fra) - Nyon (S) 107-96, Tours qualifié.
- Coupe d'Europe féminine des clubs champions. – Huitièmes de finale, matches retour: Clermont UC (Fr) - Vigo (Esp) 68-51, Clermont UC qualifé. **Coupe Ronchetti.** – Huitièmes de finale, matches aller: Amicale Merelbeck (Bel) - Happel Haïfa (Isr) 60-48.

Deux matches pour l'équipe suisse

Au printemps prochain, la Suisse disputera deux matches internationaux en l'espace d'une semaine.

Elle rencontrera la Tchécoslovaquie le 26 mars, avant d'être opposée à la Grèce le 2 avril. Les lieux où se dérouleront ces matches ne sont pas encore connus.

Le calendrier du groupe 4 de l'éliminatoire du championnat du monde sera déterminé lundi prochain à Zurich par des responsables des fédérations anglaise, roumaine, hongroise, norvégienne et suisse. Par la même occasion, il sera décidé du maintien ou non du match Suisse - Hongrie du 17 mai 1980, match amical fixé avant le tirage au sort du championnat du monde.

Le championnat interrégional juniors

Vice-champion suisse juniors, le FC Servette a terminé en tête du classement du groupe 1 du championnat interrégional A/1 au terme du premier tour. A la pause hivernale, la situation est la suivante:

1. Servette 13/20 (53-24); 2. Fribourg 13/19 (24-10); 3. Neuchâtel Xamax 13/18 (37-28); 4. CS Chênois 13/17 (24-16); 5. Lausanne 13/15 (19-14); 6. Granges 13/14 (19-11); 7. Bienne 13/14 (17-16); **8. Sion 13/13 (26-18);** 9. Young Boys 13/13 (16-11); 10. Etoile Carouge 13/12 (18-26); 11. La Chaux-de-Fonds 13/10 (21-25); 12. Stade Lausanne 13/9 (21-28); 13. Stade Nyonnais 13/4 (13-41); **14. Martigny 13/4 (18-58).**

La compétition reprendra le 2 mars 1980.

(Dias Oswald Ruppen)

NOUVEL HÔPITAL RÉGIONAL DE SION – HÉRENS – CONTHEY

Pour que le malade soit mieux soigné, la maladie mieux combattue

Pour un peu moins de peine, un peu plus de bonheur

SION (gé). – Samedi et dimanche derniers, quelque 15 000 personnes ont eu le plaisir de découvrir ce nouvel hôpital régional de Sion-Hérens-Conthey, construit à Champsec.

Ce nouvel établissement hospitalier impose, frappe, étonne, par ses dimensions, son architecture, ses teintes, son équipement et ses indispensables installations.

Ce nouvel établissement hospitalier est accueillant, son grand hall d'entrée avec sa cafétéria, la boutique du fleuriste, le kiosque, la banque, le bureau de poste, les bureaux administratifs, ressemble à un établissement commercial.

Dans les pages qui vont suivre, les architectes, les ingénieurs civils et les ingénieurs spécialisés présentent ce nouvel hôpital régional de Sion-Hérens-Conthey ainsi que l'Institut central des hôpitaux valaisans, construit à proximité. Chacun a ainsi la possibilité d'être renseigné, informé sur ce nouvel établissement hospitalier.

Institut central des hôpitaux valaisans

WALDNER

WALDNER SARL
CH 8600 DÜBENDORF (ZH)

Installations de laboratoires
écoles - hôpitaux - industrie

Bureau en Suisse romande
Ch. de Mallieu 14, 1009 Pully. Tél. 021/29 64 66

GILBERT REBORD

Constructions métalliques

SION

a réalisé: – portes antifeu
– portes automatiques
– serrurerie générale

Les entreprises

C. et A. Rombaldi, Sion
Dénériaz S.A., Sion

ont exécuté les travaux de
béton armé et de maçonnerie

Les travaux de: – installations sanitaires
– fluides - gaz
– air comprimé - eau déminéralisée

ont été effectués par

André LEHNER

Installations sanitaires – Ferblanterie – Couverture
Avenue du Rothorn 12, SIERRE – Tél. 027/55 15 96

GRIESSER

3961 **VENTHÔNE**
Tél. 027/55 07 54

Fourniture et pose de stores
en textile de verre « Soloscreen »

Consortium nettoyages:

- **Taskifo, A. Aymon, Ayent**
- **Emery Bernard, Crans**
- **Salamin Romain, Sierre**
- **Tounet, A. Vila, Sion**

SPIM S.A.

USINE
CH-3957 GRANGES/VS
Tél. 027/58 15 55

BUREAU TECHNIQUE
CH-1009 PULLY/VD
Tél. 021/29 66 67

Stockage - **P**alettisation - **I**nstallations de **M**anutention

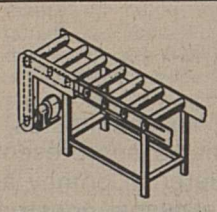

Transporteurs à rouleaux commandés

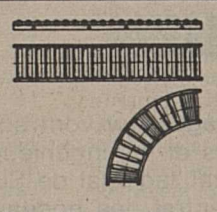

Transporteurs à rouleaux libres

Dans le cadre de la construction de l'Hôpital Régional de SION-HÉRENS-CONTHEY, SPIM S.A. a conçu et réalisé les installations de transport à la stérilisation centrale, convoyeurs au sol et aériens, ainsi que le stockage automatique pour caissettes.

Elévateurs à godets

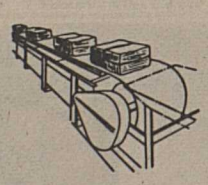

Transporteurs à bande

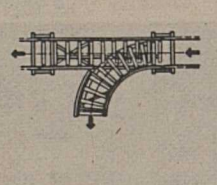

Aiguillages commandés à la main ou automatiques

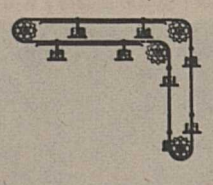

Elévateurs-transporteurs ou convoyeurs à balancelles

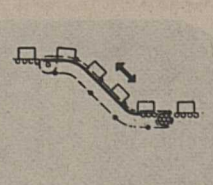

Entraîneurs par chaîne avec barres d'entraînement

Chauffage central
Brûleurs à mazout
Brûleurs à gaz
Energie solaire

G. et Ch. Mabillard

1961 **Grimisuat**

Atelier
027/38 26 63

Bureau
027/38 24 66

---

rhônetechnic

Plafonds métalliques, décoratifs, acoustiques, isolants

1950 **Sion**
Rue de la Blancherie 33
Tél. 027/22 60 86

THERMAIR

Ventilation – Climatisation

a réalisé les installations suivantes
à l'Institut central des hôpitaux valaisans:

— Ventilation – climatisation à débit variable des bureaux et des laboratoires
— Aspiration d'air vicié des chapelles de laboratoire
— Récupération de chaleur sur la ventilation, système air-air

THERMAIR S.A. 1950 SION

Rue de Lausanne 25 – Tél. 027/23 27 17

WBS WILLY BÜHLER SA SION WBS

Entreprise générale d'électricité

a réalisé dans l'institut central

– les installations courant fort
– les installations courant faible
– les installations téléphone conc. A
– les groupes de secours 250 et 400 kvA

Institut central des hôpitaux valaisans

Promotion de l'ouvrage

Le Grand Conseil a fixé, par décret du 31 janvier 1973, les bases légales pour la construction d'un Institut central des hôpitaux valaisans. Cette réalisation s'inscrit dans le projet général de planification hospitalière.

La promotion de l'ouvrage a été assurée par une fondation dont les partenaires sont les hôpitaux régionaux et l'Etat du Valais.

La fondation a désigné un conseil de fondation pour agir en son nom. Elle a également constitué un comité de direction de l'Institut. Ces organes ont été étroitement associés aux travaux de réalisation de l'ouvrage.

Voici leur composition:

Conseil de fondation:
Président:
Alfred Escher, Brigue
Vice-président:
Edouard Morand, Martigny
Membres:
Alfred Bayard, Viège
Félix Carruzzo, Sion
Eugène Rossier, Monthey
François Wyss, Sierre
Etat du Valais:
Pierre Calpini
Ambroise Briguet
Pierre-Pascal Haenni

Comité de direction:
Président:
Raymond Vouilloz, Martigny
Vice-président:
Gabriel Barras, Montana
Secrétaire:
Ambroise Briguet, Lens
Membres:
Sœur Stanislaus Perrig, Viège
René Bornet, Sion
Paul Guerraty, Monthey

Un collège de trois personnes a été désigné pour assurer la direction interne des trois départements de l'Institut. Ces personnes sont: MM. François Joris, pathologue; Stephan Marty, pharmacien; Martial Sauthier, administrateur.

Caractères généraux de l'ouvrage

L'Institut est appelé à garantir des services quotidiens à chacun des hôpitaux régionaux, de Brigue à Monthey. Il a donc été implanté au centre du Valais, à Sion.

Des considérations d'ordre fonctionnel et économique ont déterminé son emplacement, à côté du nouvel hôpital de Sion. Cette proximité a d'ailleurs permis à l'hôpital de renoncer à la création de laboratoires pour son propre compte.

Les deux immeubles sont reliés par un couloir de service permettant la circulation des personnes et des marchandises, ainsi que le passage des énergies et des fluides.

L'activité de l'Institut s'étend aux domaines disciplinaires qui ne peuvent être organisés et gérés rationnellement, faute de volume, dans chaque hôpital isolément.

Les prestations et services de l'Institut ressortissent à deux blocs disciplinaires distincts:

Le **laboratoire,** avec cinq départements: chimie clinique, hématologie, bactériologie et virologie, anatomie, histologie et cytologie;

la **pharmacie** qui remplit les fonctions suivantes: centralisation et stockage, distribution, fabrication des médicaments, documentation et information.

L'Institut dispose également d'un centre de transfusion sanguine.

Répartition des activités dans l'Institut

Le bâtiment de l'Institut est composé de trois volumes juxtaposés, chacun réservé à un département. Nous indiquons ci-dessous la localisation des diverses activités dans l'immeuble.

Laboratoire:
Sous-sol: salle d'autopsie, morgue, animalerie, salle de démonstration.
Rez-de-chaussée: entrée des visiteurs, accueil, centre de transfusion, locaux de consultation, cafétéria.
Premier étage: chimie clinique, hématologie, laboratoire d'urgence, chambre de garde.
Deuxième étage: histologie, cytologie, bactériologie, virologie, microscope électronique.

Pharmacie:
Sous-sol: stockage de matériel, stockage des matières premières, fabrication de l'eau distillée, atelier de réparation.
Rez-de-chaussée: stockage des médicaments, chambre froide, laverie.
Premier étage: fabrication stérile, fabrication galénique, analyse.

Services:
Sous-sol: vestiaires, locaux techniques.
Rez-de-chaussée: administration, bibliothèque, centralisation, quai de livraison.
Deux parkings desservent l'Institut: l'un destiné aux visiteurs et aux ambulants, l'autre au personnel.

Conception architecturale

Laboratoire et pharmacie ont des activités spécifiques qui excluent l'interdépendance. C'est dire que ces activités ont des besoins concurrents quant aux locaux où elles s'exercent.

Il était donc impossible de les faire coexister dans un même corps de bâtiment sans porter atteinte au bon exercice de l'une ou l'autre discipline. On a donc choisi de construire deux unités distinctes.

Toutefois, il existe un lien organique entre le laboratoire et la pharmacie: la complémentarité de leurs prestations. Ce lien est renforcé ici par la nécessité de produire un ensemble de services dans les meilleures conditions de rapidité et d'efficacité.

C'est pourquoi les unités de laboratoire et de pharmacie ont été reliées par un bâtiment où sont regroupées des activités communes d'administration et d'exploitation.

Les bâtiments de laboratoire et de pharmacie sont de forme octogonale. Ils sont portés par des piliers en pourtour de façade et par un noyau central. Ce noyau, qui circonscrit un espace rectangulaire, délimite les fonctions.

A l'intérieur du rectangle on a rassemblé les circulations: escaliers, ascenseurs, chaînes de transport, canalisations.

A l'extérieur du rectangle, on a distribué les locaux de travail, qui bénéficient ainsi tous d'un éclairage naturel maximum. De plus, l'absence de structures porteuses dans les espaces de travail permet d'en modifier la répartition: toutes les parois sont amovibles.

La systématisation de la construction et des équipements accroît cette flexibilité. On a utilisé essentiellement des éléments préfabriqués dont on peut exploiter la mobilité.

Ce choix, outre qu'il diminue le coût de l'ouvrage, permet d'envisager une adaptation constante des locaux à l'évolution des technologies et des besoins.

La décision de faire circuler les canalisations de fluides et d'énergies dans des espaces ouverts correspond à une préoccupation analogue d'économie et d'efficacité. Il importait surtout que les conduites soient accessibles immédiatement à n'importe quel endroit de leur parcours.

L'architecture du complexe exprime donc essentiellement ses nécessités technologiques. Elle met en évidence un ensemble de fonctions.

De l'organisation harmonieuse de celles-ci découle une esthétique contingente, intégrée. La lecture architecturale et la lecture fonctionnelle de l'ouvrage sont indissociables.

Renseignements divers

1. **Devis**

m³ SIA (environ)	19 500 m³
prix au m³ (y. c. meubles de laboratoire)	375.–
coût de la construction	7 300 000.–
coût des équipements	1 200 000.–
coût total	8 500 000.–

2. **Les dates**

Début de l'étude	janvier 1977
début du chantier	automne 1977
fin du programme	septembre 1978
mise en service	dès août 1979

3. **Le personnel**

Cadres de formation universitaire	4–5
personnel diplômé et spécialisé	24
personnel administratif	4
personnel en formation	10–12
total	42-45 personnes

Les bureaux d'études et les entreprises

L'architecte:
Michel Zufferey, Sierre
Collaborateur Jean-Maurice Biollay

Les ingénieurs civils:
ATIB S.A., Martigny
Collaborateur Paul Fellay
Kurmann et Cretton, Monthey

Les ingénieurs spécialisés
Jean-Claude Coutaz, Sion
Collaborateur Géo Rey
SEET S.A., Jean Schütz, Sion
Collaborateur Jean-René Torrent
François Dorsaz, Martigny
Michel Mauron, Sion
Collaborateur Jean-Pierre Mury
Otto Wyer, Viège
Collaborateur Karl Albrecht

Les entreprises
Près de cinquante entreprises et autant de fournisseurs ont contribué à la réalisation de l'Institut.

La pose des éléments préfabriqués.

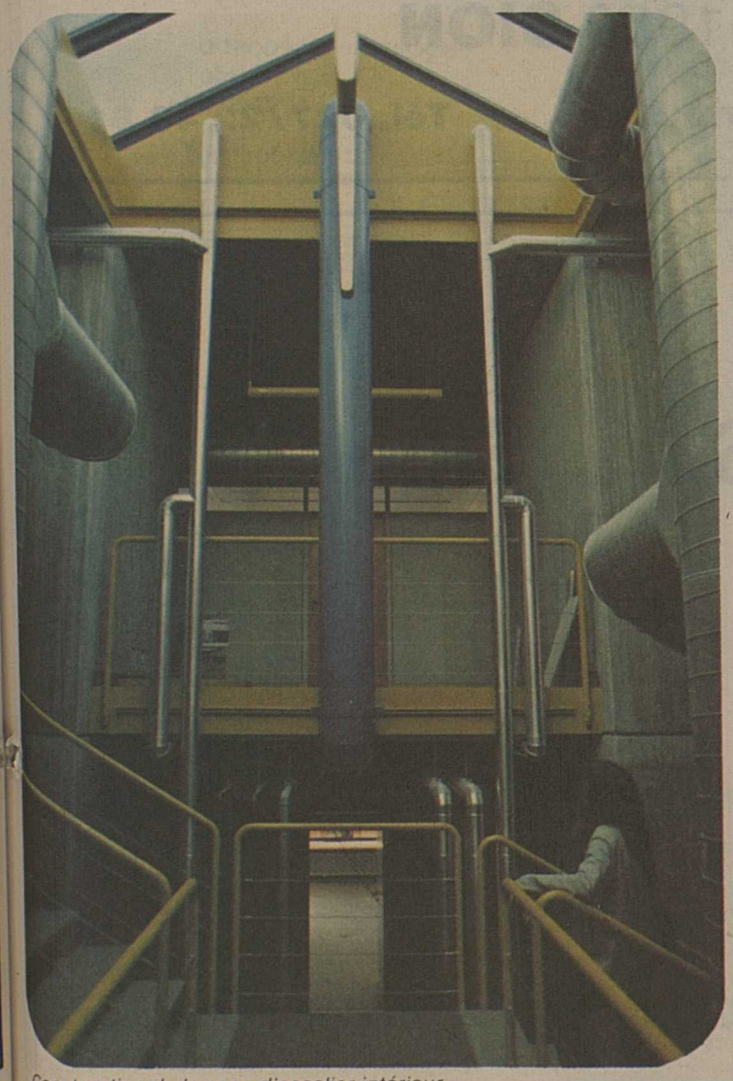

Construction de la cage d'escalier intérieur.

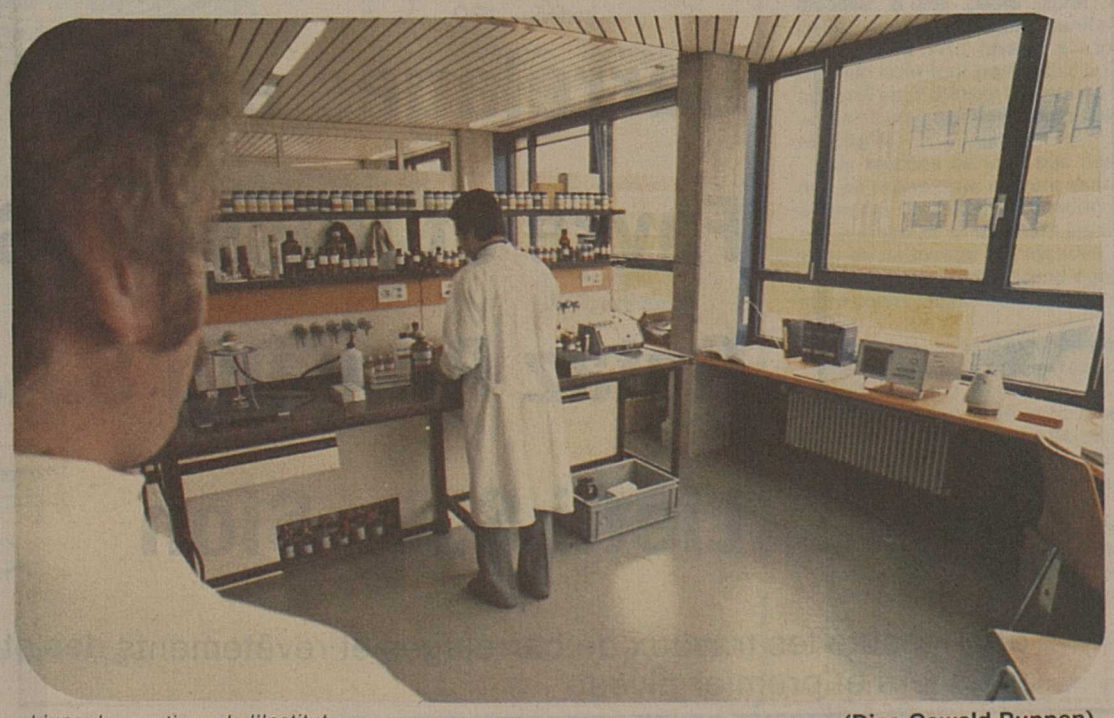

L'une des sections de l'Institut.

(Dias Oswald Ruppen)

Tél. 22 28 56

A. GENEUX-DANCET S.A.

agd

ÉTANCHÉITÉ
ASPHALTAGE
ISOLATION
TOITURES

1950
SION
Chandoline

Succ. Sermier Ch. & J.-M.
Vitrerie – Miroiterie – Thermopane
Tél. 027/22 21 77
Rue du Mont 1
1950 **Sion**

A. Varone, vitrerie S.A., Sion

Bianco S.A., Conthey

Installations sanitaires
Chauffage
Ferblanterie

Pont-de-la-Morge
Tél. 027/36 14 24

BERNARD SCHENKEL
ELECTRICITE
PLACE DU SEX – 1950 SION – TEL. 22 55 37

Michel Coudray & Fils

Maîtres peintres

— Cloisons légères soins intensifs et blocs opératoires
— Séparations plâtrisols
— Giclages plastiques et vermacoustiques sur parois

1963 **Vétroz** **Tél. 027/36 12 63**

Consortium d'entreprises de carrelages et revêtements

		Tél. 027/36 14 19
Zambaz Maurice, **responsable**	**Conthey**	Tél. 027/36 35 04
Dubuis & Debons	Savièse	Tél. 027/22 00 87
Barras Médard	Sion	Tél. 027/22 29 04
Jollien Narcisse	Savièse	Tél. 027/22 31 65
Duc Gaby	Vétroz	Tél. 027/36 23 34
Zambaz Géo et Laurent (maîtrise fédérale)	Conthey	Tél. 027/36 28 95 Tél. 027/36 29 02

Consortium peinture
hôpital de Sion

Zambaz - Léger

1964 **Conthey** 1965 **Savièse**

Entreprise
gypserie-peinture

Evéquoz
Bernard & Fils

Premploz-Conthey

Maîtrise fédérale
Tél. 027/36 18 23

Roland
VALENTIN

Gypserie – Peinture – Papiers peints

Maîtrise fédérale

Avenue Maurice-Troillet 140

1950 **SION** Tél. 027/22 28 35
App. 22 65 28

Isolations frigorifiques et thermiques

PAUL CONSTANTIN

1950 **SION**

Rue des Remparts 8 **Tél. 027/22 48 81**

Les entreprises ci-après

Carrelages et revêtements S.A., Sion

Favre et Rossier, Sion

Gétaz Romang S.A., Sion

Lietti S.A., Sion

ont exécuté les travaux de carrelages et revêtements des étages A et B (traitement) ainsi que les bétons lavés de l'entrée, escaliers et premier niveau

La réalisation vue par les architectes, les ingénieurs civils et les ingénieurs spécialisés

1. Généralités

La construction hospitalière échappe par définition à la conception plus traditionnelle d'une réalisation telle que l'habitat, l'école ou l'administration.

Il n'était dans les intentions de personne de vouloir innover pour le seul plaisir d'innover; par contre chaque responsable était conscient qu'il était indispensable d'adapter cette réalisation aux exigences actuelles et futures de la médecine dans le cadre d'un hôpital à caractère régional.

Le visiteur peut donc découvrir, par comparaison avec d'autres réalisations de cette importance, que l'hôpital régional de Sion a su préserver sa propre identité et certaines caractéristiques qui lui sont propres et que nous énumérons brièvement à savoir:

1.1 Implantation par rapport à la ville, accès, position de l'héliport;

1.2 Programme adapté aux besoins;

1.3 Superposition de la tour d'hospitalisation au-dessus du traitement, ce qui provoque certaines difficultés statiques et techniques mais améliore sensiblement la circulation interne, tant pour les visiteurs, les ambulants que pour le personnel médical ou administratif.

1.4 Forme circulaire de l'hospitalisation permettant un contact direct entre le malade et l'infirmière;

1.5 Architecture caractérisée par ses volumes, ses matériaux, ses couleurs et par la qualité des espaces extérieurs et intérieurs (hall d'accueil, espaces publics, unité de chambre, etc.);

1.6 Intégration de l'Institut central des hôpitaux valaisans.

2. Nature de l'ouvrage

Il s'agit d'un hôpital devant desservir les trois districts de Sion - Hérens - Conthey.

Il s'agit également d'un hôpital aigu, où la durée d'hospitalisation sera relativement courte, l'ancien établissement de Gravelone assurant les services de gériatrie et physiatrie.

Il n'y a pas lieu de s'étendre ici sur les critères qui ont permis le choix de l'emplacement si ce n'est d'affirmer que l'acquisition d'une surface importante de terrain a grandement facilité le travail des entreprises et correspond parfaitement aux besoins actuels et futurs.

Ajoutons que cet emplacement bénéficie d'accès très favorables depuis la récente ouverture de la transversale Hérens - Rawyl à laquelle la route de l'hôpital sera directement reliée.

3. Bureaux d'études et entreprises engagés

De nombreux bureaux d'études ont été appelés dans le cadre de cette réalisation et leurs mandats ont été définis pour permettre à chacun d'engager ses propres responsabilités.

Hôpital, logement du personnel et centre opératoire protégé

Les architectes:
J. Itten & O. Brechbühl AG, Berne
collaborateurs: MM. Will et Moser.
P. Morisod & Ed. Furrer, Sion
collaborateurs: MM. Fachard et Schenkel
P. Schmid, Sion
collaborateurs: MM. Fuchs et Bovier.
R. & J.-L. Tronchet, Sion
collaborateurs: MM. Vouilloz et Delaloye

Les ingénieurs civils:
M. Andenmatten, Sion
CERT (C. Cleusix et J. Antonioli), Sion
A. Dénériaz et C. Pralong SA, Sion
F.M. Glauser et Ch. Udry, Sion
G. de Kalbermatten et F. Burri, Sion
P. Roulet, Sion
G. Favre, Sion

Le géomètre:
Ribordy et Luyet, Sion

Les ingénieurs spécialisés:
(électricité, chauffage, ventilation, climatisation, sanitaire)
Motor Columbus AG, Baden
B. Sierro et A. Bétrisey, Sion
P. Wyer, Saxon
Brauchli et Amstein SA, Lausanne
SEET SA, J. Schütz, Sion
(collaborateur M. Torrent)
M. Mauron, Sion
J.-C. Coutaz, Sion
(collaborateur M. Rey)
H. Kündig, B. Berglund, Lausanne
Ed. Sauthier, Sion
G. Viglino, Sion
CETP SA, Lausanne

A ces travaux d'études, il y a lieu de mentionner qu'environ 150 entreprises et presque autant de fournisseurs ont participé à cette réalisation, ce qui permet d'affirmer que plus de 2000 personnes ont été engagées soit sur le chantier soit en atelier.

4. Descriptif de l'œuvre

Le terrain a été divisé en plusieurs zones à savoir:
- zone d'accès du parking, et du parcours de physiothérapie,
- zone de l'hôpital (traitement et hospitalisation),
- zone du centre opératoire protégé,
- zone du logement du personnel,
- zone de l'Institut central.

Accès et aménagements extérieurs

La nécessité d'intervention rapide propre à un service hospitalier, a orienté les études vers une recherche d'implantation aux accès directs. Ce complexe est donc placé au cœur de liaisons routières de la ville de Sion, de la vallée du Rhône et des vallées environnantes.

A savoir l'autoroute et la transversale Hérens-Conthey.

Un tel centre est appelé à recevoir un trafic automobile d'importance puisque, pas moins de 500 personnes y travailleront, sans omettre les mouvements provoqués par les visiteurs, livreurs, service d'entretien, etc. Vu les activités diverses aux alentours de l'immeuble, une diversification de fonctions s'est avérée nécessaire, et cela en tenant compte de certaines priorités:
- sens unique obligatoire;
- séparation de zones de parking: personnel, visiteurs, médecins, Institut central;
- disposition cirulaire des parkings permettant une concentration des accès et offrant des cheminements plus courts;
- accès divers pour livreurs et service d'entretien: en sous-sol; vers les cuisines, vers les magasins centraux, vers l'Institut central, à l'hôpital protégé;
- parking ouvert;
- accès prioritaire pour urgences, par rampe accessible sur toiture étage A;
- zone piétonnière à l'écart de la circulation automobile;
- aménagement de promenades piétonnières au travers des jardins et liaison avec le bois de la Borgne.

La conception décorative des espaces verts a joué un rôle déterminant dans l'étude du projet, donnant la priorité à l'accueil et à l'ambiance de détente devant régner aux abords de ce genre d'établissement.

Le surcroît de terre d'excavation a permis de créer un jeu de collines animant les zones et séparant visuellement les secteurs routiers et piétonniers. De plus, une ceinture de buttes délimite les jardins réservés à l'hôpital.

Quant aux plantations, elles ont fait l'objet d'une attention particulière. Le graphisme des cheminements et places est souligné par la végétation aux essences diverses suivant les secteurs et un cordon de peupliers entoure tout le terrain du complexe afin de donner un ancrage à cet immeuble vertical placé au milieu de la plaine du Rhône.

Un jardin de physiothérapie complète cet aménagement d'importance. Ce service offre un parcours de 500 m de long, particulièrement étudié pour la rééducation physique. Par ses dimensions et sa conception, il est certainement unique en son genre.

Connaissant le rôle important de l'hélicoptère dans ce pays montagneux, un accès de choix lui a été réservé sur le toit de la tour circulaire – un ascenseur prioritaire relie l'héliport à l'entrée des urgences.

Vu les grandes perspectives qu'offrent aux promeneurs les côteaux environnants, la recherche d'une architecture de paysage a été déterminante dans la conception des aménagements des zones vertes.

Le traitement (plateau technique)

Le sous-sol (U)

Ce niveau, en partie souterrain mais accessible aux véhicules, contient toutes les centrales de production des fluides. Une chaufferie à thermohuile fournit l'énergie, non seulement à l'hôpital proprement dit, mais encore à l'Institut central et au bâtiment du logement du personnel.

De plus, les grands espaces utiles du sous-sol permettent l'intégration des surfaces de stockage, des vestiaires centraux du personnel, ainsi que des abris PC. Le personnel d'exploitation accède donc depuis le parking directement dans cet étage sans croiser le visiteur et, par une distribution interne (ascenseurs), atteint les différents services.

Le rez-de-chaussée (A)

Le rez-de-chaussée fonctionne comme plaque tournante du bâtiment hospitalier. Outre les services généraux, il contient les services publics et ambulatoires.

Ce niveau étant ouvert aux visiteurs, il a été l'objet d'un soin particulier. En effet, cette zone doit être accueillante et les recherches architecturales ont été dirigées dans ce sens: disposition variée des espaces, matériaux, et couleurs vivantes, décorations artistiques.

A ce niveau sont localisés:
- l'entrée principale avec hall, cafétéria, kiosque, coiffeur, poste, banque, poste de l'hôtesse, les téléphonistes, aula et la chapelle;
- les services administratifs tels que: administration, admission, facturation, comptabilité et les archives;
- les services généraux comme: cuisine, restaurant du personnel, buffet self-service, stérilisation, buanderie-lingerie, centrale des lits, magasins centraux;
- la radiothérapie avec ses locaux pour la bombe au cobalt, la bombe au césium, la thérapie conventionnelle et superficielle, local de pose de substances radioactives et deux chambres blindées d'hospitalisation;
- la physiothérapie et salles d'examens de l'ophtalmologie.

Le premier étage (B)

A l'étage traitement, les ambulants et les malades hospitalisés sont cheminés par des couloirs séparés. Les ambulants montent par un escalier central directement vers le poste de contrôle et le service d'admission des malades.

De ce poste, ils seront dirigés vers les zones suivantes (centre médico-chirurgical des entrées, cabinets médicaux, ambulatoire, radiologie, médecine nucléaire, centre hémodialyse et le bloc obstétrical).

Les urgences et les malades à hospitaliser arrivent par la rampe des urgences au nord sur le même niveau et seront acheminés dans le centre médico-chirurgical des entrées, au voisinage immédiat de la radiologie afin d'obtenir les premiers soins. Depuis les ascenceurs, un couloir mène vers les secteurs de diagnostics, l'autre vers le groupe de traitement. Les secteurs de ce groupe, bloc opératoire, salle de réveil, soins intensifs, anesthésiologie, bloc obstétrical, sont étroitement reliés entre eux.

A ce niveau sont localisés:
- le centre médico-chirurgical des entrées avec quatre boxes d'urgence, une salle d'intervention, une salle de plâtre, un hôpital de nuit de cinq lits;
- les locaux spécialisés tels que les épreuves fonctionnelles, centre EEG, salles d'endoscopie et salle d'urologie;
- le bloc opératoire avec quatre salles d'opération (deux salles septiques et deux salles aseptiques) et ses locaux annexes;
- la salle de réveil avec sept lits dont deux isolements;
- le bloc obstétrical avec trois salles d'accouchement, une salle de préparation et un secteur de réanimation pour les nouveau-nés et salle de consultation;
- les soins intensifs avec huit boxes d'hospitalisation et une salle de réanimation;
- le secteur de l'hémodialyse avec onze lits de traitement;
- la radiologie avec huit salles (deux salles d'osseux) dont une réservée pour les urgences, deux salles de digestif, une salle d'angiographie, une salle de tomo et neuroradiologie, une salle d'urologie et une salle de mamographie;
- la médecine nucléaire avec caméra de scintillation;
- le centre de consultations ambulatoires pour la chirurgie, la médecine, la pédiatrie, la gynécologie, avec neuf salles ou boxes d'examens;
- cabinets de consultation, le secrétariat médical central et une partie des chambres de gardes.

Le deuxième étage (C)

A ce niveau se situent: le solde des chambres de gardes, le secteur de diabétologie, ainsi que les centrales de ventilation et de climatisation La terrasse de l'étage C peut servir éventuellement de jardin d'enfants.

A noter que différents critères ont guidé les architectes dans les choix constructifs du plateau technique:
- séparation des zones de circulation entre les ambulants, les malades et les visiteurs;
- structure ponctuelle et usage de parois non porteuses, permettant une certaine souplesse d'adaptation aux modifications éventuelles;
- extensibilité;
- centralisation des services et clarté des circulations horizontales et verticales.

Hospitalisation

L'élément vertical permettra d'hospitaliser 280 patients répartis sur six niveaux différents. Chaque niveau comprend deux unités de soins conçues selon une disposition centralisée: le poste d'infirmière situé au centre est ainsi à égale distance de toutes les chambres.

Cette conception favorise un meilleur contact infirmière-malade et permet de réduire considérablement les déplacements fréquents effectués par le personnel. L'unité type comprend douze chambres à deux lits (ce qui n'exclut par leur occupation comme chambre individuelle) et deux chambres d'isolement à un lit, poste d'infirmières avec locaux annexes, salle de séjour.

Sauf quelques exceptions, l'aménagement et l'équipement sont identiques pour toutes les chambres de malades. Un certain confort a été recherché pour les patients; c'est ainsi que chaque chambre, équipée pour deux lits, dispose d'une petite zone de repos et d'une cellule sanitaire comprenant WC, lavabo et douche. Un soin tout particulier a été apporté pour donner à l'espace de la chambre une géométrie douce et reposante.

Les balcons ne sont pas destinés au repos mais servent essentiellement de voie d'évacuation en cas d'incendie et facilitent les travaux de nettoyage des façades.

Chaque étage comprend également divers locaux de services tels que:
- bureaux et salle d'examen pour médecins, infirmières responsables, parloir, etc.;
- local d'alimentation avec réserve de matériel à usage fréquent. Ce local est relié au petit transport à déchargement automatique (chariot);
- un local d'évacuation (linge sale, déchets médicaux, etc.) dans lequel aboutit l'ascenseur spécialement réservé à cet effet;
- local de réserve de matériel à usage occasionnel;
- local de nettoyage et WC visiteurs, etc.

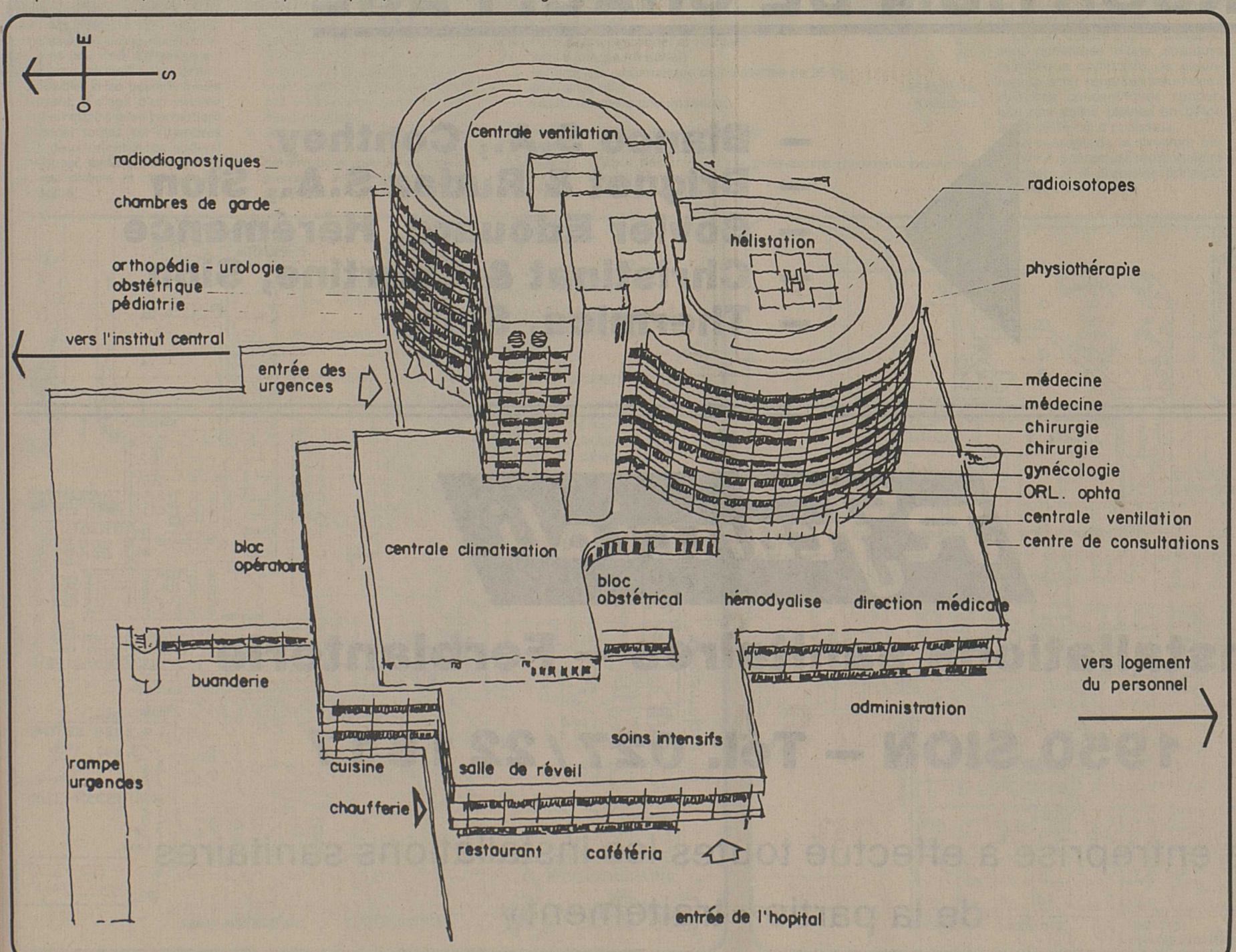

L'installation d'arrosage automatique des pelouses et plates-bandes du nouvel hôpital régional de Sion a été réalisée par

INDAG S.A.

Lausanne et Ardon
Tél. 021/36 12 11 ou 027/86 23 68

MATÉRIEL-INCENDIE
DÉTECTION

FICA S.A.

a fourni et installé
les échelles de secours **Scarabée**
de l'hôpital

Rue du Rhône 10
1950 Sion
Tél. 027/22 51 26

WBS

Entreprise générale d'électricité

Installations électriques – courant fort et faible
Téléphones
Lignes aériennes plus câbles HT et BT
Agencements de cuisine SALVARANI
Appareils ménagers
Climatiseurs WESTELECTRO

WILLY BÜHLER SA SION

Rue du Chânoine-Berchtold 9
Tél. 027/22 65 82 - 83 - 84

Téléphonie S.A.

— Installations à courant faible
— Télécommunications

S'adresser à: Rue de Lausanne 54
1950 **Sion**
Tél. 027/22 57 57

AR

Constructions métalliques

ARTHUR REVAZ

Sion

— Constructeur des colonnes en acier 52 servant de suspension à la tour de l'hôpital
— Constructeur d'une partie des façades aluminium
— Construction métallique générale
— Vitrages acier
— Vitrages aluminium
— Vitrages aluminium isolé
— Façades
— Serrurerie générale

Etudes – Devis – Prix compétitifs

Location camions-grues 12 t - 20 t - 30 t - 45 t

CONSORTIUM

gilbert rebord

bm Berclaz & Métrailler SA Sierre

Constructions métalliques

SION **SIERRE**

CONSORTIUM DE CHAUFFAGE

— **Bianco S.A., Conthey**
— **Briguet & Rudaz S.A., Sion**
— **Bovier Edouard, Hérémence**
— **Christinat & Courtine, Sion**
— **Thermica, Sion**

R. Francioli

Installations sanitaires – Ferblanterie

1950 SION – Tél. 027/22 18 17

Notre entreprise a effectué toutes les installations sanitaires de la partie «traitement»

La réalisation vue par les architectes, les ingénieurs civils et les ingénieurs spécialisés

La répartition des services dans la tour d'hospitalisation est la suivante:

3e étage
(D) une unité d'ORL et d'ophtalmologie,
une unité de pédiatrie avec un secteur de néonatologie,

4e étage
(E) une unité de gynécologie,
une unité de maternité avec la nurserie

5e étage
(F) deux unités de chirurgie, urologie, orthopédie,

6e étage
(G) deux unités de chirurgie

7e étage
(H) deux unités de médecine,

8e étage
(I) deux unités de médecine.

A noter également qu'en attique (étages K et L) sont situés les machineries d'ascenseurs, la centrale de ventilation, la tour de refroidissement ainsi que l'héliport, dont la situation favorable aux malades (bruit) a été vivement encouragée par l'Office fédéral de l'air (absence d'obstacles, liaison rapide avec les ascenseurs-lits).

Centre opératoire protégé

Cette construction complètement enterrée et située à l'ouest de l'hôpital est demandée par l'Office fédéral de protection civile et s'inscrit dans la planification cantonale, dans le cadre des mesures générales à prendre pour la protection de la population en cas de guerre ou de catastrophe. Son exploitation sera donc assurée par le personnel professionnel et auxiliaire de l'hôpital.

La capacité d'hospitalisation est de 256 lits auxquels s'ajoutent vingt-quatre lits de réanimation.

On y trouve en outre tous les services:
- d'entrée et de sortie (sas, désinfection, etc.),
- de traitement et de soins (opération, plâtre, rayons X, pharmacie, laboratoires, stérilisation, etc.),
- d'intendance (dortoirs du personnel, local de médecins, cuisines, vivres, buanderie, etc.),
- des locaux techniques (ventilation, machinerie, réservoir de mazout et d'eau, fosse d'évacuation d'eau usée, etc.).

Logement du personnel

Ce programme a été fortement réduit par rapport aux intentions initiales du maître d'œuvre et se traduit actuellement par un seul volume situé au sud-ouest de l'hôpital, dans une zone suffisamment grande pour permettre une extension possible, si les besoins futurs l'exigeaient. Il s'agit d'un volume articulé en quatre ailes permettant de disposer toutes les chambres suivant deux orientations sud-est et sud-ouest, évitant par là même toute vue directe et permanente sur l'hôpital.

Le programme prévoit de disposer trente-deux unités de chambres à un lit et cellule sanitaire à l'usage surtout du personnel en formation, ainsi qu'un appartement pour le concierge et un petit logement pour l'aumônier.

5. Expression architecturale

Il a été dit plus haut que l'hôpital régional de Sion a voulu sauvegarder son identité propre. Cette affirmation est juste dans la mesure ou, à l'instar d'autres constructions hospitalières, l'architecture n'a pas été oubliée! Ceci est d'autant plus vrai que le danger qui a guetté les architectes était de se laisser totalement absorber par la technique et d'en oublier l'importance non négligeable de l'architecture, entendons par là: la qualité des espaces extérieurs, et intérieurs, une certaine unité d'expression des volumes, la concordance des matériaux et l'ordonnance des couleurs.

Il n'est pas dans l'intention des architectes d'établir ou forcer un jugement de valeur! Laissons donc au visiteur le soin d'apprécier en n'oubliant pas le temps nécessaire pour permettre à l'environnement immédiat de reprendre son souffle, après les perturbations inévitables que lui inflige momentanément, le branle-bas des machines et des hommes. L'intégration d'une réalisation d'importance dépend de ces facteurs; laissons donc le temps à la nature de se reprendre avant d'établir un jugement définitif.

Affirmons cependant qu'une telle réalisation aurait été différente dans son expression architecturale si elle avait été située dans le tissu urbain de la ville de Sion.

L'implantation dans cette zone, avec les espaces verts qui la caractérisent a permis certaines «audaces» de couleurs s'écartant par là-même des teintes souvent mornes de certains établissements hospitaliers.

6. Décoration artistique

La recherche d'une décoration artistique bien intégrée n'a pas échappé aux responsables de l'hôpital qui ont ainsi fait appel à des artistes, pour la plupart valaisans, répartis dans les différents moyens d'expression, afin d'animer les espaces tant intérieurs qu'extérieurs, par des œuvres spaciales et décoratives. On peut donc citer:
- André Raboud, auteur d'une sculpture monumentale en pierre qui symbolisera la lutte victorieuse de la maladie face à la mort; cette sculpture sera placée à l'extérieur, près de l'entrée principale;
- Jean-Jacques Putallaz qui animera le hall d'accueil par une céramique murale de grande dimension, avec rappel à l'étage supérieur;
- Elsi Giauque propose une tapisserie verticale tridimentionnelle suspendue dans l'espace formé par le grand escalier du rez-de-chaussée;
- Angel Duarte, placera une sculpture sur socle, qui ornera la zone d'attente des visiteurs;
- la recherche d'une unité de décoration des murs dans les zones de circulation publique et les locaux d'exploitation a dicté le choix de gravures sélectionnées parmi neuf artistes valaisans: MM. Andenmatten, Chavaz, Willisch, Zurbriggen, Palézieux, Gautschi, Duarte, Bovisi et Mme Duruz;
- les émaux de la chapelle sont l'œuvre de J.-Jérôme Berthouzoz;
- Pierre Louy a composé et confectionné les batiks placés dans les chambres de malades et servant soit de séparation de lit soit de décoration murale.

Relevons pour terminer, que l'animation artistique du secteur de la pédiatrie sera assurée par une sélection de dessins d'enfants, sélection faite à l'issue d'un concours organisé dans les classes primaires des districts de Sion, Hérens et Conthey.

7. Aspects financiers

Le devis établi en 1975 comprend pour l'hôpital et le logement du personnel

– les travaux préparatoires et la construction	Fr. 61 700 000.–
– les aménagements médico-techniques, le mobilier et l'équipement d'exploitation	Fr. 14 300 000.–
– les aménagements extérieurs	Fr. 2 500 000.–
– les frais d'acquisition du terrain, les intérêts intercalaires, les taxes, les assurances et frais secondaires	Fr. 17 100 000.–
soit un total de:	Fr. 95 600 000.–

subventionné par le canton à raison de 35% pour la construction et de 45% pour l'équipement médical. A noter que le COP est l'objet d'une subvention complémentaire de la Confédération.

Le degré de technicité d'une telle réalisation n'a pas été sans influencer fortement le coût de construction. Citons par exemple que les investissements nécessaires aux installations techniques de chauffage, de climatisation, de ventilation, de sanitaire et d'électricité représentent le double de celui du béton armé et de la maçonnerie! La comparaison avec une construction plus traditionnelle n'est plus possible!

Il serait également faux d'établir le rapport investissements/nombre de lits étant donné que les fonctions attribuées au plateau technique dépassent de beaucoup les seuls besoins de l'hospitalisation.

8. Renseignements divers et chronologie du chantier

– surface du terrain	envrion 155 000 m²
– surface construite au sol	7 500 m²
– surface totale de planchers	25 000 m²
– volume SIA	135 000 m³
– nombre de locaux	650
– transports internes:	
– ascenseurs-lits	3
– ascenseurs personnel et visiteurs	4
– monte-charge (matériel)	2
– transporteur automatique de caissettes de 25 kg de charge utile:	16 stations
– réseau de poste pneumatique:	8 stations

La chronologie du chantier s'établi ainsi:

17.11.1975	début des fouilles
5. 4.1976	début des travaux du gros-œuvre (première benne de béton de fondation)
25.11.1977	fin du gros-œuvre
1977-1978	– réseaux primaires des installations techniques – façades extérieures et étanchéité – aménagements intérieurs, séparations non porteuses, installations techniques – fabrication en atelier des menuiseries intérieures
1979	– finitions intérieures, mise en place des appareils – tests et contrôles rigoureux de toutes les installations techniques – travaux de nettoyage et de désinfection – mise en activité progressive des services
4.12.1979	– déménagement des malades

Au vu de ce qui précède, on peut affirmer qu'en dépit de la complexité des travaux, les délais ont été très courts et honorent la presque totalité des entreprises engagées qui ont apporté la preuve que le Valais est équipé en entreprises de valeur, capables de réaliser des travaux à la fois importants et difficiles.

Guichet de la Banque Cantonale du Valais.

9. Structures porteuses

La bonne qualité du terrain a été confirmée par des sondages de reconnaissance effectués jusqu'à 30 m de profondeur; cet avantage n'est pas à dédaigner.

Les fondations de l'hôpital sont constituées par des semelles isolées, placées sous les piliers, dont les plus chargées supportent environ 1500 tonnes.

Les deux étages du traitement sont constitués d'une structure orthogonale (7,50 x 7,50) composée de colonnes en acier avec têtes de poinçonnement supportant les dalles pleines en béton armé de 30 cm d'épaisseurs.

Les six étages d'hospitalisation sont constitués d'une structure cylindrique composée de colonnes en acier réparties selon deux cylindres concentriques supportant des dalles pleines en béton armé de 26 cm d'épaisseur.

Le passage de la structure circulaire à la structure rectangulaire a constitué le problème principal de cette construction.

Il a été résolu au niveau de l'étage technique par la mise en place d'importants sommiers en béton précontraint de 3,80 m x 1,40 m et par la construction d'un cylindre en béton précontraint de 4,60 m de hauteur et de 36 cm d'épaisseur auquel a été intégré une structure métallique qui, à l'aide de béquilles, reporte les charges de la partie cylindrique sur les colonnes porteuses de la partie rectangulaire.

La stabilité générale de l'immeuble et sa résistance aux tremblements de terre sont assurées par le noyau central constitué par les cages d'escaliers, ascenseurs et monte-charge.

Quantités de matériaux utilisés:
- béton: 18 000 m³;
- coffrages: 70 000 m² (7 x la surface de la Planta!);
- acier plus treillis pour béton armé: 1 726 000 kg;
- acier pour colonnes métalliques: 640 000 kg;
- précontrainte: 800 m de câbles de 120 t.

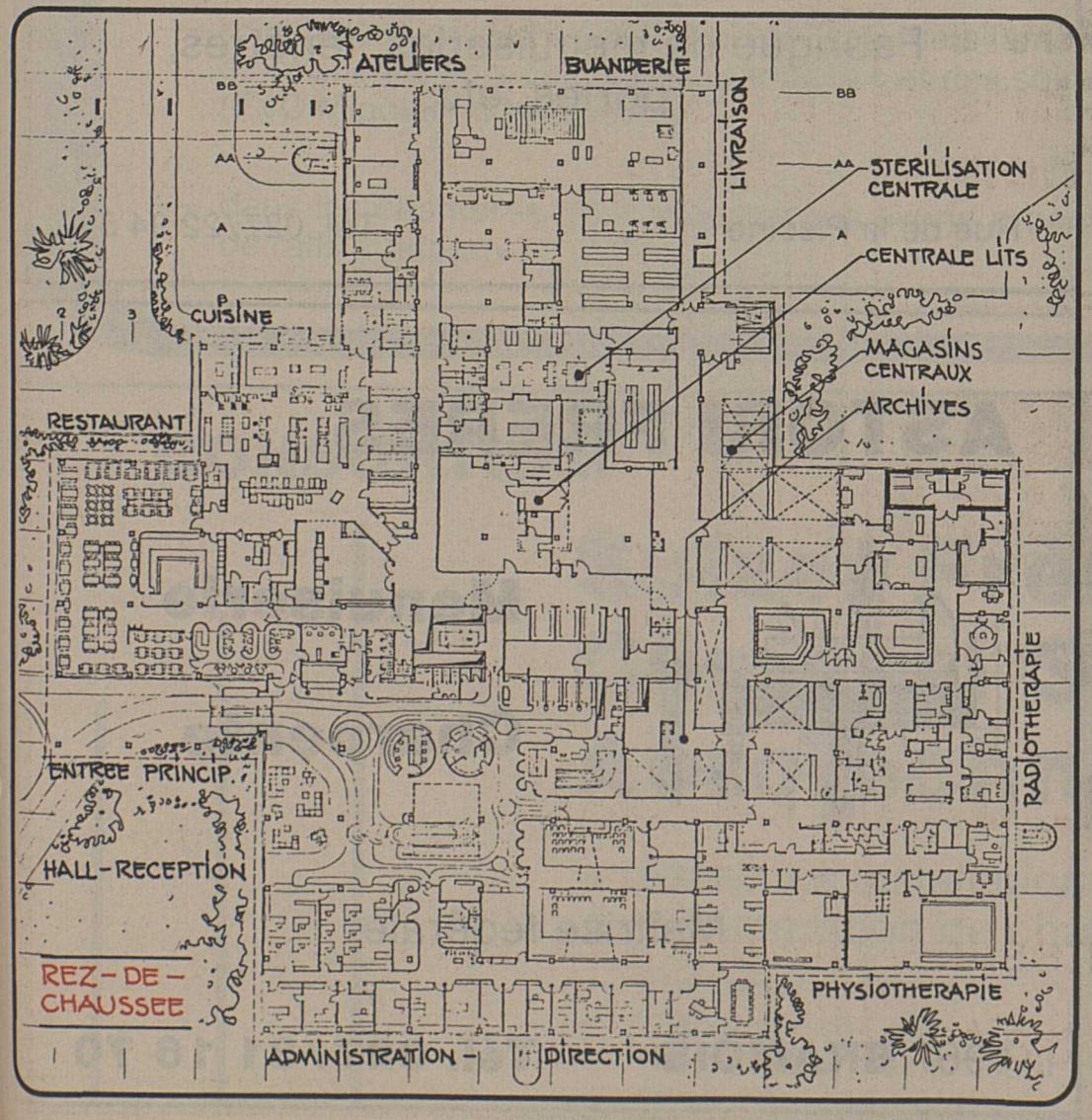

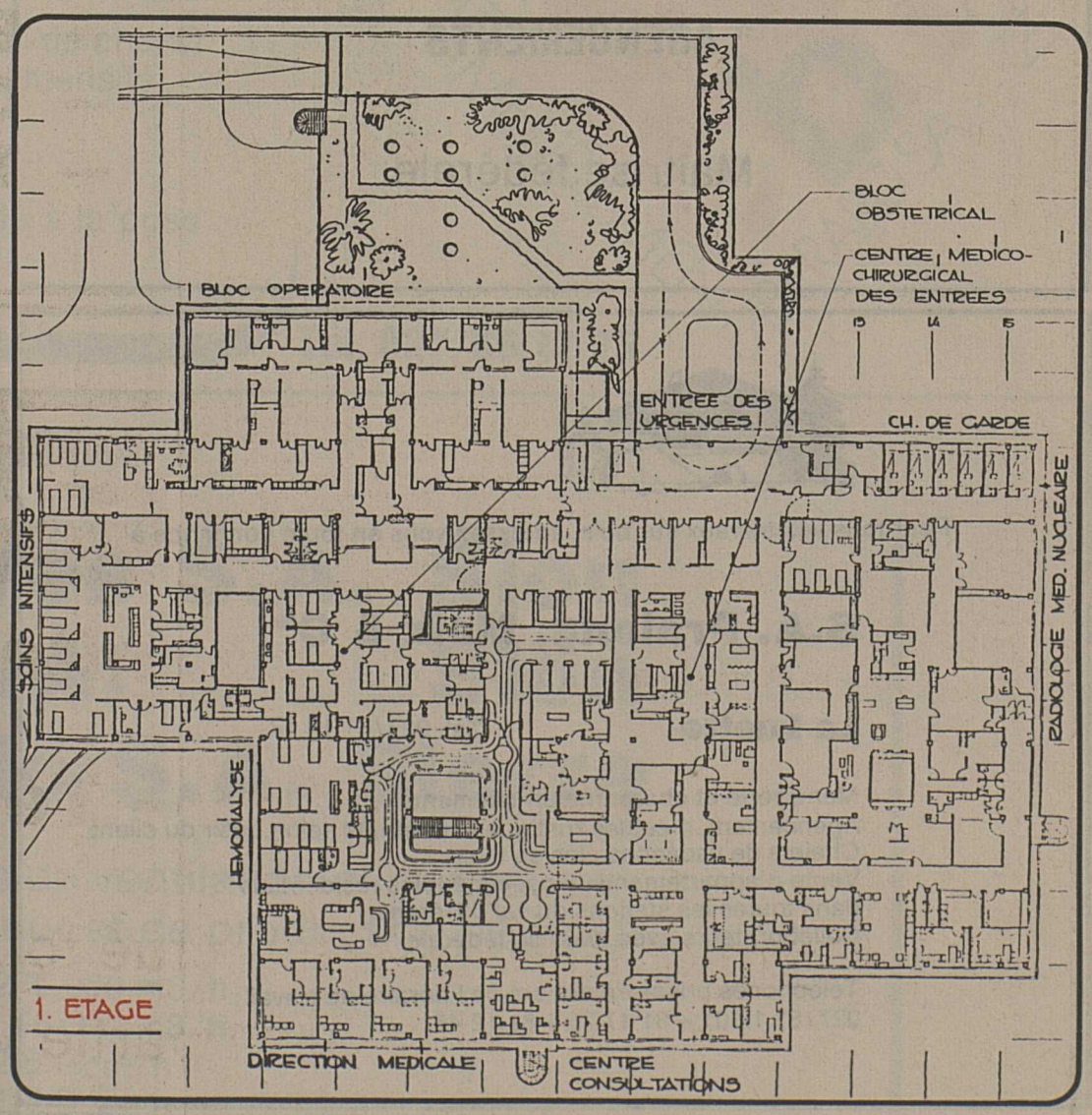

Evéquoz & Cie S.A.

Génie civil – Bureau technique

Quennoz S.A.

Transports – Terrassements

Pont-de-la-Morge

métrailler sa

Rue de la Porte-Neuve 11, Sion Tél. 027/22 24 04
Dépôt Industrie 48

Isolations **Etanchéités**

rhônetechnic

Plafonds métalliques,
décoratifs, acoustiques,
isolants

1950 **Sion**
Rue de la Blancherie 33
Tél. 027/22 60 86

CLIVAZ = MUDRY Menuiserie

Depuis 25 ans
à votre service
vous propose

projets - devis
sans engagement pour

Réparations
Transformations
Service d'entretien
Constructions neuves
Conditions
très avantageuses
SION
Tél. 23 33 63

GUY BERNARD
balet & CIE - MENUISERIE - CHARPENTE

Maîtrise fédérale
Tél. (027) 38 23 00

1961 GRIMISUAT

MP

M. Papilloud & Fils
Maîtres charpentiers (dipl. féd.)

Escaliers tournants
Chalets
Coffrages
Constructions
en tubulaires

Charpente – Menuiserie
Tél. 027/36 14 77
C.c.p. 19-2565
Châteauneuf
1964 Conthey

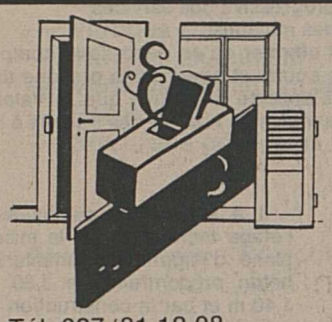

Tél. 027/81 12 08
Privé 81 14 05

Confiez vos travaux de menuiserie
en bâtiments - agencements
meubles rustiques sur mesure
études, projets et devis à la

Menuiserie
Albert Seppey

1961 Hérémence
qui vous garantit un travail de qualité

Menuiserie L. Fauchère

1967 **Bramois**

Tél. 027/31 12 12 – 31 12 13

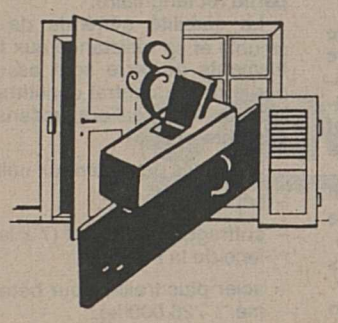

J.-B. CARRUZZO
Chamoson

Tél. 027/86 35 13

*** MENUISERIE**

*** AGENCEMENTS**

Maîtrise fédérale

Délèze Frères
Sion

S.à r.l.

DFS

Fabrique de menuiseries, fenêtres,
portes, etc.

Rue de la Piscine Tél. 027/22 94 54

Pour tous vos travaux sur bois, adressez-vous en toute confiance à

S.A. Pralong, Moix & Cie

La Luette Tél. 027/81 12 52

Menuiserie et charpente en bâtiments.
Agencement, meubles rustiques construits selon désir du client.
Chalets de vacances clés en main.
Vente d'appartements dans immeubles résidentiels
dans toutes les stations du val d'Hérens.
Collaborateurs avec maîtrise fédérale.

Téléphones privés en dehors de l'horaire de travail:
027/81 12 01 – 81 17 75 – 81 12 46

ASTORI FRÈRES

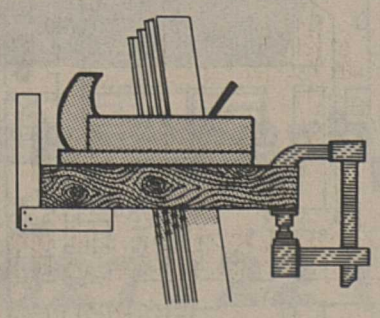

Menuiserie

Charpente

Maîtrise fédérale

1967 **BRAMOIS** **Tél. 027/31 16 70**

INOXA

Fabrique suisse de matériel en acier inoxydable

1904 VERNAYAZ – Tél. 026/8 13 94

Fournitures: plonges, meubles et tables de cuisine, meubles pour labo stérilisation, etc.

NEUWERTH & Cie S.A.

1917 ARDON

Ascenseurs
Monte-charge

Installations de transport
Fabrication – Vente
Entretien – Réparation
Atelier mécanique
Serrurerie

Tél. 027/86 33 44

Réparation et entretien
des ascenseurs
et monte-charge
de toute marque
et de toute provenance

Une entreprise valaisanne
... au service des Valaisans

ANDRÉ RODUIT

Rue du Mont 10 – **Sion**

Depuis 25 ans à votre service
1954 - 1979

a équipé la centrale thermique des brûleurs à mazout et à gaz Cuenod – Puissance installée: 11 000 000 cal/h.

Service après vente
Citernes et révision de citernes

Consortium construction hôpital de Sion

Entreprises:

— W.-J. Haller S.A., Sion
— Fardel & Rapillard, Sion - Vétroz
— Gustave Chabbey & Cie, Ayent
— Maçonnerie & béton S.A., Sion

BÉRARD S.A.

1917 ARDON

A l'hôpital régional de Sion-Hérens-Conthey

— nous avons réalisé les sols en bois (parquets lamelles de chant) ainsi que les sols des blocs opératoires et des soins intensifs (PVC Mipolam conductible)

— dans les chambres de malades, nous avons procédé à la pose de rails à rideaux

Ameublements Bérard SA
Revêtements de sols Ardon

Tél. 027/86 11 75

CONSORTIUM

Sulzer Frères S.A. Sion
Climaval S.A. Sion
Aérotechnic S.A. Sierre

a réalisé les installations de ventilation-climatisation, de récupération de chaleur et de production de froid

— Ventilation	275 000 m3/h.
— Climatisation	85 000 m3/h.
— Récupération de chaleur	2,6 Gcal/h.
— Production de froid	1,6 Gcal/h.

La réalisation vue par les architectes, les ingénieurs civils et les ingénieurs spécialisés

10. Installations techniques

Production de chaleur et installations de chauffage

La production de chaleur ne doit pas assurer seulement la chaleur nécessaire au chauffage des locaux mais également la vapeur utilisée pour les installations de la buanderie, de la stérilisation, de l'humidification de l'air, etc. Cette production de chaleur utilisera deux agents énergétiques: le gaz naturel et le mazout. Les fluides caloportant la chaleur sont l'huile et l'eau chaude.

Ils iront céder leur chaleur aux divers échangeurs tels que production de vapeur, préparation d'eau chaude sanitaire, batteries de ventilation, corps de chauffage, situés sur chaque élément de façade extérieure.

A noter que la puissance de chauffage installée s'élève à 11 millions de Kcal/h. et que la centrale de chauffage est située au sous-sol (étage U). Une telle installation nécessite des cheminées relativement hautes pour les gaz de combustion. Ces dernières ont pu être aisément intégrées au bâtiment. Il faut aussi préciser que la chaleur nécessaire à l'Institut central est produite depuis la centrale de l'hôpital.

Installations de climatisation et de ventilation

Les installations de climatisation et de ventilation ont pour but essentiel de maintenir l'air ambiant de chaque local dans les limites prescrites. On agira pour cela sur la température, le degré hygrométrique ainsi que sur la pureté de l'air, teneur en poussières, micro-organismes et gaz en ayant pour chaque espèce des domaines de tolérance propres. Ainsi, il y aura diverses installations de conditionnement d'air pour les salles d'opérations dont le degré de pureté de l'air définira la complexité de l'installation. Des installations de conditionnement d'air furent également prévues pour les soins intensifs et la radiologie. Pour les autres locaux – locaux de soins et de traitement, d'intendance et d'administration ainsi que d'hospitalisation – il s'agit de simples installations de ventilation. Une caractéristique des installations de conditionnement d'air et de ventilation d'un hôpital est que les installations n'utilisent que de l'air extérieur. De ce fait, les dépenses en énergie sont grandes. Pour diminuer ces consommations, des récupérateurs de chaleur permettant de récupérer jusqu'à 70% de la chaleur cédée furent installés. Les centrales des nombreuses installations de ventilation et de conditionnement d'air utilisent deux étages complets de l'ensemble de l'hôpital (étages C et K).

Installations sanitaires

Les installations couramment définies sous le qualificatif «sanitaires» sont également complexes et diverses. En plus des installations traditionnelles d'amenées d'eau chaude et froide ainsi que l'évacuation des eaux usées, il y a de nombreuses exigences liées directement avec l'utilisation qui en est faite. Il a fallu ainsi installer des groupes de surpression d'eau permettant d'assurer aux divers endroits la pression nécessaire.

De plus, tout un système de défense incendie a été prévu. Pour permettre son utilisation, dans certains appareils l'eau a dû être soit adoucie, soit déminéralisée. Enfin, certaines eaux usées ont été neutralisées avant d'être rejetées à la canalisation. A noter que ces dernières sont du type séparatif, c'est-à-dire que les eaux usées et pluviales ont des réseaux d'évacuation séparés. Enfin, il ne faut pas oublier les équipements et agencements médicaux spéciaux qu'il a fallu mettre en place pour les services d'hémodialyses et d'isotopes. Au chapitre des installations sanitaires, il y a lieu de relever celle importante des gaz médicaux avec les systèmes de production, de stockage et de distribution. Parmi les gaz médicaux on peut citer: l'air comprimé médical et industriel, le vide, l'oxygène, et le protoxyde d'azote.

Installations électriques

Alimentation. – L'énergie électrique nécessaire au complexe hospitalier provient d'une station transformatrice aménagée dans les sous-sols du bâtiment principal. Cette situation est équipée de trois transformateurs d'une puissance de 630 KVA chacun, raccordée au réseau de distribution 16 KV des Services industriels de Sion. Les deux groupes électrogènes du centre opératoire protégé, l'un de 250 KVA et l'autre de 400 KVA assurent l'alimentation des «services essentiels» en cas de panne du réseau SIA.

Les tableaux d'étages et ceux des divers secteurs devant assurer des éclairages et des équipements «vitaux» sont reliés à la station de répartition par un deuxième câble raccordé sur le réseau «secours».

L'éclairage des couloirs, le balisage des sorties de secours ainsi que le fonctionnement de certains appareils du bloc opératoire sont assurés par des batteries autonomes insérées dans les circuits de ces appareils et luminaires spéciaux. Dans les chambres de patients, l'éclairage est intégré dans des «bandeaux tête de lit» conçus spécialement. Il est réglable au moyen de variateurs d'intensité et utilisé comme «lumière de veille». L'ouverture, la fermeture et l'orientation des stores électriques peuvent être commandées par chaque patient même alité, ceci au moyen d'un commutateur combiné avec le dispositif «d'appel d'infirmière».

Alarmes techniques. – Les dérangements survenant à des installations sont signalés localement sur les tableaux de secteurs et simultanément au centre de contrôle où ils sont enregistrés automatiquement et transmis selon leur degré d'urgence au personnel d'intervention.

Téléphone. – Le central téléphonique du type SKW 1000 «Hasler» est équipé de quarante lignes centrales du réseau public et de 600 lignes internes: 400 numéros sont attribués au services internes et environ 200 aux chambres d'hospitalisation. Les téléphonistes disposent de deux stations de commutation pour desservir cet équipement. Une station de piquet installée à l'entrée des urgences permet d'assurer le service de nuit.

Cuisine

Recherche de personne. – Cette installation est conçue avec un dispositf de commande raccordé au central téléphonique. Les récepteurs sont du type «Bips». Le personnel technique peut aussi, en plus d'une recherche ordinaire, être informé d'une alarme technique. L'alarme incendie est également transmise par ce moyen au personnel désigné pour la première intervention.

Horloges. – La centrale horaire est constituée par une horloge mère à quartz émettant des impulsions minutes et secondes. Ces impulsions sont transmises aux diverses horloges secondaires par des conducteurs du réseau téléphonique interne.

Appel des malades. – Pour appeler le personnel infirmier, les personnes hospitalisées disposent d'une installation de signaux «acoustique-optique» du type traditionnel. les appels aboutissent aux postes d'infirmières des secteurs respectifs. Les divers secteurs peuvent être, au besoin, regroupés pour un service de garde de nuit Chaque centrale de groupe est équipée pour des appels d'urgence et de secours.

Sonorisation. – L'installation de sonorisation met à disposition des personnes hospitalisées dix programmes radio dont un interne. Le programme choisi peut-être reçu, commuté soit sur un «coussin d'écoute», soit sur un haut-parleur. Des messages ou indications de service peuvent être diffusés par secteurs, soit depuis les postes d'infirmières, soit sur toute l'installation depuis la centrale.

Interphone. – Pour assurer des liaisons internes rapides, les divers services et postes de travail ont été dotés d'appareils d'intercommunications.

Détection incendie. – Les équipements et installations de détection ont été conçus pour obtenir une protection dite «intégrale». Toutes les chambres, tous les locaux et couloirs de l'hôpital sont protégés par des détecteurs automatiques. Des boutons poussoirs placés près des issues de secours et des postes d'intervention permettent de transmettre l'alarme directement au service du feu. Le fonctionnement des détecteurs provoque la fermeture des postes et des dispositifs de coupe-feu des zones respectives.

Toutes les alarmes sont immédiatement enregistrées au centre de contrôle et le personnel d'intervention est informé par la recherche de personne.

Télévision, téléréseau. – Les prises installées dans les chambres de l'hospitalistion et celles du restaurant et de l'aula sont raccordées sur le réseau de distribution exploité par les Services industriels de Sion. Elles permettent la réception des programmes suisses et étrangers diffusés par ce réseau.

Radio-communications. – Un équipement émetteur-récepteur permet d'assurer les liaisons radio avec le service des ambulances, les hélicoptères de sauvetage, la police, les services du feu et de la protection civile et les autres hôpitaux.

Sion, novembre 1979.

Chambres malades

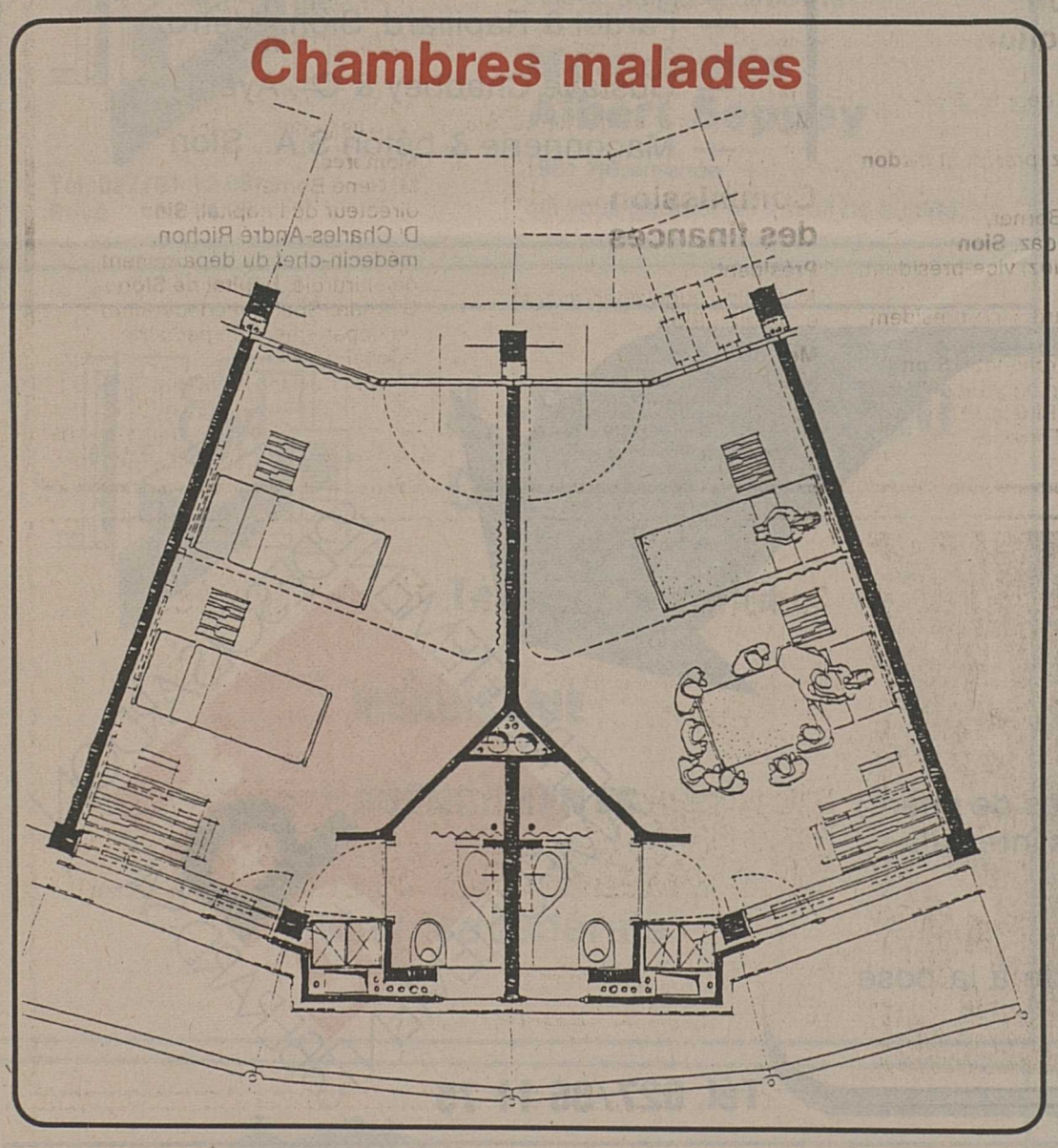

Etage type

1 *poste d'infirmières*
2 *salle de bains*
3 *vidoir*
4 *tisanerie*
5 *W.C. du personnel*
6 *évacuation du sale*
7 *alimentation du propre*
8 *chambre d'isolement*
9 *chambre à deux lits*
10 *séjour*

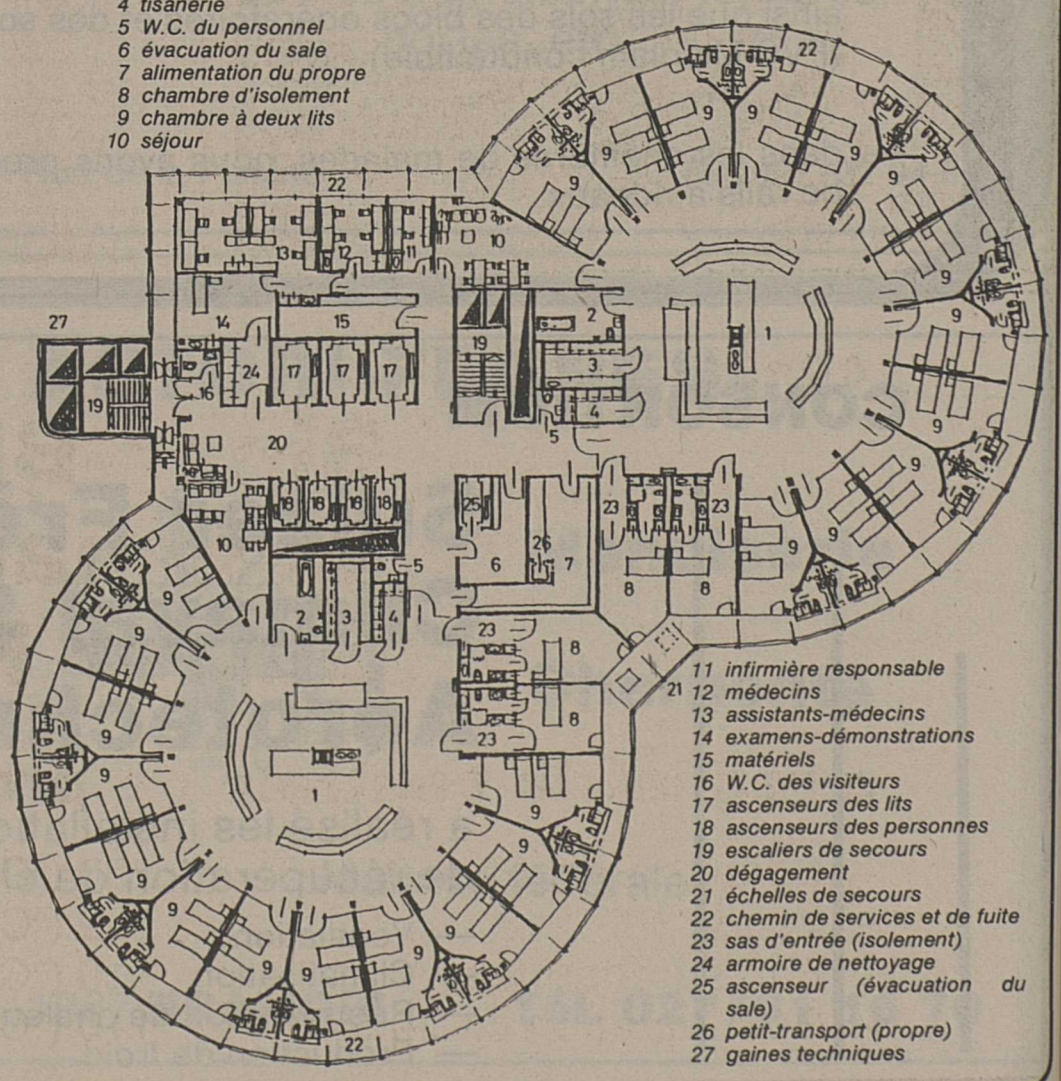

11 *infirmière responsable*
12 *médecins*
13 *assistants-médecins*
14 *examens-démonstrations*
15 *matériels*
16 *W.C. des visiteurs*
17 *ascenseurs des lits*
18 *ascenseurs des personnes*
19 *escaliers de secours*
20 *dégagement*
21 *échelles de secours*
22 *chemin de services et de fuite*
23 *sas d'entrée (isolement)*
24 *armoire de nettoyage*
25 *ascenseur (évacuation du sale)*
26 *petit-transport (propre)*
27 *gaines techniques*

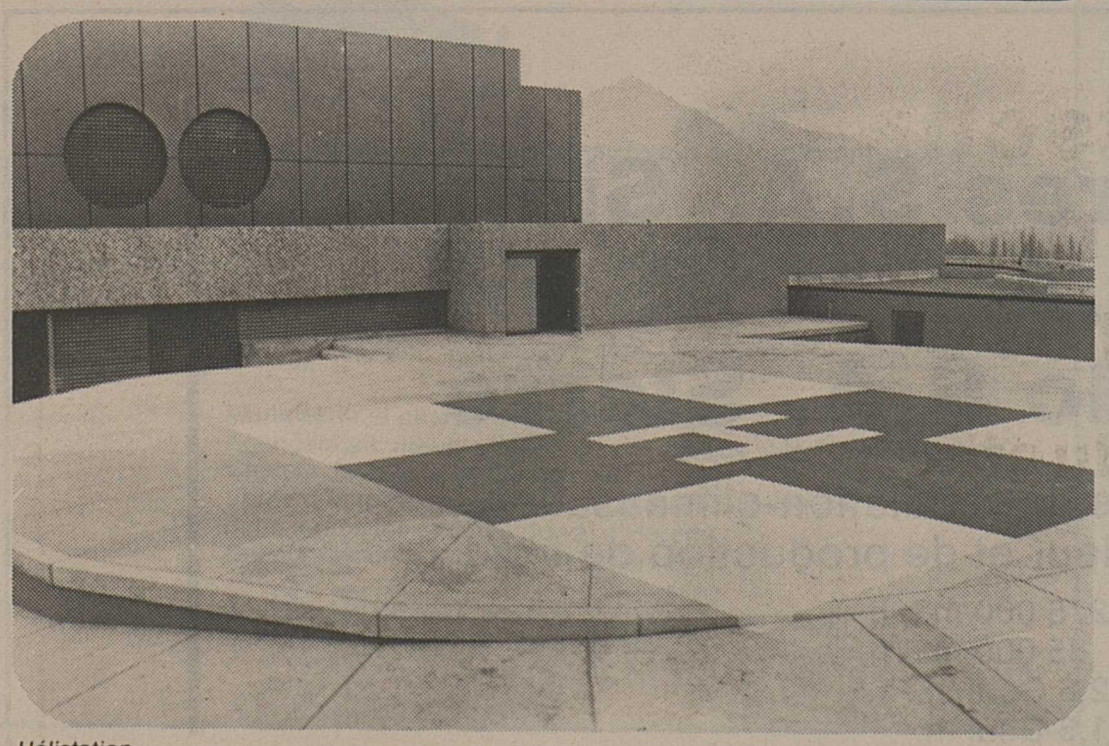

Hélistation

AMHERDT FRÈRES

Menuiserie – Ebénisterie

Maîtrise fédérale

1950 **SION**

Avenue Maurice-Troillet 37

Tél. 027/22 11 63

Nouveau Valais central

Pour vous, porteurs de prothèses orthopédiques, appareils de soutien, d'attelles, de corsets, de bandages de toutes sortes

UNE SEULE ADRESSE A RETENIR

l'atelier orthopédique spécialisé de MM. Willy Nagler et Ernest Blätter, bandagiste et mécanicien orthopédistes diplômés, membres de l'Association suisse des techniciens orthopédistes, reconnue par les organismes officiels

EST A VOTRE SERVICE

pour toutes nouvelles confections sur mesure, réparations et réadaptations.

POUR UNE ORTHOPÉDIE MODERNE TOUT PRÈS DE CHEZ VOUS

Avenue Max-Huber 10 à Sierre
Téléphone 027/55 11 54
Ouverture: heures de bureau.
Fermeture hebdomadaire:
du vendredi midi au lundi 8 h.

NAGLER & BLÄTTLER

Renseignements – Conseils
Consultations et devis gratuits

Comité de direction

Président:
M. Jean-Charles Duc, **Sion**

Vice-président:
M. Bernard Launaz, **Sion**

Membres:
M. Placide Moix, président, **Praz-Jean**
M. Marc Penon, président, **Vétroz**
Dr Jean-Jacques Pitteloud, **Sion**

Invités avec voix consultative
M. René Bornet,
directeur de l'hôpital, **Sion**
Dr André Spahr, pédiatre, **Sion**

Conseil d'administration

Président:
M. Félix Carruzzo,
président de la ville, **Sion**

Vice-président:
M. Pierre Putallaz, président, **Ardon**

Membres:
M. Pierre-André Bornet,
président de Nendaz, **Sion**
M. Michel Dubuis,
conseiller communal, **Sion**
M. Jean-Charles Duc, **Sion**
M. Albert Dussex,
conseiller communal, **Sion**
Me Jérôme Evéquoz, vice-président **Conthey**
Me Jean-Marc Gaist, avocat
et notaire, **Sion**
M. Marc Gaist, ancien président, **Chamoson**
M. Henri Géroudet, commerçant, **Sion**
M. Georges Héritier, président, **Granois-Savièse**
M. Jean Maistre, député, **Evolène**
M. Roger Savioz, président, **Ayent**

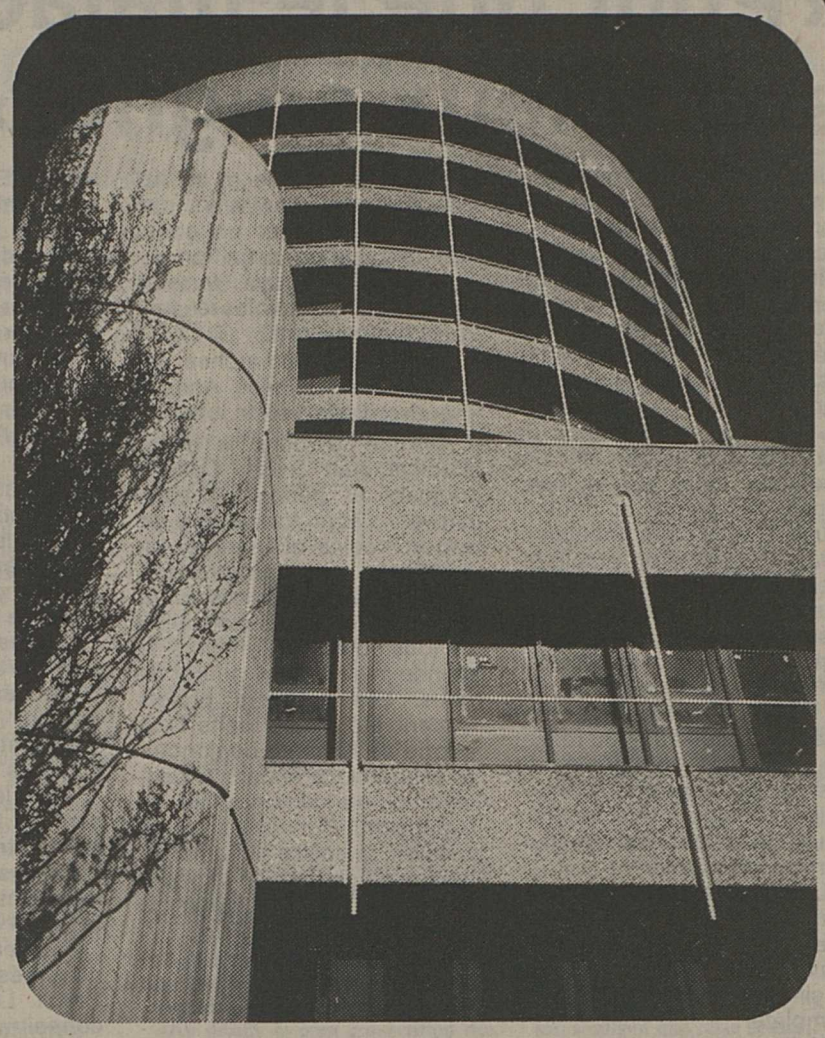

Commission de construction

Président:
M. Pierre Moren, député, **Sion**

Vice-président:
M. Pierre Putallaz, président, **Ardon**

Membres:
M. Pierre-André Bornet,
président de Nendaz, **Sion**
Me Jérôme Evéquoz, vice-président, **Conthey**
M. François Gilliard, vice-président, **Sion**
M. Joseph Iten, architecte, **Sion**
M. Gabriel Magnin, ingénieur, **Sion**
Dr Jean-Jacques Pitteloud, **Sion**
Mme Marie-Jo de Torrenté, député, **Sion**

Commission des arts

Président:
Me Jérôme Evéquoz, vice-président, **Conthey**

Membres:
M. Joseph Iten, architecte, **Sion**
Mme Marie-Jo de Torrenté, député **Sion**
M. Bernard Wyder, historien d'art, **Saint-Pierre-de-Clages**
M. René Bornet,
directeur de l'hôpital, **Sion**
M. Pierre Schmid, architecte, **Sion**

Commission des finances

Président:
Me Emile Taugwalder, avocat
et notaire, **Sion**

Membres:
M. Albert Dussex,
conseiller communal, **Sion**
M. Marc Gaist, ancien président, **Chamoson**
M. Georges Héritier, président, **Savièse**
M. Clovis Riand, fiduciaire, **Sion**
M. Marc Udry, président
des caisses-maladie, **Erde-Conthey**

Commission des activités

Président:
M. Jean-Charles Duc, président
du comité de direction, **Sion**

Membres:
M. René Bornet
directeur de l'hôpital, **Sion**
Dr Charles-André Richon,
médecin-chef du département
de chirurgie, **hôpital de Sion**
Dr André Spahr, médecin-chef
du département de pédiatrie,
hôpital de Sion
Mme Jacqueline Saudan,
gouvernante
M. Raymond Comina, infirmier-chef
M. Pierre-Louis Kuchler, ingénieur

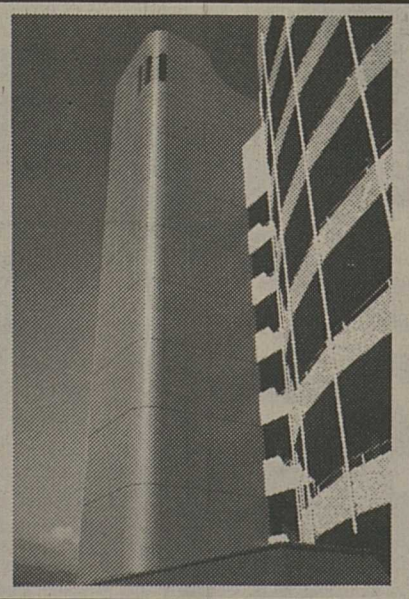

Fenêtres et façades rideaux isolées

- Economie d'énergie
- Isolation phonique
- Sécurité
- Qualité

acomet sa

Ateliers de constructions métalliques
1870 Monthey – Téléphone 025/71 51 71

CONSORTIUM

Biner-Bitschnau Bramois
Buhlmann Sion
Sulzer Frères SA Sion

a réalisé la centrale de production de chaleur

– Huile thermique	250 (°C)	7,0	Gcal/h
– Valeur	159 (°C)	7000	kg/h.
– Eau surchauffée	110 (°C)	4,0	Gcal/h.
– Récupération chaleur	110 (°C)	0,4	Gcal/h.

«Pour que le malade soit mieux soigné!»

Il y a un mois, un important symposium réunissant de nombreux médecins et professeurs s'est tenu dans la salle de conférence du nouvel hôpital. M. Félix Carruzzo, président de la ville de Sion et président du conseil d'administration, disait aux partipants:

«J'ai vécu la naissance de cet hôpital et je vais en dire quelques mots. Cette naissance fut longue et douloureuse. L'éveil de la population à la nécessité d'un établissement de soins modernes n'alla pas de soi. Les médecins en étaient convaincus mais le simple citoyen, qu'effrayait l'effort financier à fournir, ne se laissait pas facilement persuader. La définition du rôle et du caractère de l'hôpital fit resurgir les oppositions régionalistes toujours vivaces chez nous; le choix du site enflamma les esprits.

L'hôpital actuel se trouve sur le coteau et jouit d'une vue magnifique. Nombreux étaient ceux qui auraient voulu simplement l'agrandir et le compléter.

Malheureusement, la configuration du terrain et la place disponible ne s'y prêtaient pas.

La recherche des capitaux dut s'effectuer justement à une période où il n'y avait pas d'argent en Suisse et où les banquiers ne montraient pas grand intérêt pour un projet non rentable par définition.

L'acquisition des terrains nécessita de pénibles et longues négociations.

Toutes ces démarches occupèrent des années. Années ingrates d'effort et de lutte!

Comme toujours, le corps médical était divisé. Comme toujours et partout, chaque citoyen s'était transformé en expert médical et financier, en architecte, en entrepreneur. Les conseils, les mises en garde, les critiques pleuvaient de tous côtés. Entre-temps, le monde avait changé autour de nous. Les premiers projets avaient été établis dans l'euphorie de la haute conjoncture économique et dans le contexte d'une démographie en expansion. Survinrent la récession, la baisse de la natalité et la stagnation de la population qui nous obligèrent à les réduire fortement.

A un certain moment le découragement fut tel que l'on fut près de tout abandonner.

Mais enfin, peu à peu, les obstacles furent surmontés et la phase préparatoire accomplie, le premier trax put décaper le terrain.

Alors commencèrent les soucis de la construction elle-même. Eux aussi sont nombreux et multiformes, mais c'est un plaisir de les empoigner et de les résoudre car on voit le résultat de son travail, les effets de ses décisions. Il y a une profonde satisfaction à voir l'œuvre progresser, à suivre l'évolution du chantier et à entrevoir la conclusion prochaine. Nous y sommes presque.

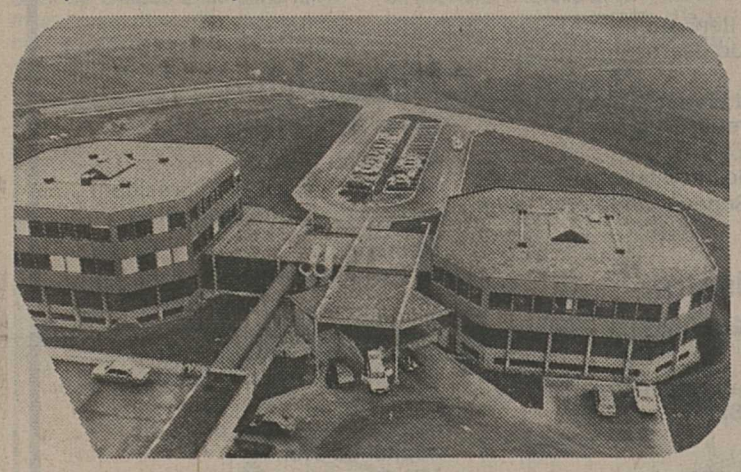

Institut central des hôpitaux valaisans

Bientôt tout sera net. Les faux plafonds recouvriront toutes les tubulures et les conduites, les pupitres de commande auront leur carénage de plastique ou d'acier, les salles de machines seront fermées aux profanes.

L'accès aux coulisses sera interdit.

Il restera à boucler les comptes.

Pour les constructeurs, ce sera la fin d'une difficile et belle entreprise.

Ils passeront la main aux médecins, au personnel soignant et administratif.

Pour eux, ce nouvel hôpital ne représentera qu'un outil de travail. Le grand public n'en connaîtra que les chambres de malade et les salles de soins.

C'est normal!

Mais quelques-uns dans cette ville et ce canton n'oublieront pas la pénible naissance de cette œuvre, quelques-uns sauront ce qui se cache sous cette peau lisse et ce que signifie d'horriblement compliqué le terme de médecine hospitalière moderne.

Les hommes de la politique, de la finance, de l'administration n'ont pas souvent la possibilité de travailler à de telles réalisations.

Malgré les soucis, les contrariétés, nous sommes contents d'avoir pu le faire, car au bout de cet engagement il y a le malade mieux soigné, la maladie mieux combattue, c'est-à-dire un peu moins de peine, un peu plus de bonheur.

Ça compte!...

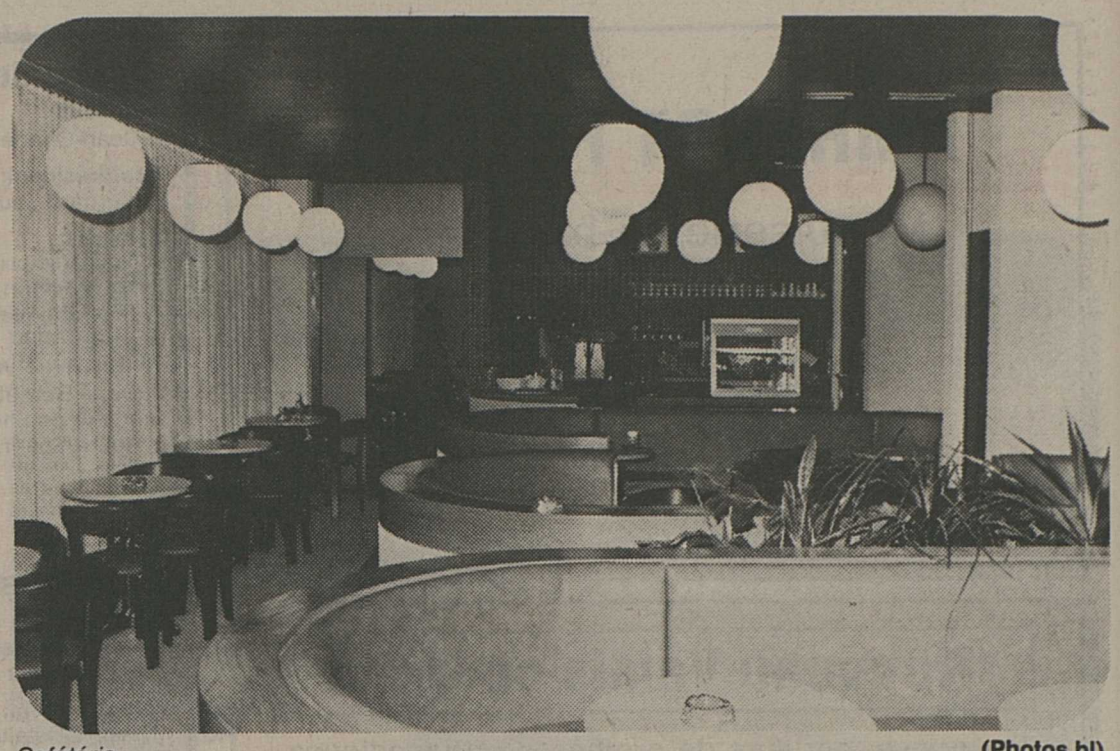

Cafétéria **(Photos bl)**

Les portes grandes ouvertes du nouvel hôpital:

Le prix et l'esprit

(bl). – Les samedi 24 et dimanche 25 novembre derniers, le nouvel hôpital régional de Sion-Hérens-Conthey ouvrait ses portes aux Valaisans... qui ne se firent pas prier pour s'y rendre. On en attendait 4000 à 5000... et il en vint près de 15000! Bien au-delà de toutes les espérances, cette expérience aboutit donc sur une satisfaction sans limite. Pendant que M. René Bornet, directeur de l'institution, ne trouvait plus ses mots pour exprimer sa surprise et son enthousiasme, de son côté M. Pierre Moren, président de la commission de construction, se frottait joyeusement les mains d'avoir entendu d'anciens opposants lui vanter les mérites incontestables de cette étonnante réalisation.

Le visiteur profane, tel que vous et moi, s'y sera rendu d'abord poussé par la conscience du contribuable. Le nouvel hôpital a coûté cher, c'est vrai. Mais comment pouvait-il en être autrement, sachant ce que coûte une vie (on dit même qu'elle n'a pas de prix!), sachant aussi combien l'ancien hôpital était sous-équipé, vétuste, étroit... Mais ce même visiteur y sera aussi allé, mu cette fois par un secret désir: celui de constater de lui-même les lieux où, très probablement, il sera conduit un jour pour recevoir les soins requis par son état de santé. Même si nul n'osait le reconnaître «officiellement», une telle visite représentait en quelque sorte une mise en confiance. Le résultat fut probant: on déambulait avec le sourire dans les larges couloirs, on écoutait avec attention les guides infirmières, on murmurait doucement dans les salles du bloc opératoire, on s'impressionnait de l'étendue des cuisines, bref, on s'intéressait.

Le rez-de-chaussée, d'emblée, étonne en rassurant. Il est spacieux, confortable, pratique, coloré et éclairé. Le convalescent y trouvera ses journaux, pourra se rendre chez le coiffeur, boire un café, poster une lettre, retirer quelque argent... Cette surface est en somme le sas de réinsertion dans la vie courante, l'ultime étape avant la sortie tant attendue.

Ailleurs, plus haut ou plus bas, c'est le silence éprouvant des soins intensifs ou du bloc opératoire... le silence de la radiologie, du bloc obstétrical, de la médecine nucléaire de la physiothérapie, de la radiothérapie... le silence des étages «obstétrique», «gynécologie», «orthopédie», «chirurgie», «médecine»... le «Silence Hôpital».

Mais cet état de fait, – l'attente et le silence – a été judicieusement égayé par une conception architecturale réfléchie et calculée. Et si, dans ce nouvel hôpital, on y a *mis le* prix, on y a également mis de l'esprit. Aujourd'hui, du passé des hauts de Gravelone un souvenir demeure, pendant que de la plaine de Champsec un espoir naît, jaillissant du futur.

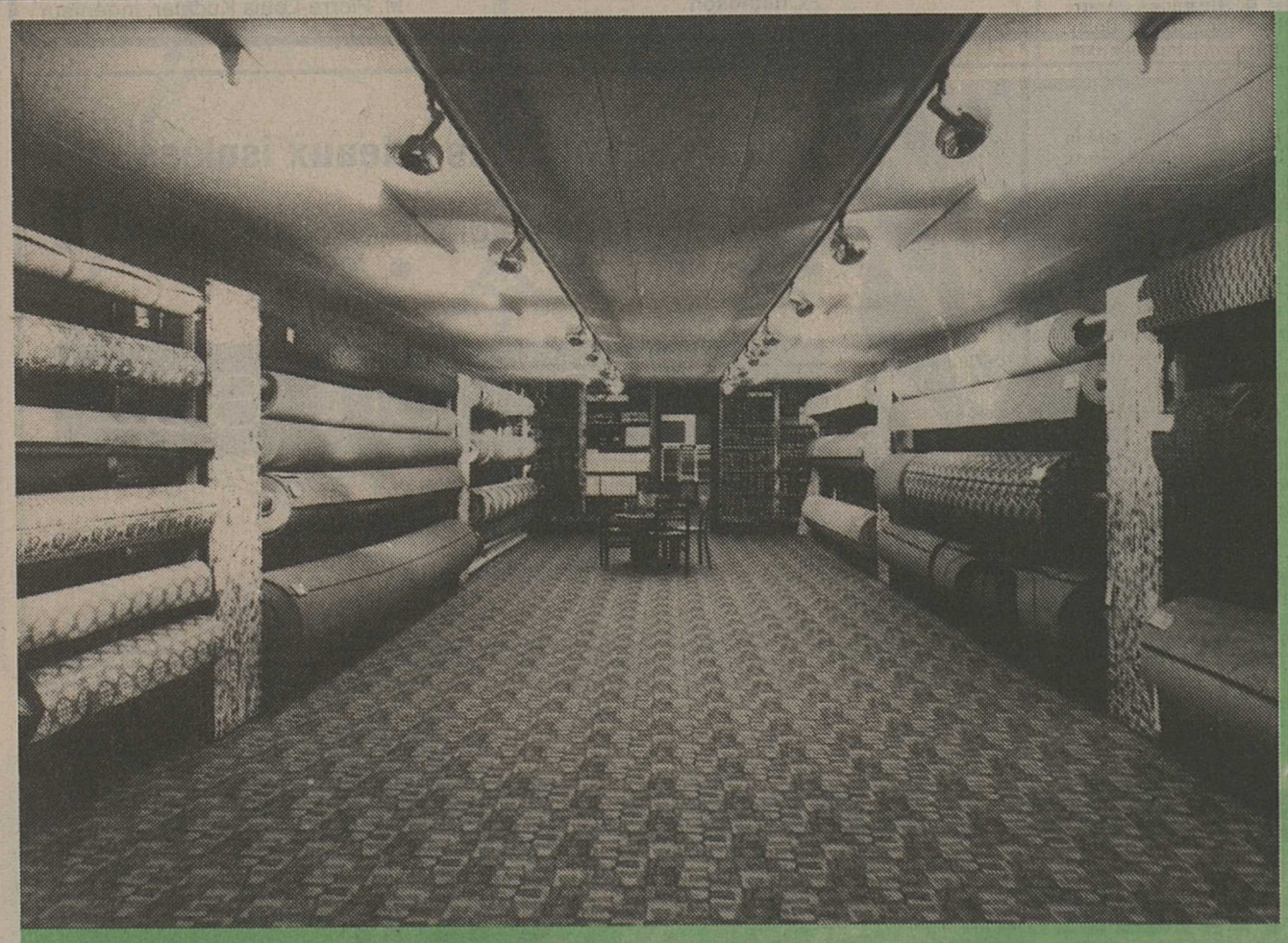

Borgeaud

revêtements de sols

Le plus grand show-room du Valais

vous offre
dans ses locaux agrandis
un vaste choix à l'emporter

- **2000 m2 MOQUETTE mur à mur**
  dès **13.–** le m2
- **2000 m2 PLASTIQUE à dessin**

Devis sans engagement

Borgeaud Marcel - Fils

Toute la partie **ADMINISTRATION** de l'hôpital de Sion a été réalisée par nos soins.

Revêtements de sols
Avenue de la Gare 15
Entrée côté immeuble

MONTHEY
Tél. 025/71 21 15

Relais à Vérossaz

Depuis des années, le calme et le silence de notre plateau sont un objet de convoitise. Sans m'émouvoir, j'écoute les préparatifs menaçants d'une conquête. L'armée de l'air des pays lointains sillonne notre ciel en haute altitude et trahit ses incursions par la blanche respiration de ses moteurs. L'ouragan des avions de chasse gronde sur nos têtes et revient. Dans ses repaires de Savatan, l'armée, infanterie et artillerie, prépare jusque dans la nuit un siège avec tous ses moyens offensifs. Les canons bombardent nos remparts de l'est, les mitrailleuses crépitent rageusement. Les fantassins ajustent leurs coups par intermittence sur un ennemi qui se dérobe ou se trahit. Il y a même une fanfare qui répète, à longueur de journée, la marche de la victoire.

Au cours de trèves rassurantes, on nous rend visite. Ce matin-là, par un temps bruineux, j'aperçus un jeune lieutenant qui consultait une carte aux abords de l'église. Présence coutumière à l'époque des écoles de recrues. Tandis que je préparais mon petit déjeuner, je me reprochai un oubli. Je m'en vais à la recherche du visiteur. Personne! Il avait disparu! Par simple curiosité, j'ouvre la porte de l'église. Il était là, à genoux. Je lui fais signe: «Voulez-vous un café et un kirsch pour vous réchauffer? – Volontiers!» Nous bavardons en ma cuisine. J'apprends qu'il habite Zermatt, sans lui demander son nom. Il a 23 ans et attend le passage des recrues qui font un raid d'entrainement: Savatan, Vérossaz, Massongex par les raccourcis, les hauteurs de Bex, retour à Savatan. Les premiers coureurs arrivent sous la pluie et s'annoncent. Ils ont mis trois quart d'heure pour atteindre ce poste! Tout le bariolage des tenues sportives, shorts et trainings. Ce qui me réjouit, c'est le ton des relations entre officier et soldats: un entretien familier d'homme à homme.

Ma cure est un relais opportun. Ces jeunes gens grelottent au repos. Un petit verre de rhum va les ranimer. Le gros de la troupe arrive en ordre dispersé, comme les fourmis en quête d'une jatte de miel. Une bouteille de kirsch succède au rhum épuisé. Le contrôle est terminé et toute la cohorte est ravitaillée pour les étapes suivantes.

Retour vers le passé! Il y a 62 ans, à la même époque, j'étais l'un de ces garçons, lourdement équipé, à la mode du jour, sans connaître un accueil humain dans la solitude des forêts de Colombier où nous transportions du bois pour les chômeurs horlogers de La Chaux-de-Fonds. Rien que le cri brutal des caporaux!

Demain, c'est dimanche! Après la course épuisante du samedi, le repos en famille. Peut-être évoquera-t-on une halte sympathique à Vérossaz.

Je n'oublierai jamais l'invitation d'un inconnu, concierge de l'école anglicane où la délégation suisse des scouts routiers devait passer la nuit, à Londres. A la vue de mon col romain, par gestes, notre seul langage, il m'offrit spontanément une chambre qui remplaça le sol nu d'une halle de gymnastique. J'avais alerté un ami. Le lendemain matin, nous étions cinq en ce refuge! Merveille d'un partage d'oreille à oreille!

E. Voirol

COMMERÇANTS ET ARTISANS AGAUNOIS EN ASSEMBLÉE

Circulation, centre sportif, ouvertures nocturnes...

SAINT-MAURICE (Cg). – C'est en présence du président de la ville et du vice-président du Conseil général, respectivement MM. Roger Udriot et Raphy Coutaz, que s'est déroulée l'assemblée générale de la Société des artisans et commerçants, que dirige M. Freddy Baud. Réunion intéressante à plus d'un titre, étant donné l'importance de l'ordre du jour et les problèmes auxquels sont confrontés le commerce et l'artisanat local.

M. Baud se félicite du renouveau du commerce local; celui-ci enregistre une quinzaine de nouveaux membres qui ont eu le courage de s'installer ou de reprendre des commerces agaunois, à une époque où l'on a tendance à se tourner plutôt vers les grandes surfaces. C'est un fait très réjouissant.

Dans son tour d'horizon de la vie économique il rappelle ce que furent les diverses actions de la société, comme les animations de Noël et de Nouvel-An, la fête à Saint-Maurice le 8 juin, destinée spécialement aux enfants avec le théâtre la danse classique et une collation à l'occasion de l'année de l'enfance.

Quant aux marchés du samedi, ils ont eu des hauts et des bas, alors que maintenant ils sont inscrits au calendrier des camelots de Suisse romande.

Le président Baud estime que le comité paraît fatigué sur le plan de la recherche d'animation et sur celui de l'imagination. Il lui apparaît également que sur la centaine d'artisans et de commerçants que compte Saint-Maurice pour 3000 habitants, 69 sont membres et cotisants de la société. Saint-Maurice a donc une économie sinon florissante, du moins fort active.

Signalisations routière et parcs

Répondant à diverses questions, le président Roger Udriot rappelle ce qu'est le carrefour de Massongex depuis son ouverture intégrale et la position du conseil communal agaunois à ce sujet; il désire en effet que la signalisation soit faite conformément à la géographie. Le conseil communal a décidé la pose d'un panneau publicitaire dans le but également de renseigner correctement l'usager de la route, tous les panneaux ou indications routiers devant être placés judicieusement.

En ce qui concerne les parcs à voitures, M. Udriot rappelle que Saint-Maurice dispose de suffisamment de places pour véhicules, en zones rouge, bleue et blanche. Il n'y a pas lieu de craindre que nos hôtes ne trouvent pas à se «placer» sur un parc à leur convenance. Traitant de la circulation dans la Grand-Rue, il souligne qu'une commission ad hoc du conseil communal étudie le problème et s'approchera des commerçants pour que son étude soit complète; il est d'avis que le comité des artisans et commerçants devrait également se pencher sur ce problème et faire des propositions à cette commission. La Grand-Rue est le lieu de rencontre préféré des Agaunois; il y a donc lieu de l'aménager pour qu'elle soit agréable dans tous les domaines, même sur le plan de l'esthétique. Les enseignes commerciales ne doivent donc pas avoir un effet d'agressivité aux yeux.

En ce qui concerne les parcs à voitures, un effort sera fait pour qu'ils soient mieux signalés aux automobilistes.

Nocturne vendredi 21 décembre

Une très large discussion sur une ouverture nocturne avant Noël permet au comité de constater que les avis sont très partagés à ce sujet, d'autant plus que les grandes surfaces n'ouvriront pas en nocturne cette année. Des commerçants estiment qu'il y a lieu de faire un effort pour satisfaire la clientèle de Saint-Maurice et de son no man's land, sans se préoccuper de ce que font d'autres centres économiques. Finalement, les commerçants agaunois ouvriront en nocturne le vendredi 21 décembre jusqu'à 20 h. 30. Un effort individuel par une action-type sera entrepris par chaque commerce, l'initiative privée étant toujours le meilleur atout pour un commerce. Saint-Maurice doit être une ville joyeuse et ses commerces offrir non seulement une ouverture nocturne, mais une très large ouverture d'esprit des commerçants auprès de leur clientèle régulière.

Centre sportif

Le président Udriot répond encore à des questions concernant le centre sportif, pour lequel l'autorisation de construire a été demandée à fin août à l'Etat du Valais. Ce dernier a accordé l'autorisation par une communication adressée à l'autorité communale ces derniers jours, après que les différents services de l'Etat eurent examinés jusque dans ses moindres détails le plan d'exécution des travaux. L'autorisation d'emprunt de 5 millions avait été accordée au préalable par l'Etat, suite à la décision du conseil général. Ce centre sportif comprendra une piscine (contrairement à certains bruits qui circulent en ville de Saint-Maurice) et une salle polyvalente. Au début de janvier 1980, les travaux seront mis en soumission.

Il faut des personnes dévouées

Le renouvellement statutaire du comité doit s'effectuer tous les trois ans. L'assemblée de novembre 1979 doit donc prendre ses dispositions et le président Freddy Baud ne peut que constater que personne ne se bouscule au portillon. Le comité est en charge depuis six ans et il aurait ardemment désiré trouver des successeurs, ce qui n'a pas été le cas malgré de nombreux contacts.

Finalement, l'assemblée désigne M. Bernard Anthamatten et Mme Aïda Travaglini qui acceptent de prendre une «toute petite charge» au sein du comité comme nouveaux membres, les anciens tels que Freddy Baud (président), Romuald Coutaz, Claude Amacker et Guy-François Panchard ayant accepté une réélection.

Une remarque justifiée d'un artisan souligne que cette branche n'est pas représentée au comité sur la base de sa force économique,puisqu'un seul artisan en fait aujourd'hui partie. Il demande au comité de chercher à élargir ses activités sur l'artisanat pour mieux servir encore les intérêts économiques de l'ensemble des Agaunois.

OLLON

Nominations de commissions communales

Dans sa séance du 19 novembre, le bureau du conseil communal d'Ollon a nommé les commissions suivantes:

Remise du temple de Villars à la commune d'Ollon:
1er membre, John Thierstein, Saint-Triphon; membres: Nelly Clerc, Arveyres, Max Balli, Villars, André Zeller, Les Fontaines, Josette Bolay, Antagnes; suppléant: Philippe Ambresin, Ollon.

Achat de véhicules:
1er membre, Pierre Ambresin; Albino Fontana, Villars, Pierre Crocci-Torti, Ollon, Willi Zimmerli, Ollon, Michel Visinand, Ollon; suppléant: Philippe Cuttelod, Panex.

Epuration des eaux, secteur Glutières-Antagnes:
1er membre: Claude Jemelin, Ollon; Fernand Basset, Ollon, Carlo Dubi, Villars, Frédy Jouvenat, Glutières, Bertrand Gaillard, Saint-Triphon, suppléant: Jean-Claude Olloz, Ollon.

La prochaine séance du conseil est fixée au 21 décembre. Elle se déroulera «extra muros» au château d'Aigle.

Dimanche à Saint-Maurice

«A vot'bon cœur»

C'est **dimanche** 2 décembre (et non samedi comme indiqué hier) qu'aura lieu, dès 14 heures, à la cure de la paroisse de Saint-Maurice, le thé-vente (avec gâteaux et possibilités d'achats de divers travaux manuels) en faveur des œuvres missionnaires.

Le Chœur de la Radio romande en la basilique de Saint-Maurice

SAINT-MAURICE. – Vendredi dernier, la basilique de Saint-Maurice accueillait André Charlet et le Chœur de la Radio romande. Celui-ci offrit un programme fort varié qu'André Charlet présenta lui-même au public, à la demande des organisateurs. Je suis toujours mal à l'aise face à ce genre d'interventions en plein concert; cependant Charlet possède l'art de s'exprimer concisément et ses propos ne manquèrent pas d'intérêt.

Trois parties bien distinctes divisaient ce concert: la première était consacrée à la musique chorale de la Renaissance, musique religieuse qui étonne encore aujourd'hui par la perfection de son écriture et la richesse de son registre vocal.

La seconde partie présentait un hommage à deux compositeurs de Saint-Maurice: Louis Broquet et son disciple Marius Pasquier. Epris de simplicité, Louis Broquet et Marius Pasquier possèdent une veine musicale aussi limpide et élégante que passionnée. L'Ave Verum *pour voix d'hommes de Pasquier renferme une grande puissance intérieure, tout comme* L'hymne à la sagesse *de Louis Broquet, dont le texte est l'œuvre de Jean Racine.*

Enfin la troisième partie était dédiée à la musique d'aujourd'hui: Charles Ives, compositeur américain peu connu chez nous, Frank Martin, dont le Kyrie de la messe *pour double chœur a cappella est d'un lyrisme admirable et surtout Penderecki, dont le* Stabat mater *à trois chœurs a cappella fut le véritable joyau de ce concert. Cette dernière œuvre déconcertante et prodigieuse est tout entière le cri d'angoisse de tous les chrétiens et leur marche vers la lumière éternelle. Dans son paroxisme, l'œuvre est composée de vingt-quatre voix...*

Georges Athanasiadès proposa encore deux pièces pour orgue qui emplirent la basilique d'échos passionnés: le prélude de la suite Vitrail *de l'organiste de la collégiale de Neuchâtel Samuel Ducommun et la suite pour orgue de Louis Broquet à l'occasion du 25e anniversaire de sa mort.*

Paul Magro

Val d'Aoste

COURRIER POSTAL: MANQUE DE CONSCIENCE PROFESSIONNELLE

MARTIGNY (emb). – J'ai reçu, hier, les doléances d'un Valdotain habitant notre ville, mais qui passe la belle saison dans la maison familiale située à La Motte (commune de Saint-Rémy-en-Bosse). C'est le hameau que l'on aperçoit à gauche, au sortir de la grande courbe suivant la route couverte.

Lecteur assidu du NF, *il le fait suivre dans son domicile estival.*

Le courrier valaisan est acheminé dans un sac postal, par car, depuis Martigny, déchargé à Aoste. Et il remonte paisiblement la vallée. Périple qui cause pas mal de retard dans la distribution.

Or, les habitants du patelin ne reçoivent pas tous les jours du courrier. Ce qui incite le facteur à le stocker, jusqu'au moment où à son sens, le volume justifie un déplacement. Il arrive parfois que notre abonné reçoive trois journaux en même temps. En y ajoutant le retard accumulé entre Aoste et La Motte, on imagine qu'à la réception du NF, *les nouvelles ne sont plus de première fraîcheur.*

Ce même postier – qui doit avoir certainement du poil dans la main – use encore d'une autre technique: il charge un gamin du hameau rencontré en chemin de faire son travail. Mais le gosse apporte en premier lieu le journal à ses parents qui, après l'avoir lu, le rapportent le lendemain à son destinataire.

Une preuve de plus que le NF *intéresse pas mal de monde de l'autre côté du Grand-Saint-Bernard.*

Une preuve aussi – s'il était besoin de l'administrer – que tout ne tourne pas rond dans les postes italiennes. Qui, elles, ne dépendent pas de la Région autonome (comme la justice et les chemins de fer) mais de l'Etat central.

Heureusement, notre ami Emilien a toujours pris la chose en souriant.

Carrefour Monthey - Bex - Massongex

NOUVELLE COLLISION

MONTHEY. – Un nouvel accident s'est produit, hier matin, au nouveau carrefour Bex-Monthey-Massongex. Il était 6 h. 50 environ, lorsqu'un automobiliste, M. Rémy Mayor, 42 ans, habitant Suen/Saint-Martin, déboucha sur ce carrefour, venant de Massongex. Il fut alors heurté par la voiture de M. Marc Torrenté, 44 ans, qui, venant de Monthey où il est domicilié, se dirigeait vers Bex.

Blessé, M. Mayor dut être hospitalisé. Quant à M. Torrenté, il fut conduit à l'hôpital pour examen, ainsi que ses passagers, MM. Claude Pittier, 23 ans, et Jean-Marc Vuillemier, 28 ans, tous deux domiciliés à Monthey.

A noter que le processus de cet accident est sensiblement le même que celui de la grave collision entre un car et une voiture qui, le 24 octobre dernier, fit trois morts à ce nouveau carrefour des Tardis, ce qui repose le problème de la signalisation à cet endroit, comme dans tous les carrefours nouvellement aménagés et ayant subi des inversions de priorité.

Rappelons à ce sujet qu'une question écrite a été posée au Conseil d'Etat, lors de la dernière session du Grand Conseil, par le député agaunois Claude Rouiller, ce dernier mettant notamment en cause, précisément, la signalisation installée au carrefour des Tardis.

NF Jour et nuit à votre service... grâce à la technique d'impression la plus moderne

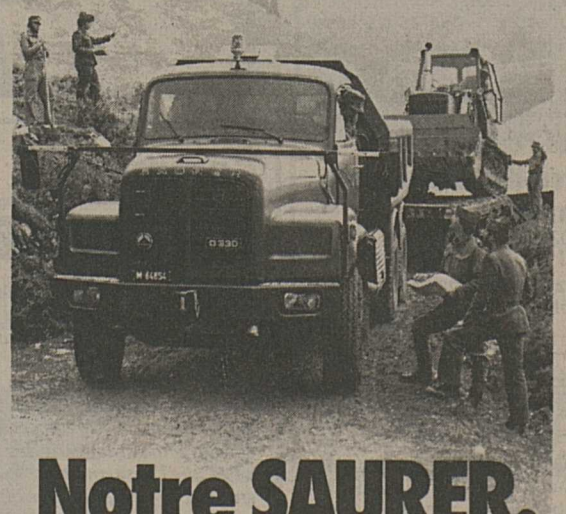

Notre SAURER.
Heureusement qu'on l'a.

fiable – robuste – économique

Société Anonyme Adolphe Saurer, 9320 Arbon

L'abbé Maurice Follonier, ancien curé de Saillon, est mort – Un vrai serviteur de Dieu

«UN PRÊTRE PAS COMME LES AUTRES»

SION (gé). – On ne verra plus l'abbé Maurice Follonier, se promener lentement dans les rues de la ville, les mains derrière le dos, regardant droit devant lui comme préoccupé par de graves problèmes. Il y a un mois, vers la Tour des sorciers, il a été touché par une voiture et conduit à l'hôpital avec une fracture du bassin et diverses contusions, Il est malheureusement décédé hier des suites de ses blessures.

C'était une personne attachante autour de laquelle ses amis et paroissiens ont créé plus qu'une légende, un mythe. Le sourire malicieux, sec comme un cep de vigne, il n'écoutait que très peu son entourage, mais il a rempli son devoir de prêtre, parfois sans protocole, avec beaucoup de bon sens, de tendresse et de sincérité.

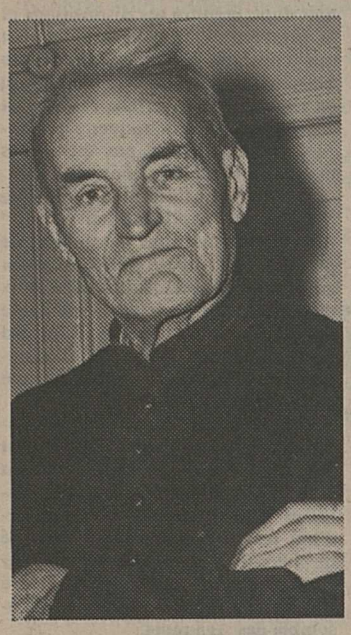

Une attitude typique de l'ancien curé de Saillon.

Né à Vernamiège il y a 92 ans, il fut orodonné prêtre alors qu'il avait déjà 34 ans. Il fut vicaire de Nendaz, puis curé de Venthône, d'Ayent, de Saint-Maurice-de-Laque, avant de desservir durant près d'un quart de siècle la paroisse de Saillon où il s'est identifié à la population du vieux bourg. Il a gardé de Saillon de profondes attaches puisqu'il a demandé d'être enseveli au cimetière de sa dernière paroisse.

Dès 1972, il fut pensionnaire de la Résidence à Sion.

Il a toujours conservé, malgré son âge avancé, ce geste parfois brusque, tranché, la vigueur allègre, son franc-parler à l'emporte pièce, toujours teinté d'humour et son idéal de prêtre.

Il avait un don, pour ne pas écrire un secret, pour s'adresser en son temps à ses paroissiens, à son entourage où à n'importe quelle personne.

Derrière sa soutane râpée, il y a toujours eu ce prêtre, pas comme les autres, ce bon vienx curé, plein de bon sens, le cœur sur la main, le serviteur de Dieu.

Il a admis avec peine de rentrer dans le rang, de constater qu'il n'avait plus la vigueur ni la perspicacité – sauf peut-être pour une partie de cartes avec des partenaires valables – comme autrefois. Lors de son départ de Saillon, le président de la commune, M. André Luisier, en lui remettant un superbe plateau dédicacé lui disait:

« Si de par votre tempérament, votre caractère, votre franc-parler, votre sens poussé de l'humour, vous «êtes un curé pas comme les autres» lorsqu'on vous approche de bien près, lorsque l'on vous connaît bien, vous êtes bien un curé comme les autres, un vrai serviteur de Dieu.

C'est à cette tâche que vous vous êtes attaché, Monsieur le curé, durant 23 ans, dans notre paroisse. Vous avez sans faille, avec zèle et amour accompli cette noble mission. Vous avez donné à vos paroissiens le meilleur de vous-mêmes, les comprenant, les guidant, les aimant, les servant dans la joie et la bonté.

Vous avez œuvré baptisant, confessant, distribuant le pain de vie, fondant des foyers chrétiens, assistant ceux qui souffrent ceux qui ont achevé leur terrestre besogne.

Nourri de l'authentique amour, vous dispensez la Vérité et la Charité. Une charité enrobée d'une bonhommie souriante, voire d'humour allègre et un tantinet malicieux: une charité réaliste et concrète car vous êtes proche de la terre et des hommes conscients de leurs difficultés et de leurs problèmes.»

Tous ceux qui ont connu le curé Maurice Follonier garderont de lui un très beau souvenir.

Au clergé, à sa parenté, le NF présente ses sincères condoléances.

Voici l'abbé Maurice Follonier félicité par Mgr Henri Schwery, lors de son nonantième anniversaire.

Un prêtre d'une seule pièce

Hier est décédé à Sion l'abbé Maurice Follonier, ancien curé de Saillon. Loin à la ronde on l'appelait «Maurice», affectueusement. Il avait 92 ans. S'il n'avait pas été heurté par une voiture le 12 octobre 1979, on peut penser que ce robuste montagnard et ancien sergent major serait devenu centenaire. Lors de son 90e anniversaire, il avait donné rendez-vous à tous pour dix ans plus tard.

Il était né à Vernamiège. C'est à l'âge de 23 ans qu'il avait commencé ses études. C'est l'exemple lumineux de l'homme appelé par Dieu, un peu plus tard que les autres. Bien que ses études aient souvent été interrompues par des périodes de mobilisation, il a poursuivi avec acharnement son travail aux collèges de Sion et de Saint-Maurice, obtenant finalement sa maturité classique.

Après la fin de la Première Guerre mondiale, il a commencé ses études de théologie. Deux de ses condisciples au séminaire de Sion sont encore en vie. Il s'agit de l'abbé Ferdinand Bregy recteur à Birgisch et de l'ancien curé Louis Fournier. Deux frères de l'abbé Maurice Follonier sont également devenus prêtres. L'un des deux est chanoine de l'abbaye de Saint-Maurice.

C'est en 1922 que Maurice Follonier était ordonné prêtre. Vicaire à Nendaz pendant quelque temps, il devenait ensuite curé de Venthône, puis d'Ayent, puis pendant trois ans à Saint-Maurice-de-Laques. En 1949 il était nommé curé de Saillon, se retirant en 1972, à l'âge de 84 ans, alors qu'il gardait encore toute sa vivacité d'esprit et l'humour qui l'avait marqué tout au long de sa vie, à côté de sa foi rayonnante et de son sens des réalités de la vie. Il estimait qu'il devait compenser ainsi son entrée tardive au service de Dieu et de l'Eglise.

On dit qu'à l'âge de 75 ans il avait téléphoné à Mgr Nestor Adam pour lui dire qu'il entendait démissionner, «puisque la limite d'âge pour les évêques et les prêtres avait été fixée à 75 ans».

Comme l'évêque du diocèse n'entendait pas régler ce cas sur-le-champ, le curé Follonier a déclaré en chaire, le dimanche suivant, à ses paroissiens: «Nous devons maintenant démissionner à l'âge de 75 ans. Je l'ai fait. Je puis vous annoncer qui sera mon successeur. Ce sera moi-même!»

La communauté paroissiale, en applaudissant longuement, avait alors montré combien elle appréciait son pasteur, combien elle aimait ce prêtre plein de bon sens, d'amour du prochain, sa manière humaine de comprendre la spiritualité, son don d'orateur plein de finesse, son zèle et sa gentillesse.

Il a passé les dernières années de sa vie à la Résidence à Sion, où il a continué son ministère, en toute discrétion, dans l'esprit du Christ. Il a voulu que sa dernière demeure terrestre soit à Saillon, cette paroisse et cette commune qu'il a tant aimées et auxquelles il a tant donné.

Chanoine Emile Tscherrig

LEYTRON: LE C.O. OUVERT AU PUBLIC
Intéressante exposition sur la forêt

LEYTRON (phb). – M. Théo Chatriand, directeur du CO de Leytron, en étroite collaboration avec Mme Françoise Gard du Comité d'action et de défense de l'environnement Rhône-Dranses (CADE-RD), proposent une très enrichissante exposition sur la forêt. L'événement s'inscrit dans un louable souci d'ouverture culturelle à la population et d'information pratique et scolaire à la jeunesse estudiantine locale et régionale. La manifestation, ouverte officiellement lundi, occupera le hall d'entrée du collège du CO de Leytron jusqu'à dimanche, ceci tous les soirs de 18 h. 30 à 21 heures. Précisons qu'aujourd'hui, ainsi que samedi et dimanche, l'exposition sera ouverte au public de 14 à 17 heures.

Cette manifestation sera accueillie favorablement par un large public, très certainement heureux de pouvoir se documenter sur un problème d'actualité traitant d'un juste milieu entre l'équilibre naturel et l'équilibre humain. Ensuite plus spécifiquement sur la végétation valaisanne, la géographie des forêts, la protection des éléments naturels, les plantes sources d'énergie, les fonctions de la forêt ainsi que les oiseaux et mammifères qui la composent.

Tout un ensemble de matières qui ont suscité, dans une première étape, grâce à Mme Gard, l'information des professeurs. Ces derniers seront appelés par la suite à en faire profiter, le plus largement possible, , leurs élèves. Dans tous les cas, c'est une exposition qu'il convient de visiter et qui, de toute évidence, mérite un encouragement.

Un alerte nonagénaire à Isérables

Le révérend curé Roch, le président de la commune, M. Monnet et l'heureux nonagénaire avec une de ses petites filles.

ISÉRABLES (CM). – C'était fête hier à Isérables car le président Marcel Monnet avait le plaisir de se rendre chez M. Maximin Sylvestre Duc et lui remettre au nom de l'autorité communale un fauteuil portant les armoiries de la commune et le nom du bénéficiaire. Motif: fêter bien sûr les 90 ans de M. Duc.

Dans une très sympathique allocution Marcel Monnet devait notamment dire:

«Nous vous dédions ces sentiments du cœur parce que pendant plusieurs décennies vous avez consacré votre énergie et vos talents pour les vôtres mais également pour la collectivité villageoise. Un bilan sommaire et incomplet atteste pourtant déjà de l'efficacité de vos tâches communautaires: boursier communal, juré fédéral, préposé de l'office local des blés et de l'alcool, intendant des cartes de rationnement, fondateur du groupe folklorique «Les Bedjuis» autant d'activités faites en parallèle avec votre tâche de vigneron-agriculteur. Autant d'activités qui ont fait de vous une riche personnalité façonnée de convictions profondes, digne de la dynastie des Duc dont vous êtes le patriarche émérite, parfaitement conscient des réalités, spirituel à vos heures, souvent discret mais grand lecteur jusqu'au... Larousse.»

Rappelons que M. Maximin Duc est né le 28 novembre 1889 au fond du val de la Faraz et qu'il se maria le 12 mars 1912 avec Mlle Adeline Favre. De leur union heureuse naquirent huit enfants. M. Duc perdit son épouse en 1970 et, ce fut un de ses grands chagrins, son fils Roger en 1977.

Finalement la délégation du conseil communal d'Isérables à laquelle s'était jointe le révérend curé Roch aura trouvé un fort alerte nonagénaire et nous nous joignons à elle pour présenter à M. Duc nos vœux les meilleurs sur la route du... 100e anniversaire tout en lui adressant nos très sincères félicitations pour la magnifique activité qu'il a déployée tout au long de sa vie pour le bien des siens et celui de la «commune» d'Isérables!

Commission culturelle de Leytron
ENCORE DES PLACES

LEYTRON (phb). – La section de l'Université populaire et la commission de Leytron, fortes d'un certain dynamisme, ont décidé la mise sur pied de divers cours du soir. Ces derniers se présentent sous forme d'étude de complète de 12 à 20 semaines. Ils concernent notamment des branches telles que l'enseignement de la photographie, la sculpture sur bois ou encore les langues, avec l'étude de l'allemand et de l'anglais. Si les cours de photographie et d'anglais ont rencontré à ce jour les faveurs, les responsables souhaitent, d'ici la fin novembre, voir encore quelques personnes s'inscrire au cours d'allemand et de sculpture sur bois.

Il est certain, compte tenu de l'imposant travail d'organisation, du programme présenté et de la qualité des différentes matières enseignées, que de nouvelles personnes feront acte de candidature. Tel est le vœux émis par les organisateurs et professeurs.

Fusion CAS - CSFA
On en parlera à Martigny

MARTIGNY (emb). – Le groupe Martigny de la section Monte-Rosa du CAS tiendra son assemblée générale d'automne vendredi prochain 30 novembre à 20 heures, au Foyer du Casino.

A l'ordre du jour: rapport du comité, du chef OJ, rapports sur les courses 1979, programme des courses 1979.

Conformément à la décision prise lors de la dernière assemblée générale de printemps, une assemblée extraordinaire est convoquée pour le samedi 26 janvier 1980. Un seul point à l'ordre du jour: fusion CAS - CSFA. Elle sera suivie d'un souper.

GASTRONOMIE
HÔTEL DU RHÔNE
Rue du Sex, SION
Tél. 027/22 82 91

La saison de la choucroute

Choucroute garnie sur assiette **Fr. 11.50.**
Choucroute «royale» (7 viandes) arrosées à la bière **Fr. 18.–**
Tous les jeudis:
choucroute «royale» et bière pression à discrétion 18.–.
36–1065

Hôtel-restaurant Pierre-des-Marmettes Monthey
Tél. 025/71 15 15

Venez déguster nos spécialités de poissons de mer

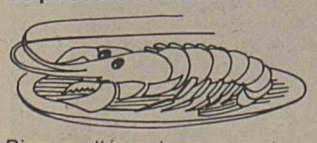

Bisque d'écrevisses, moules, coquilles Saint-Jacques, dorades, baudroies, soles, turbotins, gratin de poissons de mer, loup de mer.
Toujours frais: deux arrivages par semaine.
Pour vos repas de famille, d'affaires et de fêtes de fin d'année, demandez nos menus.

Réservez votre table – nous pourrons mieux vous soigner.
Se recommande:
famille O. Walter

Gérard Mabillard
Tél.: (027) 23 30 51 (int. 25)
Avenue de la Gare, 1950 Sion
App. tél.: 38 23 47.
1961 Champlan

La Banque Cantonale du Valais

ouvre un guichet dans le bâtiment du nouvel hôpital régional de Sion-Hérens-Conthey

le 3 décembre 1979

Toutes les opérations de caisse peuvent être traitées.

Heures d'ouverture: 8 h. 30 - 11 h. 30
13 h. 00 - 16 h. 30

Fermé le samedi

BCV

Chez «Anny-Fleurs»
Couronnes et arrangements de l'avent
Joli choix

René Schroeter
Av. de la Gare 8
Sion
Tél. 027/22 25 32

Léo ANDENMATTEN

A vendre
Bretagne 50 x 65

Tél. Lausanne, 021/36 64 37.
36–32954

PIANOS

Une gamme très étendue de modèles de pianos de marques renommées pour la qualité de leur sonorité, leur technique et leur élégance.

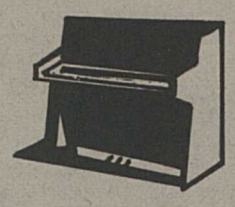

Vente – Echange
Système location
Vente

Entretien accordage par gens de métiers

Hallenbarter
Rue des Remparts
Sion – Tél. 027/22 10 63

La fondue crée la bonne humeur.

MACHINES À COUDRE
neuves de démonstration, cédées avec très grosses réductions.
Garantie 10 ans. Sur demande, par tél. envoi 15 jours à l'essai. Occasions: un an de garantie. ELNA Fr. 200.–, SINGER Fr. 290.–, TURISSA Fr. 380.–, REGINA Fr. 420.–, BERNINA Fr. 600.–
Réparations. toutes marques.
Facilités, location
Agence VIGORELLI, av. de Beaulieu 35, Lausanne.
Tél. 021/37 70 46.

Y&R

L'AVENTURIÈRE. LA SPORTIVE. LA GRANDE ROUTIÈRE. LA GAGNANTE.

Voilà 4 modèles de la gamme TALBOT 1980. *Construits pour résister aux plus dures exigences du trafic contemporain en matière de technique, de puissance et d'économie. Sans oublier l'essentiel: le plaisir de conduire!*

TALBOT MATRA RANCHO.
L'aventurière. 1442 cm³ dès ***fr. 16950.–***

TALBOT 1510.
La grande routière. 1294 cm³, 1442 cm³ et 1592 cm³ dès ***fr. 12700.–***

TALBOT MATRA BAGHEERA.
La sportive. 1442 cm³, ***fr. 19950.–***

TALBOT HORIZON.
La gagnante. «Voiture de l'Année 1979». 1118 cm³, 1294 cm³ et 1442 cm³ dès ***fr. 10950.–***

TALBOT HORIZON L'ÉTOILE D'HIVER.
Maintenant offre spéciale. Avec équipement spécial d'hiver!

Vous économisez 900.–

L'ESPRIT AUTOMOBILE.

TALBOT

...: M. & Ch. Hediger, Batassé, 027/22 01 31 ***Aigle:*** *Pilet & Reichenbach SA, 025/26 55 26* ***Martigny:*** *Garage Forclaz, Jean-Pierre Vouilloz, 026/2 23 33*
...rat: *J. Vanin, Garage de la Gare, 026/5 32 84* ***Monthey:*** *C. Launaz, 34, route du Simplon, 025/71 24 53* ***Sierre:*** *Garage International SA, J. Triverio & Cie, 027/55 14 36* ***Vernayaz:*** *Garage ...lantin, 026/8 13 05*

Style trench-la ligne mode masculine

Trench-coat à deux rangs, parfait par sa ligne et son seyant. Matière: tissu de laine. En noir, marine et brun. 198.–

CV Charles Vögele

KK 282

Dans tous les magasins de mode CV de la Suisse entière.

Semaine sans fondue, semaine perdue!

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

Cherchons, en vue d'être transformés comme **locaux d'exposition** de 6 à 8 voitures

grange-écurie ou vieille ferme ou dépôt existant

Région Sierre-Sion. Accès facile.

Offres: agence Les Grillons, 3963 Crans.
Tél. 027/41 41 61. 36–33189

A vendre
cause départ

magnifique appartement de 4 pièces
à Anzère.

Prix très intéressant.

Tél. 027/23 19 95
heures bureau
027/23 23 61
heures repas.
36–32965

Cherche à louer **studio ou petit appartement (2 personnes)** dans

station valaisanne
du 29 décembre 1979
au 5 janvier 1980.

Tél. 022/57 17 48. 18–332567

Centre Romand de la Cheminée
EXPO D'USSIERES
1099 ROPRAZ
Tél. 021 / 93 22 82
24 26 08

Catalogue sur demande

13

MODE

Mode, chaud, prix incroyable . . . les 3 atouts de ce manteau en beau tissu 70% laine, 20% polyester, 10% polyamide. Livré avec une écharpe assortie.
Rouille.

Une sélection pour vous : haute qualité, bas prix.

149.–

Veillon

BUSSIGNY
Route de Crissier
LAUSANNE
Rue de l'Ale 24
MARTIGNY
Avenue de la Gare 25
NEUCHÂTEL
Rue de l'Hôpital 4
BERNE
Kramgasse 78
BIENNE
Rue de la Gare 44

Lada

Grande exposition

Samedi 1er décembre

devant le Sport-Hôtel

VERBIER

Essai gratuit et sans engagement de notre modèle

NIVA 1600 4x4
au prix de **Fr. 14 300.–**

Votre agence officielle
Garage de la Croisée
Yvon Witschard, Martigny

30%
sur
machines à laver
le linge
(retour d'exposition).

Machines neuves.
Garantie d'usine.

Tél. 027/23 34 13.
140.263.384

Achète

moto side-car

Ancien modèle.

Tél. 022/61 28 40
bureau.
*18–332474

Paroisse catholique
Roche - Chessel - Noville - Rennaz

Tirage de la loterie

1er prix: vélomoteur Batavus automatique	21146
2e prix: vélo pliable 3 vitesses	21963
3e prix: téléviseur portatif	20293
4e prix: perceuse frappeuse	22410
5e prix: carabine à air	20765
6e et 7e prix: 2 cartons spécialités de 12 bouteilles de vin	22194 21780

Quelque chose de bon et de bon marché pour le vendredi.

Croustilles de Frionor. Si délicieuses, si goûtées de toute la famille. Panées à point, c'est un régal vite prêt et vite servi. Selon vos besoins, vous avez le choix entre les emballages de 36, 14, 10 et 6 pièces.

FRIONOR

Le poissonnier du Grand Nord.

L'UBS et l'économie du Valais

«Le tourisme ne saurait être forcé à outrance»

SION (bl). – Intitulée globalement «L'économie du Valais» et publiée en français et en allemand par l'Union de banques suisses, département études économiques, relations publiques et marketing, une petite brochure d'utilité publique est sortie récemment de presse dans le canton. (Voir *NF* de mardi).

«Le but de la présente brochure, en disent ses auteurs, est de faire mieux comprendre à un large public les réalités économiques du Valais.» M. Hans Wyer, chef du Département des finances du canton du Valais, s'est vu confier le soin d'en composer la préface. **«Au cours des deux dernières décennies, y écrit-il, presque toutes les régions de la Suisse ont connu d'importants changements. La population et l'économie cependant se sont développées à un rythme très variable selon les diverses parties du pays. Le processus continu de concentration démographique et économique d'une part et, de l'autre, les vides ainsi créés constituent un problème politique, économique et social parmi les plus urgents du présent et du proche avenir. Ce fait, même à une époque de ralentissement de la croissance économique et du goulot d'étranglement dans les ménages publics, ne saurait être négligé.»**

Pas un politique d'aumônes

«Pour cette raison, poursuit M. Wyer, nul ne peut contester à un canton en grande partie montagneux le droit d'insister **pour que soit effectivement mise en œuvre la politique prévue de coopération ponctuelle et différenciée entre la Confédération et le canton en matière de restructuration et de développement. Il ne s'agit pas ici d'une politique d'aumônes. Ce que nous entendons obtenir relève d'une exigence, fondée sur des considérations de politique d'Etat et d'économie globale, tendant à une promotion de notre développement économique, compatible avec la situation générale en Suisse et avec les possibilités de développement de notre canton. Sans pour autant chercher à nous emparer d'un morceau toujours plus grand du gâteau fédéral, nous estimons néanmoins qu'il convient de** défaire le réseau si sérré des interdépendances **en partie peu rentables et souvent humiliantes.»**

Stations «satellites»: un cri d'alarme

Puisqu'il est question d'économie, la brochure définit bien sûr tous les aspects en la matière. Ainsi l'agriculture, l'industrie, la construction, l'énergie (électricité), les communications, les services publics et les finances (banques) sont abordés au fil des pages avec une vision des choses à la fois traditionnelle et nouvelle.

On s'attardera ici davantage sur la question du tourisme, puisque la saison d'hiver 1979-1980 est imminente.

Le tourisme, avec ses 11 500 emplois, est non seulement l'un des piliers de l'économie valaisanne, mais aussi l'espoir le plus marqué quant aux chances de développement les plus favorables. Pourtant, l'évolution explosive de ces dernières années n'a pas été sans faire réfléchir à l'avenir que nous réserve le développement de ce même tourisme. Dans le projet de plan directeur cantonal, paru récemment, des mesures particulières sont prévues afin de réparer les erreurs des années de boom. Outre quelques réserves à émettre à ce sujet, le Valais a pris conscience de l'importance de la préservation des beautés du paysage. On tente de limiter les incidences négatives sur l'environnement et l'on s'efforce de donner au tourisme des structures saines adaptées à une situation nouvelle. Et, à propos de «structures saines», la brochure apporte en marge une remarque non négligeable qui oriente les responsables vers une modération réfléchie.

«Les structures touristiques, est-il mentionné à nouveau, sont en général saines. En revanche, les stations créées de toute pièce et leurs difficultés financières sont un signe d'alarme, démontrant que le tourisme ne saurait être forcé à outrance.» Fin de citation...

Nuitées en Suisse et au Valais

Année	Suisse (millions de nuitées) Hôtellerie	Parahôtellerie	Proportion %	Valais (millions de nuitées) Hôtellerie	Parahôtellerie	Proportion %
1974	34,7	32,5	52:48	3,7	6,3	37:63
1975	33,6	34,6	49:51	3,6	7,9	31:96
1976	32,1	34,6	48:52	3,4	7,1	32:68
1977	34,0	35,1	49:51	3,6	7,4	33:67
1978	33,0	35,4	48:52	—	—	—

GROUPEMENT CYNOLOGIQUE DU SANETSCH

Déjà 40 membres !

SAVIÈSE (bl). – Le groupement cynologique du Sanetsch, dénommé ainsi en raison du lieu de son siège (Savièse) et de son terrain d'entraînement (Binii-La Dzour), a vécu mardi soir au café du Lac à Montorge sa première assemblée générale annuelle. La quasi-totalité des quelque 40 membres que compte le club étaient présents à cette soirée qui, quoique administrative, n'en fut pas moins détendue et joyeuse.

Cette atmosphère inhabituelle, les assemblées sont en effet généralement tout sauf détendues, n'a cependant pas empêché le président, M. Jean Pagliotti, d'ouvrir la séance avec sérieux et non sans une certaine émotion empreinte de fierté. Après avoir souligné que la Société cynologique suisse avait accepté à l'unanimité les statuts du groupement, l'a de ce fait admis en son sein, M. Pagliotti tint à saluer tout particulièrement deux «anciens», MM. Milon Rielle et Maurice Carrupt, qui furent tous deux des pionniers du club cynophile sédunois.

Quel but? Quels membres?

Pour une assemblée comme celle-là, il n'était pas inutile de rappeler quelques notions primordiales relatives au sens premier à insufler au nouveau groupement. Le GCS a pour but de développer les connaissances et les expériences dans le domaine de la cynologie, de former des groupes de conducteurs de chiens d'intérêt public (police, recherche, avalanche, etc.) et d'encourager ses membres à la compétition.

Le club comprend deux catégories de membres: les membres actifs (personnes du comité, de la commission technique, moniteurs, piqueurs, conducteurs de chien d'utilité et de compétition) et les membres sympathisants (toutes les personnes qui n'ont pas une activité suivie soit sur le plan administratif, soir sur le plan sportif). Pour les premiers cités, la finance d'admission au groupement a été fixée par l'assemblée à 50 francs, alors que la cotisation annuelle sera, elle, de 50 francs, somme à laquelle il faut inclure l'abonnement annuel au mensuel spécialisé *Le chien*. Quant aux sympathisants, ils ne payeront que 25 francs de cotisation par année, car leur abonnement au *Chien* est facultatif.

Dès le printemps prochain, la commission technique concrétisera son programme de travail où chaque classe de conducteurs a été considérée séparément. Enfin, des cours théoriques sont également prévus. Ils traiteront notamment de la manière de se comporter avec son chien, de le soigner ou de le dresser.

Voici le premier comité du groupement cynologique du Sanetsch avec de gauche à droite, M. Marc Nichini, moniteur et caissier, Sion, Jean Pagliotti, président, Sion, Annelyse Pagliotti, secrétaire, Sion, Gilbert Bornet, moniteur, vice-président, Nendaz, et Jean-Blaise Pfefferlé, chef de la commission technique, Sion.

L'orthopédie... un métier !

La technique orthopédique consiste à soulager une partie du corps humain par un moyen auxiliaire approprié. Ce moyen peut être de remplacement, par exemple par suite d'amputation: prothèses de membres supérieurs ou inférieurs; de correction: les attelles; de soutien d'une partie déterminée par exemple les corsets ou appareillage de jambe; de soins temporaires, par exemple le corset à trois points d'appui qui, dans certains cas, remplace avantageusement un plâtre; et moyen de rééducation par des bandages divers.

Après une formation professionnelle de quatre ans pendant laquelle l'initié prend connaissance de l'anatomie, de la biomécanique, du travail manuel sur métaux, bois, cuir, plâtre, étoffes et matières synthétiques, un diplôme de capacité lui donne la possibilité de pratiquer son art. Par la suite il prendra des cours de perfectionnement pour se tenir au courant des méthodes nouvelles pour une technique moderne. Son activité lui demande du savoir, de la précision mais aussi de l'improvisation qui lui permet de créer selon les cas. Le contact entre le médecin orthopédiste et le technicien est très important car c'est au médecin qu'il incombe la tâche de contrôler le moyen auxiliaire pour l'efficacité et la garantie quant aux résultat désiré.

Le technicien orthopédiste est membre de l'Association suisse des techniciens en orthopédie (ASTO) et souvent de l'Association suisse pour l'étude scientifique et le développement des prothèses et orthèses (APO). De ce fait il est reconnu auprès des organismes officiels tels que l'AI, la CNA et les assurances diverses.

Très souvent l'atelier orthopédique proprement dit est lié à un magasin dans lequel on trouve généralement les articles sanitaires tels que fauteuils roulants, chaises percées, cannes et béquilles, matériel de rééducation physique, chaussures orthopédiques pour enfants, bandages herniaires et bas de compression. Le technicien orthopédique est également le conseiller spécialisé dans la vente des prothèses de sein.

Le Parisien sans bras

(Statuette en bois, 1598 A. Paré)

Au moyen de sa tête et de ses épaules, il pouvait manier un fouet et tenir une hache. Ses pieds ne lui servaient pas seulement à manger et à boire de l'alcool, mais également à jouer au dé, à couper et à tenir les cartes.

Cela développa une très grande habileté mais pas toujours utilisée à bon escient, à tel point que ses compagnons hésitaient à jouer avec lui. Il tourna mal et fut poursuivi et pendu en tant qu'assassin et voleur.

Conduire en gentleman

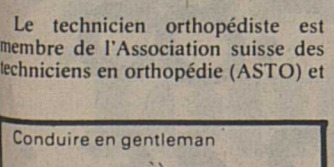

Savoir faire preuve de tolérance

TCS) Chacun peut commettre une erreur. Si l'un de vos partenaires fait une faute, ne vous comportez pas en justicier ou en moralisateur. Aidez-le plutôt à sortir de la situation difficile dans laquelle il se trouve. Ayez surtout de la compréhension pour les conducteurs étrangers.

Assemblée générale du CAS section Monte-Rosa à Sion

SION. – C'est avec plaisir, que le groupe de Sion recevra dimanche 2 décembre 1979, les membres de la section Monte-Rosa, à l'occasion de l'assemblée générale d'automne.

Cette assemblée se tiendra à l'hôtel du Rhône, au 1er étage, dès 9 h. 30.

A l'issue des délibérations, la municipalité de Sion offrira l'apéritif. Après le repas pris en commun à l'hôtel du Rhône, les participants auront l'occasion de visiter la vieille ville. Un verre d'adieu offert par la bourgeoisie de Sion sera servi au stamm du groupe de Sion, à la rue de Savièse.

CAS groupe de Sion

Le Dr Mutrux à l'Université populaire de Sion

Un public jeune, composé surtout de **femmes**, c'est étonnant, est celui qui entendit les deux premières conférences-dialogue confiées au Dr Mutrux.

C'est que ce genre d'auditeurs n'a **jamais** l'occasion d'accéder à la connaissance de ce milieu, aussi fut-il fortement intéressé par le sujet.

D'abord l'organigramme du Département fédéral de justice et police, où l'on voit apparaître l'Interpol, entre autres services. **On ne peut plus se cacher dans le monde.**

Puis les bases légales qui régissent l'activité de la **police** sur le plan fédéral, cantonal et municipal et, sur la base de ces généralités, le vif de l'action:

La découverte du crime:
- par la dénonciation
- par l'aveu spontané
- par le hasard
- par le nez...
- par les animaux, etc.

chaque cas étant en soi une énigme;

La poursuite du criminel
- par l'enquête qui doit répondre aux sept questions fatidiques: quoi? qui? où? quand? etc.

et voilà notre coupable livré au tribunal chargé de le punir!

Coiffez tout cela de multiples détails concrets dits avec humour par quelqu'un qui a «vu» non seulement par ses cinq sens, mais par le «sixième» également, et vous comprendrez pourquoi les auditeurs sont passionnés.

La suite ce soir, jeudi à 20 heures, Petit-Chasseur 39.

FIN DU COURS DES SAMARITAINS

Intérêt et dynamisme

Exercice sous la direction du docteur Bernard Morand.

SION (gé). – Mardi soir a eu lieu, au centre du feu et de la PC, une petite cérémonie marquant la fin du cours de samaritains organisé par la section des samaritains de Sion, présidée par M. Jean-Pierre Miserez. Cette manifestation a été honorée de la présence de Mme Lucien Crettenand conseiller communal, MM. André Schmidt, nouveau président de la Section de la Croix-Rouge de Sion, Pierre Ebiner, cdt du feu et de la PC.

Le Dr Bernard Morand a suivi et commenté les différents exercices accomplis par les participants, puis il a donné une intéressante information sur les intoxications en précisant ce que le samaritain doit faire ou ne pas faire.

Les participants se sont retrouvés ensuite autour d'une table pour apprécier vin chaud et tresse, etc. M. Miserez a félicité Mme Fumeaux, monitrice pour son dévouement, relevé l'excellent comportement de Mme Schnyder, nouvelle monitrice, sans oublier les mérites de Mme Pitteloud et Mlle Liardon, monitrices.

Ce cours a été suivi durant cinq semaines par 64 personnes, soit deux classes de personnes accomplissant le cours de sauveteurs et les personnes suivant le cours de samaritains proprement dit. La section compte actuellement 120 membres. Chaque membre a l'obligation de suivre quatre exercices au cours de l'année. La section participe aux manifestations de la cité à titre bénévole et gratuitement. M. Miserez a lancé un appel pour que les nouveaux membres s'inscrivent comme donneurs de sang.

«On reçoit toujours plus que ce que l'on donne»

Mme Lucie Crettenand, conseiller communal, a félicité les responsables et les participants à ce cours. Elle a relevé avec plaisir que des élèves de l'Ecole valaisanne d'aides familiales ont suivi, pour la première fois, un cours de samaritains, et elle a encouragé chacun à s'inscrire dans une section afin de suivre régulièrement des cours pour se former et se renouveller sans cesse.

«Une ambiance décontractée et beaucoup de discipline»

C'est la constatation qui a été faite par M. Schmidt, nouveau président de la Section de Sion de la Croix-Rouge, qui a remercié également le Dr Bernard Morand pour son dévouement et sa pédagogie d'enseignement.

Puis le Dr Morand a procédé à la remise des certificats aux participants à ce cours de samaritains, à qui nous adressons nos félicitations.

Renault 5 automatic.

Il n'y a pas que les grandes à être automatiques.

Compacte et fringante: ses 1300 cm³ développent 55 ch, plus de 140 de pointe. Sa boîte automatique à commande électronique réagit avec tout autant de précision et de souplesse que celle du modèle de pointe Renault 30. Elle n'est courte que de 3,50 m, maniable et dotée d'un équipement confortable. Avec toit en vinyl noir, protections latérales et boucliers de pare-chocs noirs à l'avant et à l'arrière. Ne trouvez-vous pas qu'il serait grand temps de l'essayer?

1 an de garantie, kilométrage illimité
5 ans de garantie anti-rouille Renault ACP5

RENAULT

Garage du Nord S.A., Sion, 027/22 34 13 et Garage du Stand Monthey S.A., Monthey 025/71 21 61

Aigle	Garage des Glariers	025/26 19 33
Bex	Garage de la Croisée	025/63 18 59
Chesières	Garage Moderne	025/35 22 18
Haute-Nendaz	Garage Le Relais	027/88 26 52
Leytron	Garage de la Poste	027/86 24 70

Renault la meilleure solution.

A vendre

Lancia Beta 1600

1976.
Expertisée.

Tél. 025/65 10 75 le soir.

36–33195

A vendre

Opel Ascona 2000 SR

mod. 78, 21 000 km, état de neuf.
Garantie.
Facilités de paiement.

Garage de l'Ouest.
Tél. 027/22 81 41.

36–2833

A vendre

Opel Commodore 2500 CL

aut., modèle 1977, état de neuf.
Garantie.
Facilités de paiement.

Garage de l'Ouest.
Télk. 027/22 81 41.

36–2833

A vendre

Renault 6

Expertisée.
Moteur révisé.

Fr. 2250.–.

Tél. 027/22 72 04.

36–7432

innovation MARTIGNY

Pour tous vos achats

ALIMENTATION

Nous livrons à domicile dès Fr. 25.–

GRATUITEMENT

Service rapide et consciencieux

Tél. 026/2 28 55/56, int. 21

Parking gratuit – Tél. 026/2 28 55 – Livraison à domicile gratuite

NOUVELLISTE

Votre journal

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

Café-restaurant Les Masses sur Hérémence
cherche, pour la période des vacances de fin d'année

sommelière extra

pour la journée.

Tél. 027/81 25 55.

36–32907

Helvetia-Accidents
cherche

un jeune homme

possédant diplôme commercial ou certificat de fin d'apprentissage d'employé de commerce.
Langue allemande.
Connaissances de français.

Faire offre à Pierre Gasser case postale, 1951 Sion.

36–2653

Café-restaurant Suisse, Saxon,
cherche

une fille de cuisine

Entrée tout de suite ou à convenir.

Tél. 026/6 23 10.

36–3489

PIONEER

le succès éclatant de la Série P!

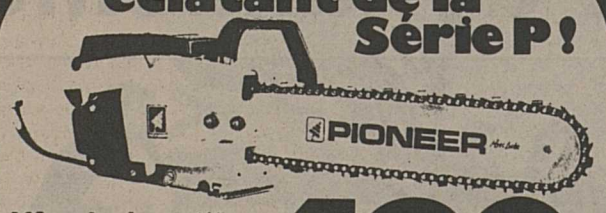

Même la plus petite Pioneer 1074 51 cm³ Fr. 490.–

est un outil – pas un jouet! Pour ébrancher vigoureusement et couper des troncs respectables.

Les scies à chaîne canadiennes professionnelles offrent une gamme idéale à des prix exceptionnels grâce aux chiffres de vente élevés. 10 modèles. Antivibration, allumage électronique, frein automatique, exempts d'usure.

Vente et service

Fleisch S.A., Saxon	
Machines agricoles	**026/ 6 24 70**
J. Niklaus-Stalder, Sion	
Quincaillerie, Grand-Pont	**027/22 17 69**
Pierre Antille, Sierre	
Apiculture moderne	**027/55 39 82**

L'Usine d'aluminium Martigny S.A., Martigny
cherche

quelques serruriers

et

quelques mécaniciens

Tél. 026/2 32 04.

36–7213

Le travail, vous aimez?

Nous cherchons d'urgence:

conducteur offset
menuisiers-charpentiers

MANPOWER
5, rue des Mayennets, Sion, tél. 027/22 05 95
24, av. de la Gare "Le Market", Monthey, tél. 025/71 22 12

Gilliard

vins du Valais
cherche

adjoint de direction

Conditions requises:

- âge 30 à 40 ans;
- formation supérieure dans le secteur commercial avec diplôme, maturité ou licence;
- langue maternelle française;
- excellente connaissance de la langue allemande;
- connaissances des problèmes financiers et de gestion;
- caractère dynamique, esprit d'initiative, entregent.

Si vous avez les qualités de gestionnaire et le goût de la collaboration, faites votre offre manuscrite, accompagnée d'un curriculum vitae, certificats, photographie à direction R. Gilliard S.A., vins, 1951 Sion.

36–2621

innovation MARTIGNY - SIERRE

DISCOUNT

frappe fort!

★ SUCRE 1kg **-.85**

★ RIZ "Uncle Ben's" 900 g **2.45** (100 g -.27)

★ FRIGOR 100 g **1.15**

QUANTITÉS MÉNAGÈRES

GRAIN DE SEL

Ce qui n'est pas écrit...

– Des souvenirs qu'ils ont engendrés, les journalistes de chez nous pourraient écrire un livre...

– Un tout gros livre, Ménandre, rempli de textes que les uns et les autres n'ont jamais publiés car, dans ce pays – comme ailleurs – on garde précieusement en mémoire tout ce qui n'est pas publiable dans les journaux, quels qu'ils soient. Je pense, en ce moment, à mon confrère Sylvain Maquignaz qui connaissait passablement de choses qu'il a tenues secrètes. «Vas-y, lui disais-je! Ose et fonce dans le tas. Ça fera des remous salutaires.» J'étais très jeune dans la profession et malhabile comme un casseur de ressorts et de porcelaines. Il m'apprit à nuancer des propos que j'avais tendance à lancer comme un gamin projetant des cailloux avec une fronde. «Mon cher, pense tout ce que tu veux, c'est ton droit absolu. En prenant la plume, pèse tes mots, ça vaudra mieux si tu entends faire carrière dans ce métier.»

Sylvain savait couper les cheveux en quatre, autrement dit «subtiliser à l'excès». C'était sa force, prétendaient les gens de son avis; sa faiblesse, affirmaient les penseurs trop musclés.

Sylvain savait aussi utiliser sa plume comme un bretteur son épée. Quand cela arrivait, il surprenait ses lecteurs ravis ou ébahis.

Dommage que Sylvain ne nous ait point laissé des écrits «en marge du journalisme».

Il aurait alimenté la petite histoire de ce Valais qui n'en manque pas, mais disparait en même temps que les hommes l'ayant forgée. **Isandre**

Les travailleurs de l'éducation spécialisée en réunion

Trois sujets importants

L'Association des travailleurs de l'éducation spécialisée, qui groupe les éducateurs au service des institutions valaisannes pour l'enfance, l'adolescence ou les adultes en difficulté, a tenu ses assises annuelles le 24 novembre 1979 à Sion.

Durant l'assemblée, on reconnaît ici, de gauche à droite, MM. Jean Avvanzino, caissier, Jean-Daniel Clivaz, président, Jacques Zufferey et Guy Fournier, membres du comité, Gabriel Carron, nouveau membre du comité, et Jean-Louis Praplan, membre de l'association.

Menée par le président, M. Jean-Daniel Clivaz, la discussion a essentiellement porté sur la collaboration de l'association avec les syndicats, la révision de la convention collective, l'analyse générale des fonctions et sur la structure de l'association.

Convention collective: une situation bloquée

Les négociations sur la révision de la convention collective de travail, entreprise le 27 juin, ont été interrompues, à la demande de notre partenaire. Ce dernier voulait intéresser les comités des institutions aux propositions paritaires déjà arrêtées, en s'accordant le temps d'une consultation interne. Lors de l'assemblée, le président Clivaz a donné lecture d'une lettre de la présidente de l'AVIEA confirmant l'intérêt de notre partenaire à ces négociations mais renvoyant la décision définitive au début décembre.

Collaboration avec les syndicats

L'assemblée était également conviée à donner son avis sur l'éventualité d'une collaboration avec les syndicats; collaboration limitée à certains secteurs, la convention par exemple, ou une collaboration plus étroite englobant toutes les activités de l'association. Sur ce sujet, l'assemblée a fait preuve de prudence en mandatant le comité pour étudier les conséquences d'une telle collaboration (risque de concurrence, incidences financières, reconnaissance par les partenaires, etc.) et de remettre tout le problème à une date ultérieure. Le cas de l'association genevoise peut servir de modèle.

Analyse générale des fonctions

Discutée à la dernière session du Grand Conseil, l'analyse générale des fonctions n'est pas sans incidences sur le statut financier des membres de l'association, mais il semble impossible pour l'instant de les préciser. En effet, les différentes démarches du président auprès des services compétents de l'Etat se sont heurtées à des commentaires laconiques et peu explicites.

M. Clivaz a d'autre part relevé l'absence de collaboration avec l'Etat au sujet de la définition type de la profession et le secret incompréhensible qui a entouré cette étude. De nouvelles démarches tenteront de faire toute la lumière sur ce sujet.

Structure de l'association

L'assemblée s'est d'autre part prononcée pour une diminution des membres de son comité et la mise en place du comité élargi. Notons dans ce contexte l'élection de deux nouveaux membres dans l'Exécutif: MM. Serge Fournier et Gabriel Carron.

En souvenir de Mme Nelly Fiorio

Née en 1939 à Vétroz, en la fête de Sainte-Thérèse de l'Enfant Jésus, Nelly Fiorio a passé son enfance et sa jeunesse à Sion, entourée de ses parents et affectionnée comme fille unique. Qui a connu la jeune Nelly se souvient de son visage tout de finesse, rayonnant de joie, signe d'une âme délicate et d'un bon cœur.

Elle unit sa destinée à un compatriote, Alberto Fresco, en 1965. Après deux ans de mariage, le jeune couple reçoit, avec joie, une fille, baptisée Myriam. La petite famille quitte ensuite le Valais pour s'installer dans la province d'Udine, ce qui ne va pas sans peine, ni pour ceux qui partent, ni pour ceux qui restent.

Les épreuves ne vont pas tarder. Mme Fiorio, à plusieurs reprises, doit quitter sa maison pour l'hôpital où des spécialistes font tout leur possible pour soigner son terrible mal. Durant cinq ans, elle lutte, prie et espère avec sa famille. Courageuse, elle se montre confiante jusqu'à la mort, jamais ne se plaint malgré les grandes souffrances.

Son mari et sa fille l'entourent avec tendresse et amour. Ses parents domiciliés à Sion, font aussi souvent qu'ils le peuvent le voyage à Udine. Nelly souffre en silence et espère ne pas faire souffrir les autres.

Elle a devant elle le crucifix qu'elle regarde longuement. En elle, le Christ lui parle: «Ne crains rien, je suis avec toi».

Que le souvenir de Nelly apporte un rayon de soleil à sa chère petite Myriam et à son époux bien aimé.

MC

Le NF se joint aux vœux de notre correspondant et présente à la famille si cruellement éprouvée ses sincères condoléances.

L'AMOUR c'est...

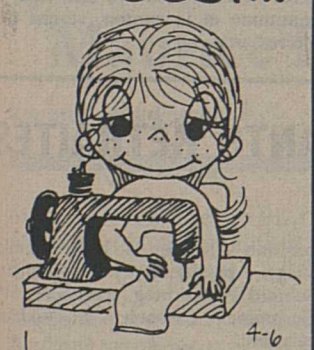

... coudre vos robes vous-même pour faire des économies.

TM Reg. U.S. Pat. Off.—all rights reserved © 1979 Los Angeles Times Syndicate

MORANDINE
PASTIS
APÉRITIF 45° ANISÉ
MORAND

Pour vos annonces
PUBLICITAS MARTIGNY

Avenue de la Gare 21
1920 Martigny
Tél. 026/2 10 48

Dans chaque région du Valais, une agence Publicitas est à votre disposition.

HAUTE-NENDAZ

Le Groupement des commerçants et artisans est né

Répondant à l'invitation de l'Office du tourisme - Société de développement de Nendaz, plus de 50 personnes, représentant les divers milieux économiques de Haute-Nendaz, se retrouvèrent lundi soir à l'hôtel Les Chevreuils.

Le président de la Société de développement, M. Fernand Michelet, présenta l'évolution de la station et la situation actuelle du tourisme nendard. Pour aller de l'avant, il proposa la fondation de ce groupement qui aura une place importante à tenir au sein des sociétés locales.

Cette proposition fut accueillie avec enthousaisme. L'on procéda à la nomination d'un comité, placé sous la présidence de M. Bernard Mariéthoz, entrepreneur.

A cette occasion s'exprimèrent également le directeur de l'Office du tourisme, Philippe Fournier, sur les problèmes d'information, JeanPierre Fournier, entraîneur de l'équipe suisse féminine et Jacques Mariéthoz, secrétaire de la Société de développement sur l'organisation des deux plus importantes compétitions organisées ce prochain hiver, à savoir: la course FIS, des 4 et 5 janvier 1980 et la coupe d'Europe féminine des 15 et 16 mars 1980.

PAROLE DE CITOYEN

Du théâtre et des papillons

Les «Mumenschantz» avaient attiré vendredi soir au Petithéâtre de Sion un fort joli parterre de spectateurs appréciant les spectacles dans les murs de la vieille ville.

Ce n'est qu'au spectacle de leur pare-brise muni d'un papillon à la sortie du spectacle, du vrai, que les spectateurs-automobilistes revinrent sur terre pour se dire que même l'amour du théâtre n'épargnait pas les punitions collectives. Aux dires des agents de service, c'est le président Carruzzo, pourtant ardent défenseur des arts et des beaux-arts, qui ne tolérerait plus de parcage «sauvage» dans la vieille ville, même pour la bonne cause! Est-ce pour mieux l'animer?

H

REDACTION DE SION
Gérard Mabillard
Tél.: (027) 23 30 51 (int. 25)
Avenue de la Gare, 1950 Sion
App. tél.: 38 23 47.
1961 Champlan

Heureux ceux qui prient

A la fin du mois de novembre, le 24e dimanche après la Pentecôte marque pour l'Eglise catholique la fin de l'année liturgique. Un nouveau cycle recommence aussitôt. Celui-ci débouche sur l'avent. Le temps de l'avent est une période de quatre semaines qui précède et annonce la fête de Noël, tout en rappelant la durée d'au moins quatre mille ans qui a devancé et préparé l'avènement du Messie.

Ce que les fidèles de l'Ancien Testament ont fait, se préparant tout ensemble au premier et au dernier avènement du Sauveur, nous avons à le faire nous-mêmes, pour profiter du premier et nous préparer au second. Nous avons, pour cela, à prêter l'oreille non seulement aux prophètes et à Jean-Baptiste, mais à Jésus lui-même, commençant sa prédication par les paroles du Précurseur: «Faites pénitence, car le royaume des Cieux est proche», et ajoutant: «Un jour viendra où l'on verra le Fils de l'Homme venant dans une nuée, avec une grande gloire et une grande majesté pour juger les vivants et les morts.»

Le Messie attendu est le Fils de Dieu lui-même; c'est le grand Roi libérateur qui vaincra Satan, qui régnera éternellement sur son peuple et que toutes les nations serviront. Et c'est précisément parce que la miséricorde divine s'étend non seulement aux Juifs, mais à tous les peuples, que chacun de nous, avec l'Eglise catholique, doit dire à Jésus: «Veni, Domine, venez Seigneur, mon Sauveur et mon Juge. Délivrez-moi ici-bas de mes péchés et introduisez-moi un jour dans votre Ciel.» Le rôle que la prière joue dans le plan actuel de la Divine Providence est donc essentiell. Ainsi le temps de l'avent est avant tout un temps de prières, de saints désirs, de sainte espérance dans le but de préparer notre cœur, par une vie plus chrétienne, à une réception plus abondante des grâces découlant de la naissance du Fils de Dieu dont nous célébrons chaque année l'heureux anniversaire, à l'occasion de la grande fête de Noël. N'agissons pas à l'exemple des Juifs qui ont refusé d'accueillir chez eux la Sainte Famille, obligée ainsi d'aller chercher asile dans une pauvre étable de Bethléem pour mettre au monde le Fils de Dieu fait homme. Imitons plutôt les bergers qui ont été les premiers à recevoir l'annonce merveilleuse de la naissance divine et qui aussitôt sont venus l'adorer dans son humble demeure, mêlant leur ferveur aux accents mélodieux des anges qui résonnaient dans leurs cœurs: «Gloria in excelsis Deo».

Mettons donc cette joyeuse attente à profit en augmentant notre piété, en priant intensément et avec ardeur, en disposant nos cœurs à recevoir dignement Notre Seigneur. Pour cela, on prie le chapelet à la chapelle de la Sainte Famille, à la rue des Tanneries, à Sion, tous les jours de la semaine, avant la sainte messe traditionnelle, avec l'horaire suivant: lundi, mercredi, jeudi et vendredi, chaque soir à 18 heures, le samedi, le matin à 7 h. 15. Le rosaire est récité le mardi à 17 h. 30 et le dimanche à 6 h. 45, également avant la sainte messe. Un ami du rosaire.

Nous assurons les entreprises contre l'incendie, les dégâts d'eau, l'effraction et les pertes d'exploitation. Nous sommes l'une des grandes compagnies d'assurance de choses et possédons une expérience internationale.

Zurich. Toutes choses bien assurées.

Bertholet Jean-Pierre, inspecteur
Glassier Léonce, inspecteur
Hermann Armand, inspecteur

ZURICH ASSURANCES

Agence générale Bruchez & Zryd, place de la Gare, Sion – Tél. 027/23 38 12

VÉHICULES AUTOMOBILES

A vendre

Renault R 12 TS
blanche,
87 000 km,
4 jantes.
Fr. 2500.–.
Tél. 025/65 24 10.
36–33105

Occasion
Citroën GS 1220 break
1973,
Fr. 133.– par mois,
expertisée, garantie.
Tél. 026/8 42 78 ou
8 45 24 ou
8 41 56.
36–2891

Occasion
Ford Taunus 1300 XL
1971.
Fr. 228.– par mois.
Expertisée, garantie.
Tél. 026/8 42 78 ou
8 45 24 ou
8 41 56.
36–2891

Haut-Plateau: à propos du deuxième central téléphonique

«UN COUP DE FIL, C'EST, EFFECTIVEMENT, SI FACILE!»

MONTANA-LENS (Raph). – Dans notre édition du 24 novembre dernier, nous relations la manifestation inaugurale du deuxième central téléphonique pour le Haut-Plateau, soit celui de Montana-Lens. Afin d'entrer explicitement au cœur de l'installation, nous en dévoilons la teneur précise et chiffrée.

Travaux de soudure au distributeur principal.

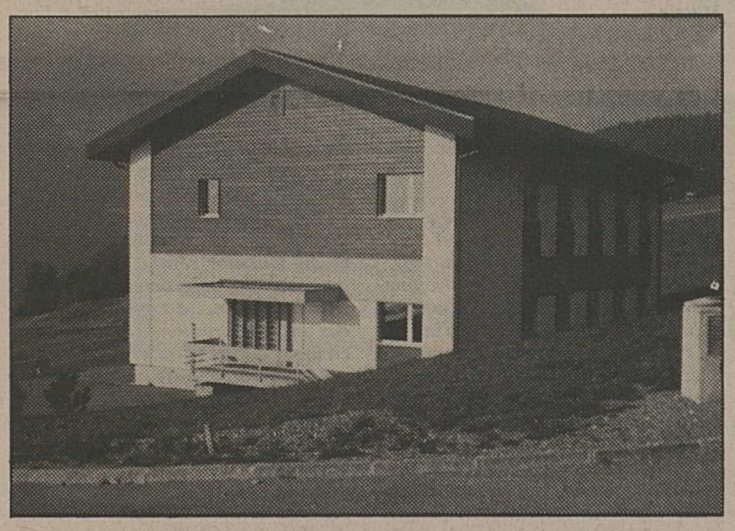

Nouveau central téléphonique de Lens.

Naissance et développement d'un réseau

En 1905, six abonnés de Montana-Vermala étaient reliés, en batterie locale, au central téléphonique manuel de Sierre, ceci par le biais d'une station intermédiaire.

Six ans plus tard, soit en 1911, un premier central *manuel*, à batterie locale également était mis en service à Montana-Vermala. Il comprenait vingt abonnés. Par batterie locale, il faut entendre que chaque abonné possédait sa propre batterie destinée à l'alimentation de son installation. L'automatisation, elle, fut réalisée le 20 décembre 1939 avec la mise en service d'un central du type HS 31 relié par des lignes de jonction aux centraux de Sion et Sierre et qui desservait 242 abonnés. Au cours des ans, ce premier central *automatique* subit diverses extensions d'équipements pour atteindre sa capacité maximale (1800 raccordements) en 1965.

Aussi, de nouvelles installations de capacité supérieure s'imposaient. Ce fut donc un nouveau central, du type HS 52, «rajeuni» du point de vue technique, qui prit place dans un nouveau bâtiment et qui fut mis en service, le 8 juillet 1965. D'une capacité initiale de 3400 raccordements, ce central est en passe d'atteindre son plafond qui est de 8000 raccordements puisque le 13 novembre dernier, on y dénombrait 6763 abonnés. L'entreprise des PTT a donc opté pour un dédoublement du réseau, appelant en quelque sorte un deuxième central à la rescousse du premier. Ainsi, dorénavant, deux centraux de raccordements, celui de Vermala déjà existant ainsi que le nouveau de Lens, constitueront le réseau local de Montana, un réseau qui a connu un développement fulgurant, corollaire de l'expansion touristique qui caractérise le Haut-Plateau.

Nouveau central

Le nouveau central de raccordements de Montana-Lens est relié directement au centre principal de Sion pour l'écoulement du trafic rural dans le groupe de réseaux 027 ainsi que du trafic interurbain et international. Pour ce qui est du trafic local, les deux centraux de Montana-Lens et de Montana-Vermala sont reliés entre eux par des lignes de jonction.

Une technique avancée...

Les équipements qui constituent le nouveau central, livrés et montés par la maison Hasler S.A. de Berne, sont du type HS 52A conçu pour les techniques de sélection et de taxation les plus récentes.

... et une capacité à la mesure du boom économique du Haut-Plateau

La capacité initiale des équipements du nouveau central est de 2800 possibilités de raccordements. Ces équipements sont logés dans un bâtiment pouvant abriter, lui, jusqu'à 6000 raccordements. De plus, dans une étape future, cette capacité pourrait être portée à 13000. A relever que dans la nuit du 12 au 13 novembre 1979, 1741 raccordements existants ont été commutés du central de Vermala sur celui de Lens, tandis que 43 nouveaux abonnés pouvaient être raccordés.

Montant de la facture

Le coût du nouveau central s'élève à 4 925 000 francs et se décompose comme suit :

– bâtiment et terrain	Fr. 1 492 000.—
– équipements techniques	Fr. 3 433 000.—

Extension du réseau de câbles

Relevons d'emblée que le nouveau central dessert les villages de Chermignon-Dessous, Chermignon-Dessus, Lens, Icogne, ainsi qu'une partie de Crans, comprenant la Délège, la route militaire, la route de Pirazzilline, les Briesses, le Pas-de-l'Ours et une partie de la route des Mélèzes.

Sa mise en service a nécessité les travaux de câbles suivants :

– extension du village d'Icogne et pose d'un câble principal, du central jusqu'au distributeur d'Icogne;
– pose d'un autre câble principal, du central jusqu'au distributeur de Lens ;
– établissement d'une canalisation allant du nouveau central aux Essampilles, pour le tirage d'un câble principal ;
– établissement d'une autre canalisation, du nouveau central jusqu'à la route de Pirazzilline, le long de la route militaire, pour le tirage de deux câbles principaux ;
– pose de deux câbles ruraux, l'un allant du centre principal de Sion au nouveau central de Lens, l'autre reliant entre eux les deux centraux de Lens et Vermala.

Tous ces travaux peuvent encore se résumer et se chiffrer de la manière suivante :

pour les câbles ruraux

– tirage de 12,2 km de câble minicoaxial dont 140 m en portée aérienne par-dessus les gorges de la Lienne entre Sion et Lens ;
– tirage de 3,1 km de câble minicoaxial entre Lens et Vermala ;
– ouverture de 2 km de fouilles ;
– confection d'environ 950 jonctions minicoaxiales et d'environ 3200 soudures.

pour les câbles d'abonnés

– tirage et pose de 15,7 km de câbles d'abonnés représentant plus de 16150 km de conducteurs de cuivre ;
– ouverture de 9,5 km de fouilles
– confection de plus de 80000 soudures

soit, en tout, plus de 23000 heures de travail de spécialistes et un investissement total de 2900000 francs.

Et maintenant?

La mise en service du nouveau central téléphonique de Montana-Lens constitue une étape importante dans le développement des télécommunications sur le Haut-Plateau.

Les nouvelles techniques à disposition sont en effet synonymes de fiabilité des installations, fluidité du trafic et qualité des transmissions.

Enfin, ce nouveau central témoigne, une fois de plus, des efforts déployés par la DAT Sion en vue de doter le réseau téléphonique d'une infrastructure propre à répondre au mieux aux désirs de la clientèle aussi bien indigène que touristique et à satisfaire aux demandes futures dans des délais acceptables.

Ski-Club Vercorin-Brentaz

Création d'une piste de fond à Vercorin

VERCORIN (Raph). – Le Ski-Club Vercorin voit souvent son nom suivi du mot géotypique «Brentaz». Son origine provient de la montagne qui surplombe le Crêt-du-Midi, au-dessus de Vercorin. De cette région de Vercorin et des champs enneigés, il en a été beaucoup question lors de l'assemblée générale d'automne de cette sympathique société.

Bien évidemment, d'autres points figuraient à l'ordre du jour, à savoir :

– nomination d'un nouveau caissier en la personne de Jean-Pierre Chevalley ainsi que celle de M. Edmond Théodoloz, nouveau responsable de la commission «tourisme».

Le programme de la saison qui, sous réserve de changement, se présente de la manière suivante :

– **jeudi 27 décembre 1979**: grand prix de Vercorin, ski de fond.
– **samedi 12 avril 1980**: assemblée générale.
– **samedi 12 juillet 1980**: cross du Tour-du-Mont.
– **dimanche 21 septembre 1980**: sortie annuelle.

D'autres dates restent à fixer en ce qui concerne le derby de Tracuit (slalom géant), les cours et championnat scolaires ainsi qu'un concours «Anniviers».

Cependant, le thème important de cette soirée a été celui de la création d'une piste de fond pour cet hiver déjà. Cette réalisation vient de démarrer grâce, à l'origine, au dévouement d'un Brentard amoureux du ski de fond, Jean-Louis Perruchoud. Celui-ci a étudié un tracé, établi les plans et, enfin, s'est attaché à obtenir les accords des différents propriétaires sur le terrain desquels la piste sera construite.

Le financement ayant fait défaut, ce projet est resté durant de longs mois en attente. Or, il y a quelques jours, une fondation a été créée et par ce biais-là, on a réussi, grâce au dynamisme et au dévouement d'une société sportive, à mettre sur les rails un projet qui constituera un fleuron de plus dans le domaine des réalisations sportives de Vercorin.

Outre ce travail de préparation, les membres du ski-club ont décidé que la participation de la société à cet ouvrage se montera à 3000 francs.

De la Raspille au glacier du Rhône

TRENTE MILLIONS POUR UN VILLAGE DE VACANCES AU-DESSUS DE NATERS

NATERS – Mardi au cours d'une conférence de presse M. Joseph Stehlin a présenté le projet du village de vacances de Tätschen, en cours de réalisation. 100 chalets seront construits sur un terrain de 73 000 m² au «Tschuggen», au dessus de Naters. La réalisation globale coûtera plus de 30 millions de francs. On dit que ces 100 chalets sont tous vendus, la «Lex Furgler» n'a donc pas opposé d'obstacles insurmontables.

L'ensemble comprend un centre de services, avec offices de réception, magasins, buanderie, piscine et un restaurant avec une terrasse, pouvant accueillir 150 personnes. Des surfaces vertes sont prévues en quantité suffisante.

Le village de vacances devrait être opérationnel en automne 1980. Le total de lits est de 600. Un contrat a été conclu avec une importante organisation de voyages de la RFA appuyée par les chemins de fer allemands. Les propriétaires louent leur résidence secondaire, pendant les périodes libres. M. Stehlin escompte un nombre de nuitées de 80 000 à 90 000 annuellement, ce qui doublerait presque le nombre de nuitées pour la région touristique Naters–Blatten–Belalp. Les apports fiscaux, taxes de raccordement, etc., pour la commune et le canton, seront très intéressants.

AVEC LES ENSEIGNANTS RETRAITÉS DU HAUT-VALAIS

LOÈCHE. – Récemment s'est tenue à Loèche l'assemblée générale de l'Association des enseignants retraités du Haut-Valais. La séance, à laquelle 32 membres ont pris part, a été présidée par M. Alexander Schnyder. L'ordre du jour s'est déroulé sans histoire, comme dans les peuples heureux. Neuf nouveaux membres ont été admis. On a honoré la mémoire des membres défunts MM. Ludwig Eyholzer, Betten, Hans Bloetzer, Viège, Jakob Villa, Loèche.

Le nouveau comité aura la composition suivante: M. Felix Schmid, Viège, président; M. Bernhard Schmid, Ausserberg, secrétaire; Mme Germaine Sarbach, St.-Niklaus, caissière.

La présence du nouvel administrateur de la caisse de pension, M. Vital Darbellay, conseiller national, a été tout spécialement relevée. M. Darbellay a adressé ses meilleurs vœux à l'assemblée. L'après-midi s'est déroulée une très intéressante visite à la station de satellites de Brentjong.

Les assises des gymnastes catholiques du canton

VIÈGE. – Samedi, en fin d'après-midi les délégués de l'Association cantonale des sociétés catholiques de gymnastique se réuniront à Viège pour leurs délibérations annuelles. Ils seront environ 80, représentant quelque 21 sections et plus de 30 sous-sections, soit plus de 2000 actifs, à suivre les délibérations d'un ordre du jour relativement chargé. Comme ces années dernières les débats seront dirigés par le Dr. Anton Bellwald, économiste à Brigue et président de l'association. L'assemblée débutera à 16 heures, à l'aula du complexe scolaire «Baumgärten» et sera suivie d'une messe en commun à 18 h. 15, d'un apéritif offert par la municipalité à 19 heures et d'un souper avec productions de différentes sections d'actifs et de dames, dès 20 heures, «Zur alten Post». Aux délégués, aux hôtes, invités et représentants du comité central suisse, notamment M. Hans Hartmann d'Arlesheim, président central, nous souhaitons une cordiale bienvenue ainsi que de fructueuses délibérations!

MM.

La braderie Sainte-Catherine à Noës

NOES-SIERRE (Raph). – Touchez du bois! Tel pourrait être le slogan illustrant les diverses manifestations mises sur pied par le centre commercial de Noës, et cela dans le cadre de la «Braderie Sainte-Catherine», version 1979.

Le petit carrousel emmenant chevaux de bois et bambins convertis à la distraction d'antan servait de «lever de rideau» à un concours doté de prix alléchants.

M. Justin Zufferey, de Chippis, put emporter «sous le bras» un porc entier, ayant réussi à déceler son poids.

M. Aristide Zufferey, de Réchy, quant à lui, résolut une équation de poids et de volume puisqu'il s'en alla, un tonneau de 60 l de johannisberg sur l'épaule.

M. Marcel Rotzer d'Agarn, pour sa part, empocha 13 pièces en or, son intuition dans le domaine de la «pesée» s'étant révélée efficace.

Enfin, Mme Marcia Huguet, d'Ovronnaz, fit table rase en moissonnant 15 demi-meules de fromage non sans avoir deviné, à 35 g près, leur poids. Une performance de taille.

Un retour aux sources: l'attrait des chevaux de bois du petit carrousel.

NF RÉDACTION DE SIERRE

Case postale 403
3960 Sierre

COLLISION SUR LE VERGLAS

Deux blessés

GAMSEN – Dans la nuit de mardi à mercredi, vers 2 h. 20, un automobiliste, M. Paul Hordan, 21 ans, domicilié à Gondo, circulait de Gamsen en direction de Glis. Quelque 150 mètres avant la carrosserie Meyer, son véhicule dérapa sur la chaussée verglacée, heurtant le trottoir de droite avant de partir en tête-à-queue.

Le conducteur sortait de sa voiture pour aller installer son triangle de panne au bord de la chaussée, lorsque surgit une autre voiture, conduite par M. Stéphane Schmid, 32 ans, de Glis, qui entra en collision avec le premier véhicule. Légèrement blessés, MM. Jordan et Schmid ont dû être hospitalisés.

†

Il a plu au Seigneur de rappeler à Lui, le 28 novembre 1979, dans sa 92e année, son serviteur

Monsieur l'abbé Maurice FOLLONIER

ancien curé de Saillon

leur frère, oncle, grand-oncle et cousin.

Vous font part de leur peine :

Monsieur le chanoine Chrétien FOLLONIER, à Saint-Maurice ;
Monsieur et Madame Pierre FOLLONIER-PANNATIER et famille, à Saint-Maurice ;
Mademoiselle Adèle FOLLONIER, à Vernamiège ;
Monsieur et Madame Raphaël FOLLONIER-PANNATIER et famille, à Vernamiège ;
Madame Thérèse GILLIOZ-FOLLONIER et famille, à Grône ;
Les familles parentes et alliées.

Selon le désir du défunt, l'ensevelissement aura lieu à Saillon, le vendredi 30 novembre 1979, à 10 h. 30.

Son corps repose à la Résidence de Sion.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

†

La Commune de Saillon

a le regret de faire part du décès de

Monsieur le révérend curé Maurice FOLLONIER

ancien curé de la paroisse.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

†

Le chœur mixte Laurentia de Saillon

gardera un souvenir reconnaissant de

Monsieur le curé Maurice FOLLONIER

son président d'honneur.

Madame Marie-Thérèse PILLARD-MICOTTI ;
Madame et Monsieur Gilbert TAPPY-PILLARD et leur fils Alain ;
Madame veuve Jeanne VEZ-PILLARD et famille ;
Monsieur et Madame Robert PILLARD et famille ;
Madame et Monsieur Antoine HURNI et famille ;
Madame veuve Jacques MICOTTI et sa fille ;
Madame veuve Louis MICOTTI et famille ;
Madame veuve Pierre MICOTTI et famille ;
Madame veuve Emile MICOTTI et famille ;
ainsi que les familles parentes et alliées, ont le profond chagrin de faire part du décès de

Monsieur Georges PILLARD

leur bien-aimé époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, beau-fils, oncle, grand-oncle, enlevé à leur tendre affection dans sa 78e année, après une longue maladie courageusement supportée.

L'incinération a eu lieu dans la plus stricte intimité le 28 novembre 1979, selon le désir du défunt.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

†

La Société coopérative de consommation La Solidarité de Fully

a le regret de faire part du décès de

Monsieur Emile BRUCHEZ

père de son fidèle gérant André Bruchez.

L'ensevelissement a lieu en l'église de Fully, aujourd'hui jeudi 29 novembre 1979, à 10 heures.

†

Madame et Monsieur Fernand AYMON-SAVIOZ, leurs enfants Myreille et Martial AYMON-AYMON, Stéphane et son amie Ilsé, à Ayent ;
Madame et Monsieur Olivier GAUDIN-SAVIOZ et leurs enfants, à Ayent ;
Madame et Monsieur Marcel CONSTANTIN-SAVIOZ et leurs enfants, à Sion ;
Monsieur et Madame Gérard SAVIOZ-JORNOD, à Saint-Léonard ;
Madame et Monsieur Julien SAVIOZ-MORARD et leurs enfants, à Genève ;
La famille de feu Raphaël AYMON-MORARD, à Ayent et Genève ;
Madame veuve Véronique MORARD-MORARD, ses enfants et petits-enfants, à Ayent, Sion et Genève ;
Madame Angéline MORARD et son fils, à Genève ;
Madame veuve Alphonsine QUARROZ-MORARD, ses enfants et petits-enfants, à Ayent et Sion ;
La famille de feu Jérémie SAVIOZ-PERRIER ;
Madame veuve Sidonie SAVIOZ-REYNARD, ses enfants et petits-enfants, à Lausanne ;
Madame et Monsieur Georges TAIRRAZ-SAVIOZ, leurs enfants et petits-enfants, à Sion, Genève et Nice ;
Monsieur Marin SAVIOZ, à Genève ;
Madame veuve Euphrosine SAVIOZ-SAVIOZ, à Ayent ;
ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Madame Caroline SAVIOZ-MORARD

leur très chère maman, belle-maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, marraine et amie, enlevée à leur tendre affection, le 28 novembre 1979, à l'âge de 68 ans.

L'ensevelissement aura lieu en l'église de Saint-Romain-Ayent, le vendredi 30 novembre 1979, à 10 heures.

La défunte repose en la chapelle de Signèse, dès 16 h. 30.

Domicile de la famille : Fernand Aymon, Signèse-Ayent.

Selon le désir de la défunte, le deuil ne sera pas porté.

P. P. E.

Une maman ne s'en va jamais.
Là où elle est, elle demeure avec les siens.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

†

Monsieur René BORGHINI, à Lausanne ;
Madame et Monsieur Guerrino ZAMARIAN-BORGHINI et leur fille Catherine, à Lausanne ;
Monsieur Michel BORGHINI, à Lausanne ;
Madame veuve Marie-Louise GANIO, ses enfants et petits-enfants, à Martigny ;
Monsieur Aloïs BERGUERAND, ses enfants et petits-enfants, à Martigny ;
Madame veuve Adrien BERGUERAND, à Martigny ;
Monsieur Ernest BORGHINI, à Domodossola ;
ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont l'immense chagrin de faire part du décès de

Madame Olympe BORGHINI-BERGUERAND

leur très chère maman, belle-maman, grand-maman adorée, sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, enlevée à leur tendre affection après une courte maladie supportée avec grand courage, le 28 novembre 1979, à l'âge de 75 ans.

L'ensevelissement aura lieu à Lausanne, le vendredi 30 novembre 1979.

La messe de sépulture sera célébrée au centre funéraire de Montoie, chapelle B, à 10 h. 15.

Honneurs à 11 heures.

Domicile mortuaire : centre funéraire de Montoie.

Domicile de la famille : c/o M. et Mme G. Zamarian, avenue Druey 16B, 1004 Lausanne.

R. I. P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

†

La classe 1932 de Vex

a le regret de faire part du décès de sa chère contemporaine

Madame Germaine PITTELOUD-CHARBONNET

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

†

Nous ne demandons pas, mon Dieu, d'enlever les épines de notre chemin, mais de nous donner de bons souliers.

Monsieur Albert FRESCO et sa petite Myriam ;
Monsieur Walter FIORIO ;
Madame Marie-Rose GIANADDA ;
et les familles GOVERNATO, GIANADDA, CHIOCCHETTI, BERTELETTO, LUISIER, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Madame Nelly FIORIO-FRESCO

L'ensevelissement a eu lieu à Udine (Italie).

Une messe de souvenir sera célébrée en l'église de Saint-Guérin à Sion, le samedi 1er décembre 1979, à 10 heures.

†

La société de musique Union instrumentale Ayent-Anzère

a la douleur de faire part du décès de

Madame Caroline SAVIOZ

belle-mère de MM. Olivier Gaudin et Marcel Constantin et grand-maman de Cathy, Chantal et Pierre Gaudin, tous membres actifs.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

†

EN SOUVENIR DE

Monsieur Louis MOLL

29 novembre 1969
29 novembre 1979

Déjà dix ans que tu es parti, mais ton souvenir reste vivant dans le cœur de ceux qui t'ont connu.

Une messe d'anniversaire sera célébrée en l'église paroissiale de Martigny, le jeudi 29 novembre 1979, à 20 heures.

†

Madame Otto STEINVORTH, à Gland ;
Monsieur et Madame Georges STEINVORTH et leurs enfants Clara et Alexandre, à Feigères (France) ;
Monsieur et Madame Yvon MATHIEU-STEINVORTH et leurs enfants Patrick et Pascal, à Crans-Montana ;
Monsieur et Madame Ernesto STEINVORT, à San José (Costa Rica) ;
Madame Marguerite STEINVORTH, à Genève ;
Monsieur Henri STEINVORTH, à San José (Costa Rica), ses enfants et petits-enfants ;
Madame Renée BAUD, à Berne ;
Monsieur et Madame Alain BURNAND, à Genève ;
Les familles parentes, alliées et amies, en Suisse et en Amérique centrale, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur Otto STEINVORTH

médecin-dentiste

leur très cher et regretté époux, père, frère, beau-frère, parrain, oncle, parent et ami, enlevé subitement à leur tendre affection le 28 novembre 1979, dans sa 68e année.

L'ensevelissement aura lieu à Gland, le samedi 1er décembre 1979.

Messe en l'église catholique de Nyon à 10 heures.

Honneurs à 10 h. 45.

Domicile mortuaire : chapelle de l'hôpital de Nyon.

Domicile de la famille : 95, Grand-Rue, à Gland.

R. I. P.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

†

Le Garage Emil Frey S.A., à Sion

a le profond regret de faire part du décès de

Madame Germaine PITTELOUD-CHARBONNET

maman de ses apprentis François-Xavier et Pierre-Antoine.

Avis aux cyclomotoristes

Le Service cantonal des automobiles informe que tous les conducteurs de cyclomoteurs devront être en possession d'un permis de conduire **à partir du 1er janvier 1980.**

Les personnes nées avant le 1er juillet 1963, doivent se le procurer **jusqu'au 31 décembre 1979.** Le permis leur sera délivré, sans examen, jusqu'à la date précitée ; passé ce délai, le document en question ne pourra être obtenu que moyennant un examen théorique.

Quant aux conducteurs de cyclomoteurs nés après le 30 juin 1963, ils sont soumis, de par la loi, à un examen théorique préalable.

Nous tenons à relever que les titulaires d'un permis de conduire pour toutes autres catégories de véhicules sont dispensés de se procurer le permis en question.

Les personnes qui se proposent de conduire, en plus des cyclomoteurs, des véhicules automobiles agricoles, doivent demander le permis de conduire des véhicules automobiles agricoles. Ce permis est également valable pour conduire des cyclomoteurs.

Les formulaires officiels de demande peuvent être obtenus auprès des postes de gendarmerie du canton ou auprès du service des automobiles à Sion. Ils comportent toutes les indications utiles quant aux conditions à remplir et aux pièces à fournir.

Le chef du service des automobiles

Incendie suspect durant la «récré»

SIERRE. – Le feu a été mis à une carte de géographie et à divers posters dans une salle de classe de l'école de Borzuat, alors que tous les élèves se trouvaient en récréation. Les flammes ont provoqué des dégâts pour quelque 2000 francs, noircissant une paroi de la classe. Comme ce début de sinistre est quelque peu suspect, la police de sûreté a ouvert une enquête.

Cycliste blessé

SIERRE. – Hier, vers 17 heures, M. André Mathieu, 27 ans, domicilié à Montana, circulait sur la rue Max-Huber à Sierre, en direction de Brigue, au volant de sa voiture. Peu après le café Boccalino, il heurta le cycliste Xavier Penon, 13 ans, domicilié à Sierre, qui traversait la route de gauche à droite par rapport au sens de marche du véhicule. Projeté à terre, le cycliste fut blessé et hospitalisé.

†

La classe 1958 de Vex

a le profond regret de faire part du décès de

Madame Germaine PITTELOUD-CHARBONNET

mère de leur cher contemporain François-Xavier.

†

La classe 1962 de Vex

a le profond regret de faire part du décès de

Madame Germaine PITTELOUD-CHARBONNET

mère de leur contemporain Pierre-Antoine.

†

La Société des sous-officiers de Sion et environs

a le profond regret de faire part du décès de

Madame Germaine PITTELOUD-CHARBONNET

maman de notre membre actif François-Xavier.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

†

La famille de

Monsieur Damien CALOZ

profondément touchée par les nombreuses marques de sympathie et d'affection reçues lors du grand deuil qui vient de la frapper, remercie sincèrement toutes les personnes qui, par leurs visites, leurs dons de messes, leur présence, leurs messages, leurs envois de fleurs et de couronnes, l'ont entourée durant ces jours de cruelle épreuve.

Un merci spécial :

- au vicaire Dubuis, Sainte-Croix ;
- à l'abbaye de Saint-Pierre Champagne (France) ;
- aux chanteurs des chœurs mixtes de Sainte-Croix et Sainte-Cécile ;
- à la Société d'agriculture ;
- au Corps de Dieu de Villa ;
- aux amis du quartier.

Sierre, novembre 1979.

†

Très touchée par les nombreux témoignages de sympathie reçus lors de son deuil, la famille de

Monsieur Jean LEEMANN

remercie toutes les personnes qui ont pris part à son épreuve, du réconfort que vous lui avez manifesté et vous exprime sa reconnaissance.

Novembre 1979.

†

Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'amitié reçus lors de son grand deuil et dans l'impossibilité de répondre à chacun, la famille de

Monsieur André BISELX

vous remercie de tout cœur pour vos visites, votre présence aux obsèques, vos dons de messes, vos envois de couronnes et de fleurs et vos messages de condoléances.

Elle vous exprime ici sa profonde reconnaissance.

Novembre 1979.

†

Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'amitié reçus lors de son deuil, la famille de

Madame Anita PUTALLAZ-COTTAGNOUD

née VERGÈRES

dans l'impossibilité de répondre à chacun pour leur présence, leurs messages, leurs envois de fleurs et leurs dons de messes, vous remercie de tout cœur et vous exprime sa profonde reconnaissance.

Un merci particulier au personnel traitant de l'hôpital de Sion.

Vétroz, novembre 1979.

La tragédie de Fully devant le Tribunal cantonal

Meurtre simple ou par passion? Circonstances atténuantes ou non?

Le vendredi 18 mai 1979, le *NF* a relaté de façon très complète les débats du tribunal d'arrondissement III devant lequel comparaissait M. P. pour avoir tué de cinq coups de mousqueton, à Fully, le soir du 2 août 1978, l'amant de sa femme. Le jugement l'a condamné pour meurtre, au sens de l'article 111 CPS, à 8 ans de clusion. Le procureur, M. Roger Lovey, avait requis une peine de 7 ans. C'est contre ce jugement que Me Aloys Copt, défenseur de M. P. a fait appel au Tribunal cantonal et l'a plaidé hier devant la Cour composée de MM. Gross, président, Volken, Gard, Meyer et Gillioz, M. Praplan étant au poste de greffier.

Représentant du Ministère public, M. Lovey résuma les faits d'une façon remarquable, ne s'aidant d'aucune note, connaissant par cœur le dossier et plaidant le droit avec une sobriété du meilleur aloi pour répondre, finalement, à la seule double question posée par l'appel: l'acte de M. P. a-t-il été commis alors qu'il était «en proie à une émotion violente que les circonstances rendaient excusable» et, si ce n'est pas le cas, comme a tranché le tribunal, le meurtrier a-t-il droit à des circonstances atténuantes?

Le procureur a soutenu, en réponse à la première question, que si l'émotion violente existait, elle n'est pas excusable. Pourquoi? Parce que M. P., quel que soit l'état de tension dans lequel il se trouvait, a tout de même gardé la tête froide dans l'exécution de son crime. Sortant d'un bar où, à deux reprises, il avait frappé l'amant de sa femme à coups de poing, il est allé chercher l'arme, a fait le mouvement de charge avant de se faufiler entre les haies pour gagner la rive du canal d'où il surveilla la sortie du bar et d'où il tira sur lui, sans oublier de remettre dans sa poche la sixième balle du chargeur qui était tombée à terre. Tout ceci, conclut M. Lovey, exclut cette «émotion violente» excusable telle que requise par l'article 113 du CPS pour qualifier un meurtre par passion. Le procureur, estimant donc que le meurtre simple avait été retenu à bon droit, soutient par contre – comme il l'avait fait en première instance – que l'accusé peut être mis au bénéfice de circonstances atténuantes, notamment celle, prévue à l'article 64 CPS, permettant au juge d'atténuer la peine lorsque le coupable a agi «dans un détresse profonde». M. Lovey conclut que c'était bien le cas pour M. P. qui se trouvait réellement dans cet état et qui ne voyait que la mort de son rival comme solution à son tourment. Sur ces conclusions, M. Lovey s'en remit à la Cour pour fixer la peine, déclarant d'emblée ne pas s'opposer à la réduction de celle-ci.

Retrait de la partie civile

Me Aloys Copt apporta sans attendre à la .Cour l'élément nouveau du retrait de la partie civile. En effet, les hoirs de la victime, complètement désintéressés par M. P., se sont retirés du procès. Ici déjà, on se trouve en présence d'une circonstance atténuante: celle d'un repentir sincère manifesté par des actes, notamment la réparation du dommage «autant qu'on peut l'attendre de son auteur». Rendant hommage au procureur pour son réquisitoire mettant en relief, sans aucune charge inutile, les étapes de larmes, de souffrances et, finalement, de sang qui se succédèrent depuis cette fatale rencontre de 1966 entre les couples J. O. et M. P., Me Copt dépeignit la longue et douloureuse lutte de l'accusé pour sauver son foyer, ses interventions auprès des autorités et de ses amis, sa déception de n'arriver à rien par cette voie et, finalement, cette idée de plus en plus précise s'imposant à son esprit de «prendre le cheminement du crime passionnel» pour faire cesser l'adultère, cette «trahison de la parole donnée devant le prêtre». Car, souligna Me Copt, M. P. respectait profondément les valeurs morales. Sa vie était devenue insupportable face à la liaison de son épouse, au point qu'il tenta de se suicider. Il ne pouvait plus affronter les moqueries, ni ces gens qui lui répétaient, au village: «Moi, à ta place, il y a longtemps que j'aurais trouvé la solution». Mais M. P. espérait toujours. Il aurait pardonné à J. O. si, grâce à l'intervention d'amis, celui-ci avait cessé de rencontrer son épouse, souligna Me Copt pour indiquer qu'il n'y avait aucun esprit de vengeance chez ce meurtrier qui «pour obtenir le respect du sixième commandement, s'est cru contraint de transgresser le cinquième».

Pitié pour les justes!

«Je vais d'abord plaider le droit, puis la clémence» avait annoncé l'avocat de M. P. Le droit – poursuit-il – c'est accorder à l'accusé la constatation de son long effort pour sauver son foyer, de sa détresse profonde, qui le rendit malade, de sa névrose, de l'état de tension dans lequel il vivait et qui se transforma en une explosion de violence, ce soir du 2 août 1978. Explosion, parce que, jusque-là M. P. interrogeait son épouse jusqu'à la brutalité, voulant apprendre d'elle une vérité que, dans son for intérieur, il espérait ne jamais connaître. Explosion parce que, tout d'un coup, M. P. apprend de son épouse que c'est elle qui ne peut plus se passer de son amant et non cet amant qui lui court après. Alors, conclut Me Copt, comment ne pas reconnaître l'effet émotionnel, réel et excusable, de cette révélation? Le jugement, pour Me Copt, a repris cette démonstration de façon admirable, mais ensuite il «déraille» par un hiatus incompréhensible puisqu'il écarte le meurtre par passion, puisqu'il ne tient compte, comme le veut une jurisprudence constante, ni de la personnalité de l'auteur (dont une expertise a reconnu la responsabilité restreinte) ni de tout «ce qui a pu déterminer sa réaction». Pitié pour les justes, conclut Me Copt, pitié pour ce meurtrier par passion qui regrette profondément son acte et qui doit être jugé en tenant compte de son émotion violente que les circonstances ont rendu excusable, sans aucun doute.

La vraie éloquence

Le réquisitoire de M. Roger Lovey avait été un modèle de science juridique et de concision. La plaidoirie de Me Aloys Copt fut tout aussi remarquable, sans pathos, cernant inexorablement les éléments clés de son argumentation en faveur de l'application de l'article 113 et des circonstances atténuantes. La vraie éloquence du prétoire, c'est celle qui fut à l'honneur hier au Tribunal cantonal où il ne s'agissait pas d'effectuer des effets de manches ou de s'écouter parler, mais bien d'appliquer à un accusé la meilleure justice qui soit.

«Mettez-vous à ma place»!

«Je regrette profondément mon acte et je fais appel à la clémence du tribunal. Avant de vous prononcer, Messieurs les juges, essayez un instant de vous mettre à ma place.» Ainsi parla en dernier hier M. P. en ajoutant: «J'ai six enfants.»

★

Oui, six enfants, mais son acte a fait une veuve et quatre orphelins de père...

L'infinie tristesse de cette tragédie de Fully, chacun le ressentait hier, c'est le sort de ces enfants, de ces innocentes victimes d'un drame affreux dont l'origine remonte à une rencontre de vacances, un jour d'été 1966. Le tribunal dira comment le crime doit être pénalement puni. Les dommages matériels sont d'ores et déjà réglés. Mais qui dira jamais comment réparer la détresse de dix enfants profondément traumatisés par ces pitoyables événements?

Gérald Rudaz

Pub TV et cinéma

Après la femme, l'enfant-objet!

SION (bl). – Comme chaque année, Central-Film S.A., Zurich, en collaboration avec la Fédération romande de publicité, convie par invitations les spécialistes de la publicité à une présentation des films primés au Festival international du film publicitaire à Cannes. XXXVIe du nom, le festival 1979 a été jugé inférieur en qualité à celui de l'an dernier. Une des grandes «nouveautés» voit le refus presque général d'utiliser la femme comme traditionnel «objet» de propagande. Il n'empêche que l'enfant – en cette année internationale de l'enfance – lui prend fort bien le pas en cette fonction de support publicitaire.

Cette année, le jury, composé de 16 personnes issues de tous les pays, a dû apprécier 1800 films ou spots, soit au total quelque 47 000 mètres de pellicule. L'Angleterre, les USA et la France se partagent les places d'honneur, tandis que la Suisse boucle allégrement le classement avec ses deux petits diplômes (distinction correspondant à une 4e place). Par catégorie de produits, ce sont les boissons alcoolisées qui l'emportent, suivies par leurs «consœurs» non alcoolisées et par la confiserie. Le Grand Prix Télévision et Palme d'or télévision est allé aux USA et le Grand Prix cinéma et Palme d'or cinéma à la France.

D'une durée d'environ 80 minutes, la projection présentée hier soir au cinéma Capitole aura permis au public relativement peu nombreux de constater que dans la publicité filmée, l'imagination et le talent ne manquaient pas, tant dans le maniement d'une caméra que dans le moyen de présenter un produit. Toujours cela de gagné...

Tribune du lecteur

A l'attention des Vautours, moto-club de Salvan

De cette jeunesse sur leurs motos pétaradantes, et autres véhicules tout aussi bruyants, dont le monde à tendance à dire: «; Oh! ils n'ont pas grand chose dans le plot...» de notre temps!

Erreur grossière. Sous leurs dehors bourrus ou fanfarons, se cache une grande sensibilité et un cœur d'or!

Vous avez certainement tous vu la plaque souvenir dans le rocher à l'endroit où notre fils Roland, à si tragiquement perdu la vie. Eh bien! se sont eux qui ont eu ce geste.

A vous tous les motards, si peu appréciés et pourtant... du fond du cœur MERCI!

Que de là-haut, notre Titi nous garde et nous aide à poursuivre notre chemin.

Solange et Robert

NF Votre journal

Session d'hiver des Chambres fédérales

La force de frappe de l'artillerie

Le Conseil national la renforce avec 750 millions

BERNE (ATS). – Le Conseil national a approuvé hier un crédit de 750 millions de francs pour l'achat de 207 obusiers blindés M-109 et 225 véhicules d'accompagnement M-113. Il a auparavant rejeté deux propositions, l'une, communiste, tendant à refuser le projet et l'autre, socialiste, à le renvoyer au Conseil fédéral pour réexamen «du point de vue financier, politique et militaire». Les débats se sont en particulier concentrés sur un éventuel achat de véhicules suisses en lieu et place des M-113 américains. La décision d'acheter les M-109 est ainsi définitive, le Conseil des Etats l'ayant déjà approuvée en septembre dernier.

La Grande Chambre a, d'autre part, approuvé un supplément de 93 millions de francs au budget 1979 des PTT. Elle a enfin ramené de 400 à 385 millions de francs le crédit-cadre pour les contributions à l'exploitation agricole du sol entre 1980 et 1984, cela à la suite de certaines modifications apportées par les deux Chambres au projet de loi du Conseil fédéral. La séance a été levée plus tôt que d'habitude, car les deux nouveaux présidents des Chambres devaient effectuer hier après-midi leur traditionnel voyage dans leurs cantons d'origine.

Le Conseil fédéral avait demandé initialement 890 millions de francs pour l'achat des M-109. Le Conseil des Etats, en septembre dernier, en a retranché 140 millions dont 90 millions étaient destinés à l'achat de munitions. En outre, 50 millions ont été enlevés à la «réserve» de 85 millions, soit à la marge que le Conseil fédéral s'est aménagée pour prévenir notamment les évolutions du taux de change.

Encore trop cher

Pour M. Helmut Hubacher (soc/BS) qui, au nom d'une majorité de son groupe, a proposé de renvoyer le projet au Conseil fédéral, au moins 20% des 750 millions ne sont pas justifiés. Il rappelle que le dollar a très fortement baissé par rapport au franc suisse. De plus, le M-109 ne soutient, à son avis, pas la comparaison avec des modèles européens, suédois et allemand notamment. Enfin, il voudrait que l'on renonce au M-113 au profit d'un engin suisse, le «Piranha» de la maison thurgovienne Mowag. Au vote, sa proposition est rejetée par 104 voix contre 32. Tous les députés socialistes membres de la commission militaire se sont abstenus lors de ce vote ou alors ont soutenu le projet. Le Conseil national a opposé un refus encore plus net – 118 voix contre 8 – à la proposition du groupe PDT-PDA-POCH qui demandait de rejeter purement et simplement tout le crédit. M. Armand Forel (PDT/VD) a dit son opposition au système actuel de la défense nationale, lui préférant le principe de la «guerre partisane», à ses yeux beaucoup plus efficace et moins cher.

Pas le choix

Si l'on tient à renforcer la force de frappe de notre artillerie – tâche urgente – on n'a pas le choix, a déclaré M. Rudolf Friedrich (rad/ZH), président de la commission des affaires militaires. Le M-109, obusier blindé autonome, s'adapte parfaitement aux conditions suisses. Il est léger, maniable et notre armée le connaît bien. Les obusiers développés en Allemagne fédérale et en Suède sont non seulement plus chers et plus lourds, mais doivent être tractés par un camion. De plus, la puissance de feu du M-109 peut, grâce à de nouvelles munitions, être augmentée de sorte qu'elle atteint celle des engins allemands et suédois.

Le problème du remplacement du M-113 américain par un véhicule suisse est en revanche plus délicat, ont admis M. Rudolf Friedrich et le rapporteur romand de la commission, le libéral vaudois Georges Thévoz. Il est vrai que la maison Mowag de Kreuzlingen (TG) se plaint d'être ingorée depuis plusieurs années par le groupement de l'armement. Plusieurs raisons s'opposent toutefois à l'achat du «Piranha». Se déplaçant sur des roues, ce véhicule est moins à l'aise dans un terrain très accidenté que le M-113 doté de chenilles. Introduire un nouveau type de véhicule dans l'artillerie, c'est créer des problèmes logistiques (pièces de rechange). Enfin, le «Piranha» complètement équipé coûte près de deux fois plus que le M-113.

Agriculture: adaptation du crédit-cadre

Le projet initial sur les contributions à l'exploitation agricole du sol (paysans de montagne) devait être financé par un crédit cadre de 400 millions de francs pour une période de 5 ans. Or, en créant une zone de montagne supplémentaire qui englobe les paysans travaillant dans les conditions les plus difficiles – et qui ne reçoivent que des contributions à l'alpage et non à la surface – les Chambres ont dû adapter le crédit cadre en lui retranchant 15 millions.

Au Conseil des Etats

Budgets approuvés

BERNE (ATS). – Le budget de la Confédération pour 1980, qui admet un déficit de près de 1,3 milliard de francs, a passé le feu vert de la première Chambre. Le Conseil des Etats l'a en effet agréé par 27 voix contre 1. Une tentative socialiste a été faite, au cours du débat, en vue d'assouplir le blocage du personnel de la Confédération. Elle a été nettement repoussée. La Chambre des cantons a aussi approuvé le budget des PTT pour 1980, qui présente un bénéfice de 237,3 millions. Le blocage du pesonnel doit demeurer.

M. Odilo Guntern (PDC/VS) rappelle que le blocage a été mis en place en relation avec le budget. Autoriser un dépassement équivaudrait à modifier les chiffres. La commission à d'autre part accepté l'idée d'une transformation des postes de pseudo-auxiliaires en postes réguliers. On adaptera ainsi une situation existante. On pourrait accepter cette version du Conseil fédéral.

Le Conseil des Etats a refusé tout assouplissement qui aurait donné une bouffée d'oxygène à une administration qui ploie sous le joug des nombreuses tâches qu'on lui impose. Le conseiller fédéral Georges-André Chevallaz, dont le département comprend l'office du personnel, y aurait souscrit volontiers. Mais les impératifs de la politique financière d'austérité passent avant toutes choses. Le président de la commission des finances, le démocrate chrétien Franz Muheim, a d'ailleurs mis le doigt sur un point essentiel: le parlement, en plafonnant l'effectif, a délibérément mis un frein à l'extension des tâches de la Confédération. Il serait donc inopportun de briser ce blocage. On en restera donc aux 32 675 agents. Même une proposition de transférer 800 auxiliaires dans le personnel régulier de la Confédération n'a pas reçu immédiatement le feu vert. Elle devra être réexaminée par le Conseil fédéral et présentée une nouvelle fois. Quant à la proposition socialiste d'assouplir le blocage en admettant une tolérance de 163 unités (ou 0,5% de l'effectif global), elle a été balayée. C'est le Bâlois Carl Miville qui l'avait présentée. Même les quinze personnes dont l'engagement devait être rendu possible pour les tribunaux fédéraux n'ont pas été admises. Malgré la séparation des pouvoirs, les tribunaux doivent demeurer «dans le même sac» que le reste de l'administration fédérale. Le «non» du 20 mai 1979 – refus de la TVA – à d'ailleurs été invoqué à plusieurs reprises pour justifier l'intransigeance du gouvernement et du parlement. «Il faut boire le calice de vin amer jusqu'à la lie», a dit à ce propos notre ministre des finances.

Le budget des PTT, adopté par 34 voix, présente un bénéfice de 237,3 millions. Le débat sur cet objet a permis au chef du Département des transports, des communications et de l'énergie, M. Willi Ritschard, de donner quelques assurances aux journaux. Au sujet des taxes PTT pour le transport des journaux, qui sont, comme on sait, fortement déficitaires, le conseiller fédéral a dit que l'actuelle couverture des coûts n'était que de 35%. Les PTT voulaient la porter à 50%. Mais il s'avère que, dans un tel cas, la charge financière pourrait être fatale à certains petits quotidiens. Dans l'intérêt d'une presse diversifiée, l'entreprise a jugé bon d'en rester aux 35%. Enfin, une adjonction de la commission visant à fixer un plafond à l'effectif du personnel des PTT (50 890 personnes) a été acceptée.

Les deux budgets agréés mercredi figureront encore à l'ordre du jour du Conseil national au cours de cette session.

Réceptions des présidents

KÜSNACHT A. RIGI (ATS). – Le canton de Schwyz, et plus particulièrement la petite commune de Küsnacht am Rigi étaient en fête, hier après-midi pour accueillir le nouveau président du Conseil des Etats, Josef Ulrich. c'est avec son épouse et accompagné du conseiller fédéral Pierre Aubert, que M. Ulrich est arrivé dans son canton natal. Un train spécial l'avait amené de Berne.

WEINFELDEN (ATS). – M. Hans Peter Fischer, nouveau président du Conseil national, est arrivé hier après-midi, par train spécial, à Weinfelden (TG) venant de Berne. M. Fischer a été salué à son arrivée par MM. Fritz Honegger, conseiller fédéral, Laurent Butty, vice-président du Conseil national, et par de nombreux autres orateurs.

Le train spécial est rentré à Berne dans la soirée.

Grève des chemins de fer italiens

BERNE (ATS). – Les cheminots italiens prévoient de se mettre en grève de jeudi 29 novembre à 21 heures, à vendredi 30 novembre à 21 heures, indique mercredi un communiqué des CFF, durant cette période, il faut s'attendre à la suppression de tous les trains en liaison avec l'Italie.

Espion suisse en Autriche

Fonctionnaire du DMF suspendu

BERNE (ATS). – Vendredi dernier, un ressortissant suisse âgé de 57 ans qui assistait aux grandes manœuvres de l'armée autrichienne a été arrêté, soupçonné qu'il était d'activités d'espionnage. Le Département militaire fédéral a communiqué mercredi à ce sujet qu'un fonctionnaire du DMF avait confié à la personne arrêtée en Autriche une mission d'observation. Le DMF se distance des agissements de ce fonctionnaire. Ce dernier a d'ailleurs été suspendu.

Selon le DMF, le fonctionnaire, qui ne fait pas partie des services de renseignements suisses, a agi de sa propre initiative et sous sa propre responsabilité. En fait, la mission qu'il avait confiée à l'homme arrêté était insignifiante et inutile puisque plusieurs observateurs officiels et invités suisses assistaient à ces manœuvres de l'armée autrichienne et qu'on leur avait permis de suivre de près le déroulement des opérations.

Ces manœuvres de l'armée autrichienne avaient pour but de tester une nouvelle conception de la défense. Près de 27 500 hommes y participaient. Les visiteurs et observateurs étaient, selon des indications de source autrichienne, plus de 1000, et représentaient plusieurs pays.

Le ressortissant suisse arrêté, un certain Kurt Schilling, conseiller d'entreprise à Schaffhouse, se trouve maintenant à la disposition de la justice autrichienne. L'enquête tentera d'établir s'il travaillait uniquement pour le fonctionnaire du DMF.

A propos de ce fonctionnaire, le DMF s'est refusé à donner des précisions sur ses fonctions au sein du département, il semblerait qu'il s'agisse d'un collaborateur du groupement de l'état-major général.

Véhicules routiers: prescriptions plus sévères

BERNE (ATS). – Le Conseil fédéral vient d'apporter d'importantes modifications à l'ordonnance sur la construction et l'équipement des véhicules routiers. Les voitures de tourisme pourront dès l'année prochaine, être munies de feux arrière de brouillard et d'un dispositif anti-vol acoustique. Les sièges arrière des nouveaux véhicules devront quant à eux aussi être équipés de ceintures de sécurité dès 1981. Le bruit émis par ces véhicules sera enfin réduit, avant l'automne 1986, de 30 à 80%.

Nouvelles prescriptions sur le bruit

Les nouvelles prescriptions sur le bruit – les plus sévères au monde – seront mises en vigueur par étapes, soit le 1er octobre 1982 et le 1er octobre 1986. En faisant connaître très tôt ces nouvelles dispositions, le Conseil fédéral entend donner aux constructeurs le temps nécessaire pour adapter les véhicules. Les prescriptions répondent aux objectifs que le Conseil fédéral s'est fixés dans son rapport du 20 novembre 1974 sur les gaz d'échappement et le bruit des véhicules à moteur ainsi qu'aux mesures destinées à réduire les émissions de bruit qui ont été annoncées dans le message du 1er novembre 1978 concernant l'initiative populaire «contre le bruit des routes». Le bruit des motocycles sera mesuré selon une nouvelle méthode, qui est plus proche des conditions de la réalité (véhicule en marche) et qui entrera en vigueur le 1er octobre 1982.

Amélioration de la sécurité des véhicules

Les autres modifications ont pour but d'améliorer la sécurité des véhicules. la profondeur minimale du profil des pneumatiques devra atteindre, dès le 1er janvier prochain, au moins 1,6 mm pour toutes les voitures automobiles dont la vitesse est supérieure à 40 km/h. Des indications d'usure incrustés par les fabricants dans les pneumatiques selon une norme européenne faciliteront aux organes de police les contrôles concernant le respect de cette prescription.

Les exigences techniques relatives aux feux arrière de brouillard ayant été fixés sur le plan international puis déclarées obligatoires par les Etats du marché commun à partir du 1er octobre 1979, le Conseil fédéral estime par ailleurs judicieux d'autoriser en Suisse, à partir du début de l'année prochaine, le montage facultatif des feux arrière de brouillard. Vu l'augmentation constante des vols de véhicules, les dispositifs antivol acoustiques, qui doivent répondre à des exigences techniques bien déterminées, seront de plus autorisés dès le 1er janvier prochain.

Réforme judiciaire à Fribourg

Suppression des cours d'assises

FRIBOURG (ATS). – Suppression des cours d'assises, réduction de 5 à 3 du nombre des juges siégeant des tribunaux correctionnels et civils, suppression d'attributions judiciaires de la justice de paix, tels sont les trois principaux volets de la nouvelle loi sur l'organisation judiciaire dont les députés fribourgeois ont voté mercredi l'entrée en matière. Le parlement a en outre transmis la pétition relative à la fameuse affaire Kaufmann au Conseil d'Etat qui informera les signataires du rapport qui a été établi sur l'équipement du canton dans le domaine de la médecine.

Le débat d'entrée en matière sur la nouvelle loi concernant l'organisation judiciaire a montré que l'unanimité est loin d'être faite sur les modifications envisagées. Or, comme l'a souligné le directeur de la justice, Remi Brodard, toutes les propositions correspondent à ce qui a été demandé au parlement.

Le point le plus controversé est certainement la réduction de 5 à 3 du nombre des juges formant le tribunal correctionnel et civil. Cette réduction a reçu l'accord du tribunal cantonal et de la majorité des présidents de tribunaux. Arguments avancés: le tribunal deviendrait ainsi une institution plus souple, pouvant rendre la justice plus rapidement. En outre, dans un collège restreint, le sens des responsabilités de chacun se trouve accru.

La commission parlementaire a cependant proposé, contrairement au Conseil d'Etat, de maintenir à 5 le nombre de juges pour le tribunal correctionnel et de le réduire à 3 pour le tribunal civil. Un certain clivage s'est fait sentir entre ville et campagne. Le porte-parole du parti radical qui s'est rallié à la proposition de la commission a relevé, que dans les districts, plus de poids était donné aux problèmes linguistiques et confessionnels qu'en ville de Fribourg. Selon certains, un tribunal réduit de 5 à 3 juges ne serait plus représentatif.

Tous ces problèmes seront repris lors de l'examen des articles de la loi. Finalement, l'entrée en matière a été acquise par 78 voix. Une proposition de renvoi du socialiste Tissot demandant que la cour d'assises soit maintenue et ses compétences étendues n'a recueilli que 16 voix.

Reprise du tourisme

+ 230 000 nuitées en octobre

BERNE (ATS). – La reprise du tourisme suisse s'est poursuivie en octobre 1979, indique la section du tourisme de l'Office fédéral de la statistique. La progression de 6½% observée en septembre a été suivie par une nouvelle hausse du nombre des nuitées qui a atteint cette fois 11 ½%. Comparativement au même mois de l'année précédente, le nombre des nuitées a ainsi augmenté de 230 000 pour passer à 2,23 millions. La demande intérieure s'est accrue de 6 ½% et celle de l'extérieure de 17 ½%. Exception faite des Nord-Américains, les visiteurs de tous les pays de provenance importante sont venus nettement plus nombreux qu'en octobre 1978. De janvier à octobre 1979, l'hotellerie suisse a enregistré 27,18 millions de nuitées, soit 1,4 millions ou 5% de moins que pendant la même période de l'année précédente. Alors que la clientèle suisse a vu son effectif s'accroître de 22 ½%, celle de l'étranger a subi des pertes de 10%.

INFORMATIONS MINUTE

• ESTAVAYER-LE-LAC (ATS). – Un incendie s'est déclaré hier, vers 14 heures, dans un immeuble locatif situé au centre de la ville d'Estavayer-le-Lac (Fr). Le feu a pris dans les combes qui contenaient des archives. Les pompiers ont pu pénétrer à l'intérieur de l'immeuble grâce à des masques à circuit fermé. Le toit et la charpente ont été détruits de même que les combles. Le reste de l'immeuble a souffert de la fumée et de l'eau. Selon les premières estimations, les dégâts atteindraient 300 000 à 500 000 francs. Une enquête est en cours pour déterminer les causes de ce sinistre.

LE LOCLE (ATS). – La section locloise du parti socialiste neuchâtelois a annoncé que M. René Felber, président de la ville depuis 1964, ne briguera pas de nouveau mandat à l'exécutif communal lors des élections du mois de mai 1980.

René Felber est âgé de 46 ans et il paraît douteux que son prochain retrait de la vie politique communale corresponde à sa retraite politique anticipée. D'aucun lui prêtent en tout cas l'intention de briguer une place au Conseil d'Etat neuchâtelois.

LUGANO (ATS). – Le procès en seconde instance concernant l'affaire Texon du Crédit Suisse s'ouvrira le 23 janvier prochain devant la cour de cassation tessinoise de Lugano. Les débats devraient durer environ deux jours. Ils seront à nouveau publics.

« Radio 24 »

Débuts manqués

ZURICH (ATS). – Le baptême des ondes de «Radio 24», la création de Roger Schawinski, l'ex-rédacteur en chef de la TAT, a tourné court. Annoncé pour 18 heures mercredi, le début des émissions a été reporté d'une heure à la dernière minute. En plus, ce n'est pas le programme annoncé qui a été diffusé, mais une sorte de «programme de secours».

Mardi soir déjà, on avait fêté la mise en service de Radio 24 dans un dancing zurichois. La soirée enregistrée devait être diffusée mercredi soir. Au lieu de cela, on a pu entendre de la musique et des commentaires enregistrés. C'est un ennui technique de dernière minute qui a empêché la diffusion du programme prévu à l'origine.

Trésor du FLN

AFFAIRE CLASSÉE

GENEVE (ATS). – Dans une déclaration à la Télévision romande, le procureur général de la république et canton de Genève, M. Raymond Foex, a confirmé mercredi qu'il avait, «considérant l'intérêt général qui appelait cette mesure d'apaisement», classé l'affaire dite du «trésor du FLN». Toutes les plaintes ont été retirées et l'Etat algérien devient propriétaire de la Banque commerciale arabe à Genève.

On savait, depuis avril, par une conférence de presse de la commission fédérale des banques, que l'affaire, qui a troublé pendant des années les relations entre la Suisse et l'Algérie, était pratiquement réglée.

Le marché de l'emploi

BERNE (ATS). – Selon les statistiques de l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail (OFIAMT), le nombre total des personnes occupées dans l'industrie, dans le secteur de la construction et dans celui des services s'est élevé de 0,3% au cours du 3e trimestre 1979 par rapport au trimestre précédent, d'où un indice de l'emploi atteignant 98,9 points sur la base de 100 au 3e trimestre 1975.

Au regard de la même période de l'année dernière, le niveau de l'emploi a augmenté de 0,9% au 3e trimestre 1979 (+1,0% une année auparavant). Le taux de hausse s'est inscrit à 1,5% (+1,5%) dans le secteur des services et à 1,2% (–0,1%) dans celui de la construction. Par contre, on a enregistré une baisse de 0,1% (+0,4%) dans l'industrie et les arts et métiers.

Un « DC-10 » s'écrase dans l'Antarctique : 257 morts

AUCKLAND (Nouvelle-Zélande) (ATS/AFP/Reuter). – Un « DC-10 » de la compagnie « Air New Zealand », avec 237 passagers à bord et 20 membres d'équipage, s'est écrasé, dans la nuit de mardi à mercredi, dans l'Antarctique. Il n'y aurait aucun survivant.

C'est le premier accident aéronautique survenu dans l'Antarctique depuis qu'en 1976, les survols « touristiques » de cette zone glaciaire ont été organisés au départ de la Nouvelle-Zélande.

L'équipage d'un « Hercules » de la base américaine de Mc Murdo, dans l'Antarctique, parti à la recherche de l'avion disparu, a repéré l'épave du « DC-10 » sur une pente du volcan Erebus (3700 m) sur l'île de Ross, dans le détroit de Mc Murdo. Aucun signe de vie n'était visible. Des débris du « DC-10 » étaient éparpillés sur une grande étendue à quelque 900 mètres du sommet du volcan, qui est toujours en activité.

Trois hélicoptères de la base de Mc Murdo sont immédiatement partis pour participer aux secours. Mais, à 16 h. 30 GMT, la violence du vent les empêchait toujours d'atterrir sur les pentes du volcan. Les pilotes des hélicoptères ont confirmé qu'aucun signe de vie n'était visible.

Le « DC-10 », qui effectuait une excursion au-dessus de l'Antarctique, était parti d'Auckland (nord de la Nouvelle-Zélande) mardi, à 19 heures GMT, et devait rentrer à son point de départ après une excursion de 8000 km. Le « DC-10 » était attendu à Christchurch, où il devait effectuer une escale, hier, à 5 heures GMT.

Parmi les 237 passagers, se trouvaient 191 Néo-Zélandais, 24 Japonais, 12 Américains, 7 Australiens, 2 Britanniques et un Canadien. Environ 46 passagers participaient à un voyage touristique commémorant le 50e anniversaire du vol de l'explorateur américain Richard Byrd, au-dessus du pôle sud, le 28 novembre 1929.

Selon une radio japonaise, l'alpiniste néo-zélandais Sir Edmund Hillary, qui vainquit l'Everest en 1953, se trouvait à bord du « DC-10 », mais aucune confirmation n'a encore été apportée.

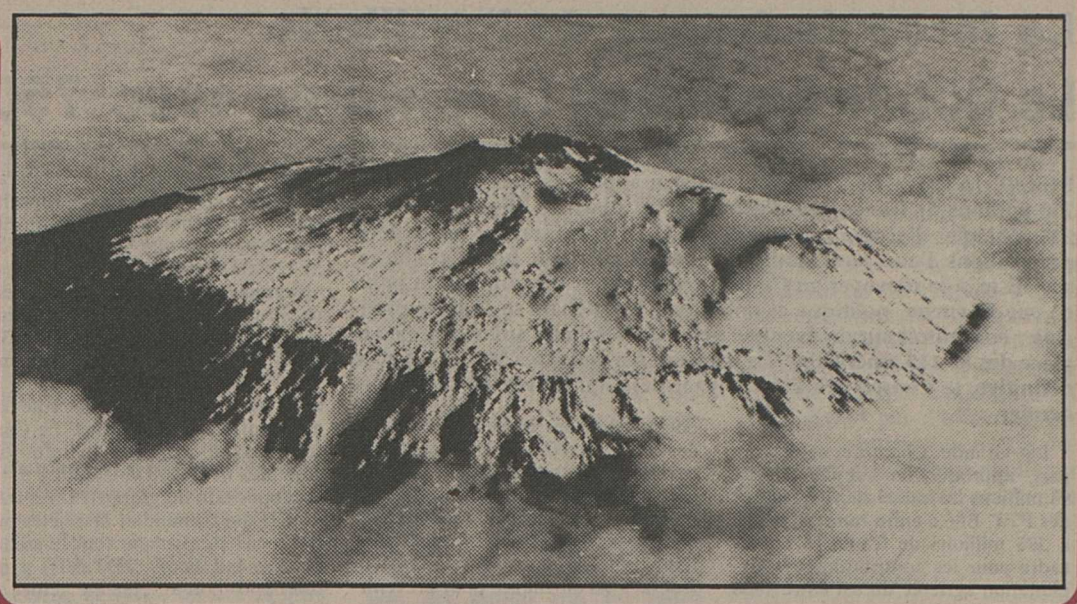

C'est sur les flancs de ce volcan que le « DC-10 » s'est écrasé.

Un Suisse parmi les victimes

Un Français et un Suisse se trouvaient parmi les 56 étrangers à bord du « DC-10 » néo-zélandais qui s'est écrasé, hier, dans l'Antarctique. Les 237 passagers et 20 membres d'équipage ont tous été tués.

La police attend pour donner d'autres détails que les familles soient prévenues par l'intermédiaire d'Interpol. 24 Japonais, 21 Américains, six Britanniques, un Australien et deux Canadiens figurent sur la liste des passagers étrangers, tous les autres étaient néo-zélandais.

Culot présidentiel

FAO: que la Suisse paie et se taise...

ROME (ATS). – Les dernières journées des travaux de la 20e conférence de la FAO ont été marquées par une polémique dans laquelle la délégation suisse a été impliquée. Le directeur général de la FAO, M. Saouma, intervenant dans les travaux de la commission chargée des problèmes budgétaires, d'aide et de développement, a adressé une critique virulente à la délégation suisse qui avait proposé un amendement des programmes et des activités de la FAO, visant à harmoniser la réforme agraire et le développement agricole.

Cette proposition d'amendement était appuyée également par la France et la Belgique.

La rigueur de l'intervention de M. Saouma a étonné plus d'une délégation présente et même certains pays opposés à la proposition d'amendement avancée par la Suisse.

Le représentant suisse s'explique

Interrogé par le correspondant de l'ATS à Rome, M. Dino Beti, membre de la délégation suisse à la 20e conférence de la FAO, a précisé, hier soir, les divergences qui sont à l'origine de la vive réaction du directeur général de la FAO à l'égard de la Suisse. Selon M. Beti, la délégation helvétique a critiqué certaines activités de la FAO et, en particulier, le budget. « La Suisse n'est d'ailleurs pas le seul pays alimentant le budget qui aimerait bien savoir avec précision comment cet argent est dépensé », a-t-il déclaré. « Notre délégation s'est également étonnée de l'augmentation ces derniers temps du nombre des représentants de la FAO dans des pays en voie de développement. Leur nombre a passé de 45 à 62, et si nous ne sommes pas totalement opposés à une certaine décentralisation des pouvoirs de décision de la FAO, nous estimons que le programme de travail de ces représentants se développe trop rapidement, a précisé le délégué suisse. Enfin, nous avons proposé que les programmes en cours soient mis en pratique avant que l'organisation n'en mette de nouveaux sur pied.

LE PAPE EN TURQUIE

Premiers entretiens politiques

ANKARA (ATS/AFP). – Les entretiens qu'ont eus, hier soir, les dirigeants turcs avec le pape Jean Paul II ont consisté en une « revue des derniers développements de la situation internationale et, en particulier, des crises qui sévissent actuellement dans différentes régions du monde », apprend-on de source autorisée.

Ont participé à ces entretiens : du côté turc, le président Fahri Koroturk, entouré de son premier ministre, Suleyman Demirel, et du ministre des affaires étrangères, Hayrettin Erkmen, et du côté du Saint-Siège, outre Jean Paul II, le cardinal Agostino Casaroli, secrétaire d'Etat, et ses adjoints, le cardinal Willebrands, Mgr Eduardo Somalo, et le pro-nonce à Ankara, Mgr Salvatore Asta.

Les sujets suivants ont été abordés : la paix dans le monde, la sécurité en Europe et en Méditerranée, le désarmement, le développement de la coopération économique, technique et culturelle entre les peuples.

Du côté turc, on s'est appesanti sur le problème de Chypre et un exposé détaillé a été fait des propositions de la Turquie en vue de résoudre ce problème.

Dans l'avion qui l'emmenait à Ankara, Jean Paul II, s'entretenant avec des journalistes, avait insisté sur le fait qu'il venait en Turquie essentiellement pour rencontrer le patriarche de Constantinople, Dimitrios Ier, Prié de dire s'il pouvait fixer une date à une concélébration œcuménique avec le patriarche, le pape a répondu qu'il fallait attendre les résultats du dialogue en cours. C'est aujourd'hui que le souverain pontife se rendra à Istanbul, où il rencontrera, demain, le patriarche, avec qui il tentera d'instaurer un dialogue officiel entre les deux plus grandes Eglises chrétiennes.

Le Soviet suprême... sans Kossyguine

MOSCOU (ATS/AFP/Reuter). – L'absence de M. Alexei Kossyguine, chef du Gouvernement soviétique, a été le fait marquant de la première journée de la session d'automne du Soviet suprême, hier, au Kremlin. Cette absence confirme les problèmes de santé de M. Kossyguine. Le fait que son principal adjoint, M. Tikhonov, ait été nommé, mardi, membre de plein droit du politburo, semble montrer que l'on prépare déjà à Moscou la succession du président du Conseil des ministres.

M. Leonid Brejnev, chef du parti et de l'Etat, ainsi que tous les autres principaux dirigeants soviétiques, assistaient à l'ouverture de cette session, qui a commencé par la présentation du projet de budget militaire.

Le ministre soviétique des finances, M. Vassili Garbouzov, a soumis à la session un projet de budget pour 1980, qui a été fixé à 284,6 milliards de roubles, soit une augmentation de 15 milliards par rapport au budget précédent. Les dépenses budgétaires doivent atteindre un montant total de 284,4 milliards de roubles.

INFORMATIONS MINUTE

● **TRIESTE. – La police italienne a annoncé hier le démantèlement d'un réseau international de trafiquants de drogue et la découverte d'un laboratoire clandestin de fabrication de morphine à San Remo, sur la Riviera italienne.**

Deux perquisitions ont permis de récupérer plus de soixante kilos de drogue, en majorité de la morphine, dont la valeur sur le marché de détail est évaluée à une cinquantaine de millions de dollars.

● STOCKHOLM. – Les ennuis du célèbre metteur en scène suédois Ingmar Bergman avec le fisc de son pays sont désormais terminés, après plusieurs années de procédure. Le tribunal administratif de Stockholm a en effet décidé de mettre un terme à cette affaire. L'histoire des relations orageuses des services fiscaux et d'Ingmar Bergman, avait commencé en janvier 1976 lorsque des policiers étaient venus chercher le cinéaste au milieu d'une répétition au théâtre municipal de Stockholm.

Le metteur en scène avait rapidement été blanchi des accusations de fraude fiscale qui pesaient sur lui. Mais, tenace, l'administration lui avait peu après intenté un procès – qu'elle a perdu – pour taxer les revenus de sa société cinématographique «Persona» installée en Suisse.

● **ANKARA. – Cinq personnes ont trouvé la mort lors de l'attaque à l'arme automatique perpétrée hier soir contre un café à Kayseri (330 km au sud-est d'Ankara). Neuf autres clients de l'établissement ont été blessés.**

● PARIS. – L'écrivain Jean-Edern Hallier a annoncé mardi soir qu'il serait candidat à l'élection à la présidence de la République en 1981. «Après ma condamnation à quelque 80 000 francs d'amendes pour quatre minutes «d'antenne où j'aurais insulté et injurié des journalistes de la télévision dite libérale, j'ai décidé de me présenter à la présidence de la République car telle sera ma riposte», a indiqué l'écrivain.

● **TURIN. – Le procès en appel contre Renato Curcio, fondateur des «Brigades rouges» et condamné en juin 1978 en première instance à quinze ans de prison, s'est ouvert hier à Turin dans un scénario d'état de siège.**

Téhéran: le pire peut arriver...

M. Banisadr, l'homme du fragile espoir, évincé par un « fan » de l'ayatollah

TÉHÉRAN (ATS/AFP). – M. Sadegh Ghotzadeh, membre du Conseil de la révolution et directeur de la Radio-Télévision iranienne, a été nommé ministre des affaires étrangères d'Iran, a annoncé, hier, l'agence « PARS », citant le porte-parole du Conseil de la révolution.

M. Ghotbzadeh remplace M. Abolhassan Banisadr, qui était responsable des affaires étrangères depuis la démission du cabinet du premier ministre Mehdi Bazargan, après le début, le 4 novembre, de l'occupation de l'ambassade américaine à Téhéran par des étudiants islamiques, ajoute « PARS », citant le porte-parole, M. Hassan Mabibi.

« PARS » précise que M. Banisadr conserve ses fonctions de ministre par intérim de l'économie et des finances.

M. Sadegh Ghotbzadeh, nouveau ministre des affaires étrangères d'Iran, n'a « pas encore décidé s'il irait ou non à New York assister, samedi, au Conseil de sécurité des Nations unies ».

Dans une première déclaration à la presse, hier soir, après sa nomination, M. Sadegh Ghotbzadeh a précisé que celle-ci « ne signifait pas nécessairement un changement dans la politique générale du pays ». « Les grandes lignes de la politique étrangère de la République islamique, a-t-il ajouté, restent **celles qui sont définies par l'imam Khomeiny et nous suivrons avec une totale précision ces lignes avec toute la détermination nécessaire.»**

M. Sadegh Ghotbzadeh a précisé que sa nomination était intervenue à l'issue d'une réunion à Qom, hier après-midi, des membres du Conseil de la révolution avec l'ayatollah Khomeiny.

Evoquant ensuite le sort de M. Banisadr, il a tenu à expliquer qu'il était « surchargé, puisque responsable d'autres ministères clés et, comme son intérêt le portait davantage vers la solution des problèmes économiques et bancaires qui se posent actuellement au pays, il avait été décidé de confier uniquement ces fonctions » à M. Banisadr.

M. Ghotbzadeh a enfin précisé que son accession au Ministère des affaires étrangères ne lui retirerait pas les fonctions de directeur de la Radio et de la Télévisions iraniennes.

Le choix de M. Ghotbzadeh comme ministre des affaires étrangères, outre qu'il constitue un désaveu de la politique internationale « légaliste » qu'espérait faire triompher M. Banisadr face à la détermination des étudiants islamiques, pourrait également signifier un nouveau durcissement de la position iranienne.

Le « chouchou » à l'œuvre

Abolhassan Banisadr, qui était responsable jusqu'à hier des affaires étrangères de l'Iran, a dû claquer la porte et laisser sa place à Sadegh Ghotbzadeh, membre du Conseil de la révolution et directeur de la radio et télévision depuis son retour en Iran.

M. Banisadr conserve son poste de ministre par intérim de l'économie et des finances.

Son départ des affaires étrangères est une défaite pour les modérés et elle fait courir un risque accru aux otages de l'ambassade américaine.

M. Banisadr était, en effet, l'homme de la conciliation, celui qui – cherchant à ménager les « étudiants » intransigeants et les Américains – pensait arriver à une solution en douceur à cette crise. Je veux pour preuve de cette attitude, sa proposition de remplacer le dollar comme monnaie de transaction avec les marchés iraniens (surtout le pétrole, mais aussi pour l'ensemble de l'import-export) par une corbeille de monnaies. Cela aurait permis aux « durs » iraniens de ne pas perdre la face (« nous avons donné une leçon aux Etats-Unis »), à l'Occident de conserver ses marchés et à l'Iran de ne pas sombrer dans le marasme économique. L'idée a été rejetée par le tout puissant Conseil de la révolution...

Banisadr était aussi le principal artisan de la réunion du Conseil de sécurité de l'ONU, où il comptait bien défendre les thèses de l'Iran, tout en esayant de dégager une solution. Cette dernière initiative lui fut fatale : Sadegh Ghotbzadeh, un fanatique proche de Khomeiny, s'est rendu à Qom, où il a expliqué à l'ayatollah que leur pays n'avait rien à faire d'un arrangement via l'ONU. Il en est revenu triomphant. Il ne restait plus à M. Banisadr qu'à lui laisser la place...

On se souvient que Ghotbzadeh s'était exilé aux Etats-Unis en 1956, qu'il vint à Paris en 1960, fit un stage en Suisse, qu'il suivit des cours de sciences politiques au Canada, puis revint en France, où l'ayatollah, alors à Neauphle-Le-Château, l'engagea comme porte-parole...

Un fragile espoir de « légalisme » reposait sur M. Banisadr. C'est cette volonté de faire respecter les lois que l'ayatollah et son « fidèle » ont sanctionnée. Le pire peut encore arriver : il suffit de se souvenir que Ghotbzadeh s'est prononcé récemment pour un jugement « islamique » des otages !

pf

Dernière heure – Avertissement de M. Carter à l'Iran

«Il est impensable que nous nous laissions dominer»

Le président Carter a averti directement, cette nuit, à 3 heures (HEC), le Gouvernement iranien qu'il le tenait pour pleinement responsable de la crise et des « graves conséquences qui pourraient en découler ».

M. Carter a souligné cependant que les Etats-Unis préféraient « qu'une solution pacifique » soit trouvée à la crise, parce que, a-t-il dit, « une solution pacifique est préférable aux autres solutions disponibles, pour les Etats-Unis et pour le monde ».

Dans une déclaration préliminaire à sa conférence de presse, à la Maison-Blanche, le président a ajouté : « Il est impensable que nous nous laissions dominer par aucune forme de dépendance chez nous, ou aucune sorte de terrorisme à l'étranger. Il est impensable que la nation la plus libre du monde ne le soit plus.»

« Au cours des derniers 24 jours, notre volonté, notre courage et notre maturité ont été durement mis à l'épreuve, a ajouté M. Carter. L'histoire démontrera que le peuple des Etats-Unis a fait face à cette épreuve.»

« Pour un gouvernement, applaudir à la violence des foules et au terrorisme, a-t-il poursuivi, est sans précédent dans l'Histoire de l'humanité. (...) Nous sommes extrêmement inquiets devant les conditions inhumaines et dégradantes imposées aux otages.»

Dans les jours à venir, a poursuivi le président Carter, notre détermination pourrait être mise à encore plus rude épreuve. Nous continuerons à défendre la sécurité, l'honneur et la liberté des Américains partout. Nous ne cèderons pas au chantage.»

Le président a déclaré espérer que la prochaine réunion du Conseil de sécurité de l'ONU, samedi, aide à obtenir la libération des otages. « Toute réclamation faite par l'Iran tombera dans le vide, aussi longtemps que des gens innocents sont attachés, maltraités et menacés », a-t-il ajouté.

Enfin, le président a déclaré que les Etats-Unis « doivent reconnaître, comme jamais auparavant, que c'est l'ensemble du pays qui est maintenant susceptible d'être pris en otage, étant donné son écrasant besoin de pétrole».

« Nous devons reconnaître le fait que cette dépendance est une menace directe, physique, contre notre sécurité nationale, a ajouté M. Carter, et nous devons nous unir pour lutter pour la liberté de notre approvisionnement en énergie.»